

# ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

CHERCHEURS

ÉLÈVES  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020





# Atlas territorial de la mobilité européenne et internationale

---



ÉDITOS .....	10
PRÉSENTATION DES PARTENAIRES .....	13
INTRODUCTION .....	16
DÉFINITIONS .....	17
SOURCES, CHAMPS, ET MÉTHODOLOGIE DES DONNÉES .....	19

## **PARTIE 1 : LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE À L'ÉCHELLE DES RÉGIONS**

POINTS A RETENIR .....	28
------------------------	----

### **LA MOBILITÉ ETUDIANTE DANS LE MONDE**

1. LE CONTEXTE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	33
1.1. LA MOBILITÉ SORTANTE .....	33
1.2. LA MOBILITÉ ENTRANTE .....	35
2. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS EN FRANCE .....	36
2.1. PAYS D'ORIGINE .....	37
2.2. LA PART DES FEMMES VARIE SELON L'ORIGINE ET L'ÉTABLISSEMENT .....	38
2.3. UN POIDS PRÉDOMINANT DES UNIVERSITÉS .....	39
2.4. DISCIPLINES ET CURSUS A L'UNIVERSITÉ .....	40
2.5. RÉPARTITION TERRITORIALE DES ARRIVÉES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS .....	42
3. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES DOCTORANTS ET DES CHERCHEURS .....	44
3.1. LA MOBILITÉ DES ETUDIANTS EN FORMATION DOCTORALE .....	44
3.2. LA MOBILITÉ DES CHERCHEURS .....	46
4. LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	46
4.1. LES PROJETS DE MOBILITÉ ET LES PROJETS DE PARTENARIATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COORDONNES PAR LA FRANCE .....	47
4.2. ÉVOLUTION ET RÉPARTITION RÉGIONALE DES PUBLICS EN MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE .....	51
UNE FORTE CROISSANCE DES MOBILITÉS SORTANTES .....	51
UNE RÉPARTITION TERRITORIALE ÉQUILIBRÉE DE LA MOBILITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR .....	54
DES DYNAMIQUES TERRITORIALES TRÈS FORTES DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....	56
DESTINATIONS, LANGUES ET PAYS D'ORIGINE .....	57
UNE PART IMPORTANTE DE FEMMES DANS LES MOBILITÉS ENTRANTES .....	60

## **PARTIE 2 : LES ACTIONS DES RÉGIONS**

MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	67
DES MOYENS FINANCIERS GLOBALEMENT EN HAUSSE .....	69
DE PLUS EN PLUS DE BÉNÉFICIAIRES EN MOBILITÉ SORTANTE .....	72
TYPES ET MODALITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES RÉGIONALES .....	73
DESTINATIONS ET ORIGINES DES ETUDIANTS ET CHERCHEURS MOBILES .....	76
ACTIONS DE PROMOTION ET OUTILS DE COMMUNICATION .....	79

## **PARTIE 3 : FOCUS RÉGIONS**

• <b>AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b> .....	88
CHIFFRES CLÉS .....	89
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	89
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	93
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS .....	97
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	98
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES .....	99

COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION .....	101
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX .....	102
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS + .....	104
• <b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE</b> .....	106
CHIFFRES CLÉS .....	107
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	107
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	112
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS .....	116
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	117
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES .....	118
DESTINATIONS DES ETUDIANTS .....	118
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION .....	119
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX .....	120
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS + .....	122
• <b>BRETAGNE</b> .....	124
CHIFFRES CLÉS .....	125
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	125
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	130
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS .....	133
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	134
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES .....	135
DESTINATIONS DES ÉTUDIANTS .....	136
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION .....	137
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX .....	138
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS + .....	140
• <b>CENTRE-VAL DE LOIRE</b> .....	142
CHIFFRES CLÉS .....	143
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	143
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	148
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS .....	151
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	152
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES .....	153
DESTINATIONS DES ETUDIANTS .....	154
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION .....	155
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX .....	156
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS + .....	157
• <b>CORSE</b> .....	158
CHIFFRES CLÉS .....	159
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	159
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	164
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS .....	167
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	168
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION .....	169
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX .....	169
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS + .....	170

• <b>GRAND EST</b>	172
CHIFFRES CLÉS	173
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	173
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	178
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	181
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	182
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES	183
DESTINATIONS DES ETUDIANTS	184
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION	185
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX	186
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	190
• <b>GADELOUPE</b>	192
CHIFFRES CLÉS	193
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	193
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	198
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	200
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	202
• <b>GUYANE</b>	204
CHIFFRES CLÉS	205
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ÉTUDIANTS	205
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	210
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	213
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	214
• <b>HAUTS-DE-FRANCE</b>	216
CHIFFRES CLÉS	217
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	217
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	222
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	225
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	226
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES	227
DESTINATIONS DES ETUDIANTS	228
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION	229
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX	230
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	234
• <b>ÎLE-DE-FRANCE</b>	236
CHIFFRES CLÉS	237
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	237
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	242
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	245
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	246
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES	247
DESTINATIONS DES ETUDIANTS	248
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION	249
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX	250
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	252

• <b>MARTINIQUE</b>	254
CHIFFRES CLÉS	255
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	255
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	260
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	262
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	264
• <b>MAYOTTE</b>	266
CHIFFRES CLÉS	267
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	267
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	271
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	271
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	273
• <b>NORMANDIE</b>	274
CHIFFRES CLÉS	275
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	275
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	280
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	283
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	285
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES	286
DESTINATIONS DES ETUDIANTS	286
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION	287
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX	287
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	289
• <b>NOUVELLE-AQUITAINE</b>	290
CHIFFRES CLÉS	291
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	291
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	296
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	300
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	301
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES	302
DESTINATIONS DES ETUDIANTS	303
PAYS DE DESTINATION DES ETUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES	303
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION	304
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX	305
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	307
• <b>OCCITANIE</b>	308
CHIFFRES CLÉS	309
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS	309
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS +	314
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS	317
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	318
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES	319
DESTINATIONS DES ETUDIANTS	319
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION	320
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX	320
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS +	322

• <b>PAYS DE LA LOIRE</b> .....	324
CHIFFRES CLÉS .....	325
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	325
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	330
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS .....	333
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	334
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES .....	335
DESTINATIONS DES ETUDIANTS .....	336
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION .....	336
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX .....	337
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS + .....	338
• <b>LA RÉUNION</b> .....	340
CHIFFRES CLÉS .....	341
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	341
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	346
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS .....	349
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	349
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION .....	350
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX .....	351
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS + .....	353
• <b>SUD-PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b> .....	354
CHIFFRES CLÉS .....	355
LA MOBILITÉ INTERNATIONALE ENTRANTE DES ETUDIANTS .....	355
LES ACTIONS DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS + .....	360
LES ACTIONS DE LA RÉGION EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ETUDIANTS ET DES CHERCHEURS .....	363
MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS ALLOUES A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE .....	364
MONTANTS ET EFFECTIFS DES DISPOSITIFS DE BOURSES RÉGIONALES .....	365
DESTINATIONS DES ETUDIANTS .....	366
COMMUNICATION ET ACTIONS DE PROMOTION .....	366
EXEMPLE DE DISPOSITIFS RÉGIONAUX .....	367
EXEMPLE DE PROJET DE MOBILITÉ ERASMUS + .....	369



**Renaud Muselier,**  
**Président de Régions de France**

Investir dans l'avenir, c'est investir dans la jeunesse. Nous nous devons d'offrir à nos jeunes les meilleures perspectives de vie. Cela passe notamment par l'élévation de leur niveau de qualification pour réussir leur insertion professionnelle de manière pérenne. C'est ce que nous, Régions françaises, nous efforçons de mettre en œuvre au travers de nos politiques d'orientation, de formation, d'enseignement supérieur et de recherche, et, jusqu'au début de l'année 2020, d'apprentissage.

Dans ce cadre, la mobilité européenne et internationale des jeunes est un outil qui a fait ses preuves. Pour nos lycéens, nos apprentis, nos étudiants, nos jeunes diplômés, étudier ou faire un stage à l'étranger est une véritable opportunité. C'est un moment de découverte des réalités concrètes de l'Europe et du monde. C'est un puissant facteur d'émancipation, et un moyen efficace d'aider les jeunes à accéder à un premier emploi grâce à une expérience internationale. Pour les Régions, les retombées sont très positives sur le plan humain, économique et en matière de rayonnement international.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, les Régions françaises ont développé des politiques ambitieuses d'accompagnement de la mobilité des jeunes à l'étranger, en partenariat avec les acteurs compétents - rectorats, établissements, universités... En 2018, elles ont ainsi consacré près de 50 millions

d'euros aux dispositifs d'aide à la mobilité des étudiants, et aidé 45 000 d'entre eux à concrétiser leur projet.

Les Régions françaises ont souhaité, dans le cadre de leur partenariat naturel avec l'Agence Erasmus+ France Éducation / Formation, dresser un bilan objectif de cette politique, tout en la positionnant dans un contexte national plus général, aux côtés des autres acteurs majeurs.

Ce paysage est toutefois en plein bouleversement. La pandémie de COVID-19, la fermeture des frontières et le confinement qu'elle a engendrés, nous ont obligé à rapatrier des jeunes et à mettre en place dans l'urgence des mobilités virtuelles. Face à l'urgence, les Régions ont été particulièrement actives pour trouver, aux côtés de l'État, des solutions adaptées à chaque situation. Pour autant, les jeunes, quelle que soit leur situation, vont être les premières victimes de la crise économique qui en résulte. Pleinement conscientes de ce risque, les Régions se mobilisent aujourd'hui dans le cadre de leurs plans de relance, qui visent à permettre une reprise durable de l'économie et à rendre leurs territoires plus résilients face aux grands enjeux mondiaux.

Cette étude partagée représente donc un bilan de la « mobilité d'avant ». Elle doit éclairer nos réflexions sur les évolutions incontournables de nos politiques de mobilité des jeunes à court et plus long terme.



**Laure COUDRET-LAUT,**  
directrice de l'Agence Erasmus+ France /  
Education Formation

Sans être un panorama exhaustif au niveau national de la mobilité des étudiants, des chercheurs, des élèves et des stagiaires de la formation professionnelle, ce rapport rassemble et décrypte les données des régions, de l'Agence nationale Erasmus+ France / Education Formation et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SIES). Il répertorie également les actions conduites sur les territoires en faveur du développement de la mobilité au bénéfice de l'acquisition de compétences (linguistiques, professionnelles et transversales) garantes d'une meilleure employabilité.

A la veille du démarrage du nouveau programme Erasmus + 2021-2027, il paraissait important de figer une image nationale des actions menées par les principaux soutiens à la mobilité d'apprentissage et de formation des jeunes et des adultes.

Le nouveau programme, ambitieux, ouvert et responsable, qui devrait voir son budget doubler, multipliera par trois, sur les sept prochaines années, le nombre de bénéficiaires d'une mobilité européenne ou internationale (objectif 12 millions de citoyens européens). Il aura pour priorité l'insertion des jeunes, particulièrement touchés par la crise économique liée à la pandémie de la COVID 19, et l'inclusion des publics vulnérables, les plus éloignés de la mobilité. En tant qu'acteurs du soutien au développement du capital humain, à la montée en compétences, nous devons aller au cœur des territoires

pour lever les barrières psychologiques et académiques des jeunes et des adultes en leur donnant envie d'apprendre autrement, en Europe ou à l'étranger, via un stage en entreprise ou une expérience d'études ou de formation.

Dans ce rapport, des dispositifs et des projets Erasmus + déployés dans les territoires par les Régions ou par des acteurs locaux ont été mis en avant. Ces exemples d'initiatives montrent que l'accueil de jeunes en mobilité développe l'attractivité des entreprises et des organismes de leur territoire.

Rendre compte et évaluer les politiques publiques est une évidence pour les acteurs de soutien que sont les régions, l'agence française Erasmus +, les rectorats et les autres opérateurs de la mobilité. Il était donc nécessaire d'opérer un lien entre leurs travaux des observatoires (Observatoire international des étudiants et des chercheurs, Observatoire national de l'impact Erasmus +) pour construire une vision globale et faire évoluer les stratégies des acteurs.

Je me réjouis de cette première coopération avec Régions de France et le SIES du MESRI qui n'aurait pu se faire sans l'accord de partenariat qui a été signé avec Régions de France en 2019. Nous aurons à cœur de poursuivre ce travail collaboratif sur les années à venir, d'autant que Régions de France intègre la gouvernance de l'agence nationale Erasmus + à compter de 2021.

Très bonne lecture !



**Anne-Sophie Barthez,**  
directrice générale de l'Enseignement  
supérieur et de l'Insertion professionnelle  
- ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation

La France et ses régions peuvent se féliciter d'un rayonnement international important de l'enseignement supérieur et de ses établissements, dans un contexte de concurrence mondiale accrue. En 2016-2017, la France fut le cinquième pays d'accueil des étudiants internationaux et le deuxième pays d'accueil non anglophone. À la rentrée 2018, 284 000 étudiants étrangers en mobilité internationale ont choisi de venir étudier en France, soit 19 % de plus qu'en 2013. Ce nombre croissant d'étudiants attirés par l'enseignement supérieur français met en évidence la qualité, la diversité et la reconnaissance de notre offre de formation à l'international. Quant au succès des universités européennes co-construites par les universités françaises, il témoigne lui aussi de cette appétence pour les grands enjeux de mobilité, d'échanges et de partage de culture scientifique et académique.

Les régions sont des actrices majeures de l'attractivité de l'enseignement supérieur français et, à ce titre, soutiennent

activement la mobilité internationale des étudiants et de l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche entre la France et l'étranger. Ces échanges enrichissent la formation des étudiants, influencent leur parcours et améliorent leur réussite ainsi que leur insertion professionnelle. Les expériences vécues par ces étudiants mobiles contribuent au rayonnement et à la diffusion, à travers le monde, de la langue et de la culture françaises, avec toutes ses diversités régionales.

Ce rapport sur les étudiants en mobilité internationale à l'échelle des régions illustre les politiques mises en œuvre pour rendre attractif le système d'enseignement supérieur français aux étudiants. Il présente des données de contexte qui permettront d'identifier et de renforcer les actions favorables à la mobilité des étudiants et des chercheurs lesquelles sont portées, en lien étroit avec les établissements, par les régions et les académies.

## { Présentation des partenaires }



- **RÉGIONS DE FRANCE** (auparavant Association des Régions de France) a été créée en décembre 1998 pour répondre aux besoins de concertation et de partage d'expériences ressentis par les Régions. Régions de France regroupe 18 membres (12 Régions métropolitaines, la collectivité de Corse et 5 collectivités d'outre-mer). Elle remplit quatre fonctions principales :
  - Régions de France représente les Régions et les collectivités assimilées auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes ;
  - Régions de France promeut le fait régional auprès des citoyens et des acteurs de la vie économique et sociale ;
  - Régions de France organise la concertation et les échanges de bonnes pratiques entre les Régions ;
  - Régions de France est le centre de ressources pour les élus régionaux et leurs services.

• **L'AGENCE ERASMUS+ FRANCE /**

**ÉDUCATION FORMATION** est un Groupement d'intérêt public (GIP) placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère du Travail. Sa gouvernance intègre également le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, de la Culture, de l'Europe et des Affaires étrangères et des collectivités territoriales dont Régions de France à compter du 1er janvier 2021.

En tant qu'Agence nationale, elle assure la promotion, la mise en œuvre, la gestion et la valorisation du programme Erasmus +. À ce titre, elle conduit, dans le cadre d'un programme d'actions annuel validé par les ministères de tutelle et la Commission européenne, des stratégies et des plans d'action :

- d'information auprès du grand public, des professionnels et des décideurs pour valoriser la marque Erasmus et faire connaître les opportunités du programme Erasmus + ;
- d'accompagnement des acteurs de l'éducation et de la formation en France pour développer en nombre et en qualité les candidatures aux appels à propositions annuels Erasmus + (mobilité, partenariat);
- de gestion des appels à propositions du programme Erasmus + au bénéfice des candidats lauréats des subventions Erasmus + ;
- de contrôle et d'évaluation des projets et des porteurs de projets Erasmus + ;
- d'expertise sur les pratiques et les politiques publiques dans le champ de la mobilité internationale ;
- de valorisation des projets Erasmus + avec les porteurs de projets Erasmus + et les autres agences nationales Erasmus + de l'Union européenne.



L'Agence est également désignée par la Commission européenne comme coordinatrice nationale de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA), du service national d'assistance de la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes (EPALE). Elle coordonne l'équipe nationale des experts ECVET (système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels). Elle est aussi Centre national Europass et Euroguidance.

Les missions de l'Agence Erasmus+ France/ Education Formation s'inscrivent dans le cadre des priorités européennes et nationales en matière d'éducation, de formation et d'insertion professionnelle.

Collectif de réflexion lancé en 2016, l'Observatoire national de l'impact Erasmus + vise à fédérer une communauté d'intérêts pour produire de la connaissance sur les résultats et l'impact des projets et du programme Erasmus +. Le rôle de l'Observatoire est de favoriser les interactions entre les experts de l'évaluation des politiques publiques, des chercheurs sur les thématiques européennes de l'éducation et de la formation, des porteurs de projets Erasmus +, des organismes capitalisant des données quantitatives et des partenaires de l'Agence. La première partie de ce rapport sera également publiée sous forme de Notes n°14 de l'Observatoire Erasmus +.

• **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (MESRI-DGESIP)**

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) est en charge de la préparation et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement relative au développement de l'enseignement supérieur, à la recherche et à la technologie.

En son sein, la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) élabore et met en œuvre la politique relative à l'ensemble des formations supérieures, initiales et tout au long de la vie. La DGESIP définit les actions propres à promouvoir la réussite de tous et à améliorer les conditions de vie des étudiants. Responsable du programme « formations supérieures et recherche universitaire » arrêté dans les lois de finances, elle impulse et coordonne la stratégie nationale d'enseignement supérieur, y compris dans sa dimension européenne et internationale. Elle veille à sa mise en œuvre par les établissements relevant de sa compétence et les accompagne dans l'exercice de leur autonomie.

Dans ce cadre, la DGESIP, en lien avec la direction générale pour la recherche et l'innovation (DGRI), favorise l'ouverture internationale des formations de l'enseignement supérieur, ainsi que la mobilité des étudiants et de l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), sous l'autorité conjointe des deux directions DGESIP et DGRI, est en charge de nombreux systèmes d'information structurants du MESRI et de la production statistique nécessaire à la connaissance et au pilotage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle en garantit la qualité et la diffusion, entre autres sur les étudiants en mobilité internationale. Elle assure, en particulier, la maîtrise d'ouvrage du système d'information sur le suivi des étudiants (SISE), principale source des données présentées dans ce rapport.

## { Introduction }

La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves. Celle-ci s'inscrit dans la dynamique amorcée le 25 mai 1998 par la déclaration de la Sorbonne visant la constitution d'un espace européen d'enseignement supérieur et dans le processus de Copenhague concernant l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Cette priorité répond aussi à une volonté politique de l'Union européenne de développer chez les jeunes un sentiment de citoyenneté européenne et de créer ainsi, progressivement, un espace d'identification commun.

Dans leurs nouvelles dimensions géographiques et leurs champs de compétences élargies, les nouvelles régions françaises se positionnent à une échelle européenne et internationale tout en renforçant l'implication des territoires. La mobilité constitue un outil de rayonnement territorial fondamental autant en termes d'accueil de publics étrangers que d'envoi des étudiants locaux. Les politiques régionales développées à ce titre par les territoires répondent à des objectifs et des historiques de partenariats qui diffèrent, autant en termes de montant et critères d'attributions des bourses qu'en termes d'équipe et de temps dédiés.

Le présent rapport a pour objectif de dresser un panorama de la mobilité des étudiants, des chercheurs, du personnel de l'enseignement supérieur ainsi que des élèves de la formation professionnelle à l'échelle des régions françaises. Il s'articule en trois parties. La première porte sur la mobilité des étudiants entrante et sortante à l'international à partir des données ISU-UNESCO et sur la mobilité entrante et sortante en France, par région et par public, grâce aux données du MESRI-SIES et du programme Erasmus +.

La deuxième partie offre une étude de l'ensemble des politiques régionales en matière de mobilité internationale, grâce aux résultats de la deuxième vague d'enquête auprès des Régions menée par Régions de France. Cette partie établit un état des lieux des dispositifs de bourses mis en place par les Régions et de leurs bénéficiaires.

Enfin, la troisième et dernière partie dresse un portrait de chacune des 18 régions de métropole et d'outre-mer en détaillant les précédents résultats pour chacun des territoires illustrés par plusieurs projets emblématiques.

Comme cela est détaillé dans la partie « Sources, champs et méthodologie des données », ce rapport s'appuie sur quatre sources de données complémentaires qui parfois se recoupent : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + et les données des dispositifs financés par les Régions.

## { Définitions }

↳ Les différentes définitions utilisées dans ce rapport



• **MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS** : il s'agit des étudiants qui ont quitté provisoirement leur territoire national dans le but de poursuivre leurs études et qui sont inscrits dans un programme d'enseignement dans un pays étranger. Pour la France, par approximation, sont considérés en mobilité internationale entrante les étudiants étrangers titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger (dans les établissements de l'AEFE<sup>1</sup>), inscrits dans un programme d'enseignement supérieur en France. À la différence de la définition de l'UNESCO qui inclut seulement la mobilité diplômante, la mobilité internationale définie ici inclut, au-delà de la mobilité diplômante, la mobilité d'échange et validée par des crédits ECTS<sup>2</sup>.

• **MOBILITÉ DIPLÔMANTE** : cette mobilité concerne les étudiants qui ont quitté provisoirement leur territoire national dans le but de poursuivre leurs études. Elle dure au moins une année universitaire et vise à l'obtention d'un diplôme de l'établissement d'accueil. Elle peut être entrante (étudiants étrangers suivant des études en France) ou sortante (étudiants français suivant des études à l'étranger).

• **MOBILITÉ D'ÉCHANGE OU DE CRÉDITS** : les élèves et étudiants en mobilité de crédits viennent étudier temporairement en programme d'échange ne donnant pas droit à l'obtention d'un diplôme dans le pays d'accueil (Erasmus + et autres programmes financés par l'Union européenne, accords bilatéraux et mobilité libre). La mobilité d'échange ou de crédits est le plus souvent inférieure à un an. L'étudiant n'est donc diplômé que par son établissement d'origine mais il peut acquérir des crédits ECTS lors de l'échange qui

seront comptabilisés pour son diplôme. Cette mobilité peut également être entrante (étrangers effectuant une période d'études en France) ou sortante (étudiants français faisant une période d'étude à l'étranger).

• **LES ÉTUDIANTS FRANÇAIS ET ÉTUDIANTS RÉSIDENTS ÉTRANGERS** : ce sont d'une part l'ensemble des étudiants français et d'autre part les étudiants de nationalité étrangère qui ont obtenu leur baccalauréat sur le territoire français (3 % du total des étudiants français et résidents étrangers). L'ensemble de la population étudiante correspond à la somme des étudiants en mobilité internationale, des étudiants français et des étudiants étrangers résidents.

• **SELON L'UNESCO, LES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE** sont des étudiants qui ont quitté provisoirement leur territoire national dans le but de poursuivre leurs études et qui sont inscrits dans un programme d'enseignement diplômant dans un pays étranger. Il s'agit donc d'étudiants en mobilité diplômante.

• **PROJET** : le programme Erasmus + fonctionne par appel à projets annuel. Il existe deux types de projets :

• **les projets de mobilité** dont l'objectif est la mobilité d'étude, de stage ou de formation. Un même projet peut regrouper plusieurs activités de mobilités différentes et concerner plusieurs publics d'un même secteur éducatif.

• **les projets de partenariats** qui sont des projets de coopération internationale, de partage de pratiques pédagogiques, de développement de méthodes innovantes entre institutions qui ne contiennent pas nécessairement d'activité de mobilité.

<sup>1</sup> - AEFE : l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est un établissement public français chargé du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

<sup>2</sup> - Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est un outil de l'espace européen de l'enseignement supérieur qui aide les étudiants à se déplacer d'un pays à l'autre et à faire reconnaître leurs qualifications universitaires et leurs périodes d'études à l'étranger.

• **COORDINATEUR** : le coordinateur d'un projet de partenariat est l'organisme ayant soumis la candidature et recevant le montant du financement. Un organisme français peut, soit déposer un partenariat en tant que coordinateur auprès de l'Agence Erasmus+ France/ Éducation Formation, soit être partenaire d'un projet coordonné par un organisme d'un autre pays membre du programme Erasmus +, soit être partenaire d'un projet coordonné par un autre organisme français. De nombreuses organisations peuvent assurer ce rôle de coordinateur : association, chambre de commerce, collectivité locale, fédération professionnelle, établissement d'enseignement supérieur, COMUE, GIP académique en coopération avec un rectorat... Lors des analyses territoriales présentées dans ce rapport, **un projet partenariat est affecté à la région où est localisé son coordinateur.**

Par exemple : un projet de partenariat regroupant une université lyonnaise et des écoles supérieures toulousaine, berlinoise et milanaise, serait affecté à la région Auvergne-Rhône-Alpes, si l'université lyonnaise est coordinatrice du projet.

• **APPRENANTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE** : les apprenants de la formation professionnelle regroupent les élèves de la voie professionnelle, préparant un diplôme dans un lycée professionnel (voie professionnelle scolaire) mais aussi les apprentis (tous niveaux d'études du CAP au Master) qui sont inscrits dans les CFA (voie professionnelle par apprentissage). Les apprenants de la formation professionnelle ne réalisent que des mobilités de stage (les étudiants peuvent réaliser des mobilités d'étude ou des mobilités de stage). Les apprenants en BTS sont comptabilisés dans l'enseignement supérieur.

• **PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** : le personnel de l'enseignement supérieur peut bénéficier de mobilité Erasmus + pour des périodes d'enseignement ou de formation. Les mobilités d'enseignement permettent au personnel enseignant des établissements de l'enseignement supérieur ou au personnel des entreprises d'enseigner dans un établissement de l'enseignement supérieur partenaire à l'étranger. Les mobilités de formation soutiennent le développement du personnel des établissements de l'enseignement supérieur qu'il soit enseignant ou non, ainsi que le développement des institutions participantes. Elles peuvent prendre la forme d'événements de formation à l'étranger (sauf conférences) et de périodes/formations d'observation/observation en situation de travail dans un établissement de l'enseignement supérieur partenaire ou une autre organisation pertinente à l'étranger. Une période à l'étranger peut associer activités d'enseignement et activités de formation.

• **SECTEUR ÉDUCATIF** : Erasmus + est un programme consacré à plusieurs secteurs d'activité : l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, l'éducation des adultes, la jeunesse (éducation non formelle) et le sport. **Dans ce rapport, seuls les secteurs éducatifs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle sont étudiés.** Le secteur éducatif est déterminé en fonction de l'organisme d'origine de la personne mobile.

## { Sources, champs et méthodologie des données }

Les informations de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) présentées dans ce rapport sont issues d'une extraction des données du site ISU-UNESCO réalisée le 10 avril 2020.

Les données françaises sont collectées sur le périmètre de la France métropolitaine et des DROM. Ces données concernent l'ensemble de l'enseignement supérieur du cycle court au doctorat (excluant certains brevets de maîtrise et d'état et les habilitations à diriger des recherches). Dans la collecte conjointe aux trois organismes UNESCO, OCDE, Eurostat (UOE), l'année 2017 correspond à l'année académique 2016-2017.

Dans la collecte de données UOE, les pays de l'OCDE ont le choix d'utiliser différents critères pour définir les étudiants en mobilité internationale entrante dans leur pays avec par ordre de préférence : pays du diplôme de l'enseignement secondaire, pays des études antérieures, pays de résidence et pays de nationalité. Devant la diversité des critères utilisés se cache aussi une différence des sources mobilisées par les pays et la prise en compte, ou non, de doubles inscriptions.

Pour les pays non-membres de l'OCDE, c'est le pays de nationalité qui est retenu. La France est la seule des dix premiers pays d'accueil à transmettre des données selon la préconisation privilégiée des organismes internationaux, c'est-à-dire en mesurant le nombre d'étudiants étrangers qui sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger (et non pas en se basant uniquement sur la nationalité de l'étudiant). Toutes les données présentées dans ce rapport respectent ainsi la définition de la mobilité internationale des étudiants énoncée dans la partie précédente.



L'Institut de Statistique de l'UNESCO estime le nombre d'étudiants en mobilité sortante par cumul des effectifs d'étudiants en mobilité entrante par pays et nationalité. Le périmètre exact dépend donc des données disponibles.

Doctorat de santé : les étudiants en diplôme d'études spécialisées et en diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine ne sont pas comptabilisés dans les cursus de doctorat mais de master.

## Données MESRI-SIE

Les données présentées proviennent de différentes sources : le système d'information SISE<sup>1</sup>, enquêtes menées par le MESRI-SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur, données sur les STS et CPGE<sup>2</sup> collectées par le MEN-DEPP et les enquêtes spécifiques pour les établissements relevant des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Les données sont collectées sur le périmètre de la France métropolitaine et des DROM.

Sauf mention contraire (focus université par exemple), les effectifs d'étudiants reportés concernent l'ensemble de l'enseignement supérieur français. Les étudiants inscrits en CPGE qui sont simultanément inscrits à l'université ne sont pas comptabilisés dans les effectifs universitaires.

Concernant la mobilité d'échange entrante à l'université, les étudiants sont identifiés dans le système d'information SISE s'ils répondent à deux conditions, qui restreignent le champ : être présent dans une université française au 15 janvier et pour une période minimum de trois mois. Ces deux critères impliquent que l'effectif d'étudiants en mobilité d'échange mesuré par SISE sous-estime le nombre total d'étudiants inscrits en échange. Les jeunes étrangers en mobilité venus en France pour réaliser un stage sont exclus



du champ. En revanche, si un stagiaire s'inscrit parallèlement à son stage ou lors de son stage dans un établissement du supérieur, ce qui n'est normalement pas le cas, il sera comptabilisé.

Le concept de mobilité internationale peut être directement calculé à partir des informations individuelles collectées pour 93 % des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur au 15 janvier 2018. Pour le reste des étudiants principalement inscrits dans des STS, CPGE, formations paramédicales et sociales et autres formations privées, les effectifs d'étudiants en mobilité internationale sont estimés.

Les données les plus récentes portant sur l'année académique 2018-2019, le Royaume-Uni est intégré à l'Union européenne (UE) dans les tableaux sur l'origine des étudiants.

Les chiffres présentés par région et académie font référence à celles de l'établissement d'enseignement.

1 - SISE : Système d'information sur le suivi des étudiants

2 - STS : section de technicien supérieur - CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles

## Données Erasmus+



Dans le programme Erasmus +, les établissements candidatent auprès de l'agence nationale de leur pays qui les finance lorsque le projet est accepté. Tous les projets financés par l'Agence France Erasmus+ / Éducation Formation sont des projets coordonnés par un établissement français. Il s'agit majoritairement de projets de mobilité sortante, mais également de projets de partenariats ne contenant pas nécessairement d'activité de mobilité à proprement parler (cf. encadré). Un projet de mobilité peut contenir plusieurs activités de mobilité, parfois vers des destinations différentes et concernant des publics différents d'un même secteur éducatif. Un projet concernant la formation professionnelle peut, par exemple, faire partir des élèves ainsi que des professeurs et du personnel vers l'Allemagne, puis vers l'Italie.

Le présent rapport se base sur deux types des données :

**1.** les informations relatives aux projets financés par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, pour les secteurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement et la formation professionnels. Les autres secteurs couverts par le programme Erasmus + (scolaire, formation des adultes, jeunesse) sont exclus. Les projets coordonnés à l'étranger et ainsi financés par une autre agence européenne ne sont pas pris en compte.

**2.** les informations relatives aux publics mobiles, qu'ils soient entrants ou sortants. Cette partie de l'analyse se concentre sur trois publics : les étudiants, qui peuvent se déplacer pour étude ou pour réaliser un stage, le personnel de l'enseignement supérieur et les élèves de la formation professionnelle, qui se déplacent pour réaliser des stages.

Les données relatives aux mobilités réalisées par ces publics (destinations, dates de départ et de retour, profil de la personne mobile, etc....) sont remontées au niveau européen par les agences nationales au fur et à mesure de l'avancement des projets. A l'inverse des données relatives aux projets, elles concernent donc toutes les mobilités Erasmus qu'elles soient financées par l'agence française ou par une autre agence européenne.

Les informations présentées dans ce rapport sont issues d'une extraction réalisée le 20 janvier 2020. Il est possible que des mises à jour concernant des projets 2019 aient eu lieu depuis.

Les chiffres présentés par pays ou par région font référence à l'adresse de l'organisme d'envoi ou d'accueil (et non pas celle de la personne mobile).

## Données de l'Enquête Région de France

relative à la mobilité internationale  
des étudiants et des chercheurs,  
menée auprès des Régions.

Le formulaire de recueil d'informations auprès des collectivités a été finalisé à l'été 2019. Il a été conçu par Région de France dans la suite de celui établi en 2017 par Campus France.

Il a ensuite été diffusé à l'automne par Régions de France à ses membres. La collecte des formulaires s'est achevée en avril 2020. Au total, quatorze Régions ont répondu.

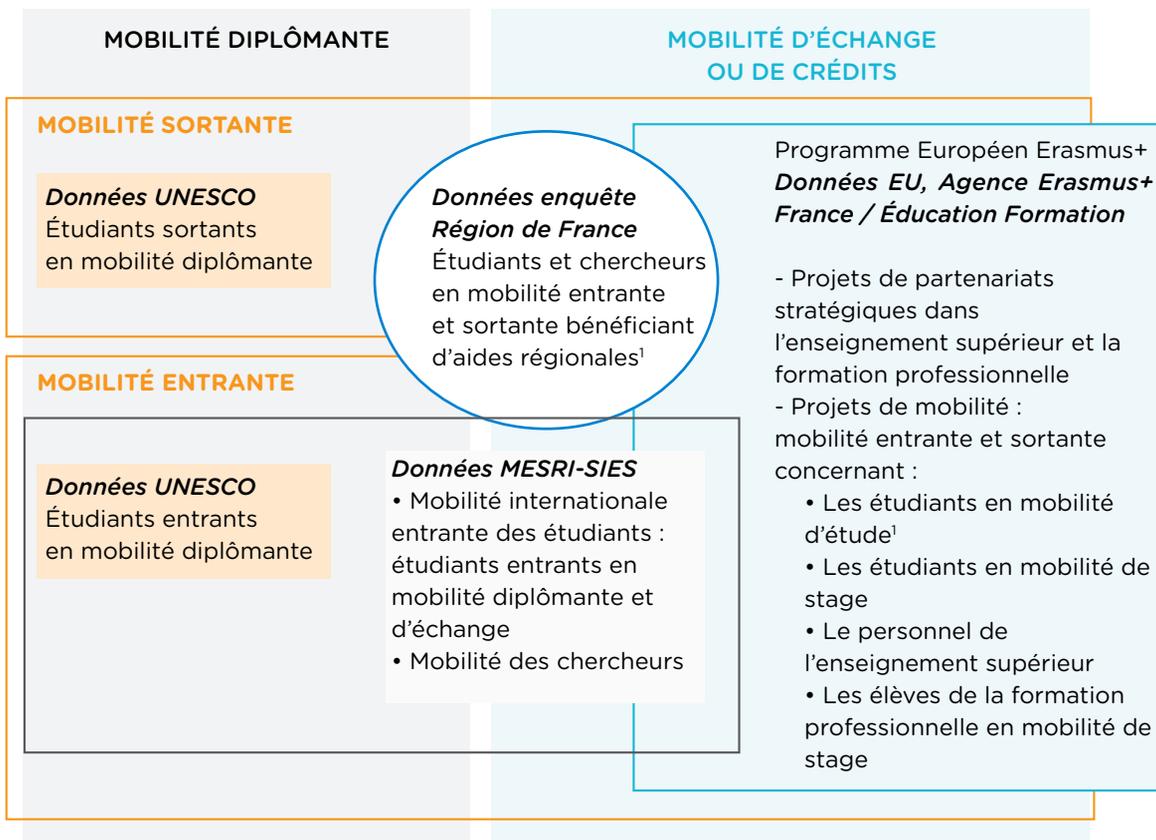
L'enquête porte sur la politique des Régions en matière de mobilité des étudiants et des chercheurs, que ce soit en mobilité entrante ou sortante.

### 7 thématiques sont abordées :

- 1 / Moyens humains alloués par les Régions à la mobilité des étudiants et des chercheurs
- 2 / Moyens budgétaires alloués par les Régions à la mobilité des étudiants, des chercheurs et des encadrants/enseignants (mobilité entrante/sortante)
- 3 / Le mode d'attribution, types, modalités d'attribution, et montants des bourses à la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs (mobilité entrante/sortante)
- 4 / Nombre de bénéficiaires des bourses (mobilité entrante/sortante)
- 5 / Mobilité internationale sortante : pays de destination (mobilité d'étude, de stage, chercheurs)
- 6 / Mobilité internationale entrante : pays de provenance (mobilité d'étude, de stage, chercheurs)
- 7 / Politique régionale d'attractivité des chercheurs étrangers

Enfin, des exemples de dispositifs d'aides régionales à la mobilité sont donnés.

## CHAMPS DES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS CE RAPPORT



<sup>1</sup> Les étudiants entrants concernés sont comptabilisés dans les données MESRI-SIES.

## Signes et conventions utilisés

Les effectifs et pourcentages présentés dans ce rapport relevant d'un arrondi, leur somme n'est pas exactement égale au total.

**cc** : *Champ constant ou « à dispositif équivalent »* : des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé (auparavant fondé sur des données agrégées pour certains établissements) ont été mises en œuvre depuis la collecte 2016-2017. Sont principalement concernés des établissements publics ou privés hors tutelle du MESRI, écoles d'art et de commerce principalement. Les évolutions entre les rentrées 2018 et les rentrées antérieures sont établies à dispositif équivalent, neutralisant ainsi les discontinuités statistiques induites par la collecte.

**n.d.** : *information non disponible*

**p** : *données provisoires*

**ℰ** : résultat inférieur ou égal à 5 mais non nul, ou donnée non significative. Les évolutions sur des effectifs inférieurs à 30 ne sont pas indiquées.



A top-down photograph of two people sitting at a wooden desk. The person on the left is wearing a white long-sleeved shirt and blue jeans, with their back to the camera. The person on the right is wearing a light blue blouse and dark blue jeans, also with their back to the camera. They are both looking at a white laptop. In front of the person in the light blue blouse is a tablet displaying a blue interface. To the left of the person in the white shirt is a green messenger bag and a stack of papers. To the right of the person in the light blue blouse is a black folder. The floor is made of dark wood planks. The right side of the image is partially obscured by a large orange and white geometric shape.

**Partie 1 :**

**LA MOBILITÉ  
EUROPÉENNE  
ET INTERNATIONALE  
À L'ÉCHELLE  
DES RÉGIONS**





## { La mobilité européenne et internationale à l'échelle des régions }

L'eupéanisation et l'internationalisation des établissements permettent aux établissements et aux Régions de développer leurs partenariats, d'enrichir les échanges et les savoirs, d'adapter les modèles de formation, tout en améliorant l'employabilité, l'insertion et le développement personnel des publics mobiles. Qu'elle soit entrante ou sortante, la mobilité constitue donc un outil de rayonnement et de promotion fondamental autant à l'échelle des établissements qu'à celle des territoires. Bien orientée, elle peut également constituer un facteur favorisant l'inclusion.

La mobilité internationale se présente sous différents aspects. La mobilité entrante concerne les étudiants en mobilité internationale qui viennent étudier en France : la mobilité sortante bénéficie aux étudiants français passant une période d'études ou de stages à l'étranger. Les mobilités diplômantes permettent d'acquérir un diplôme du pays d'accueil, alors que dans les mobilités d'échange et de crédits, représentées dans ce rapport par le programme européen Erasmus +, la période à l'étranger est souvent plus courte et l'étudiant est diplômé par son pays d'envoi.

Les principaux financeurs de la mobilité internationale sont l'Union européenne, l'État et les Régions (cf. La mobilité internationale des étudiants - septembre 2019 Cour des comptes).

L'État consacre deux fois plus de dépenses pour la mobilité entrante que la mobilité sortante, alors qu'à l'inverse les Régions privilégient dans l'ensemble la mobilité sortante. De son côté, l'Union européenne finance depuis 1987 la mobilité sortante et a renforcé depuis 2015 le financement de la mobilité entrante hors Europe.

**Cette première partie synthétise les principales tendances de la mobilité internationale en France et dresse un panorama des principaux flux par région.**

Dans un premier temps, après la présentation du contexte international, sont détaillées les caractéristiques du marché de la mobilité des chercheurs et celle des étudiants venant étudier en France.

Dans un second temps, une présentation est faite des résultats nationaux et régionaux du programme européen Erasmus +, puis de l'évolution des mobilités financées dans le cadre de ce programme, autant en termes d'arrivées en France que de départs vers l'Europe et l'étranger. Afin de faire écho aux différents dispositifs financés par les Régions, les résultats sont fournis à la fois pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur, publics cibles de ce rapport. Ils sont également présentés pour les apprenants de la formation professionnelle.

## La mobilité étudiante dans le monde

+ 25 %



• Le nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans le monde a connu une progression de **25 % entre 2012 et 2016**.

La croissance la plus importante concerne l'**Asie et l'Océanie**, 57 % des étudiants en sont originaires en 2016-2017.

89 400



• En 2016-2017, la France demeure le sixième pays d'origine des étudiants en mobilité diplômante à l'étranger derrière la Chine, l'Inde, l'Allemagne, la Corée du Sud et le Vietnam.

Le **nombre d'étudiants français en mobilité internationale** est estimé à **89 400**, un effectif en hausse de 16,6 % par rapport à 2012-2013.



• Les principales destinations des **étudiants français à l'étranger** sont le **Canada, le Royaume-Uni, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne**. Ces cinq destinations concentrent à elles-seules près des deux-tiers des étudiants français en mobilité diplômante à l'étranger en 2016-2017.

258 000



• En 2016-2017, le nombre d'étudiants en mobilité internationale en France est estimé à plus de **258 000**, soit **10 % de l'ensemble de la population étudiante** en France et près de 5 % du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde.

13%



• En **hausse de 13 % en 4 ans**, la France se situe à la cinquième place des pays d'accueil des étudiants mobiles derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et l'Allemagne, et à la deuxième place des pays non anglophones

## Mobilité internationale entrante des étudiants

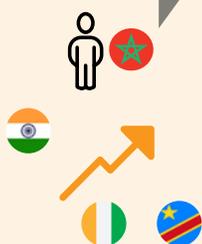


- Le nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale en France a progressé de **+19 %** entre 2013 et 2018 pour atteindre 284 000 étudiants en 2018-2019.



- En 2018-2019, **un étudiant étranger en mobilité internationale sur cinq venant en France est originaire du continent européen, et près d'un sur deux est issu du continent africain** : 26 % d'entre eux viennent du Maghreb et 22 % de l'Afrique subsaharienne. Enfin, 23 % sont originaires d'Asie ou d'Océanie et 9 % du continent américain.

12 %



- **Les étudiants marocains sont les plus représentés en France en 2018-2019 (12 %)**, devant les étudiants chinois (9 %) et algériens (9 %). **Entre 2013 et 2018, les hausses ont été particulièrement élevées pour les étudiants indiens (+ 138 %), les Ivoiriens (+ 92 %) et les Congolais (63 %)**. À l'opposé, les étudiants allemands et chinois en mobilité internationale enregistrent une baisse de respectivement - 8 % et - 7 %.



- En termes de répartition sur le territoire français, **l'Ile-de-France accueille en 2018-2019 plus d'un tiers des étudiants en mobilité internationale**, en particulier à **Paris** qui concentre un étudiant mobile sur cinq.



- **La part des étudiants en mobilité internationale** dans l'ensemble de la population étudiante **est élevée en Ile-de-France (13,7 %), dans le Grand Est (12,2 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (11,6 %)**.



- Les étudiants mobiles s'inscrivent principalement dans les académies disposant d'une **offre de formation diversifiée et dans les académies frontalières**.



- Entre 2013 et 2018, une **forte hausse des inscriptions des étudiants en mobilité internationale est observée en Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Grand Est** (autour de 27 % en 5 ans contre 19 % pour l'ensemble des régions françaises).

## Le programme européen Erasmus+

+ 35 %

+ 72%



• Entre 2015 et 2019, **le nombre de projets Erasmus+ coordonnés en France a augmenté de 35 %**, pour un **financement en hausse de 72 %**, sur les 4 années.



• **La répartition géographique des projets et des financements est assez équilibrée sur l'ensemble du territoire** et suit globalement le poids démographique des régions.



41 200

• Entre 2015 et 2019, **le nombre d'étudiants français en mobilité d'étude ou de stage est passé de 41 200 à près de 50 000** sur la période (sens sortant)



30 500

pendant que **le nombre d'étudiants européens et internationaux venant en France passait de 29 000 à 30 500, soit respectivement +21 % et +5 %**. Le flux de mobilités entrant dans l'enseignement supérieur est ainsi légèrement moins important que le flux sortant. Il représente 40 % du flux total.



Erasmus+

• Ainsi, en rapprochant ces résultats des effectifs estimés par l'UNESCO, **près d'un étudiant français sur deux en mobilité sortante bénéficie d'un financement Erasmus+** (49 % sur l'année 2016-2017). En ce qui concerne la mobilité entrante, les étudiants bénéficiant du programme Erasmus+ représentent environ un étudiant entrant sur 10.



• Dans le secteur de l'enseignement supérieur

+ 50 %



**Sud-PACA et Bourgogne-Franche-Comté sont les territoires plus dynamiques en termes de mobilité sortante avec des hausses de respectivement +50 % et +34 % depuis 2015.**

Malgré son flux déjà très élevé, le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes présente également une évolution au-dessus de la moyenne française avec +29 %. Bien que les effectifs soient faibles, les dynamiques sont également très élevées dans les Départements ou Régions d'Outre-Mer. Depuis 2015-2016, la Guadeloupe a multiplié par 2,5 le nombre d'étudiants en mobilité sortante et La Réunion par 2.

+ 34 %



32 %



• Les évolutions sont plus modérées en termes de mobilité entrante. **Concentrant 32 % des arrivées à elle seule, l'Ile-de-France équilibre le flux entrant et sortant d'étudiants bénéficiant du programme Erasmus+**, tout comme la région Sud-PACA et la Corse. Pour les autres territoires, les bénéficiaires sortants sont plus nombreux. **La région Hauts-de-France marque la plus forte augmentation en termes d'arrivées avec +21 % depuis 2015.**

+21 %



• Dans le secteur de la formation professionnelle



+34 %

• Les apprenants de la formation professionnelle, bien que moins nombreux, suivent une progression plus forte. **Les départs ont augmenté de 34 % sur la période, atteignant près de 19 700 apprenants en 2018-2019, pendant que les arrivées augmentaient de +24 % avec près de 5 200 apprenants en 2018-2019.**

+24 %



+



• Depuis l'année 2015-2016 **les apprenants de la formation professionnelle en mobilité sortante de stage sont ainsi plus nombreux que les étudiants de l'enseignement supérieur en mobilité de stage.**

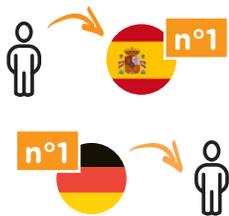
## Points à retenir



• **Les territoires les plus dynamiques en termes de mobilité sortante sont l'Île-de-France** (20 % des départements), **la Nouvelle-Aquitaine** (12 % des départements) **et Auvergne Rhône-Alpes** (13 %). En termes d'évolution, les croissances les plus fortes sont dans les régions Sud-PACA (+92 %), Occitanie (+70 %), Hauts-de-France (+56 %), Normandie (+49 %) et Bourgogne-Franche-Comté (+43 %).



• En termes d'arrivées, le secteur de la formation professionnelle ne suit pas du tout la répartition démographique française. **Les premières régions d'accueil sont l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine avec respectivement 19 % et 17 % des arrivées du secteur, suivies par Sud-PACA** (15 %).



• Que ce soit pour l'enseignement supérieur ou la formation professionnelle, **l'Espagne arrive en tête des pays de destination de la mobilité sortante, et l'Allemagne en tête des pays d'origine des publics en mobilité entrante.**



65 %



• Les femmes sont bien représentées parmi les publics mobiles, notamment dans l'enseignement supérieur. Elles sont plus nombreuses en proportion en mobilité entrante que sortante. **Elles représentent 65 % parmi les étudiants en mobilité entrante d'étude bénéficiant du programme Erasmus+**, ce qui dépasse la proportion tous dispositifs confondus présentée dans la partie précédente (61,7 % d'étudiantes d'origine UE). Ces proportions varient relativement peu d'un territoire à l'autre. Elles sont plus nombreuses que les hommes dans toutes les régions de France, autant en termes de départs que d'arrivées.

# { 1 - Le contexte de la mobilité internationale\* }

## 1.1 La mobilité sortante

### Origine et progression de la mobilité internationale étudiante

En 4 ans, la population étudiante mondiale a progressé de 11 %, passant de 201 millions à 223 millions entre 2012-13 et 2016-17. La mobilité étudiante internationale diplômante concerne 5,3 millions d'étudiants en 2016-2017, soit 2,4 % de la population étudiante totale. **Le nombre**

**d'étudiants étrangers en mobilité internationale a connu une progression de 25 % entre 2012-13 et 2016-17.** La croissance la plus importante concerne l'Asie et l'Océanie. En 2016-2017, **57 % des étudiants en mobilité internationale sont originaires de cette région.**

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE ESTIMÉ D'ÉTUDIANTS INSCRITS À L'ÉTRANGER PAR RÉGION D'ORIGINE

Origines	2012-2013		2014-2015		2016-2017		Pourcentage	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Evolution sur 2 ans (2014-2016)	Evolution sur 4 ans (2012-2016)
Asie & Océanie	2 294 000	54	2 686 500	56	3 034 200	57	13	32
Union Européenne (UE)	781 900	19	794 500	17	850 000	16	7	9
Amérique	435 800	10	474 800	10	532 500	10	12	22
Afrique Subsaharienne	386 300	9	453 700	9	486 300	9	7	26
Europe hors UE	231 400	6	264 200	6	277 100	5	5	20
Maghreb	101 500	2	112 500	2	129 000	3	15	27
<b>Total</b>	<b>4 231 000</b>	<b>100</b>	<b>4 786 200</b>	<b>100</b>	<b>5 309 200</b>	<b>100</b>	<b>11</b>	<b>25</b>

*Nb : afin de compenser les informations manquantes sur certains pays, les effectifs sont recalculés en rapportant la part d'étudiants originaires de chaque zone au total estimé d'étudiants mobiles (5 309 200 pour 2016-2017).*

\* Les données présentées dans la section 1 ont été extraites le 10 avril 2020 du site de l'ISU-UNESCO.

En 2016-2017, la France demeure **le sixième pays d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger** derrière la Chine, l'Inde, l'Allemagne, la Corée du Sud et le Vietnam. Le nombre d'étudiants français en mobilité internationale est estimé à 89 400, un effectif en hausse de 16,6 % par rapport à 2012-2013.

La France se distingue par un positionnement relativement stable sur les deux types de mobilités entrante et sortante par rapport aux autres pays avec un flux net de + 169 000 d'étudiants en mobilité internationale, le flux net correspondant au nombre d'étudiants étrangers entrant en France moins le nombre d'étudiants français partant à l'étranger.

#### NOMBRE ESTIMÉ D'ÉTUDIANTS INSCRITS À L'ÉTRANGER SELON LEUR PAYS D'ORIGINE

Origine (1)	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Chine	719 400	770 700	819 700	868 100	928 100
Inde	190 600	216 000	257 000	304 000	332 000
Allemagne	120 500	118 500	117 100	118 100	122 200
République de Corée	113 900	110 100	107 900	105 500	105 400
Vietnam	56 000	59 500	68 000	82 700	94 700
France	76 700	82 100	86 700	90 800	89 400
États-Unis	75 600	78 000	80 500	84 000	86 600
Nigéria	63 900	79 500	92 500	96 700	85 300
Kazakhstan	54 200	67 000	78 300	90 200	84 700
Arabie saoudite	75 000	84 200	86 200	90 200	84 300
Ukraine	42 500	49 900	68 200	77 400	77 600
Autres pays	2 642 700	2 779 900	2 924 000	3 084 100	3 219 000
<b>Pays membres et membres associés de l'Unesco</b>	<b>4 231 000</b>	<b>4 495 200</b>	<b>4 786 200</b>	<b>5 091 900</b>	<b>5 309 200</b>

1. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger en 2016-2017.



## Destinations des étudiants français

Les principales destinations des étudiants français à l'étranger sont le Canada (15 900 étudiants), le Royaume-Uni (13 100), la Belgique (10 600), la Suisse (10 200) et l'Allemagne (7 100).

Ces cinq destinations concentrent à elles-seules 56 800 étudiants français à l'étranger, soit près de deux-tiers des étudiants français mobiles en 2016-2017.



- RÉPARTITION DU NOMBRE ESTIMÉ D'ÉTUDIANTS FRANÇAIS INSCRITS À L'ÉTRANGER PAR PAYS D'ACCUEIL



### 1.2. La mobilité entrante

En 2016-2017, le nombre d'étudiants en mobilité internationale en France est estimé à 258 400, soit 10 % de l'ensemble de la population étudiante en France et près de 5 % du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde.

Entre 2012-13 et 2016-17, cet effectif est en hausse de 13 %. Pour la première année depuis cette date, la France descend à la **cinquième place des pays d'accueil** des étudiants en mobilité internationale derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et l'Allemagne, qui se hausse devant la France, et à la deuxième place des pays non anglophones.

## NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE INSCRITS PAR PAYS D'ACCUEIL

Destination (1)	Effectifs			Evolution des effectifs		Rang	
	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Sur 2 ans en % (2014- 2016)	Sur 4 ans en % (2012- 2016)	2014 - 2015	2016 - 2017
États-Unis	784 400	907 300	984 900	8,6	25,6	1	1
Royaume-Uni	416 700	430 800	435 700	1,1	4,6	2	2
Australie	249 900	294 400	381 200	29,5	52,6	3	3
Allemagne	196 600	228 800	258 900	13,2	31,7	5	4
France	228 600	239 400	258 400	7,9	13,0	4	5
Russie	n.d.	(2) 226 400	250 700	10,7	n.d.	6	6
Canada	(3) 151 200	(3) 171 600	210 000	22,4	38,8	7	7
Japon	135 800	132 000	164 300	24,5	21,0	8	8
Chine	96 400	123 100	157 100	27,6	63,0	9	9
Autres pays	1 971 300	2 032 400	2 208 100	8,6	12,0		
<b>Pays membres et membres associés de l'Unesco</b>	<b>4 231 000</b>	<b>4 786 200</b>	<b>5 309 200</b>	<b>10,9</b>	<b>26</b>		

1. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants en mobilité internationale inscrits en 2016-2017. Le concept mesuré et la méthodologie peuvent varier selon les pays. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France affinera sa définition d'étudiants en mobilité internationale par celle d'étudiants en mobilité diplômante.

2. Inclut les données d'une autre catégorie.

3. Estimation nationale.

## { 2 - La mobilité internationale entrante des étudiants en France }

La source des données présentées dans cette section est le MESRI-SIES (plus d'informations dans la partie sources).

L'effectif d'étudiants en mobilité internationale a progressé de + 19 % entre 2013 et 2018, à dispositif équivalent\* pour atteindre 284 000 étudiants, hors inscriptions simultanées en Licence et en CPGE en 2018-2019.

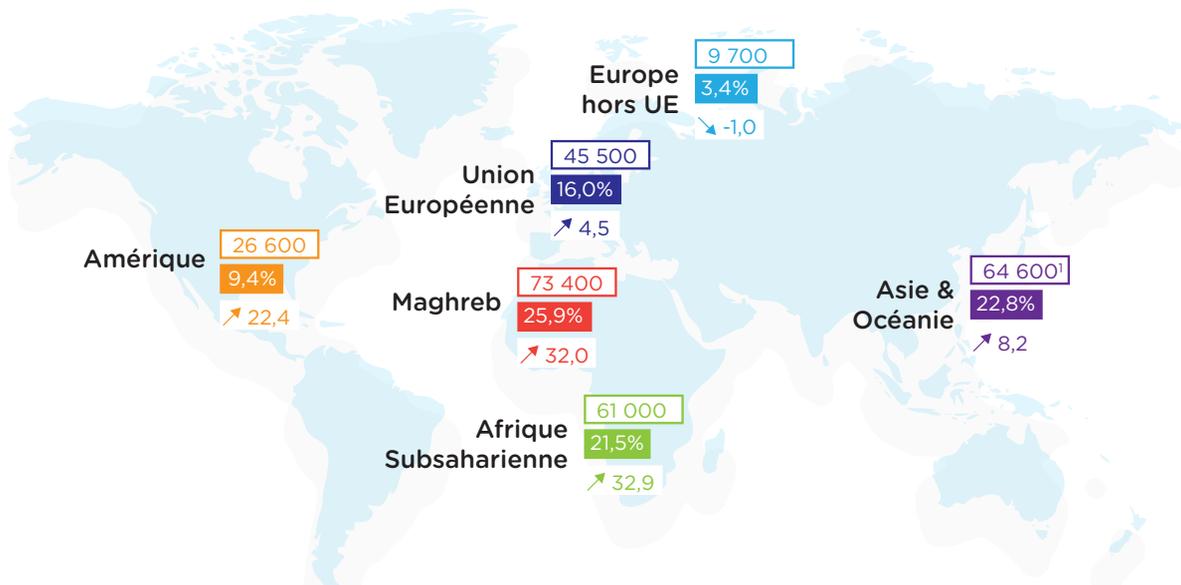
### Près d'un étudiant sur deux est issu du continent africain

En 2018-2019, un étudiant étranger en mobilité internationale sur cinq est originaire du continent européen, et près d'un sur deux est issu du continent africain : 26 % d'entre eux viennent du Maghreb et 22 % de l'Afrique subsaharienne. Enfin, 23 % sont originaires d'Asie ou d'Océanie et 9 % du continent américain.

Entre 2013 et 2018, le nombre d'étudiants en mobilité internationale originaires d'Afrique Subsaharienne et du Maghreb a particulièrement augmenté (respectivement + 33 % et + 32 %) alors que l'effectif d'étudiants originaires d'Europe hors UE est le seul à avoir baissé (-1 %).

\* Cette évolution est de +20,7 % sans neutraliser les discontinuités statistiques induites par la collecte (cf. dispositif équivalent).

• ORIGINE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN FRANCE  
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2018-2019



1. Seulement 500 étudiants étrangers en mobilité internationale sont originaires d'Océanie (0,2% de l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale).

## { 2.1 - Pays d'origine }

Les étudiants marocains sont les plus représentés en France en 2018-2019 (34 900 étudiants, soit 12 %), devant les étudiants chinois (26 300, soit 9 %) et algériens (26 000, soit 9 %). La part des étudiants italiens, tunisiens et sénégalais en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur français est respectivement de 4 %, 3,9 %, 3,8 %, ce qui représente environ 11 000 étudiants.

Entre 2013 et 2018, les hausses ont été particulièrement élevées pour les étudiants indiens (+ 138 %), ivoiriens (+ 92 %) et congolais (63 %). À l'opposé, les étudiants allemands et chinois en mobilité internationale enregistrent une baisse de respectivement -8 % et -7 % entre 2013 et 2018.



## TOP 25 ET ÉVOLUTION DES PAYS D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN FRANCE EN 2018-2019

Rang	Pays	Effectif	Pourcentage	Evolution 2018/2013 cc
1	MAROC	34 900	12,3	32,6
2	CHINE	26 300	9,3	-6,6
3	ALGERIE	26 000	9,2	48,4
4	ITALIE	11 400	4,0	42,4
5	TUNISIE	11 100	3,9	10,2
6	SENEGAL	10 900	3,8	38,2
7	COTE D'IVOIRE	7 100	2,5	91,5
8	ALLEMAGNE	7 000	2,5	-7,5
9	ESPAGNE	6 300	2,2	20,9
10	ETATS-UNIS	5 600	2,0	28,2
11	CAMEROUN	5 400	1,9	3,7
12	LIBAN	5 400	1,9	30,8
13	INDE	5 300	1,9	137,7
14	VIETNAM	5 000	1,8	-11,8
15	BRESIL	5 000	1,8	9,9
16	GABON	4 000	1,4	13,5
17	COLOMBIE	3 800	1,4	31,1
18	GUINEE	3 600	1,3	11,9
19	RUSSIE	3 600	1,3	-11,0
20	CONGO	3 400	1,2	62,7
21	MADAGASCAR	3 200	1,1	1,9
22	BENIN	3 100	1,1	50,8
23	MEXIQUE	2 900	1,0	22,3
24	ROUMANIE	2 900	1,0	-27,4
25	REPUBLIQUE DE CORÉE	2 800	1,0	21,3
	Autres	77 900	27,4	13,1
	<b>Total</b>	<b>283 700</b>	<b>100</b>	<b>18,7</b>

## { 2.2 - La part des femmes varie selon l'origine et le type d'établissements }

La part des femmes est élevée parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale originaires d'Europe hors UE et d'UE (respectivement 68 % et 62 %) et elle est bien plus faible parmi les étudiants originaires d'Afrique Subsaharienne (40 %) et du Maghreb (47 %) au regard de celle de l'ensemble des étudiants mobiles (52 %). Dans l'ensemble, seulement 34 % des étudiants en mobilité internationale inscrits en écoles

d'ingénieur sont des femmes contre 53 % à l'université et en écoles de commerce.

A l'université et en écoles d'ingénieur, les femmes originaires de l'Afrique subsaharienne sont proportionnellement peu nombreuses (respectivement 39 et 31 %) alors que la part des femmes issues de l'Europe EU et hors UE à l'université est élevée (66 et 70 %).

### ÉTUDIANTES ÉTRANGÈRES EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR RÉGION D'ORIGINE ET PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT EN FRANCE EN 2018-2019 (%)

	Universités	Écoles d'ingénieur	Écoles de commerce	Ensemble
Amérique	59,1	32,3	53,2	55,7
Afrique Subsaharienne	39,4	30,8	51,8	39,8
Maghreb	48,0	35,1	46,6	47,0
Asie & Océanie	58,6	34,5	58,4	56,4
Europe hors UE	70,1	46,9	61,2	67,5
Union Européenne (UE)	66,4	34,4	45,5	61,7
<b>Total</b>	<b>52,6</b>	<b>34</b>	<b>52,6</b>	<b>51,5</b>

## { 2.3 - Un poids prédominant des universités }

À la rentrée 2018-2019, sept étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix s'inscrivent à l'université, soit 198 400 étudiants, 11 % s'inscrivent en écoles de commerce, gestion et vente et 8 % en écoles d'ingénieur. Mais ils ne sont que 2 % à s'inscrire dans les filières courtes à savoir les préparations à un diplôme universitaire de technologie (DUT) et les sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilées et moins de 1 % en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

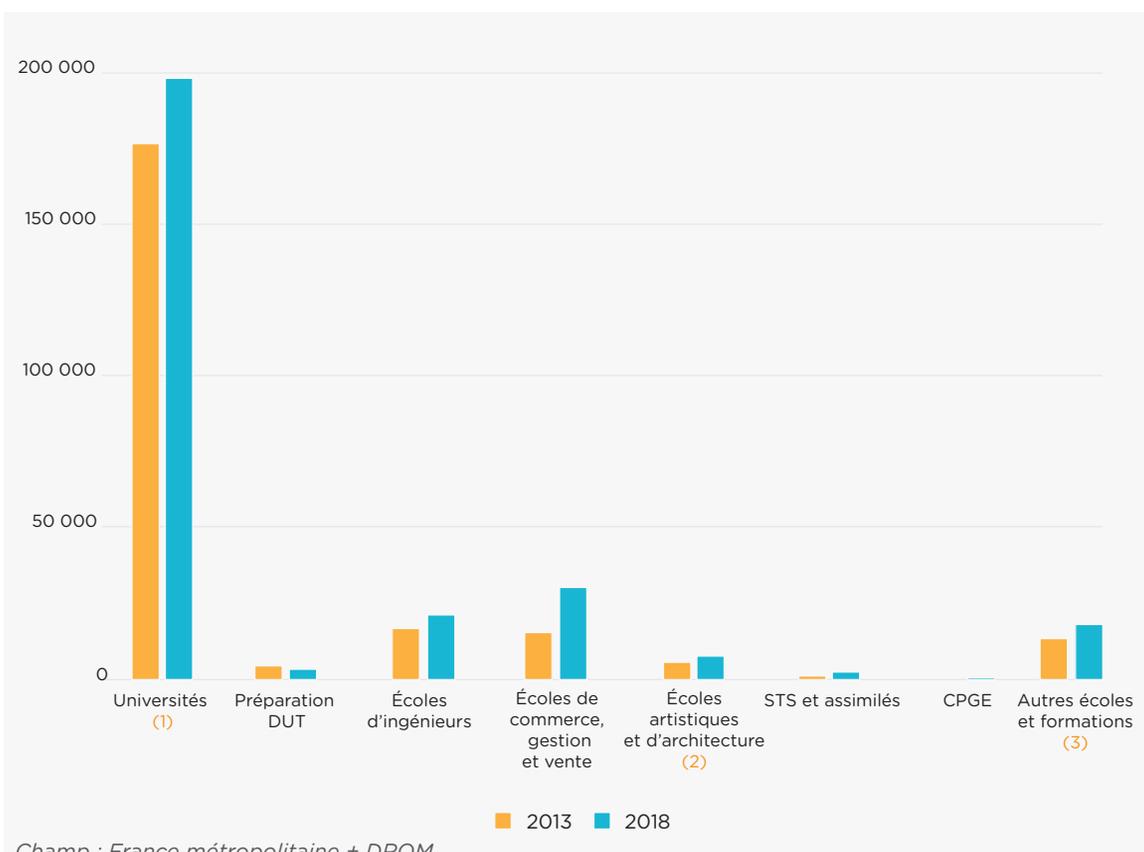
Entre 2013 et 2018, les étudiants mobiles sont plus nombreux dans toutes les formations sauf dans les préparations DUT (- 16 % en 5 ans).

Le nombre d'étudiants en mobilité internationale inscrits en STS et assimilés est en forte hausse (+ 94 % en 5 ans). Le nombre d'étudiants mobiles en écoles de commerce, gestion et vente est aussi en forte augmentation (+ 81 % en 5 ans), leur part croît de 7 % en 2013 à 11 % en 2018\*.



\* Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de la collecte de 2016-2017.»

• ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR FORMATION (2013-2018)



1. Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats.
2. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture.
3. Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018)

## { 2.4 - Disciplines et cursus à l'université }

En 2018-2019, à l'instar des étudiants français et étudiants étrangers résidents, les étudiants étrangers en mobilité internationale étudient principalement en sciences et en lettres, sciences humaines et sociales, mais s'inscrivent proportionnellement plus en économie, AES et en sciences que les étudiants français ou résidents (respectivement + 6 points et + 13 points de pourcentage dans ces deux filières). A l'inverse, ils sont largement moins nombreux à s'inscrire dans les filières de santé (- 9 points).

À l'université, 31 % des étudiants d'Afrique subsaharienne et 45 % des Maghrébins privilégient

les sciences. Parmi les Américains, plus de la moitié étudient en lettres et sciences humaines et 20 % en STAPS. Les étudiants asiatiques et d'Océanie s'orientent de façon assez homogène vers des filières de lettres, sciences humaines et sociales (36 %) et de sciences (31 %). Les Européens (UE et hors UE) étudient principalement en lettres, sciences humaines et sociales (respectivement 44 et 43 %).

Dans les filières universitaires sciences et économie/ AES, près d'un étudiant sur cinq est mobile contre seulement 3 % et 6 % des étudiants dans les filières STAPS et santé.

## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR DISCIPLINE ET ORIGINE DANS LES UNIVERSITÉS EN 2018-2019

	Droit	Économie AES	Lettres, Sciences Humaines et Sociales	Sciences	STAPS	Santé	Total
Amérique (%)	12,5	12,8	50,9	20,5	0,5	2,8	100
Afrique Subsaharienne (%)	19,9	22,0	21,0	31,3	0,3	5,7	100
Maghreb (%)	5,0	19,4	19,8	44,8	0,9	10,2	100
Asie & Océanie (%)	6,5	20,7	36,4	31,0	0,3	5,1	100
Europe hors UE (%)	12,3	17,4	43,0	20,8	1,0	5,5	100
Union Européenne (UE) (%)	14,5	10,8	44,3	17,0	2,1	11,3	100
Non renseignés (%)	12,5	21,9	50,0	12,5	-	3,1	100
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	22 300	36 200	60 900	62 500	1 600	14 900	198 400
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	11,2	18,2	30,7	31,5	0,8	7,5	100
Effectif d'étudiants français et étudiants étrangers résidents	184 400	155 800	445 300	238 600	55 100	217 600	1 296 800
Répartition des étudiants français et étudiants étrangers résidents (%)	14,2	12,0	34,3	18,4	4,2	16,8	100
Effectif de l'ensemble des étudiants	206 700	192 000	506 300	301 100	56 700	232 500	1 495 200
Répartition de l'ensemble des étudiants (%)	13,8	12,8	33,9	20,1	3,8	15,6	100
Part des étudiants en mobilité internationale dans l'ensemble des étudiants (%)	10,8	18,8	12,0	20,8	2,8	6,4	13,3

Champ : France métropolitaine + DROM, Universités y compris les formations d'ingénieurs en universités et formations d'ingénieurs en partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, sept étudiants en mobilité internationale sur dix sont accueillis dans les universités. Ainsi, 13,3 % des étudiants inscrits à l'université sont mobiles. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 9,9 % des inscrits en licence, 15,7 % en master et 39,5 % en doctorat. La part des étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale augmente légèrement avec le degré

d'étude : 88,3 % en licence, 90,7 % en master et 94,7 % en doctorat.

À l'université, près d'un étudiant mobile sur six est originaire de l'Union européenne (16,1 %), un sur deux est africain (52,5 %) et un sur cinq (19,2 %) est asiatique ou d'Océanie. Les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont surreprésentés en cursus de doctorat (30,2 %), tandis que 57,9 % des étudiants en master sont africains.

## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	7 000	76,0	7 400	82,3	2 800	94,3	17 200	81,7
Afrique Subsaharienne	21 900	98,5	21 800	98,3	3 500	96,3	47 100	98,2
Maghreb	22 100	99,3	21 000	96,7	4 000	92,4	57 000	97,4
Asie & Océanie	16 700	86,1	14 600	89,2	6 800	96,3	38 100	89,1
Europe hors UE	3 100	83,8	2 900	86,3	1 000	93,2	6 900	86,2
Union Européenne (UE)	14 100	64,7	13 500	71,8	4 500	93,5	32 000	71,7
Non renseignés	-	87,5	-	100	-	100,0	-	93,8
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	
Effectif d'étudiants français et étudiants étrangers résidents	773 800	-	488 700	-	34 400	-	1 296 800	
Répartition des étudiants français et étudiants étrangers résidents (%)	59,7		37,7		2,6		100	
Effectif de l'ensemble des étudiants	858 600	-	579 800	-	56 800	-	1 495 200	
Répartition de l'ensemble des étudiants (%)	57,4		38,8		3,8		100	
Part des étudiants en mobilité internationale dans l'ensemble des étudiants (%)	9,9		15,7		39,5		13,3	

Champ : France métropolitaine + DROM, Universités y compris les formations d'ingénieurs en universités et formations d'ingénieurs en partenariats (exclusion des IUT)

### { 2.5 - Répartition territoriale des arrivées dans l'enseignement supérieur français }

Les étudiants mobiles s'inscrivent principalement dans les académies disposant d'une offre de formation diversifiée et dans les académies frontalières.

En 2018-2019, les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes attirent près de la moitié de la mobilité internationale étudiante. L'Île-de-France accueille plus d'un tiers des étudiants en mobilité internationale, en particulier à Paris qui concentre un étudiant mobile sur cinq. Elle

est suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes (14 % des étudiants en mobilité internationale y sont inscrits), l'Occitanie (9,2 %) et le Grand Est (9 %). À l'inverse, la Corse et les DROM accueillent un faible nombre d'étudiants mobiles (moins de 0,2 %).

Entre 2013 et 2018, les territoires des Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Grand Est enregistrent une forte hausse des inscriptions des étudiants en mobilité internationale (autour de 27 % en 5 ans).

RÉGION	ACADÉMIES	EFFECTIFS	POIDS DANS L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE (%)	PART DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE	EVOLUTION 2018/2013 CC
AUVERGNE-RHONE-ALPES		39 700	14,0	11,6	22,8
	CLERMONT-FERRAND	4 500	1,6	9,5	1,2
	GRENOBLE	11 500	4,1	12,1	28,5
	LYON	23 700	8,4	11,8	25,3
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE		6 200	2,2	7,7	7,5
	BESANCON	3 100	1,1	9,1	3,1
	DIJON	3 100	1,1	6,7	12,4
BRETAGNE	RENNES	10 300	3,6	8,0	10,6
CENTRE-VAL DE LOIRE	ORLEANS-TOURS	5 100	1,8	8,1	26,6
CORSE	CORSE	200	0,1	3,4	4,5
GRAND-EST		25 500	9,0	12,2	26,6
	NANCY-METZ	9 900	3,5	11,7	35,2
	STRASBOURG	11 600	4,1	14,3	23,6
	REIMS	4 100	1,4	9,4	16,2
HAUTS-DE-FRANCE		19 400	6,8	8,5	27,2
	LILLE	15 500	5,5	8,6	32,6
	AMIENS	3 900	1,4	7,9	9,1
ILE-DE-FRANCE		96 400	34,0	13,7	15,6
	PARIS	54 900	19,4	15,6	14,6
	CRETEIL	18 200	6,4	12,0	3,7
	VERSAILLES	23 300	8,2	11,6	29,6
NORMANDIE		8 300	2,9	8,0	15,4
	CAEN	2 200	0,8	5,2	21,9
	ROUEN	6 100	2,1	9,9	13,2
NOUVELLE-AQUITAINE		18 600	6,6	8,9	19,1
	BORDEAUX	11 300	4,0	8,5	27,0
	POITIERS	5 200	1,9	10,2	10,4
	LIMOGES	2 000	0,7	8,5	5,2
OCCITANIE		26 200	9,2	10,5	15,1
	MONTPELLIER	12 900	4,6	11,5	20,8
	TOULOUSE	13 300	4,7	9,7	10,0
PAYS DE LA LOIRE	NANTES	9 100	3,2	6,8	10,3
SUD-PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		17 300	6,1	10,1	23,8
	AIX-MARSEILLE	9 500	3,3	8,6	15,7
	NICE	7 800	2,8	12,7	35,2
France métropolitaine		282 400	99,5	10,7	18,5
GUADELOUPE	GUADELOUPE	200	0,1	1,7	16,9
GUYANE	GUYANE	400	0,1	8,5	885,3
LA REUNION	LA REUNION	500	0,2	2,1	49,2
MARTINIQUE	MARTINIQUE	200	0,1	2,6	35,5
MAYOTTE	MAYOTTE	100		3,7	254,3
France métro + DROM		283 700	100,0	10,6	18,8

Champ : France métropolitaine + DROM, Ensemble de l'enseignement supérieur français

## { 3 - La mobilité internationale des doctorants et des chercheurs }

### { 3.1 - La mobilité des étudiants en formation doctorale }

En France, les inscriptions en doctorat sont en baisse depuis 2009. Cette baisse s'explique, au moins en partie, par la réduction de la durée moyenne des thèses depuis 2010, qui affecte mécaniquement le volume annuel d'étudiants en formation doctorale.

Néanmoins, la France, forte de l'excellence et de la renommée mondiale de sa recherche, se classe en sixième position pour la proportion d'étrangers en mobilité internationale parmi ses doctorants en 2016-2017.

**Avec 40 % de doctorants étrangers, contre 26 % aux États-Unis, la France est l'un des pays les plus attractifs en matière de formation doctorale.** Elle se situe très largement au-dessus de la moyenne

des pays de l'OCDE et de l'Union Européenne (22 %) légèrement derrière le Royaume-Uni (42 %) et les Pays-Bas (43 %).

La Chine (2 600 doctorants), l'Italie (2 000), la Tunisie (1 800), l'Algérie (1 500) et le Liban (1 600) sont les cinq premiers pays d'origine des doctorants en France en 2016-2017. Si l'ordre a changé, le classement a peu évolué depuis 2012-2013. Parmi les 20 premières nationalités, on note les fortes progressions des doctorants espagnols (+90 % entre 2012-2013 et 2016-2017), italiens, (+38 %), mexicains (+37 %) et ivoiriens (+28 %). A l'inverse, on observe une diminution des doctorants roumains (-27 % entre 2012-2013 et 2016-2017), sénégalais (-25 %), tunisiens (-24 %) et algériens (-19 %).

*Source : État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°12 et Regards sur l'éducation 2019 (OCDE)*



**NOMBRE ESTIMÉ D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE INSCRITS EN DOCTORAT OU DIPLÔME ÉQUIVALENT EN FRANCE**

Pays d'origine (1)	2012-2013	2016-2017	Évolution sur 4 ans en % (2012-2016)
Chine	2 400	2 600	8
Italie	1 500	2 000	38
Tunisie	2 300	1 800	-24
Liban	1 500	1 600	1
Algérie	1 900	1 500	-19
Maroc	1 100	1 100	1
Brésil	800	900	18
Vietnam	1 000	800	-15
Espagne	400	700	90
Iran	600	600	-8
Allemagne	500	600	13
Russie	500	500	9
Inde	400	500	29
Colombie	500	500	-1
Sénégal	700	500	-25
Cameroun	500	500	0
Mexique	300	400	37
Grèce	400	400	-2
Côte d'Ivoire	300	400	28
Roumanie	500	300	-27
Autre pays	9 900	8 400	-15
<b>Ensemble des pays</b>	<b>27 800</b>	<b>26 500</b>	<b>-4</b>

1. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger en 2016-2017.

Source : Regards sur l'éducation 2019 (OCDE)

## { 3.2 - La mobilité des chercheurs\* }

Le nombre de chercheurs mobiles (entrants et sortants) est difficilement quantifiable de par la diversité des structures d'accueil (organisme de recherche public, entreprises...), des programmes de financement et des types de séjours.

En 2017, on dénombre 8 % de chercheurs et enseignants chercheurs (hors doctorants) de nationalité étrangère dans le secteur public<sup>\*\*</sup>; ils étaient 5 % dans les entreprises (chiffres 2015).

En 2015<sup>17</sup>, la France occupe le deuxième rang en matière de collaboration internationale avec plus de 59 % des publications impliquant au moins une institution à l'étranger, après le Royaume-Uni et devant l'Allemagne. Sur la même période, la France est 7ème pays par le nombre de publications scientifiques auxquelles elle participe. Les pays de l'Union européenne et les États-Unis sont ses premiers partenaires.

La France est investie dans plusieurs programmes de financement de la recherche à un niveau international, et plus particulièrement européen.

Entre 2013 et 2018, la France a perçu 4,2 Md€, soit 11 % des financements alloués. Elle conserve sa troisième place historique des pays bénéficiaires des crédits européens en faveur de la recherche et de l'innovation derrière l'Allemagne (15,4 %) et le Royaume-Uni (13,9 %). A seulement 10,1 % en 2013, cette proportion tend à progresser depuis le début du programme H2020. La recherche nucléaire et l'espace constituent ses domaines de prédilection. L'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie restent ses principaux partenaires.

Entre janvier 2014 et septembre 2018, les équipes françaises ont répondu à 471 appels à projets sur 533 et obtenu un taux de réussite de 17,2 % soit 2,5 points de plus que le taux de réussite moyen. En terme de réussite, la France se place ainsi devant l'Allemagne et le Royaume-Uni (respectivement 16,4 % et 15 %)

## { 4 - Les actions du programme européen Erasmus + }

Cette partie présente les actions du programme européen de mobilité Erasmus+ au cours de l'année 2019, leur répartition territoriale, ainsi que les différentes dynamiques régionales.

Dans un premier temps, sont présentés les effectifs de projets coordonnés par des établissements français et les budgets correspondants. Deux

secteurs sont présentés, celui de l'enseignement supérieur et celui de la formation professionnelle.

Dans un second temps, le détail des effectifs des personnes mobiles, leur profil, leurs origines et destinations, sont présentés par région, que ce soit en mobilité entrante ou sortante.

\* MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, « L'État de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France », n°12, avril 2019.

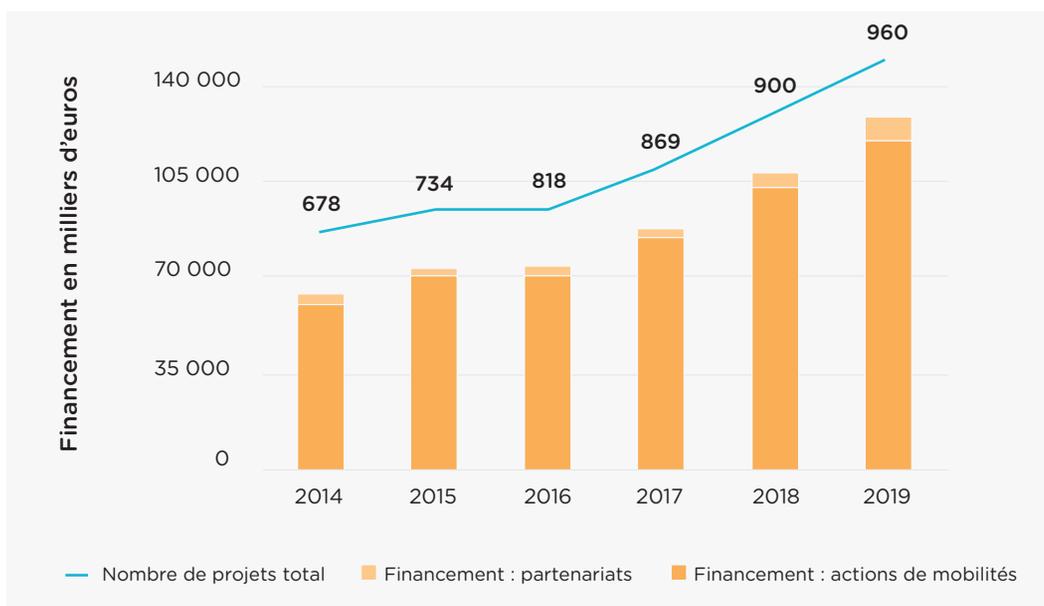
\*\* Y compris les enseignants-chercheurs des EPSCP

## { 4.1 - Les projets de mobilité et les projets de partenariats de l'enseignement supérieur coordonnés par la France }

Entre 2015 et 2019, le nombre de projets Erasmus+ coordonnés en France a augmenté de 35 %, pour un financement en hausse de 72 %, sur les 4 années, en suivant une nette accélération sur les années les plus récentes. Les projets de mobilité ont augmenté de 33 % sur la période, pour un financement en hausse de 74 %, alors que le nombre de projets de partenariats\* s'est quant à lui développé de 73 %, pour un budget en hausse de 55%.

Dans l'enseignement supérieur, le nombre de projets est passé de près de 680 en 2014 à 960 en 2019, pour un financement qui a également quasiment doublé (+78 % en 5 ans) pour atteindre plus de 128 millions d'euros en 2019. Les projets de mobilité sont très largement majoritaires : ils concernent 97 % des projets. Les projets de partenariats ont quant à eux triplé : passant de 9 projets en 2016 à 27 en 2019, pour un financement en hausse de 160 % sur la période.

- ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS ET DU FINANCEMENT ERASMUS + ENTRE 2014 ET 2019 POUR LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

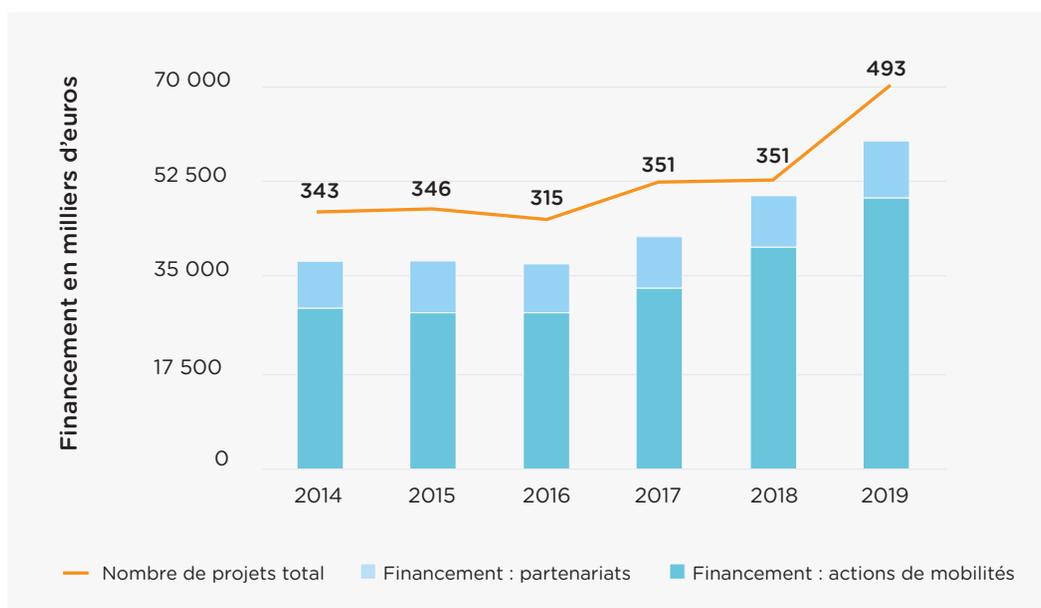


\* Les projets de partenariats (cf. encadré) sont des projets transversaux ne contenant pas nécessairement d'activité de mobilité. Il s'agit de projets d'innovation ou d'échange de bonne pratique.

Dans le secteur de la formation professionnelle, le nombre de projets est passé de près de 340 en 2014 à près de 500 en 2019, pour un financement atteignant près de 60 millions d'euros en 2019. Cette hausse concerne essentiellement les projets

de mobilité dont l'enveloppe financière Erasmus+ a augmenté de 75 % entre 2015 et 2019, pendant que l'enveloppe des partenariats n'augmentait que de 16 %.

• ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS ET DU FINANCEMENT ERASMUS + ENTRE 2014 ET 2019 POUR LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



La répartition géographique des projets et des financements est assez équilibrée sur l'ensemble du territoire et suit globalement le poids démographique des régions.

	Nb total de projets en 2019	Évolution 2015-2019	Nb d'organismes financés en 2019	Évolution 2015-2019	Financement 2019 (milliers d'euros)	Évolution 2015-2019	poids démographiques*	poids du financement dans le budget total France	poids en terme de financement
Auvergne-Rhône-Alpes	178	24 %	143	19 %	25 954	66 %	12 %	14 %	14 %
Bourgogne-Franche-Comté	55	77 %	44	76 %	5 055	80 %	4 %	3 %	3 %
Bretagne	80	21 %	63	15 %	10 161	87 %	5 %	5 %	5 %
Centre-Val de Loire	28	27 %	25	25 %	3 129	22 %	4 %	2 %	2 %
Corse	9		8		2 459		1 %	1 %	1 %
Grand-Est	76	29 %	67	29 %	9 134	39 %	8 %	5 %	5 %
Guadeloupe	3		3		462		1 %	0 %	0 %
Guyane	5		4		798		0 %	0 %	0 %
Hauts-de-France	89	56 %	75	50 %	14 867	83 %	9 %	8 %	8 %
Île de France	340	28 %	298	25 %	42 617	61 %	18 %	23 %	23 %
La Réunion	18		14		3 565		1 %	2 %	2 %
Martinique	19		15		1 810		1 %	1 %	1 %
Normandie	57	16 %	50	14 %	7 418	66 %	5 %	4 %	4 %
Nouvelle-Aquitaine	149	57 %	132	59 %	20 728	85 %	9 %	11 %	11 %
Nouvelle-Calédonie	3		2		159		0 %	0 %	0 %
Occitanie	142	33 %	118	34 %	16 050	67 %	9 %	9 %	9 %
Pays de la Loire	113	22 %	103	27 %	11 964	46 %	6 %	6 %	6 %
Polynésie française	2		2		330		0 %	0 %	0 %
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	86	54 %	71	54 %	11 303	79 %	7 %	6 %	6 %
<b>Total</b>	<b>1452</b>	<b>34 %</b>	<b>1237</b>	<b>32 %</b>	<b>187963</b>	<b>70 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

\*Source : RP2018, Insee.



## Les projets de partenariats dans le programme Erasmus + (action-clé 2)

Les projets de partenariats sont des projets transnationaux visant à élaborer et à mettre en commun des pratiques innovantes, ainsi qu'à promouvoir la coopération, l'apprentissage par les pairs et les échanges d'expériences dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Ils visent à répondre à des priorités horizontales ou spécifiques dans les domaines de l'enseignement supérieur; de l'enseignement et de la formation professionnels; de l'enseignement scolaire; de l'éducation et de la formation des adultes; ou de la jeunesse.

Il existe deux types de projets de partenariats: ceux qui soutiennent l'innovation et ceux qui favorisent les échanges de bonnes pratiques.

Les projets de partenariats permettent à un large éventail d'organisations publiques, privées et non gouvernementales de mettre en œuvre une vaste gamme d'activités visant notamment à :

- renforcer la coopération entre organisations et leur mise en réseau;
- promouvoir l'élaboration,
- l'expérimentation et la mise en œuvre de pratiques innovantes;
- faciliter la reconnaissance et la validation des connaissances, aptitudes et compétences acquises;
- encourager la coopération entre les autorités régionales en vue d'élaborer de nouveaux systèmes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse;
- soutenir les apprenants ayant un handicap ou des besoins spécifiques, et faciliter leur transition vers le marché du travail;
- aider les professionnels de l'éducation et de la formation à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'apprentissage;

- promouvoir l'intégration des nouveaux migrants et sensibiliser à la crise des réfugiés en Europe;
- promouvoir l'entrepreneuriat et la citoyenneté active parmi les jeunes.

La taille des partenariats et les activités proposées peuvent varier en fonction de l'objectif du projet, des organisations participantes, de l'incidence attendue et d'autres éléments.

En fonction du champ d'application et des objectifs du projet, des possibilités d'apprentissage, de formation ou d'enseignement à l'étranger peuvent être offertes aux écoliers, étudiants, apprenants et membres du personnel, pour autant que ces activités transnationales contribuent à réaliser l'objectif du projet.

Les organisations qui souhaitent poser leur candidature doivent être établies dans un pays participant au programme.

Les candidatures doivent être présentées par une organisation établie dans un pays participant au programme. En général, au moins trois organisations de plusieurs pays participant au programme doivent participer.

Le nombre d'organisations participantes n'est pas limité. Des organisations de pays partenaires peuvent également se porter candidates, à condition qu'elles apportent une valeur ajoutée importante au projet.

La durée des partenariats peut varier en fonction du domaine couvert:

enseignement supérieur: entre 24 et 36 mois;  
enseignement scolaire et enseignement et formation professionnels: entre 12 et 36 mois;  
Les subventions allouées aux projets sont généralement plafonnées à 150 000 euros par an.

## { 4.2 - Évolution et répartition régionale des publics en mobilité entrante et sortante }



Un projet de mobilité peut contenir plusieurs activités de mobilité concernant des publics et des destinations potentiellement différents. Si la partie précédente apportait des informations sur les projets de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle dans leur ensemble, cette section porte sur les effectifs de personnes mobiles que ce soit en mobilité entrante ou sortante.

### ► Une forte croissance des mobilités sortantes

Entre 2015 et 2019 le nombre de personnes de l'enseignement supérieur en mobilité sortante est passé de 44 200 à plus de 54 400, soit +23 % en 3 ans pendant que celles en mobilité entrante passaient de 32 250 à 35 900, soit +11 %.

Le nombre d'étudiants français en mobilité d'étude ou de stage est ainsi passé de 41 200 à près de 50 000 sur la période (sens sortant) pendant que le nombre d'étudiants européens et internationaux venant en France passait de 29 000 à 30 500, soit respectivement + 21 % et +5 %.

Si l'on rapproche ces volumes de la mobilité totale estimée par l'UNESCO (cf. partie 1.1), près d'un étudiant français sur deux en mobilité sortante bénéficie d'un financement Erasmus+ (49 % sur l'année 2016-2017).

En ce qui concerne la mobilité entrante, les étudiants bénéficiant du programme Erasmus + représentent environ un étudiant entrant sur 10 (11 % sur l'année 2016-2017).

Les apprenants de la formation professionnelle, bien que moins nombreux, suivent une progression plus forte. Les départs ont augmenté de 34 % sur la période, atteignant près de 19 700 apprenants en 2018-2019, pendant que les arrivées augmentaient de +24 % avec près de 5 200 apprenants en 2018-2019. Depuis l'année 2015-2016 les apprenants de la formation professionnelle en mobilité sortante de stage sont ainsi plus nombreux que les étudiants de l'enseignement supérieur en mobilité de stage.

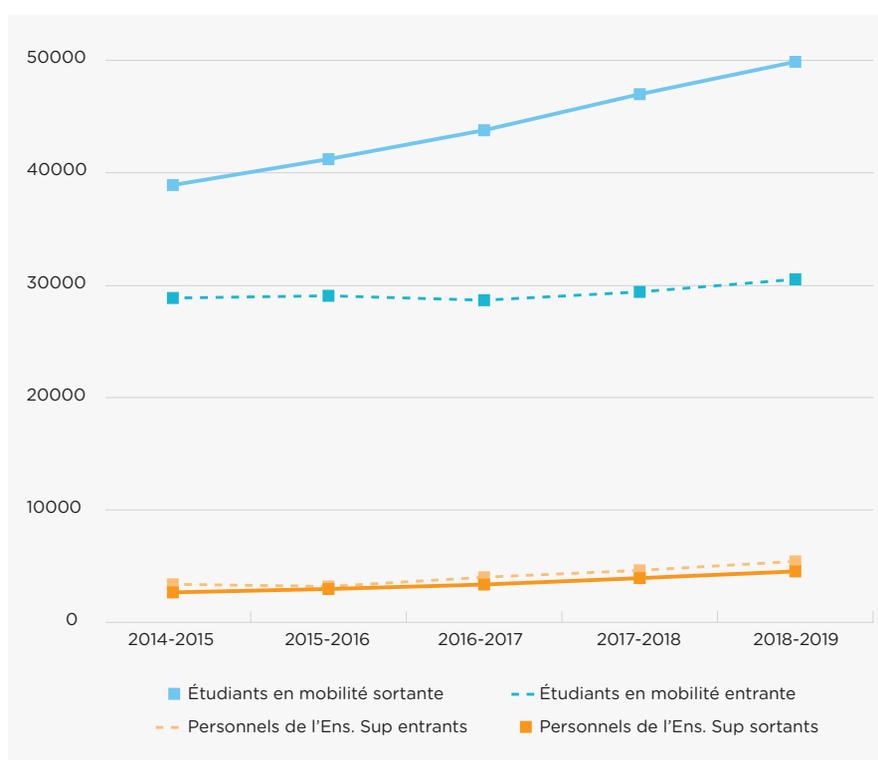
Dans la formation professionnelle le nombre de départs est 3,8 fois plus important que le volume d'arrivées en France. Le déséquilibre est moins fort dans le secteur de l'enseignement supérieur où la mobilité sortante n'est qu'une fois et demie plus importante que la mobilité entrante.

En effet, dans l'enseignement supérieur, 58 % des départs et 65 % des arrivées sont des mobilités d'études. Les étudiants en mobilité de stage ne représentent qu'un tiers des personnes en mobilité sortante. Cependant, cette proportion est en forte augmentation. Le nombre d'étudiants sortants en mobilité d'étude n'a ainsi augmenté que de 16 % depuis 2014-2015, pendant que les stages étaient en hausse de +57 %. Les effectifs concernant la mobilité entrante suivent une tendance similaire mais de façon plus lente.

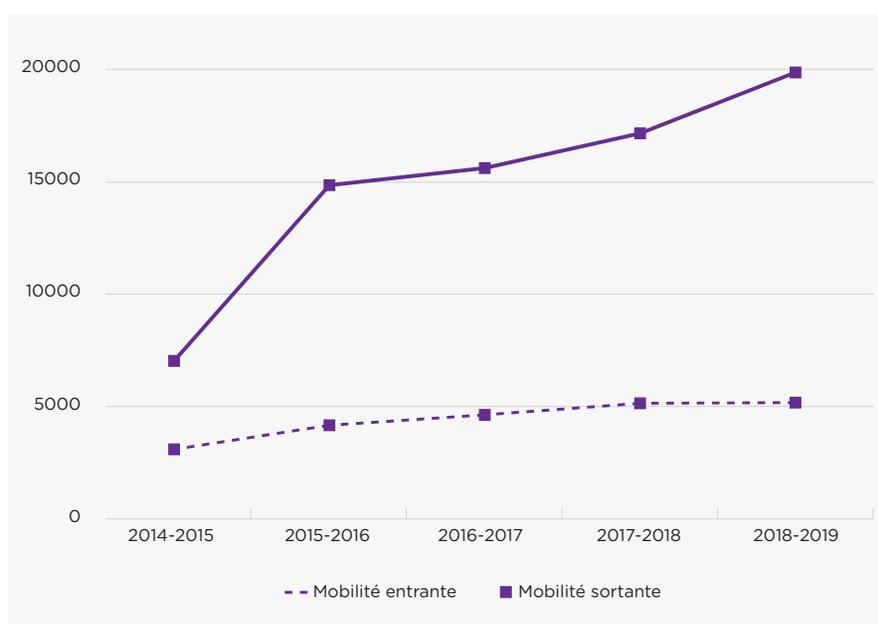
En 2019, près de **50 000** étudiants français sont partis à l'étranger

et **30 500** sont venus en France avec le programme Erasmus +

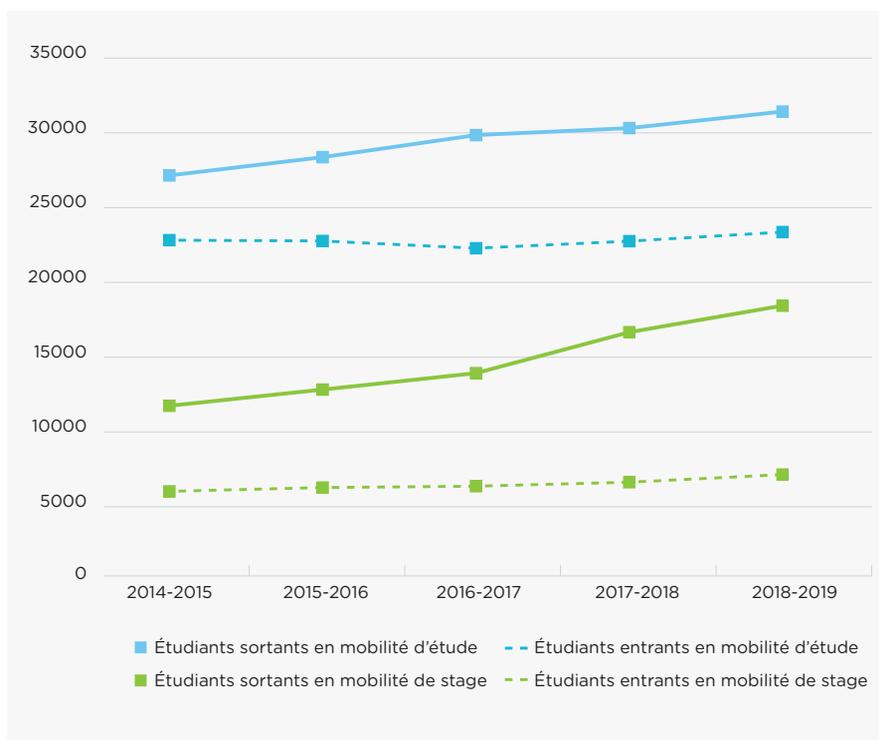
• ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ET DE PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE



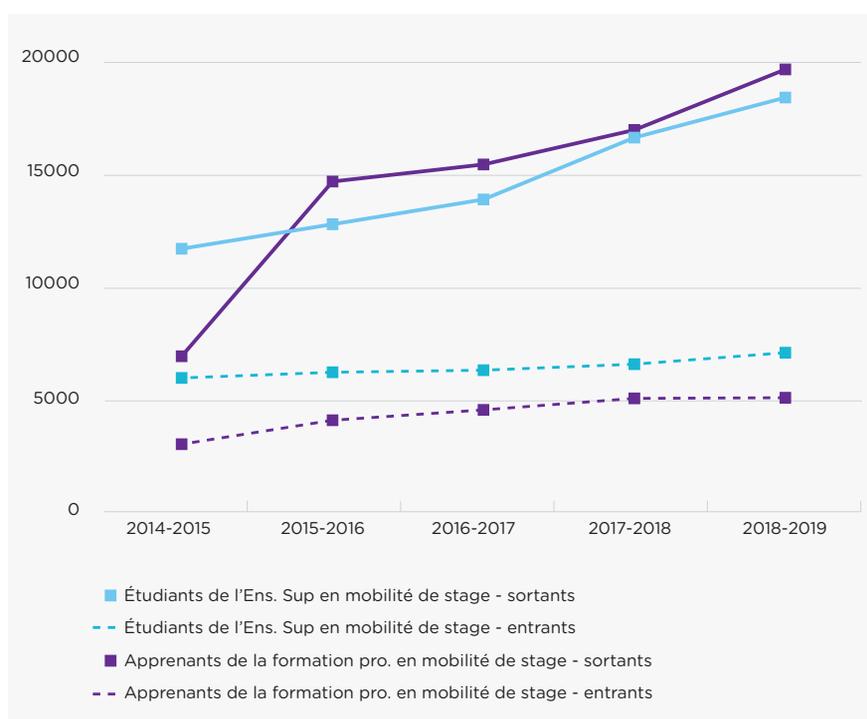
• ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENANTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE



• ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PAR TYPE DE MOBILITÉ (ÉTUDE OU STAGE)



• ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENANTS EN MOBILITÉ DE STAGE SELON LE SECTEUR ÉDUCATIF (ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR/FORMATION PROFESSIONNELLE)



## ► Une répartition territoriale équilibrée de la mobilité dans l'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, le nombre de personnes mobiles suit dans l'ensemble le poids de la population étudiante. Les départs sont un peu moins concentrés que la population étudiante elle-même, puisque les deux principales régions d'envoi, l'Île-de-France et Auvergne Rhône-Alpes ne cumulent que 37 % des départs alors que 39 % des étudiants y résident. Les régions Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine représentent respectivement 10 % et 9 % des départs pour une population de 8,5 % et 7,8 % des étudiants.

Avec près de 36 000 arrivées pour l'année académique 2018-2019, le flux de mobilités entrant est légèrement moins important que le flux sortant. Il représente 40 % du flux total. Par ailleurs, la répartition géographique des publics en mobilité entrante dans l'enseignement supérieur est plus concentrée. L'Île-de-France rassemble

à elle seule près d'un tiers des arrivées. Le flux entrant y est quasiment égal au flux sortant. Une telle proportion n'est atteinte qu'en régions Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse également très attractives.

En termes d'évolution, les régions Sud-PACA et Bourgogne-Franche-Comté connaissent les hausses les plus importantes en mobilité sortante avec respectivement +50 % et +34 % depuis 2015. Le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes présente également une évolution au-dessus de la moyenne française avec +29 % de personne en mobilité sortante. Bien que les effectifs soient faibles, les dynamiques sont également très importantes dans les régions d'Outre-Mer. Depuis 2015-2016, la Guadeloupe a multiplié par 2,5 le nombre d'étudiants en mobilité sortante et La Réunion par 2.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	MOBILITÉS SORTANTES			MOBILITÉS ENTRANTES			FLUX TOTAL : ARRIVÉES + DÉPARTS			
	Nb de départs en 2018-2019*	Évolution sur 4 ans	Poids de la région dans les départs	Nb d'arrivées en 2018-2019	Évolution sur 4 ans	Poids de la région dans les arrivées	Flux total 2018-2019*	Évolution sur 4 ans	Poids de la région dans le flux total	Poids des arrivées dans le flux total
Auvergne-Rhône-Alpes	8 250	29 %	15 %	4 900	13%	14 %	13 150	23 %	15 %	37 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 820	34 %	3 %	630	-12 %	2 %	2 450	18 %	3 %	26 %
Bretagne	2 940	23 %	5 %	1 330	16 %	4 %	4 260	21 %	5 %	31 %
Centre-Val de Loire	1 250	25 %	2 %	550	-9 %	2 %	1 790	12 %	2 %	30 %
Corse	50	0 %	0 %	60	20 %	0 %	110	10 %	0 %	56 %
Grand-Est	3 630	20 %	7 %	2 600	9 %	7 %	6 230	15 %	7 %	42 %
Guadeloupe	140	142 %	0 %	100	36 %	0 %	240	82 %	0 %	43 %
Guyane	100	335 %	0 %	0		0 %	100	316 %	0 %	4 %
Hauts-de-France	5 430	24 %	10 %	2 690	21 %	7 %	8 120	23 %	9 %	33 %
Île-de-France	12 090	24 %	22 %	11 490	11 %	32 %	23 580	17 %	26 %	49 %
La Réunion	360	94 %	1 %	210	45 %	1 %	560	73 %	1 %	37 %
Martinique	230	3 %	0 %	0	200 %	0 %	240	4 %	0 %	1 %
Mayotte	0		0 %	0	0 %	0 %	0		0 %	
Normandie	2 410	4 %	4 %	940	14 %	3 %	3 350	7 %	4 %	28 %
Nouvelle-Aquitaine	5 000	14 %	9 %	2 790	6 %	8 %	7 790	11 %	9 %	36 %
Nouvelle-Calédonie	30	29 %	0 %	20		0 %	50	20 %	0 %	44 %
Occitanie	4 980	23 %	9 %	3 580	15 %	10 %	8 560	19 %	9 %	42 %
Pays de la Loire	3 330	11 %	6 %	1 630	12 %	5 %	4 960	11 %	5 %	33 %
Polynésie française	40	-11 %	0 %	10		0 %	60	-2 %	0 %	25 %
Provences-Alpes-Côtes d'Azur	2 330	50 %	4 %	2 260	10 %	6 %	4 590	27 %	5 %	49 %
France sans indication	0		0 %	160	7 %	0 %	160	7 %	0 %	
<b>Total</b>	<b>54 400</b>	<b>23%</b>	<b>100 %</b>	<b>35 940</b>	<b>11 %</b>	<b>100 %</b>	<b>90 350</b>	<b>18 %</b>	<b>100 %</b>	<b>40 %</b>

\*les effectifs ont été arrondis à la dizaine

Les dynamiques en termes de mobilité entrante semblent plus instables. Les Hauts-de-France ont largement augmenté leur attractivité avec +21 % d'arrivées depuis 2015, contre +11 % en moyenne sur l'ensemble du territoire national. Les régions Bretagne, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Sud-PACA suivent également des tendances plus favorables que la moyenne variant de +14 à +16 %.

Sur l'ensemble de la France, la mobilité d'études des étudiants représente 58 % de la mobilité sortante de l'enseignement supérieur. La mobilité de stage ne représente quant à elle que 34 % et celle du personnel de l'enseignement supérieur représente

8 %. Certains territoires s'éloignent néanmoins de cette répartition, comme la Nouvelle-Aquitaine, dont les étudiants stagiaires représentent 44 %, ou les territoires d'Outre-Mer qui présentent des parts beaucoup plus fortes de mobilité de stage et de personnel.

Au niveau national, les arrivées concernent plus souvent des activités d'études (65 %) et de formation du personnel (15 %) et moins souvent des mobilités de stage (20 %) que la mobilité sortante. Dans certains territoires, comme les Hauts de France, le poids de la mobilité pour étude atteint même 72 % des arrivées.

### RÉPARTITION DES MOBILITÉS ENTRANTES ET SORTANTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2018-2019

	RÉPARTITION DES DÉPARTS			RÉPARTITION DES ARRIVÉES		
	Étudiants en mobilité d'étude	Personnel de l'enseignement supérieur	Étudiants en mobilité de stage	Étudiants en mobilité d'étude	Personnel de l'enseignement supérieur	Étudiants en mobilité de stage
Auvergne-Rhône-Alpes	61 %	9 %	30 %	69 %	16 %	16 %
Bourgogne-Franche-Comté	53 %	7 %	40 %	61 %	19 %	20 %
Bretagne	59 %	8 %	33 %	69 %	18 %	13 %
Centre-Val de Loire	56 %	12 %	32 %	61 %	18 %	22 %
Corse	77 %	23 %	0 %	20 %	21 %	59 %
Grand-Est	60 %	7 %	32 %	68 %	15 %	17 %
Guadeloupe	13 %	18 %	69 %	66 %	25 %	10 %
Guyane	22 %	26 %	52 %	50 %	50 %	0 %
Hauts-de-France	55 %	8 %	37 %	72 %	18 %	10 %
Île-de-France	62 %	8 %	30 %	63 %	13 %	24 %
La Réunion	35 %	27 %	37 %	60 %	27 %	13 %
Martinique	0 %	28 %	72 %	0 %	100 %	0 %
Mayotte						
Normandie	59 %	6 %	35 %	67 %	23 %	11 %
Nouvelle-Aquitaine	47 %	8 %	44 %	70 %	16 %	14 %
Nouvelle-Calédonie	56 %	4 %	41 %	29 %	0 %	71 %
Occitanie	56 %	9 %	35 %	63 %	13 %	24 %
Pays de la Loire	65 %	6 %	29 %	71 %	17 %	13 %
Polynésie française	29 %	10 %	62 %	0 %	14 %	86 %
Provences-Alpes-Côtes d'Azur	54 %	10 %	36 %	58 %	15 %	28 %
France sans indication				3 %	3 %	89 %
<b>Total</b>	<b>58 %</b>	<b>8 %</b>	<b>34 %</b>	<b>65 %</b>	<b>15 %</b>	<b>20 %</b>

## ► Des dynamiques territoriales très fortes dans le secteur de la formation professionnelle

En ce qui concerne la formation professionnelle, les écarts territoriaux sont assez marqués. Si l'Île-de-France arrive en tête avec 20 % des départs, elle se situe en 5ème position en termes d'arrivées. La Nouvelle-Aquitaine se place en 3ème position avec 12 % des départs et en 2ème concernant les arrivées avec 17% de la mobilité entrante. Auvergne-Rhône-Alpes se place ici 3ème du flux total, avec 13 % des départs et 11 % des arrivées. L'Occitanie représente 9 % des apprenants sortants, mais se place première région d'accueil avec 19 % des arrivées. Sud-PACA est également attractive avec 15 % des arrivées.

L'évolution du nombre d'apprenants de la formation professionnelle en mobilité de stage a très fortement augmenté au cours des 3 dernières années dans tous les territoires. Les croissances les plus fortes sont dans les régions Sud-PACA (+92 %), Occitanie (+70 %), Hauts-de-France (+56 %), Normandie (+49 %) et Bourgogne-Franche-Comté (+43 %).

En termes d'arrivées, le secteur de la formation professionnelle ne suit pas du tout la répartition démographique française. Les premières régions d'accueil sont l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine avec respectivement 19 % et 17 % des arrivées du secteur, suivies par Sud-PACA (15 %).

### FORMATION PROFESSIONNELLE

	MOBILITÉS SORTANTES			MOBILITÉS ENTRANTES			FLUX TOTAL : ARRIVÉES + DÉPARTS			
	Nb de départs en 2018-2019*	Évolution sur 4 ans	Poids de la région dans les départs	Nb d'arrivées en 2018-2019	Évolution sur 4 ans	Poids de la région dans les arrivées	Flux total 2018-2019*	Évolution sur 4 ans	Poids de la région dans le flux total	Poids des arrivées dans le flux total
Auvergne-Rhône-Alpes	2 510	22 %	13 %	570	4 %	11 %	3 080	18 %	12 %	19 %
Bourgogne-Franche-Comté	590	43 %	3 %	130	49 %	2 %	720	44 %	3 %	18 %
Bretagne	1 300	38 %	7 %	230	97 %	4 %	1 530	44 %	6 %	15 %
Centre-Val de Loire	830	15 %	4 %	90	-36 %	2 %	910	7 %	4 %	10 %
Corse	0		0 %	120	185 %	2 %	120	139 %	0 %	100 %
Grand-Est	960	1 %	5 %	210	-21 %	4 %	1 180	-4 %	5 %	18 %
Guadeloupe	0		0 %	0		0 %	0		0 %	
Guyane	70		0 %	0		0 %	70		0 %	
Hauts-de-France	1 280	56 %	7 %	160	99 %	3 %	1 440	60 %	6 %	11 %
Île-de-France	3 850	24 %	20 %	510	16 %	10 %	4 360	23 %	18 %	12 %
La Réunion	200	113 %	1 %	40		1 %	230	153 %	1 %	17 %
Martinique	80	97 %	0 %	0		0 %	80	97 %	0 %	
Mayotte	10		0 %	0		0 %	10		0 %	
Normandie	890	49 %	5 %	110	-55 %	2 %	1 000	18 %	4 %	11 %
Nouvelle-Aquitaine	2 460	33 %	12 %	890	18 %	17 %	3 350	29 %	13 %	27 %
Nouvelle-Calédonie	0		0 %	0		0 %	0		0 %	
Occitanie	1 760	70 %	9 %	1 000	57 %	19 %	2 760	65 %	11 %	36 %
Pays de la Loire	1 720	20 %	9 %	240	-3 %	5 %	1 960	16 %	8 %	12 %
Polynésie française	0		0 %	0		0 %	0		0 %	
Provences-Alpes-Côtes d'Azur	1 200	92 %	6 %	780	51 %	15 %	1 980	73 %	8 %	39 %
France sans indication	0		0 %	80	118 %	1 %	80	118 %	0 %	0 %
<b>Total</b>	<b>19 690</b>	<b>34 %</b>	<b>100 %</b>	<b>5 160</b>	<b>24 %</b>	<b>100 %</b>	<b>24 850</b>	<b>32 %</b>	<b>100 %</b>	<b>21 %</b>

\*les effectifs ont été arrondis à la dizaine

## ► Destinations, langues et pays d'origine

Que ce soit pour l'enseignement supérieur ou la formation professionnelle, l'Espagne arrive en tête des pays de destination de la mobilité sortante, et l'Allemagne en tête des pays d'origine des publics en mobilité entrante.

Dans l'enseignement supérieur, les principales destinations sont globalement aussi les principales zones d'origines, ce qui illustre vraisemblablement le fait de partenariats d'échanges stables entre les universités.

Les flux sont plus divers en ce qui concerne la formation professionnelle, les stages s'effectuant principalement en entreprise. Les destinations semblent plus souvent choisies en fonction de la langue : l'Irlande, le Royaume-Uni et Malte occupent les 2ème, 3ème et 4ème places des pays d'accueil, mais ne sont pas présents dans les 5 principaux pays d'origine des apprenants venant en France.

### 20 PREMIÈRES DESTINATIONS DES MOBILITÉS SORTANTES ERASMUS + DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pays de destination	Nb de départs en 2018-2019*	Évolution en % depuis 2015	Poids dans l'ensemble des départs
Espagne	9 610	24 %	18 %
Royaume-Uni	7 640	-6%	14 %
Allemagne	5 260	5 %	10 %
Italie	4 040	45 %	7 %
Belgique	3 250	58 %	6 %
Irlande	2 960	25 %	5 %
Pays-bas	2 180	32 %	4 %
Suède	2 140	22 %	4 %
Finlande	1 640	19 %	3 %
Pologne	1 600	12 %	3 %
Republique Tchèque	1 480	33 %	3 %
Portugal	1 390	73 %	3 %
Norvège	1 360	27 %	3 %
Roumanie	970	25 %	2 %
Malte	960	105 %	2 %
Hongrie	870	8 %	2 %
Danemark	860	18 %	2 %
Grèce	830	63 %	2 %
Autriche	760	37 %	1 %
Luxembourg	670	102 %	1 %

\*les effectifs ont été arrondis à la dizaine

### 20 PREMIERS PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES ERASMUS + DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pays d'origine	Nb d'arrivées en 2018-2019*	Évolution en 4 ans	Poids dans l'ensemble des arrivées
Allemagne	6 140	0 %	17 %
Italie	5 270	19%	15 %
Espagne	4 830	16 %	13 %
Royaume-Uni	4 110	-7 %	11 %
Belgique	1 850	20 %	5 %
Pologne	1 340	-15 %	4 %
Roumanie	1 250	-10 %	3 %
Pays-bas	960	9 %	3 %
Irlande	840	18 %	2 %
Turquie	710	-8 %	2 %
Suède	690	11 %	2 %
Republique Tchèque	650	-27 %	2 %
Grèce	620	-6 %	2 %
Autriche	610	-4 %	2 %
Portugal	570	17 %	2 %
Finlande	480	-11 %	1 %
Norvège	390	42 %	1 %
Danemark	390	-9 %	1 %
Hongrie	380	0 %	1 %
Lituanie	330	12 %	1 %

\*les effectifs ont été arrondis à la dizaine

## 20 PREMIÈRES DESTINATIONS DES MOBILITÉS DE STAGE ERASMUS+ DES APPRENANTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

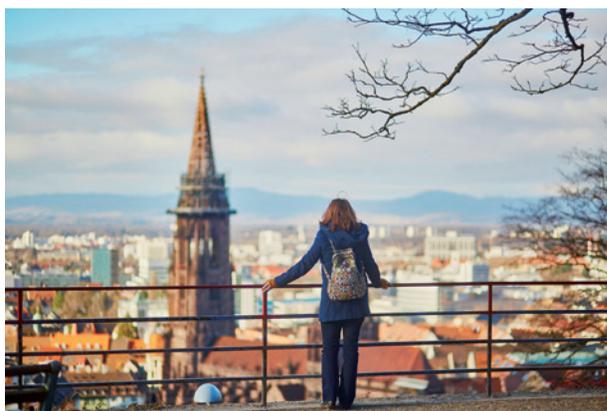
Pays de destination	Nb de départs en 2018-2019*	Évolution en % depuis 2015	Poids dans l'ensemble des départs
Espagne	3 860	52 %	20 %
Irlande	3 010	89 %	15 %
Royaume-Uni	2 540	-32 %	13 %
Malte	1 400	102 %	7 %
Italie	1 310	20 %	7 %
Belgique	1 270	102 %	6 %
Allemagne	1 210	8 %	6 %
Portugal	930	62 %	5 %
Pologne	540	35 %	3 %
Republique Tchèque	440	50 %	2 %
Grèce	410	133 %	2 %
Danemark	350	88 %	2 %
Finlande	330	27 %	2 %
Pays-bas	330	48 %	2 %
Roumanie	260	49 %	1 %
Hongrie	230	190 %	1 %
Suède	190	-4 %	1 %
Norvège	160	10 %	1 %
Croatie	140	99 %	1 %
Luxembourg	100	35 %	1 %

\*les effectifs ont été arrondis à la dizaine

## 20 PREMIERS PAYS D'ORIGINE DES APPRENANTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ERASMUS+ ARRIVANT EN FRANCE EN 2018-2019

Pays d'origine	Nb d'arrivées en 2018-2019*	Évolution en 4 ans	Poids dans l'ensemble des arrivées
Allemagne	1 220	205 %	15 %
Belgique	1 110	256 %	13 %
Italie	1 020	196 %	12 %
Autriche	720	68 %	9 %
Espagne	700	207 %	8 %
Royaume-Uni	630	255 %	8 %
Pays-bas	520	88 %	6 %
Hongrie	270	98 %	3 %
Pologne	260	180 %	3 %
Suède	200	152 %	2 %
Portugal	190	131 %	2 %
Finlande	180	200 %	2 %
Irlande	160	204 %	2 %
Norvège	120	273 %	1 %
Grèce	120	116 %	1 %
République Tchèque	110	62 %	1 %
Turquie	110	613 %	1 %
Lituanie	90	84 %	1 %
Bulgarie	70	19 %	1 %
Croatie	70	371 %	1 %
Luxembourg	70	100 %	1 %

\*les effectifs ont été arrondis à la dizaine



Certains semblent privilégier la proximité : l'Allemagne est ainsi la première destination au départ de la région Grand-Est. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ce sont en effet les apprenants et étudiants des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté qui choisissent le plus des mobilités vers le Royaume-Uni. L'Espagne arrive en tête des départs depuis les Hauts de France.



## NOMBRE DE DÉPARTS PAR ORIGINE ET DESTINATION

Secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle confondus, année académique 2018-2019

Région d'origine	Pays de destination							Total
	Espagne	Royaume-Uni	Allemagne	Irlande	Italie	Belgique	Autres	
Auvergne-Rhône-Alpes	15 %	18 %	9 %	7 %	7 %	4 %	38 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	14 %	16 %	11 %	10 %	5 %	7 %	38 %	100 %
Bretagne	19 %	15 %	8 %	7 %	5 %	7 %	38 %	100 %
Centre-Val de Loire	15 %	12 %	9 %	8 %	6 %	6 %	43 %	100 %
Corse	20 %	17 %	1 %	2 %	30 %	3 %	28 %	100 %
Grand-Est	12 %	13 %	15 %	7 %	6 %	7 %	40 %	100 %
Guadeloupe	33 %	26 %	2 %	21 %	1 %	4 %	13 %	100 %
Guyane	15 %	4 %	10 %	4 %	1 %	3 %	64 %	100 %
Hauts-de-France	17 %	13 %	10 %	6 %	6 %	7 %	41 %	100 %
Île-de-France	18 %	18 %	12 %	7 %	9 %	4 %	34 %	100 %
La Réunion	28 %	19 %	7 %	11 %	4 %	13 %	19 %	100 %
Martinique	23 %	30 %	5 %	19 %	2 %	2 %	19 %	100 %
Mayotte	0 %	95 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 %	100 %
Normandie	19 %	17 %	9 %	7 %	6 %	4 %	38 %	100 %
Nouvelle-Aquitaine	23 %	16 %	7 %	8 %	5 %	7 %	34 %	100 %
Nouvelle-Calédonie	13 %	8 %	4 %	32 %	3 %	24 %	15 %	100 %
Occitanie	22 %	16 %	7 %	7 %	6 %	6 %	35 %	100 %
Pays de la Loire	17 %	14 %	9 %	8 %	8 %	6 %	38 %	100 %
Polynésie française	49 %	26 %	0 %	4 %	1 %	11 %	8 %	100 %
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 %	18 %	8 %	11 %	10 %	5 %	34 %	100 %
Ensemble de la France	18 %	16 %	10 %	7 %	7 %	5 %	37 %	100 %

En effet, concernant la mobilité sortante, la langue de travail est très majoritairement l'anglais, suivie de l'espagnol, du français, puis de l'allemand. Le français est nettement plus utilisé pour les mobilités de stage et celles du personnel de l'enseignement supérieur, mais peu pour les mobilités d'études.

La position largement dominante de l'anglais se retrouve sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ce sont dans les territoires ultra-marins et en Corse que l'anglais est le moins utilisé, mais les effectifs sont plus réduits.

## RÉPARTITION PAR LANGUE DE TRAVAIL

Mobilité sortante, année académique 2018-2019

	Anglais	Français	Allemand	Espagnol	Autre
Étudiants en mobilité d'étude	70 %	2 %	7 %	15 %	7 %
Étudiants en mobilité de stage	67%	11 %	4 %	14 %	3 %
Personnels de l'enseignement supérieur	61%	24 %	2 %	7 %	6 %
<b>Ensemble de l'enseignement supérieur</b>	<b>68 %</b>	<b>7 %</b>	<b>5 %</b>	<b>14 %</b>	<b>6 %</b>
Apprenants de la voie professionnelle	66 %	9 %	3 %	16 %	6 %

### ► Une part importante de femmes dans les mobilités entrantes



Les femmes sont bien représentées parmi les publics mobiles, notamment dans l'enseignement supérieur. Elles sont plus nombreuses en proportion en mobilité entrante que sortante.

Elles représentent 65 % parmi les étudiants en mobilité entrante d'étude bénéficiant du programme Erasmus+, ce qui dépasse la proportion tous dispositifs confondus présentée dans la partie précédente (61,7 % d'étudiantes d'origine UE).

Ces proportions varient relativement peu d'un territoire à l'autre. Elles sont plus nombreuses que les hommes dans toutes les régions de France, autant en termes de départs que d'arrivées.

## PART DE FEMMES PARMI LES PERSONNES MOBILES EN 2018-2019

	Mobilité sortante	Mobilité entrante
Étudiants en mobilité d'étude	59 %	65 %
Étudiants en mobilité de stage	54 %	67 %
Personnels de l'enseignement supérieur	53 %	60 %
<b>Ensemble de l'enseignement supérieur</b>	<b>57 %</b>	<b>65 %</b>
Apprenants de la voie professionnelle	50 %	54 %

## PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ ENTRANTE ET SORTANTE

Secteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle confondus, année académique 2018-2019

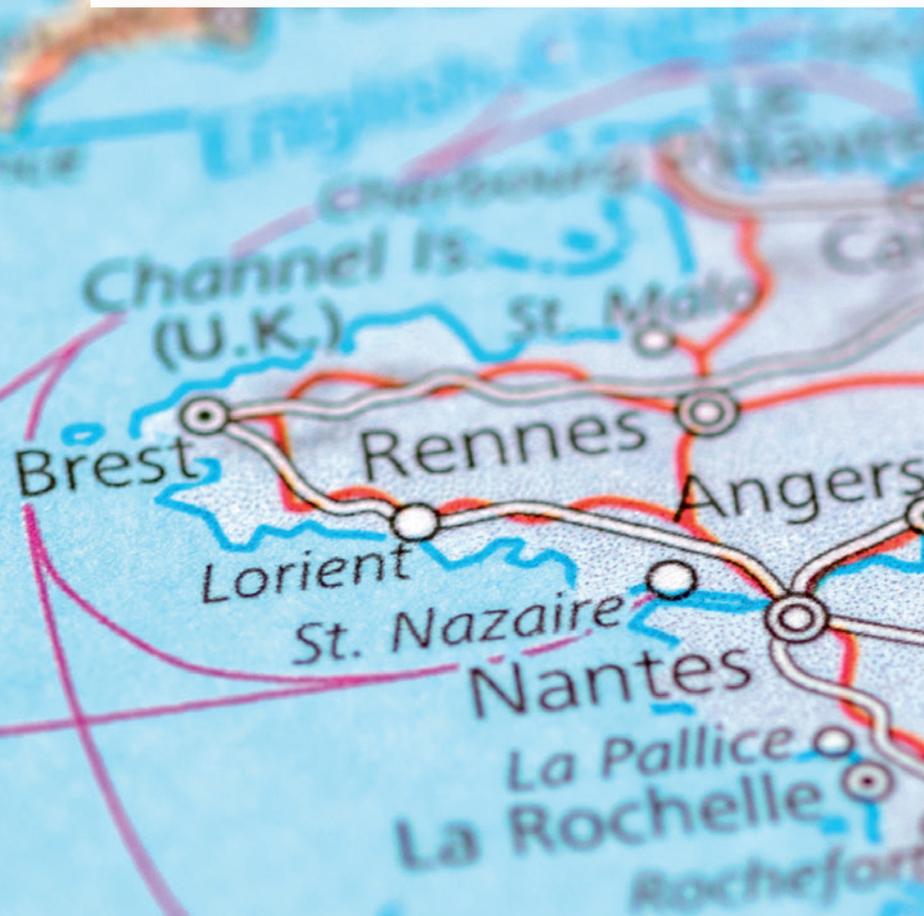
Région d'origine/de destination	Mobilité sortante	Mobilité entrante
Auvergne-Rhône-Alpes	58 %	61 %
Bourgogne-Franche-Comté	50 %	58 %
Bretagne	57 %	64 %
Centre-Val de Loire	53 %	71 %
Corse	72 %	59 %
Grand-Est	55 %	65 %
Guadeloupe	67 %	64 %
Guyane	58%	ε
Hauts-de-France	55 %	65 %
Île-de-France	52 %	65 %
La Réunion	58 %	58 %
Martinique	60 %	ε
Mayotte	ε	ε
Normandie	52 %	63 %
Nouvelle-Aquitaine	57 %	62 %
Nouvelle-Calédonie	81 %	ε
Occitanie	55 %	63 %
Pays de la Loire	57 %	63 %
Polynésie française	64 %	ε
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	58 %	65 %
France sans indication	ε	69 %
<b>Total général</b>	<b>55 %</b>	<b>64%</b>

ε : donnée non significative



Partie 2 :

## LES ACTIONS DES RÉGIONS





## { Les actions des Régions }



Renforcée par les lois de décentralisation successives, ainsi que par la réforme territoriale procédant à un redécoupage en 18 régions, la Région a désormais, par ses compétences en termes de développement économique (orientation), culturel, scientifique, de l'enseignement supérieur et secondaire, un rôle majeur dans la mise en œuvre d'une stratégie d'attractivité, d'appui à l'internationalisation des acteurs locaux et de rayonnement à l'étranger.

Les Régions ont pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel de leur territoire. Pour cela, les Régions développent et mettent en œuvre un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), articulé avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEI), qui vise notamment à créer un espace régional de l'enseignement supérieur et de la recherche par une mise en cohérence des stratégies des acteurs et par l'aménagement équilibré du territoire.

Les lycées constituent également un enjeu fort pour les Régions, à travers une dimension logistique, classique, et une offre de conseil en orientation, nouvelle.

Ainsi, dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, il est réalisé une mise en complémentarité des différents acteurs de l'orientation grâce à un partage des compétences État/Région : les Régions ont désormais la responsabilité d'organiser des actions d'information auprès des élèves, des étudiants et des apprentis sur les métiers et les formations, notamment dans les établissements scolaires et universitaires. Sur cette

question de l'orientation, il s'agit de mieux ancrer l'information sur les formations et les métiers dans le contexte local, en prenant pleinement en compte les caractéristiques de l'offre de formation régionale et les besoins économiques locaux. Cela correspond à une traduction de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

**Cette partie dresse un panorama des politiques en matière de mobilité des étudiants et des chercheurs menées par les Régions**, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête menée par Régions de France, l'Observatoire de politiques régionales, et l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation entre septembre 2019 et avril 2020. Il s'agit de la deuxième vague d'enquête. La première ayant été réalisée en été 2017 par Campus France, la DAECT (Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales relevant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et Régions de France.

Le mode de recueil et la méthodologie sont détaillés dans la partie introductive « Source Champs et Méthodologie des données » (cf. p. 15). Parmi les 18 Régions sollicitées, 14 Régions ont répondu au questionnaire : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, la Collectivité de Corse, Grand Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, la Réunion, et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En complément, les sites Internet des collectivités ont été analysés un à un, afin d'évaluer le niveau d'information sur les dispositifs d'aide à la mobilité, et également pour réunir des données sur la communication mise en place par les Régions.

Enfin, des entretiens qualitatifs ont été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Cette partie fournit une vision nationale des approches régionales permettant une étude comparée des politiques conduites. Les spécificités propres à chaque territoire seront exposées plus en détail dans la partie 3, offrant un focus, région par région.

2018



• En 2018, les Régions ont alloué au global **1,106 million d'euros à la mobilité entrante des étudiants** (+4 % par rapport à 2017), **10,26 millions d'euros à celle des chercheurs** (+5 % par rapport à 2017) et **699 000 euros à celle des encadrants enseignants** (-8 % par rapport à 2017).



• Concernant la mobilité sortante, les Conseils régionaux ont affecté au total **48,35 millions d'euros en 2018 pour leurs étudiants**, soit une hausse de 14% par rapport à 2017, et **631 000 euros à celle des chercheurs**, soit +37% par rapport à l'année précédente. **Au global, 99 % des budgets sont affectés aux étudiants et 1 % aux chercheurs.**

3 700



• En 2018, **près de 45 000 étudiants sortants ont bénéficié d'une bourse régionale**, soit une moyenne d'environ 3 700 étudiants par région, avec des variations importantes selon les collectivités allant de 1100 bénéficiaires à plus de 12 000 par an.

stage

72%

67%

23%

19%



• Parmi les bourses financées par les Régions, **les mobilités de stage concernent en moyenne un étudiant sur deux, l'autre moitié concernant des mobilités d'étude**. Cette proportion atteint respectivement 72 % et 67 % dans les Régions Bretagne et Nouvelle-Aquitaine, et 19 % à 23 % en Région Île-de-France et Pays de la Loire.

4 200



• L'Europe constitue la destination pour un départ sur deux en moyenne, qu'il s'agisse d'étudiants en mobilité d'étude ou de stage. **Avec plus de 4 200 étudiants**, soit 13 % des bénéficiaires, **le premier pays de destination des étudiants en mobilité sortante est le Canada**, qui arrive très largement en tête pour la mobilité d'étude, suivi de près par le Royaume-Uni pour la mobilité de stage. Le Royaume-Uni attire ainsi au total 9 % des bénéficiaires de bourses régionales suivi par l'Espagne avec 8 %.



• Les deux tiers des Régions attribuent leurs bourses sur critères sociaux ou sur des critères combinant des critères sociaux et d'autres critères.  
 • Pour 8 Régions, les bourses sont cumulables avec d'autres financements : Erasmus +, CROUS (bourses sur critères sociaux) ou MESRI.

## ► Mode de gestion et moyens humains alloués à la mobilité internationale

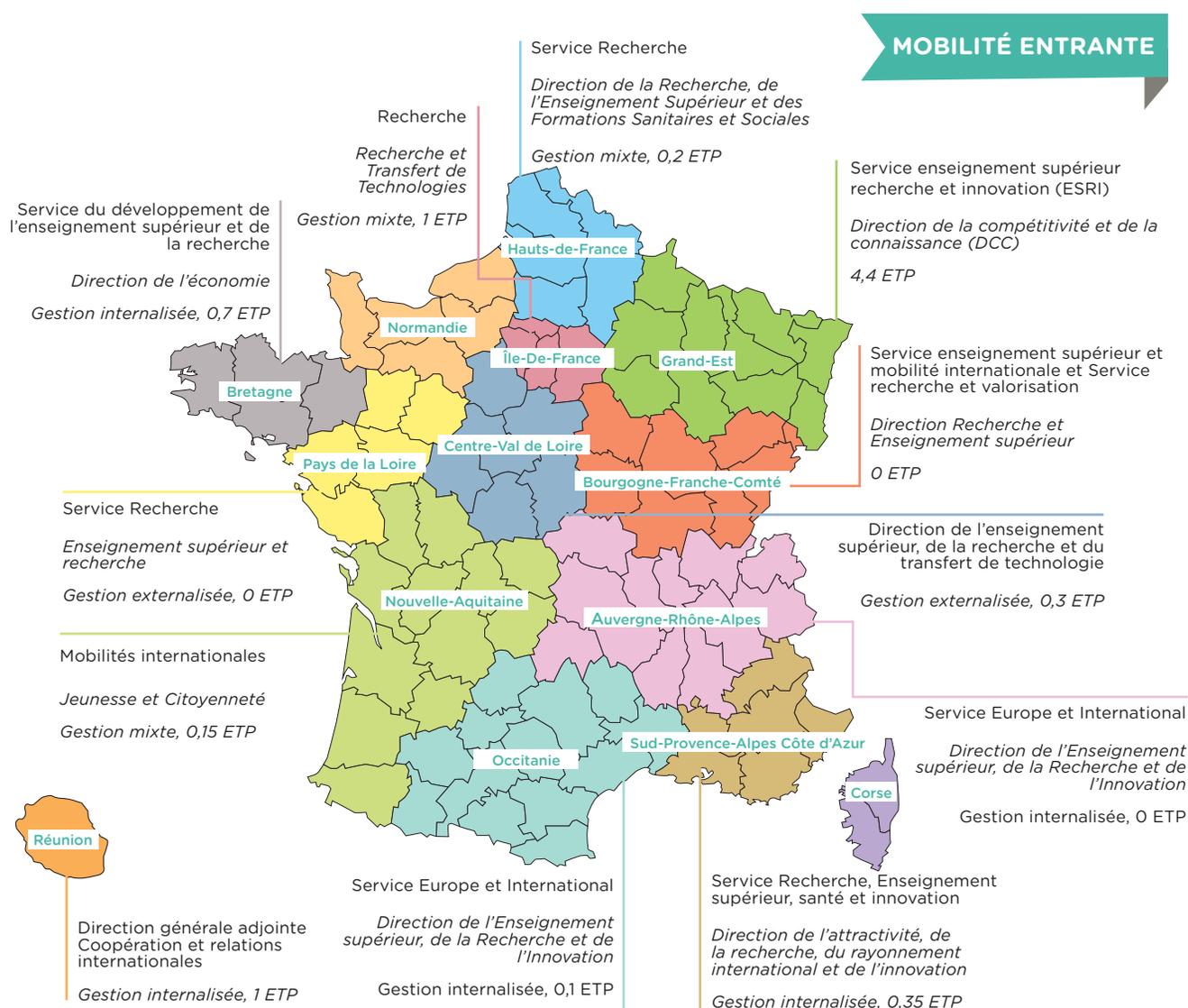
Le mode de gestion choisi par les Régions pour la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs est assez diversifié. Les Régions Centre-Val de Loire ont opté pour une gestion externalisée tandis que les autres Régions ont fait le choix d'une gestion soit internalisée soit mixte. La gestion est alors internalisée pour certains dispositifs d'aide, mais externalisée pour d'autres.

De façon générale, autant en budget alloué qu'en moyens humains, la mobilité sortante est largement plus investie par les Régions que la mobilité entrante.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes se positionne en tête avec 6,6 Equivalent Temps Plein (ETP) affectés à la mobilité internationale, suivie des Régions Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire qui consacrent entre 4 et 5 ETP.

L'Île-de-France est en tête des moyens humains affectés pour ce qui concerne la mobilité entrante avec 1 ETP et se positionne 12ème en termes de mobilité sortante

### • SERVICES, MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS CONSACRÉS PAR LES RÉGIONS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS ET DES CHERCHEURS



- SERVICES, MODE DE GESTION ET MOYENS HUMAINS CONSACRÉS PAR LES RÉGIONS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS ET DES CHERCHEURS

## MOBILITÉ SORTANTE



Les représentations des différentes Régions implantées à Bruxelles disposent d'une expertise forte sur les questions européennes, et par exemple sur les instruments financiers et le plan Juncker, sur l'ingénierie des programmes sectoriels européens (Erasmus +, Horizon 2020,

COSME, MIE, LIFE, PAC) ou encore sur la gestion des actions liées aux régions ultrapériphériques. Ainsi les Régions ont des représentations de 6 ETP en moyenne. La Nouvelle-Aquitaine est la plus représentée avec 9 ETP.

## REPRÉSENTATIONS DES RÉGIONS À BRUXELLES

	ETP, 2018
Auvergne-Rhône-Alpes	6
Bourgogne-Franche-Comté	3
Bretagne	4
Centre-Val de Loire	4
Corse	2
Grand Est	5
Guadeloupe (1)	
Guyane (1)	
Hauts-de-France	8
Île-de-France	7
Martinique (1)	
Mayotte (1)	
Normandie	8
Nouvelle-Aquitaine	9
Occitanie	8
Pays de la Loire	6
Réunion (1)	
Sud-Provence-Alpes Côte d'Azur	6

(1) Les régions ultrapériphériques, comprenant les DROM et Saint Martin regroupent au total 3ETP à Bruxelles.

Source : Observatoire de politiques régionales, complétée par une analyse des sites internet des régions

### ► Des moyens financiers globalement en hausse

Les moyens financiers consacré à la mobilité internationale par les régions peuvent être intégrés à des dispositifs larges, n'incluant pas que des actions de mobilité, rendant difficile leur estimation, notamment dans le domaine de la recherche.

Concernant la mobilité entrante, 85 % des budgets concernent les chercheurs étrangers, 9 % les étudiants étrangers et 6 % les encadrants enseignants. En 2018, 1 106 000 euros ont été alloués à la mobilité entrante des étudiants, en progression de 4 % par rapport à 2017, 10 264 000 euros à celle des chercheurs (+5 % par rapport à 2017) et 699 000 euros à celle des encadrants enseignants (-8 % par rapport à 2017).

Si 9 régions sur 12 allouent un budget pour la venue de chercheurs étrangers. Seules quatre Régions, l'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté prévoient un budget spécifique pour les étudiants étrangers. Seule la Région Île-de-France dispose d'un budget pour les encadrants et enseignants. Concernant la mobilité sortante, 99 % des budgets sont affectés aux étudiants et 1 % aux chercheurs. Au total en 2018, 48 346 000 euros ont été dédiés à la mobilité sortante des étudiants (+14 % par rapport à 2017) et 631 000 euros à celle des chercheurs (+37 % par rapport à 2017).

## DISPOSITIFS D'AIDE À LA MOBILITÉ SORTANTE MIS EN PLACE PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX, ANNÉE 2018

		Mobilité sortante		
		Bourses d'études	Bourses de stage	Bourse de recherche
	Dispositif de Bourse	14 Régions sur 12	14 Régions sur 12	5 Régions sur 12
	Moyenne	2 449 000 €	1 881 000 €	103 000 €
Enveloppe affectée (en €)	Min	72 000 €	203 000 €	13 000 €
	Max	9 354 000 €	5 981 000 €	200 000 €
Effectif de bénéficiaires	Moyenne	2 000	1 700	25
	Min	350	410	5
	Max	7 600	4 800	50
Montant moyen par bénéficiaires (en €)		1 200 €	1 100 €	8 900 €

## DISPOSITIFS D'AIDE À LA MOBILITÉ ENTRANTE MIS EN PLACE PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX, ANNÉE 2018

		Mobilité entrante		
		Bourses d'études	Bourses de stage	Bourse de recherche
	Dispositif de Bourse	3 Régions sur 14	1 Région sur 14	7 Régions sur 12
	Moyenne	154 000 €		1 551 000 €
Enveloppe affectée (en €)	Min	43 000 €		38 000 €
	Max	264 000 €		7 804 000 €
Effectif de bénéficiaires	Moyenne	44	48	18
	Min	0	0	0
	Max	72	48	41
Montant moyen par bénéficiaires (en €)		3 500 €	0 €	86 972 €

Les dispositifs concernant la mobilité entrante sont parfois intégrés au sein de dispositifs de recherche plus vastes, au sein desquels il n'est pas

possible de comptabiliser de budget spécifique ou le nombre de bénéficiaires à proprement parler.

**MONTANT TOTAL AFFECTÉ À LA MOBILITÉ ENTRANTE EN 2018  
(CP EN MILLIERS D'€)**

	Étudiants étrangers	Chercheurs étrangers	Encadrants / Enseignants	TOTAL	Tendance depuis 2017	Part du budget consacré aux bourses de mobilité internationale
Auvergne-Rhône-Alpes	<i>montant globalisé - non identifiable</i>					
Bourgogne-Franche-Comté	43	312	0	355	En hausse	100 %
Bretagne	0	3 069	0	3 069	Stable	n.c
Centre-Val de Loire	250	1 267	0	1 517	Stable	87 %
Corse	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c
Grand-Est	0	497	0	497	En hausse	90 %
Guadeloupe						
Guyane						
Hauts-de-France	0	796	0	796	En baisse	n.c
Île-de-France	550	1 552	699	2 801	Stable	n.c
Martinique						
Mayotte						
Normandie	0	0	0	0	n.c	
Nouvelle-Aquitaine	264	38	0	302	En hausse	100 %
Occitanie	0	0	0	0	n.c	
Pays de la Loire	0	2 000	0	2 000	Stable	10 %
Réunion	Montant globalisé - non identifiable					
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	733	0	733	En hausse	100 %

**MONTANT TOTAL AFFECTÉ À LA MOBILITÉ SORTANTE EN 2018  
(CP EN MILLIERS D'€)**

	Étudiants	Chercheurs	Encadrants / Enseignants	TOTAL	Tendance depuis 2017	Part du budget consacré aux bourses de mobilité internationale
Auvergne-Rhône-Alpes	15 335	0	0	15 335	En hausse	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	2 111	198	0	2 309	En hausse	100 %
Bretagne	1 292	71	0	1 363	Stable	100 %
Centre-Val de Loire	1 700	0	0	1 700	En hausse	99 %
Corse	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c	n.c
Grand-Est	3 755	35	0	3 790	En hausse	102 %
Guadeloupe						
Guyane						
Hauts-de-France	4 775	115	0	4 890	En hausse	98 %
Île-de-France	3 475	0	0	3 475	En hausse	100 %
Martinique						
Mayotte						
Normandie	4 000	0	0	4 000	Stable	79 %
Nouvelle-Aquitaine	7 907	13	0	7 920	Stable	82 %
Occitanie	5 000	0	0	5 000	En hausse	100 %
Pays de la Loire	2 933	200	0	3 133	Stable	94 %
Réunion	Montant globalisé - non identifiable					
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	838	0	0	838	En baisse	100%

## ► De plus en plus de bénéficiaires en mobilité sortante

	Nombre d'étudiants et chercheurs étrangers venant en Région bénéficiant d'une bourse régionale ( <i>mobilité entrante</i> )					Nombre d'étudiants et chercheurs bénéficiant d'une bourse régionale pour une mobilité internationale ( <i>mobilité sortante</i> )					
	Nb d'étudiants étrangers	Nb de stagiaires étrangers	Nb de chercheurs étrangers	Total	Évolution du nb de bénéficiaires par rapport à 2017	Nb d'étudiants	Nb de stagiaires	Nb de chercheurs	Total	évolution du nb de bénéficiaires par rapport à 2017	
Auvergne-Rhône-Alpes	Soutien intégré. Non identifiable						7 600	4 780	0	12 380	hausse
Bourgogne-Franche-Comté	10	0	20	30	hausse	1 040	1 080	10	2 130	hausse	
Bretagne	0	0	0	0		350	900	40	1 290	baisse	
Centre-Val de Loire	13	0	40	40	baisse	1 080	670	0	1 750	stable	
Corse	n.d	n.d	n.d	n.d		n.d	n.d	n.d	n.d		
Grand Est	0	0	10	10	hausse	3 180	3 000	0	6 180	hausse	
Guadeloupe											
Guyane											
Hauts-de-France	0	0	10	10	baisse	1 850	1 150	10	3 010	stable	
Île-de-France	0	0	50	50	hausse	1 725 (1)	410	0	n.d.	n.d.	
Martinique											
Mayotte											
Normandie	0	0	0	0	baisse	1 570	2 500	0	4 070	hausse	
Nouvelle-Aquitaine	40	0	10	50		1 680	3 330	0	5 010	stable	
Occitanie	0	0	0	0		1 410	1 360	0	2 770	hausse	
Pays de la Loire	0	0	0	0		2 270	670	0	2 940	stable	
Réunion	n.d	n.d	n.d	n.d		n.d	n.d	n.d	n.d		
Sud-Provence-Alpes Côte d'Azur	0	0	30	30	hausse	350	770	0	1 120	hausse	

(1) Estimation faite en mai 2020 à partir de données provisoires

En 2018, plus de 24 000 étudiants sortants en mobilité d'étude et 20 600 étudiants sortants en mobilité de stage ont bénéficié de bourses régionales, soit une moyenne de plus de 3700 étudiants par région. Sur l'ensemble des régions répondantes, le nombre de bénéficiaires en mobilité sortante est ainsi en augmentation de 10 % par rapport à 2017. Ce sont dans les régions Occitanie, Sud-PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie et Grand Est que les hausses sont les plus importantes, avec respectivement +46 %, +32 %, +10 %, +19 % et +14 % par rapport à 2017.

La part des stages concerne une mobilité sur deux en moyenne. Cette proportion atteint son maximum pour les Régions Bretagne et Nouvelle-Aquitaine avec respectivement 72 % et 67 % de mobilités de stage et son minimum pour la Région Pays de la Loire où elles représentent 23 % des mobilités financées.

Les femmes représentent en moyenne 57 % des bénéficiaires avec un maximum atteint en Île-de-France avec 74 % des bénéficiaires de bourses.



En termes de mobilité entrante, seules les Régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine offrent un dispositif de bourse individuelle destiné aux étudiants en mobilité diplômante. Cinq Régions, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine, allouent des bourses aux chercheurs en mobilité entrante.

Dans toutes les régions, la validation préalable du projet par l'établissement d'étude est nécessaire à l'obtention d'une bourse.

Les deux tiers des Régions attribuent leurs bourses sur critères sociaux ou sur des critères combinant des critères sociaux et d'autres critères. Les Régions Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie délivrent leurs bourses sur critères sociaux, contrairement aux Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Grand Est et Normandie et Pays de la Loire. Toutefois, sans qu'il s'agisse de critères de sélection, des dispositions existent dans certains cas. En Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple, une aide forfaitaire supplémentaire est fournie aux étudiants boursiers ou en situation de handicap. En Normandie, le seuil de quotient familial est

fixé à 30 000 euros, excluant environ 7 % des ménages normands. La plupart des foyers fiscaux peuvent donc bénéficier des aides individuelles à la mobilité.

Enfin trois Régions ont des critères mixtes : les Régions Bretagne, Île-de-France et Sud-PACA attribuent leurs bourses sans critères sociaux aux doctorants et aux chercheurs, mais sur critères sociaux aux étudiants en mobilité sortante.

Le montant des bourses est quasiment toujours versé avant le départ, mais parfois pas en intégralité.

Pour 8 Régions, les bourses sont cumulables avec d'autres financements : Erasmus +, CROUS (bourses sur critères sociaux) ou MESRI.

Au sein des régions permettant un cumul de bourse avec un financement Erasmus +, le nombre d'étudiants bénéficiant des deux dispositifs varie entre 21 et 45%.

Plus de détails sur les spécificités des dispositifs d'aide propres à chaque collectivité sont exposés dans les « focus Régions » en Partie 3 de ce rapport.

**TYPE, MODALITÉ D'ATTRIBUTION ET CARACTÈRE CUMULABLE DES BOURSES RÉGIONALES**

	Mode d'attribution des bourses sur critères sociaux	Obligation de la validation préalable du projet par l'établissement d'études pour l'obtention d'une bourse régionale	Moments où les bénéficiaires perçoivent les aides régionales à la mobilité	Caractère cumulable des bourses régionales	Nom des bourses cumulables			
					1	2	3	4
Auvergne-Rhône-Alpes	Non	Oui	En majorité avant le départ	Oui	ERASMUS	CROUS	Autres collectivités	
Bourgogne-Franche-Comté	Oui	Oui	Réparties avant/pendant/après le séjour à l'étranger	Oui	ERASMUS	CROUS	bourse de mobilité internationale	bourses d'autres structures (autre que région)
Bretagne	Mixte	Oui	En majorité avant le départ	Non				
Centre-Val de Loire	Non	Oui	Réparties avant/pendant/après le séjour à l'étranger	Oui	ERASMUS	AMI (MESRI)		
Corse		Oui	n.c.	Oui	ERASMUS	AMI (MESRI)		
Grand-Est	Non		Il n'y a aucune règle générale	Oui	ERASMUS	Toutes bourses non régionales		
Guadeloupe								
Guyane								
Hauts-de-France	Oui	Oui	En majorité avant le départ	Oui	ERASMUS	AMI (MESRI)		
Île-de-France	Mixte	Oui		Oui	ERASMUS	Aides/bourses État	Autres collectivités	Fonds d'établissement
Martinique								
Mayotte								
Normandie	Non	Oui	Réparties avant/pendant/après le séjour à l'étranger	Oui	ERASMUS	Toutes bourses non régionales	Bourses sur critères sociaux	Aides du ministère
Nouvelle-Aquitaine	Oui	Oui	Réparties avant/pendant/après le séjour à l'étranger	Non				
Occitanie	Oui	Oui	En majorité avant le départ	Non				
Pays de la Loire	Non mais une bonification pour les échelons 4 et +	Oui	En majorité avant le départ	Oui	ERASMUS	Gouvernement français (CROUS, Brafitec...)	Autres Régions Françaises, Départements, Villes	Établissement d'origine Gouvernement étranger Établissement d'accueil
Réunion		Oui	n.c.	Oui	ERASMUS	AMI (MESRI)		
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	Mixte	Oui	Réparties avant/pendant/après le séjour à l'étranger	Non				

## MONTANT MOYENS ET MAXIMUM DES BOURSES EN MOBILITÉ SORTANTE

	Bourses d'études à l'étranger (en €/semaine)		Bourses de stages à l'étranger (en €/semaine)		Bourses de mobilité internationale des chercheurs (en €/semaine)	
	Montant moyen par bénéficiaire	Montant maximum par bénéficiaire	Montant moyen par bénéficiaire	Montant maximum par bénéficiaire	Montant moyen par bénéficiaire	Montant maximum par bénéficiaire
Auvergne-Rhône-Alpes	95 €	95 €	95 €	95 €	0 €	0 €
Bourgogne-Franche-Comté	38 €	54 €	68 €	89 €	610 €	750 €
Bretagne	54 €	145 €	73 €	145 €	0 €	0 €
Centre-Val de Loire	40 €	60 €	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Corse	100 €	100 €	100 €	100 €	n.d.	n.d.
Grand-Est	variable	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Guadeloupe						
Guyane						
Hauts-de-France	75 €	167 €	97 €	249 €	66 €	112 €
Île-de-France	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Martinique						
Mayotte						
Normandie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Aquitaine	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Occitanie	63 €	63 €	63 €	63 €	0 €	0 €
Pays de la Loire	Forfait variable selon le co-financement Erasmus+ : 500 € ou 1000€	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réunion	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

## MONTANT MOYENS ET MAXIMUM DES BOURSES EN MOBILITÉ ENTRANTE

	Bourses destinées aux étudiants étrangers en France (en €/semaine)		Bourses destinées aux stagiaires étrangers en France (en €/semaine)		Bourses destinées aux chercheurs étrangers en France (en €/semaine)	
	Montant moyen par bénéficiaire	Montant maximum par bénéficiaire	Montant moyen par bénéficiaire	Montant maximum par bénéficiaire	Montant moyen par bénéficiaire	Montant maximum par bénéficiaire
Auvergne-Rhône-Alpes						
Bourgogne-Franche-Comté	157 €	165 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Bretagne						
Centre-Val de Loire	125 €	250 €	125 €	250 €	0 €	0 €
Corse						
Grand-Est						
Guadeloupe						
Guyane						
Hauts-de-France						
Île-de-France					34 000 €/an	72 500 €/an
Martinique						
Mayotte						
Normandie						
Nouvelle-Aquitaine	0 €	0 €	0 €	0 €	381 €	388 €
Occitanie						
Pays de la Loire						
Réunion						
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	0 €	0 €	0 €	0 €	381 €	388 €
<b>Moyenne (nuls exclus)</b>	<b>71 €</b>	<b>104 €</b>	<b>31 €</b>	<b>63 €</b>	<b>226 €</b>	<b>227 €</b>

## PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES EN MOBILITÉ SORTANTE

	Nb total d'étudiants en mobilité internationale sortante de stage et d'étude bénéficiant d'une bourse régionale*	Part d'étudiants en mobilité de stage	Part de femmes	Nb d'étudiants en mobilité sortante de stage ou d'étude bénéficiant d'une bourse Erasmus+ 2018-2019 (Données Erasmus+)*	Nb d'étudiants et de chercheurs bénéficiant d'une bourse régionale et d'un cofinancement Erasmus+	Part des étudiants bénéficiant d'un cofinancement région Erasmus+ parmi les étudiants bénéficiant de bourses région
Auvergne-Rhône-Alpes	12 380	39 %	59 %	7 540	3 800	31 %
Bourgogne-Franche-Comté	2 120	51 %	51 %	1 700	970	45 %
Bretagne	1 250	70 %	61 %	2 710	Non cumulable	Non cumulable
Centre-Val de Loire	1 760	38 %	55 %	1 090	n.d.	n.d.
Corse	n.d.	n.d.	n.d.	40	n.d.	n.d.
Grand-Est	6 180	48 %	57 %	3 370	50	1%
Guadeloupe				110		
Guyane				70		
Hauts-de-France	2 990	38 %	60 %	5 010	630	21 %
Île-de-France	2 135 (1)	19 %	n.d.	11 130	n.d.	n.d.
Martinique				170		
Mayotte				0		
Normandie	4 070	62 %	55 %	2 270	n.d.	n.d.
Nouvelle-Aquitaine	5 010	67 %	n.d.	4 590	Non cumulable	Non cumulable
Occitanie	2 770	49 %	n.d.	4 530	Non cumulable	Non cumulable
Pays de la Loire	2 940	23 %	54 %	3 130	1 280	44 %
Réunion	n.d.	n.d.	n.d.	260	n.d.	n.d.
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 120	69 %	64 %	2 100	Non cumulable	Non cumulable
<b>Total</b>	<b>44 725</b>	<b>50 %</b>	<b>58 %</b>	<b>49 820</b>	<b>6 730</b>	

(1) Estimation faite en mai 2020 à partir de données provisoires

\*les effectifs ont été arrondis à la dizaine

### ► Destinations et origines des étudiants et chercheurs mobiles



Le premier pays de destination des étudiants en mobilité sortante est le Canada, qui arrive très largement en tête pour la mobilité d'étude et est suivi de près par le Royaume Uni pour la mobilité de stage.

Concernant la mobilité entrante des chercheurs, le principal pays de provenance est l'Espagne qui arrive très largement en tête.

## 20 PREMIERS PAYS DE DESTINATION DE LA MOBILITÉ SORTANTE DISPOSANT DE BOURSES RÉGIONALES

Pays de destination	Étudiants mobilité d'étude	Étudiants mobilité de stage	Chercheurs	Total	Poids
Canada	2 951	1 266	17	4 234	13%
Royaume-Uni	1 786	1 121	11	2 918	9%
Espagne	1 718	882	8	2 608	8%
Allemagne	1 147	701	7	1 855	6%
États-Unis	1 015	524	22	1 561	5%
Irlande	768	374	1	1 143	3%
Chine	861	259	4	1 124	3%
Belgique	296	687	4	987	3%
Italie	694	235	8	937	3%
Suède	573	159	2	734	2%
Luxembourg	25	707	1	733	2%
Pays-Bas	313	306	2	621	2%
Viêt Nam	165	439	0	604	2%
Mexique	401	171	1	573	2%
Australie	249	302	4	555	2%
Japon	372	178	4	554	2%
Suisse	194	275	2	471	1%
Argentine	389	78	2	469	1%
Brésil	322	127	6	455	1%
Finlande	379	73	1	453	1%

## 20 PREMIERS PAYS DE PROVENANCE EN TERMES DE MOBILITÉ ENTRANTE

Pays de provenance	Étudiants mobilité d'étude	Étudiants mobilité de stage	Chercheurs	Total	Poids
Espagne	0	0	112	112	50 %
États-Unis	0	0	11	11	5 %
Chine	4	0	5	9	4 %
Canada	0	0	4	4	2 %
Italie	0	0	4	4	2 %
Brésil	8	0	4	12	5 %
Royaume-Uni	0	0	3	3	1 %
Pologne	0	0	3	3	1 %
Inde	2	0	3	5	2 %
Allemagne	0	0	2	2	1 %
Pays-Bas	0	0	2	2	1 %
Danemark	0	0	2	2	1 %
Grèce	0	0	2	2	1 %
Russie	0	0	2	2	1 %
Belgique	0	0	1	1	0 %
Mexique	2	0	1	3	1 %
Argentine	2	0	1	3	1 %
République Tchèque	0	0	1	1	0 %
Thaïlande	0	0	1	1	0 %
Chili	0	0	1	1	0 %

L'Europe représente en moyenne un départ sur deux, qu'il s'agisse d'étudiants en mobilité d'étude ou en mobilité de stage. Les étudiants d'Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire sont près de 60 % à voyager à destination de l'Europe.

La Région Bretagne y envoie 20 % de ses étudiants, les autres privilégiant l'Amérique et l'Asie pour la mobilité d'étude, tout comme les Hauts-de-France et l'Île-de-France dans une moindre mesure.

#### RÉPARTITION PAR ZONE DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES

	Union Européenne (UE)	Europe hors UE	Maghreb	Afrique Subsaharienne	Amérique	Asie & Océanie	Autres	Total général
Auvergne-Rhône-Alpes	55 %	4 %	0 %	0 %	28 %	12 %	0 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	55 %	3 %	1 %	2 %	24 %	14 %	0 %	100 %
Bretagne	15 %	4 %	0 %	1 %	51 %	29 %	0 %	100 %
Centre-Val de Loire	58 %	3 %	0 %	0 %	30 %	8 %	0 %	100 %
Corse								100 %
Grand-Est	55 %	5 %	0 %	1 %	25 %	13 %	0 %	100 %
Guadeloupe								100 %
Guyane								100 %
Hauts-de-France	38 %	2 %	0 %	1 %	37 %	22 %	0 %	100 %
Île-de-France	35 %	3 %	1 %	3 %	32 %	25 %	0 %	100 %
Martinique								100 %
Mayotte								100 %
Normandie								100 %
Nouvelle-Aquitaine								100 %
Occitanie	48 %	3 %	2 %	4 %	27 %	17 %	0 %	100 %
Pays de la Loire	59 %	3 %	0 %	0 %	24 %	13 %	0 %	100 %
Réunion								100 %
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	0 %	4 %	0 %	0 %	61 %	35 %	0 %	100 %
<b>Total</b>	<b>50 %</b>	<b>4 %</b>	<b>1 %</b>	<b>1 %</b>	<b>29 %</b>	<b>16 %</b>	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>

## RÉPARTITION PAR ZONE DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE

	Union Européenne (UE)	Europe hors UE	Maghreb	Afrique Subsaharienne	Amérique	Asie & Océanie	Autres	Total général
Auvergne-Rhône-Alpes	41 %	3 %	2 %	6 %	24 %	25 %	0 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	58 %	3 %	3 %	2 %	19 %	14 %	0 %	100 %
Bretagne	52 %	3 %	2 %	8 %	20 %	13 %	0 %	100 %
Centre-Val de Loire	41 %	2 %	2 %	8 %	19 %	27 %	0 %	100 %
Corse								100 %
Grand-Est	66 %	5 %	1 %	3 %	12 %	13 %	0 %	100 %
Guadeloupe								100 %
Guyane								100 %
Hauts-de-France	52 %	2 %	3 %	6 %	19 %	19 %	0 %	100 %
Île-de-France*								100 %
Martinique								100 %
Mayotte								100 %
Normandie								100 %
Nouvelle-Aquitaine	0 %	0 %	12 %	12 %	49 %	28 %	0 %	100 %
Occitanie								100 %
Pays de la Loire	49 %	2 %	1 %	1 %	25 %	22 %	0 %	100 %
Réunion								100 %
Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	26 %	3 %	5 %	8 %	31 %	28 %	0 %	100 %
<b>Total</b>	<b>49 %</b>	<b>3 %</b>	<b>2 %</b>	<b>5 %</b>	<b>20 %</b>	<b>20 %</b>	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>

### ► Actions de promotion et outils de communication mises en place par les conseils Régionaux



Au travers de leur site internet, d'événements et d'actions spécifiques, les Régions sont de façon générale actives dans la promotion de la mobilité internationale auprès de leurs étudiants résidents.

Pour l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers, plusieurs collectivités disposent d'aide au logement ou aux cours de français et soutiennent des associations d'accompagnement.

**ACTIONS DE PROMOTION ET OUTILS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE**

	OUTILS DE PROMOTION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS			OUTILS VISANT À AMÉLIORER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS OU CHERCHEURS ÉTRANGERS			
	Journée de promotion, manifestations dédiées ou intégrées à d'autres sujets plus larges Si oui, exemple :	Participation, manifestations dédiées ou intégrées à d'autres sujets plus larges Si oui, exemple :	Outils d'information (papiers ou en ligne) sur les aides accordées par la Région Si oui, exemple :	Facilitation de l'accès au logement Si oui, exemple :	Soutiens-partnerships avec les associations qui accompagnent les étudiants et chercheurs étrangers Si oui, exemple :	Cours de français Si oui, exemple :	Autres mesures pour faciliter l'intégration des étudiants dans les Régions Si oui, exemple :
Auvergne-Rhône-Alpes	Participation à des journées de promotion	Journées d'information auprès des étudiants des Universités et des écoles. erasmusDays	Flyers, Clip vidéo	A travers le soutien à certains projets déposés dans le cadre de notre appel à projet «Pack Ambition International»	Association des jeunes ambassadeurs	A travers le soutien à certains projets déposés dans le cadre de notre appel à projet «Pack Ambition International»	participation à la journée d'accueil des étudiants internationaux
Bourgogne-Franche-Comté		Forum de l'enseignement supérieur	Flyers Site internet	Aides pour hébergement d'urgence	ESN Besançon/ESN de Dijon		Journées d'intégration Insertion des étudiants réfugiés
Bretagne	Comité stratégique projet européen B-MOUVE		Vidéos diffusées lors des Erasmus-Days Plaquette de communication B-MOUVE		Accueil de SVE dans les lycées bretons		Centres de Mobilité Internationale-CMI à Brest et Rennes
Centre-Val de Loire	Non	Non	Site dédié aux jeunes de la Région Affichage	Logement et démarches administratives pour les chercheurs Logement CROUS pour la venue des étudiants	Financement de postes dans les centres Euraxess	Non	Non
Corse	Lancement du réseau corse des « Développeurs Erasmus + » Création du réseau de jeunes ambassadeurs de la mobilité internationale Campagne de com « les belles histoires de la mobilité »	Organisation dans tout le territoire d'ateliers d'information avec l'ensemble des partenaires	Création et animation du site internet Mobbighjovani	Logement et démarches administratives pour les chercheurs Logement CROUS pour la venue des étudiants	Financement de postes dans les centres Euraxess	Non	Non
Grand Est					Fondation nationale Alfred Kastler		
Hauts-de-France	Forum Cap sur le monde	Présentation dans les établissements partenaires	Site internet de la Région Flyers	Non	Non	Non	Non

**ACTIONS DE PROMOTION ET OUTILS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE**

	OUTILS DE PROMOTION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS			OUTILS VISANT À AMÉLIORER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS OU CHERCHEURS ÉTRANGERS			
	Journée de promotion, manifestations dédiées ou intégrées à d'autres sujets plus larges Si oui, exemple :	Participation, manifestations dédiées ou intégrées à d'autres sujets plus larges Si oui, exemple :	Outils d'information (papiers ou en ligne) sur les aides accordées par la Région Si oui, exemple :	Facilitation de l'accès au logement Si oui, exemple :	Soutiens-partenariats avec les associations qui accompagnent les étudiants et chercheurs étrangers Si oui, exemple :	Cours de français Si oui, exemple :	Autres mesures pour faciliter l'intégration des étudiants dans les Régions Si oui, exemple :
Île-de-France	Événement sur la mobilité internationale organisée par la Région en faveur des bénéficiaires d'aides régionales		Site de la Région Outils des établissements partenaires du dispositif «Bourses Mobilité IDF» (sur leur site...)	Réservation de logements à la Maison de l'Île-de-France au sein de la CiuP	ACCESS-CiuP	Plateforme en ligne d'apprentissage des langues «QIOZ» (dispositif Région)-ouverture avril 2019	
Normandie	Forum étudiant au sein des universités	Forum étudiant au sein des universités	Flyers Différents goodies	Non			
Nouvelle-Aquitaine	Lancement RI harmonisé	Actions COREMOB	Guide des aides régionales en ligne Promotion sur réseaux sociaux	Non			
Occitanie	Non	Journées internationales	Plaquettes Site internet	Non			
Pays de la Loire	Réunion annuelle des Proviseurs et Directeurs de Lycées	Salons Étudiants Erasmus-Days	Affiches, plaquettes, site internet Région, journal régional, insertion, brochure ONISEP, Insertion Guide Étudiant journal Ouest-France sites web des établissements d'enseignement supérieur ligériens partenaires du dispositif site web du CRIJ	Non			La Région participe au financement de Guichets uniques universitaires pour l'accueil des étudiants internationaux financements accordés pour le recrutement temporaire d'étudiants polyglottes pour cet accueil
Réunion			Les guichets jeunes, dont la mission est d'informer sur la mobilité et d'aider dans la constitution des dossiers				
Sud-Provence-Alpes Côte d'Azur	En 2018 : Foire de Marseille - la thématique de la Région était consacrée à la jeunesse	Comité de pilotage du SESRII	Site de la Région Réseaux sociaux	Non			



Erasmus Student Network

**ESN : Erasmus Student Network France est un réseau d'associations locales,**

souvent soutenues par les Régions, présent dans 35 villes universitaires de France. Il s'y organise de nombreuses actions interculturelles faites par et pour les jeunes, en lien avec les acteurs locaux. Les associations développent également des projets en commun, régionaux, nationaux, voire même européens. Les étudiants internationaux y sont accueillis et l'association sensibilise les jeunes aux possibilités de mobilité internationale. Dans le cadre du projet Social Erasmus, par exemple, ils sont encouragés à devenir des acteurs de la vie locale.

Voici quelques exemples d'actions menées par ce réseau :

- **L'ESN InsiDijon** mène des actions de sensibilisation au handicap et à l'amélioration de son intégration dans la société, via le projet Exchange Ability <https://dijon.esnfrance.org/esn-insidijon>
- **L'ESN de Brest** organise chaque année le « Global Village » invitant les étudiants étrangers à tenir des stands représentant leur pays d'origine : <https://cmibrest.u-bretagne.fr/fr/étudiants-étrangers/erasmus-student-network>
- **L'ESN de Tours** améliore l'intégration des étudiants étrangers de l'Université François-Rabelais tout en accompagnant les étudiants locaux dans leur projet de mobilité: <https://www.univ-tours.fr/campus/vie-assocative/esn-tours-br-erasmus-student-network-tours-410842.kjsp>
- **L'ESN de Corse** accompagne chaque étudiant international en programme d'échange, visite des locaux, accompagnement à toutes les démarches administratives, et organisation d'un week-end d'intégration : [https://www.corsenetinfos.corsica/ESN-Corsica-un-regard-sur-l-international-au-sein-de-l-Universite-de-Corse\\_a45478.html](https://www.corsenetinfos.corsica/ESN-Corsica-un-regard-sur-l-international-au-sein-de-l-Universite-de-Corse_a45478.html)
- **L'ESN de Strasbourg** a, par exemple, un partenariat avec le Centre Socio-Culturel du Fossé des Treize pour présenter d'autres cultures à des enfants de 6 à 9 ans et les aider à faire leurs devoirs d'école: <https://strasbourg.esnfrance.org/news/social-erasmus-cest-quoi>
- **L'ESN de Lille** organise des parrainages d'étudiants internationaux par des étudiants lillois: [http://www.esnlille.fr/satellite/sites/default/files/pages/survival\\_guide\\_final.pdf](http://www.esnlille.fr/satellite/sites/default/files/pages/survival_guide_final.pdf)
- **L'ESN de Lyon** fournit un guide d'accueil aux étudiants étrangers, sous forme de mails quotidiens durant 15 jours contenant des aides pour les démarches administratives, pour se loger, travailler, visiter la région, des conseils de groupes Facebook et d'évènements: <https://lyon.esnfrance.org/>
- **L'ESN de Rouen** soutient les démarches administratives des nouveaux arrivants, organise des visites de Rouen, des soirées d'accueil et des évènements sportifs: <https://rouen.esnfrance.org/?q=fr/activité>

- **L'ESN de La Rochelle** organise avec les étudiants internationaux des ateliers et jeux auprès des écoles pour promouvoir la mobilité internationale: <https://larochelle.esnfrance.org/erasmus-school>
- **L'ESN de Montpellier** organisme de nombreux événements interculturels d'intégration: <https://montpellier.esnfrance.org/montpellier.ixesn.fr/activites>
- **L'ESN de Nantes** s'organise pour que les étudiants internationaux qui ne peuvent pas rentrer dans leur famille pour les fêtes puissent passer au moins un repas de fête dans une famille nantaise : <https://nantes.esnfrance.org/je-veux-voyager>
- **L'ESN de Nice** organise des événements d'intégration, ainsi qu'un café des langues : <https://nice.esnfrance.org/esn-nice>



**Euroguidance** est un réseau d'acteurs de l'orientation couvrant le champ de la formation initiale et continue.

Son objectif principal est de promouvoir la dimension européenne de la mobilité dans les actions d'orientation et de former les professionnels.

Le réseau, créé en 1992, est piloté par l'Agence Erasmus+. Il est composé de l'ONISEP, du Centre Inffo et du Carif Espace Compétences (au titre de l'inter-carif).

Euroguidance fait partie de l'action 3 du programme Erasmus. Il est intégré dans le cadre d'une convention « RSP » (Réseau de Soutien aux Politiques) incluant Europass et le Cadre Européen des Certifications.

Le réseau met annuellement à jour la carte des financements régionaux d'aide la mobilité :

- <https://www.euroguidance-france.org/>
- <https://www.euroguidance-france.org/financer-sa-mobilite/>

et propose également une autoformation en ligne sur la mobilité européenne :

- <https://www.euroguidance-formation.org/>

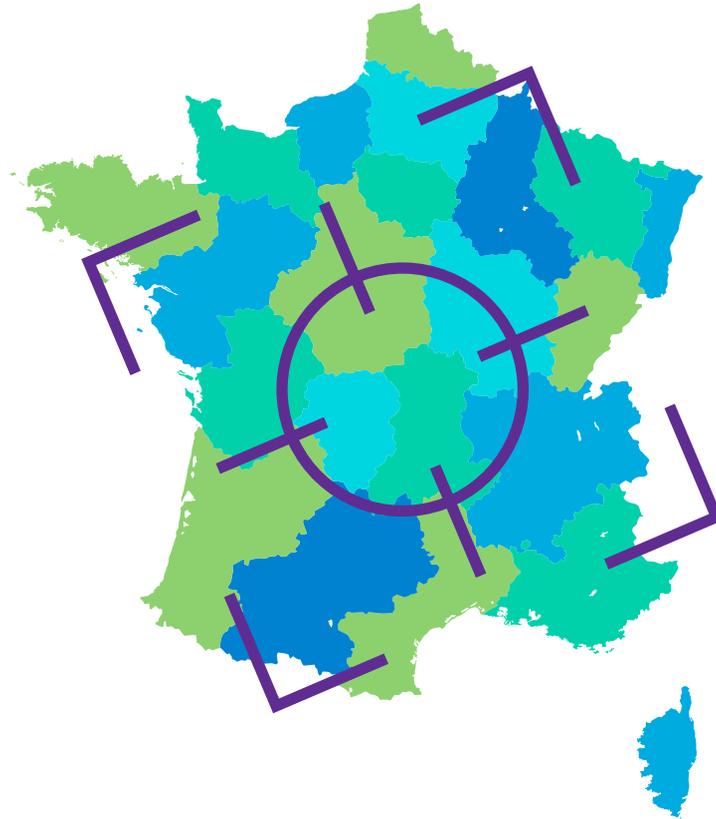


**Partie 3 :**

**FOCUS  
RÉGIONS**







## { Focus Régions }

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque territoire se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

Cette partie approfondit les résultats des parties précédentes, en reprenant les trois principales sources de résultats : les données portant sur la mobilité internationale entrante (MESRI), celles du programme Erasmus + et celles de l'enquête auprès des conseils régionaux, afin de dresser un portrait territorial de la mobilité, région par région.

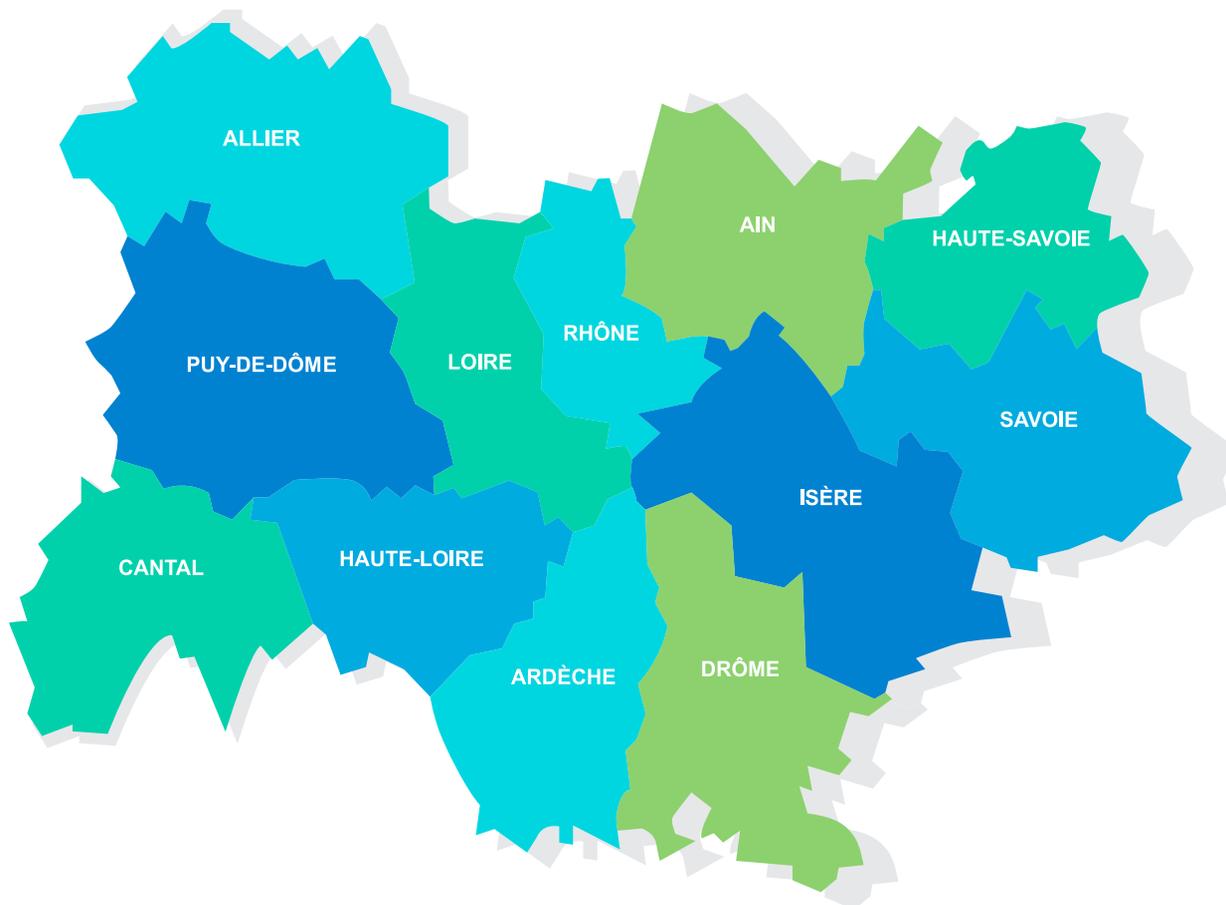
Ce focus a été complété par une analyse des sites web et des documents de planification des collectivités (SRESRI,

SRDEI,...), afin d'évaluer le niveau d'information sur les dispositifs d'aide à la mobilité accessibles aux publics concernés, mais aussi de réunir des données sur la communication et la politique des Régions en matière de mobilité internationale, notamment lorsque le questionnaire à l'enquête de l'Observatoire n'avait pas été retourné. Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès des référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.

# La Région

## Auvergne-Rhône-Alpes



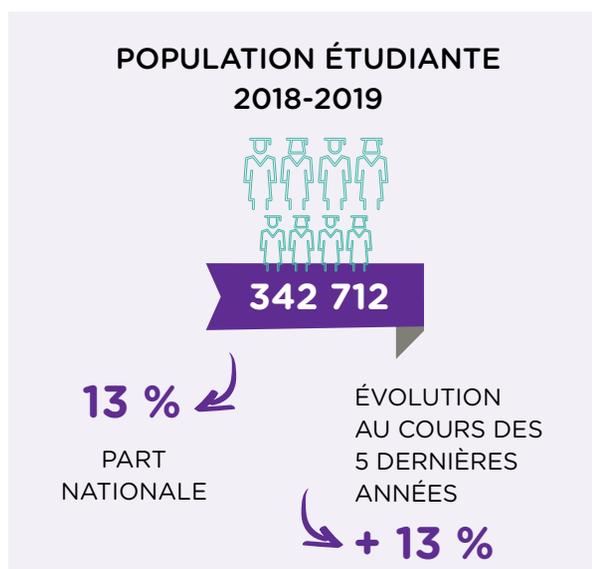
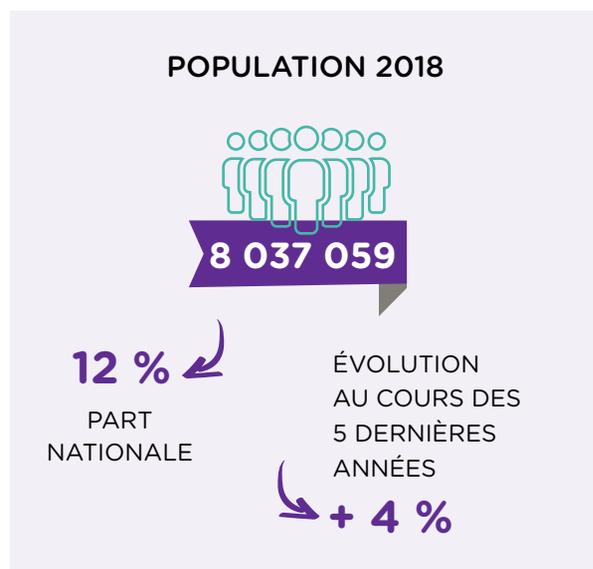
Deuxième région de France en population étudiante, Auvergne-Rhône-Alpes accueille **14 % des étudiants étrangers venant en France, soit 39 700 en 2018-2019**. Parmi eux, 11 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 4 100 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 12 854 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger,

une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parmi eux, **3 800 ont bénéficié d'un cofinancement Erasmus +**. Au total, un peu plus de 7 500 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

Par sa position géographique, la Région s'est investie dans les relations de coopération transfrontalière avec la Suisse, l'Italie et l'Allemagne au travers de nombreux projets transalpins.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>39 691</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	11,6%
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	52,1%

Avec 39 700 étudiants mobiles en 2018-2019 dont 52 % de femmes, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région d'accueil des étudiants étrangers en mobilité internationale. 11,6 % de sa population étudiante est mobile.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Clermont-Ferrand	4 400	13,9	1,9	4 500	11,4	1,6	100	1,2
Grenoble	8 900	27,8	3,8	11 500	28,9	4,1	2 500	28,5
Lyon	18 700	58,4	7,9	23 700	59,7	8,4	4 700	25,3
Auvergne-Rhône-Alpes	32 000	100	13,6	39 700	100	14,0	7 300	22,8

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

La région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 14 % des étudiants mobiles en France. Leur nombre a progressé de + 23 % en 5 ans. Les étudiants inscrits dans un établissement en Auvergne-Rhône-Alpes étudient principalement dans l'académie de Lyon (60 % des étudiants mobiles au niveau régional et

8 % au niveau national). L'académie de Grenoble représente 30 % des étudiants, a gagné 28 % en 5 ans, alors que le nombre d'étudiants inscrits dans l'académie de Clermont-Ferrand, autour de 4 500 étudiants, reste stable. .

En 2018-2019, la proportion d'étudiants mobiles originaires d'Afrique inscrits dans la région Auvergne-Rhône-Alpes est plus faible qu'à l'échelle nationale (43 % soit -9 points de pourcentage par rapport au niveau national). À l'inverse, la part d'étudiants originaires d'Asie et

d'Océanie est plus élevée en région Auvergne-Rhône-Alpes qu'au niveau national (26,5 % soit + 4 points de pourcentage).

La répartition des étudiants mobiles selon les autres origines suit la moyenne nationale.

#### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2018-2019

Auvergne-Rhône-Alpes	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	4 300	7 900	9 100	10 400	1 600	6 100	39 400
Pourcentage	10,8	20,1	23,0	26,5	4,0	15,5	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées (300 étudiants)

Les six premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont identiques dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et au niveau national.

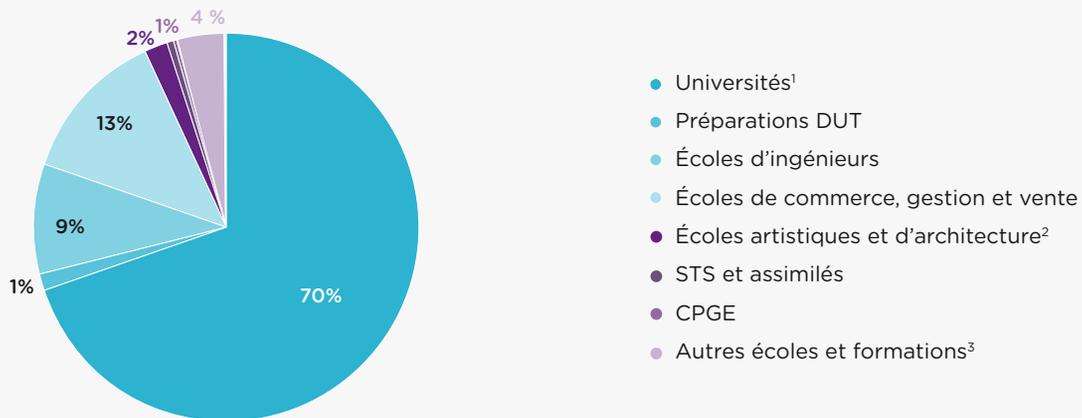
Le Brésil est le 7ème pays d'origine des étudiants mobiles dans la région Auvergne-Rhône-Alpes alors qu'il est le 15ème pays d'origine au niveau national bien que les proportions d'étudiants

mobiles respectives soient proches (2,6 % contre 1,8 %). Les étudiants arméniens sont particulièrement attirés par la région Auvergne-Rhône-Alpes : l'Arménie est le 9ème pays d'origine des étudiants mobiles de la région alors qu'il n'arrive qu'au 47ème rang des pays d'origine au niveau national.

#### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	5 300	13,4	1
2	Chine	3 700	9,3	2
3	Algérie	2 300	5,8	3
4	Italie	1 800	4,5	4
5	Tunisie	1 300	3,2	5
6	Sénégal	1 200	3,1	6
7	Brésil	1 000	2,6	15
8	Côte d'Ivoire	1 000	2,5	7
9	Arménie	900	2,4	47
10	Allemagne	900	2,2	8
	<b>Autre pays</b>	<b>20 200</b>	<b>51</b>	
	<b>Total</b>	<b>39 700</b>	<b>100</b>	

### Répartition des étudiants étrangers en Auvergne-Rhône-Alpes par type d'établissements en 2018-2019



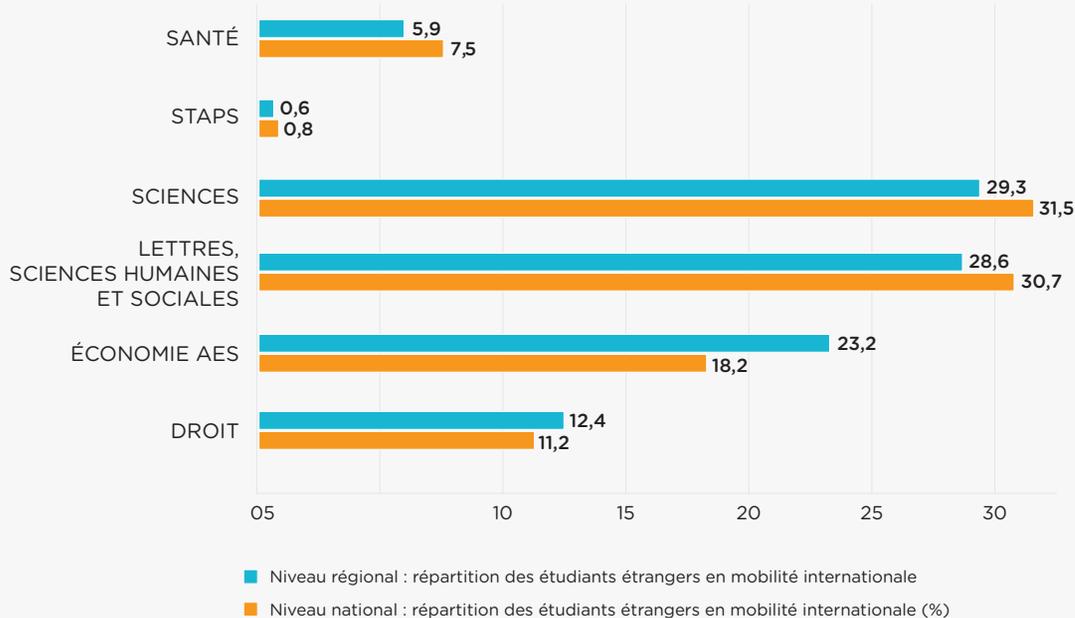
À la rentrée 2018-2019, sept étudiants mobiles sur dix s'inscrivent à l'Université, soit 27 800 étudiants, 13 % s'inscrivent en écoles de commerce, gestion et vente (+ 2 points de % par rapport au niveau national) et 9 % en écoles d'ingénieurs (+ 1 point de % par rapport au plan national).

### ► Les étudiants en mobilité internationale à l'Université

En 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, comme ceux à l'échelle nationale, privilégient les disciplines universitaires Lettres, Sciences humaines et Sociales (29 %), et en Sciences. Par rapport aux proportions relevées à l'échelle nationale, ils s'orientent en revanche davantage vers des filières Économie/AES qu'à

l'échelle nationale (+ 5 points de %). À l'Université, les étudiants d'Afrique subsaharienne et les étudiants maghrébins étudient principalement en Sciences (respectivement 32 et 41 %). Les étudiants américains et européens hors UE sont, en proportion, particulièrement nombreux à étudier en Lettres, Sciences humaines et sociales (respectivement 45 et 48 %).

### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Auvergne-Rhône-Alpes par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



En 2018-2019, 46 % des étudiants mobiles dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont inscrits en licence. La part des étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale augmente avec le degré d'études : 74,9 % en licence, 77,1 % en master et 93,4 % en doctorat.

Les étudiants mobiles privilégient proportionnellement plus la mobilité d'échange que la mobilité diplômante dans la région qu'au niveau national en cursus licence et master : la part des étudiants en mobilité diplômante est bien plus faible dans la ré-

gion Auvergne-Rhône-Alpes qu'au niveau national (-13 points de % pour les deux cursus).

À l'université, les étudiants asiatiques et originaires d'Océanie sont nombreux à plébisciter la région Auvergne-Rhône-Alpes (24 % contre 19 % au niveau national). À l'inverse, la région attire moins d'étudiants du continent africain que l'ensemble de la France (45 % contre 53 %). Les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont surreprésentés en cursus doctorat (33 %), tandis que 51% des étudiants en master sont africains.

#### RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS D'Auvergne-Rhône-Alpes par cursus et origine en 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	1 300	63,6	1 200	70,4	300	90,5	2 800	69,7
Afrique Subsaharienne	3 200	92,8	2 600	92,5	400	97,0	6 200	93,0
Maghreb	2 400	99,0	3 700	80,8	400	91,7	6 500	88,2
Asie & Océanie	3 400	62,8	2 400	74,4	900	95,6	6 800	71,3
Europe hors UE	500	67,4	500	79,3	100	93,0	1 100	75,4
Union Européenne (UE)	2 000	47,4	1 800	55,0	500	90,4	4 400	55,8
<b>Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale</b>	<b>12 800</b>	<b>74,9</b>	<b>12 300</b>	<b>77,1</b>	<b>2 700</b>	<b>93,4</b>	<b>27 800</b>	<b>77,7</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>46,2</b>		<b>44,1</b>		<b>9,7</b>		<b>100</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 174 projets de mobilité (dont 58 dans le secteur de la formation professionnelle et 116 dans celui de l'enseignement supérieur), et 5 projets de partenariats (1 dans la formation professionnelle et 4 dans l'enseignement supérieur), pour un montant total de 25,9 millions d'euros.

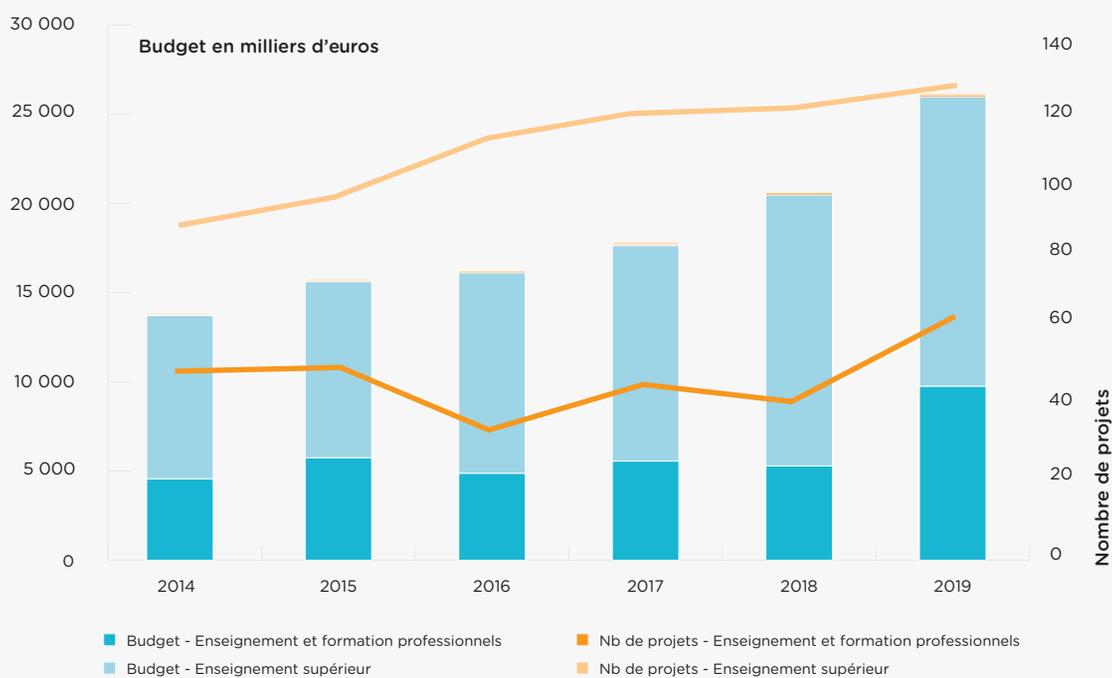
La région suit la tendance nationale à la hausse dans l'enseignement supérieur, avec une croissance du nombre de personnes en mobilité sortante de +24 % depuis 2015-2016 et +5% en mobilité entrante (respectivement +21 % et +5 % en moyenne en France).

Ainsi, en 2018-2019, plus de 2 500 étudiants étrangers ont réalisé une mobilité entrante dans la région et 7 540 étudiants une mobilité sortante, via le programme Erasmus +.

Concernant la formation professionnelle, 4 130 apprenants ont bénéficié d'un stage à l'étranger en 2018-2019 et 570 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage dans la région.

Les principaux pays d'origine de la mobilité entrante et de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Auvergne-Rhône-Alpes et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
<b>Étudiants en mobilité d'études ou de stage</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	5 720	6 060	6 690	7 040	7 540	24%
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21%
	Part nationale	15%	15%	15%	15%	15%	
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	340	340	490	610	710	109%
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53%
	Part nationale	13%	11%	15%	15%	16%	
<b>Apprenants de la formation professionnelle</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	980	2 060	1 960	2 170	2 510	22%
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34%
	Part nationale	14%	14%	13%	13%	13%	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
<b>Étudiants en mobilité d'études ou de stage</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	3 860	3 950	3 880	4 110	4 130	5%
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5%
	Part nationale	13%	14%	14%	14%	14%	
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	420	380	550	730	770	103%
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70%
	Part nationale	12%	12%	14%	16%	14%	
<b>Apprenants de la formation professionnelle</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	430	550	640	520	570	4%
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24%
	Part nationale	14%	13%	14%	10%	11%	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Ain	40	190	230
Allier	20	160	180
Ardèche	30	80	110
Cantal	10	130	140
Drôme	30	80	110
Haute-Loire	0	40	40
Haute-Savoie	110	360	460
Isère	1 540	220	1 760
Loire	650	270	920
Puy-de-Dôme	990	190	1 170
Rhône	4 170	620	4 790
Savoie	690	170	860
<b>Total</b>	<b>8 250</b>	<b>2 510</b>	<b>10 760</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Auvergne-Rhône Alpes	Total France	Auvergne-Rhône Alpes	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	62%	66%	58%	58%
Personnels de l'enseignement supérieur	61%	60%	53%	53%
Apprenantes de la formation professionnelle	53%	54%	56%	50%
<b>Total</b>	<b>61%</b>	<b>64%</b>	<b>58%</b>	<b>55%</b>

## 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	1 314	1	1	Espagne	471	1	1
Royaume-Uni	1 195	2	2	Irlande	410	2	2
Allemagne	837	3	3	Royaume-Uni	401	3	3
Italie	645	4	4	Malte	201	4	4
Irlande	485	5	6	Italie	179	5	5
Belgique	462	6	5	Grèce	104	6	11
Suède	403	7	8	Belgique	85	7	6
Finlande	325	8	9	Allemagne	82	8	7
Pays-Bas	309	9	7	Finlande	79	9	13
Norvège	256	10	13	Portugal	76	10	8

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Allemagne	756	1	1	Espagne	82	1	4
Italie	703	2	2	Royaume-Uni	76	2	5
Espagne	664	3	3	Allemagne	56	3	1
Royaume-Uni	617	4	4	Italie	56	4	3
Belgique	238	5	5	Belgique	52	5	2
Pologne	189	6	6	Hongrie	32	6	9
Roumanie	175	7	7	Finlande	28	7	11
Irlande	134	8	9	Pologne	21	8	8
Suède	109	9	11	Chypre	18	9	22
Pays Bas	99	10	8	Lituanie	18	10	21

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Participant au rayonnement et à l'attractivité du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'action régionale vise à développer les coopérations scientifiques internationales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec leurs partenaires étrangers et à encourager les projets de mobilité à l'internationale des étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire. Si la mobilité internationale des étudiants constitue la modalité courante de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, elle est aussi un vecteur d'échange de connaissances et d'enrichissement des individus, nécessaires à l'excellence scientifique et aux interactions internationales entre chercheurs. En soutenant la mobilité internationale, la Région inscrit cette dynamique au service de l'attractivité et du rayonnement de ses acteurs académiques et scientifiques.

### • Soutien à la mobilité étudiante

La Région Auvergne-Rhône-Alpes considère que la mobilité européenne et internationale est un élément structurant de la vie universitaire, personnelle et professionnelle des étudiants. La bourse de mobilité internationale de la Région (BRMIE) a pour objectifs de faire connaître aux étudiants et aux apprentis du supérieur le monde dans lequel ils auront à exercer leur activité et d'améliorer leur expérience en leur donnant les clés pour trouver les meilleures opportunités d'emploi.

En 2019, 12 854 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Au final, après les annulations de séjours de certains étudiants avant leur départ en mobilité, ce sont, au 31 décembre 2019, 12 590 bourses qui ont été attribuées par la Région, pour un montant total de près de 13,89 M€.

Au-delà de cette bourse destinée à financer la mobilité en stage ou d'études des étudiants inscrits dans des établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes pour leur permettre de financer une partie de leur mobilité, la Région a souhaité soutenir le déploiement des bourses de mobilité à destination des étudiants entrepreneurs et des jeunes diplômés inscrits dans une démarche de création d'entreprises. Représentant un forfait de 1 500 € par étudiant, cette initiative, qui offre à ces jeunes la possibilité de confronter leur projet de création d'entreprise à une réalité internationale, a concerné 24 étudiants ou jeunes diplômés en 2019.

### • Soutien aux coopérations universitaires scientifiques et internationales

Parallèlement aux actions en faveur de la mobilité individuelle des étudiants, la Région a consacré, **en 2019, 2,24 M€ en fonctionnement et 0,187 M€ en investissement**, pour soutenir l'internationalisation des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche académique. Objectifs : leur développement et leur rayonnement international. Le soutien régional apporté à ces collaborations émergentes vise la consolidation des liens académiques et scientifiques, permettant, pour certains d'entre eux, de structurer des candidatures pour des appels à projets européens ou internationaux. L'appel à projets « Pack Ambition International » qui soutient l'amorçage de projets, est donc essentiel dans la stratégie internationale des universités, Grandes Ecoles et organismes de recherche du territoire. Il leur permet de **consolider leurs recherches en échangeant avec des équipes internationales ayant des expertises complémentaires. Une stratégie du « gagnant-gagnant », au bénéfice du territoire et de son économie.** Il n'est pas possible d'isoler les financements attribués à ces mobilités. Pour 2017, le montant consacré aux actions de coopérations universitaires et scientifiques internationales (hors bourses BRMIE) était de 1,922 M€ et de 1,529 M€ d'euros en 2018.

Le soutien de la Région, permet également à certains bénéficiaires d'un Pack Ambition international de déposer ensuite des candidatures sur des appels à projets européens de recherche (Horizon Europe, **European Research Council...**) **ou de formation (Universités européennes, etc...)**. Le financement régional leur permet d'amorcer leur projet et de le structurer avant qu'il ne rentre dans une phase plus opérationnelle.

Parmi les éléments examinés à l'instruction des candidatures figure notamment :

- l'impact économique du projet et/ou sa contribution au développement potentiel de marchés pour les partenaires économiques ;
- la qualité et la diversité du partenariat (implication des partenaires étrangers ...);

- la contribution à des avancées scientifiques, technologiques et sociétales essentielles dans le domaine concerné et aux progrès par rapport à l'état de l'art ;

- l'intégration d'un partenaire académique ou scientifique étranger situé dans un pays ou une région avec laquelle Auvergne-Rhône-Alpes a des liens privilégiés (effet levier des financements, etc...)

- l'inscription du projet partenarial dans un des huit DOMEX (Domaines d'excellence) de la Région : Industrie du futur et Production industrielle ; Bâtiments et Travaux publics ; Numérique; Santé; Agriculture, Agroalimentaire, Forêt ; Energie ; Mobilité et systèmes de transport intelligents ; Sport, Montagne et Tourisme.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

La direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation gère les bourses de mobilité pour les publics étudiants du supérieur (la mobilité des élèves de BTS est gérée par la direction des Lycées). Est également suivi par le service Europe et International de cette direction le soutien aux coopérations universitaires et scientifiques à l'international.

En ce qui concerne la mobilité sortante des étudiants, le mode de gestion est mixte : les universités et Grandes Ecoles de la région instruisent et gèrent pour le compte de la Région les bourses de mobilité dans le cadre d'une convention de mandat à titre gracieux.

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Service Europe et International	Gestion mixte
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Service Europe et International	Gestion internalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		6,6	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		6	

## LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	15 335 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	montant intégré- non disponible
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	montant intégré- non disponible

La mobilité entrante des étudiants, chercheurs, encadrants et enseignants étrangers, tout comme la mobilité sortante des chercheurs, encadrants et enseignants, est intégrée au sein d'un appel à projets lancé annuellement (dispositif « Soutien aux Coopérations Universitaires et Scientifiques internationales » devenu, fin 2018, « Pack Ambition Internationale »). Ces accueils intègrent des projets plus importants et sont une action parmi

d'autres des projets déposés. Sont financées dans ce cadre, des *summer schools*, des accueils de chercheurs étrangers pour des périodes courtes, etc... Il n'est pas possible d'isoler les financements attribués à ces mobilités. Pour 2017, le montant consacré aux actions de coopérations universitaires et scientifiques internationales (hors bourses BRMIE) était de 1,922 M€ et de 1,529 M€ en 2018.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	9 354 414	5 980 691	0	<i>montant intégré</i>	
Effectifs bénéficiaires	7 600	4 780	0	n.d.	n.d.
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	95	95	0	n.d.	n.d.
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	95	95	0	n.d.	n.d.
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	59%	60%	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

Les bourses de la Région sont cumulables avec les bourses Erasmus +. Sur l'ensemble des 12 377 étudiants bénéficiaires d'une bourse régionale en 2018 (année budgétaire), près de 3 800 ont cumulé cette aide avec une bourse Erasmus +. Il est important de noter cependant que, lorsque les établissements ont fait le choix de leur attribuer les deux bourses, la durée de financement de la bourse régionale était généralement moindre, l'objectif poursuivi par l'ensemble des établissements étant de répartir au mieux et le plus équitablement possible les dotations en bourses qu'ils reçoivent de la part de la Commission européenne et de la Région. Néanmoins, et d'une manière générale, les établissements autorisent de moins en moins le cumul, privilégiant la bourse de la Région pour les mobilités hors Europe et la bourse Erasmus + pour les mobilités en Europe. En 2018, 38 établissements sur les 103 bénéficiaires de bourses régionales pour leurs étudiants ont fait le choix d'autoriser le cumul des bourses régionales et des bourses Erasmus +.

Les bourses Région de Mobilité Internationale Etudiants (BRMIE) ne sont pas attribuées sur critères sociaux, mais, au-delà du forfait « de base » qui est de 95 € par semaine financée, les étudiants boursiers sur critères sociaux, de l'Etat français ou d'un Etat membre de l'Union Européenne, pendant l'année universitaire de la mobilité, perçoivent une aide forfaitaire complémentaire, variable selon leur échelon de bourse, sur présentation d'une attestation de bourse.

Par ailleurs, une aide forfaitaire complémentaire de 530 € est accordée aux étudiants et aux apprentis du supérieur en situation de handicap reconnu, sur production de la carte d'invalidité ou de la notification délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ces deux aides sont cumulables.

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	31	0%	284	6%	315	3%
Amérique	2 075	28%	1 118	24%	3 193	26%
Asie & Océanie	931	12%	1 174	25%	2 105	17%
Europe hors UE	317	4%	158	3%	475	4%
Maghreb	33	0%	79	2%	112	1%
Union Européenne (UE)	4 117	55%	1 926	41%	6 043	49%
Indéterminé	0	0%	10	0%	10	0%
<b>Total général</b>	<b>7 504</b>	<b>100%</b>	<b>4 749</b>	<b>100%</b>	<b>12 253</b>	<b>100%</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	1 076
2	Royaume-Uni	765
3	Espagne	644
4	Allemagne	478
5	Irlande	356
6	Italie	338
7	Etats-Unis	300
8	Suède	278
9	Chine	226
10	Finlande	213

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	463
2	Royaume-Uni	448
3	Espagne	239
4	Vietnam	232
5	Belgique	231
6	Allemagne	194
7	Etats-Unis	189
8	Cambodge	155
9	Irlande	147
10	Australie	132

## ► Communication et actions de promotion

La Région Auvergne-Rhône-Alpes participe à des journées de promotion et à des manifestations destinées à promouvoir la mobilité internationale des étudiants de son territoire. Des brochures et des vidéos informant des aides régionales sont mises à disposition sur son site Internet (<https://www.auvergnerhonealpes.fr/120-europe.htm>), où une page est dédiée à la mobilité internationale.

En termes d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers, des aides au logement sont mises en place, via le soutien de l'association des jeunes ambassadeurs. Par ailleurs, au travers du soutien de certains projets déposés dans le cadre de l'appel à projets « Pack Ambition International », des cours de français peuvent être dispensés.



La Région a développé une page dédiée aux expériences de mobilité des anciens boursiers de la région avec des témoignages à télécharger à partir d'une visualisation de leurs destinations sur une carte du monde. L'occasion pour les étudiants de trouver une foule d'informations pratiques pour préparer leur séjour.

Source : Page *Profiter de l'expérience des anciens boursiers*

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/235-profiter-de-l-experience-des-anciens-boursiers-a-l-etranger.htm>



### La citation du Président :

« En Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons fait le choix d'investir dans les dispositifs qui feront la médecine de proximité de demain. Nous apportons par exemple notre soutien au développement des dispositifs de télémédecine. Depuis 2016, ce sont 66,7M€ engagés pour soutenir des projets de recherche et d'innovations en santé en Auvergne-Rhône-Alpes »

**Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### Pack Ambition International

La mobilité entrante des étudiants, chercheurs, encadrants, enseignants étrangers, tout comme la mobilité sortante des chercheurs, encadrants, enseignants, est intégrée au sein d'un appel à projets lancé annuellement (dispositif « Soutien aux Coopérations Universitaires et Scientifiques internationales » devenu, fin 2018 « Pack Ambition Internationale »).

Ces accueils intègrent des projets plus importants et sont une action parmi d'autres. Sont financées dans ce cadre, des *summer schools*, des accueils de chercheurs étrangers pour des périodes courtes, etc...

Pour 2017, le montant consacré aux actions de coopérations universitaires et scientifiques internationales (hors bourses BRMIE) était de 1,922 M€ et de 1,529 M€ en 2018.

Budget alloué au soutien aux coopérations académiques et scientifiques à l'international : 2,2 M€ en 2018.

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/280/289-financer-les-projets-de-cooperation-universitaire-et-scientifique-avec-le-pack-ambition-international-enseignement-superieur-recherche-innovation.htm>



> Signature d'une convention de partenariat pour la mise en place d'un double-diplôme en diagnostic biomédical entre l'INRA-Institut Armand Frappier (Québec) et l'Université Clermont Auvergne à Laval. Projet soutenu par la Région en 2017 à hauteur de 28 000€ dans le cadre du dispositif « Pack Ambition internationale ».



## Dispositif BRMI Jeunes Entrepreneurs

La Région a souhaité soutenir le déploiement des bourses de mobilité à destination des étudiants entrepreneurs et des jeunes diplômés inscrits dans une démarche de création d'entreprises.

La Bourse Régionale Mobilité Internationale Jeunes entrepreneurs (BRMI) s'adresse aux étudiants et apprentis du supérieur, ayant un statut d'étudiant entrepreneur ou aux jeunes diplômés de l'année universitaire en cours ou précédente issus d'un établissement d'enseignement supérieur de la région.



Le demandeur doit être accompagné, dans le cadre de son projet, par un Pôle entrepreneuriat PEPITE ou le réseau des chambres consulaires (CCI, chambre des métiers, etc.).

Représentant un forfait de 1 500 € par étudiant, cette initiative, qui offre à ces jeunes la possibilité de confronter leur projet de création d'entreprise à une réalité internationale, a concerné 24 étudiants ou jeunes diplômés en 2019.

Alors jeunes diplômés de l'INSA de Lyon, L. Golaz et Y. El Qomri ont bénéficié d'une bourse de mobilité de la Région en octobre 2018 pour se rendre à Sherbrooke (Canada) dans le cadre de l'accompagnement « D2E » (diplôme étudiant entrepreneur) du PEPITE Beelys qui a construit un partenariat fructueux avec l'incubateur ACET. Leur projet initial RED Horticulture est aujourd'hui une TPE installée à Lyon qui fête ses 2 ans. Après une levée de fonds, l'équipe s'est renforcée et commercialise ses produits et services à l'échelle européenne.

*« RED offre une solution d'éclairage LED intelligente pour optimiser les consommations électriques des exploitations et améliorer les cultures.*

*Notre vision est l'ouverture d'un nouveau champ de valeurs dans les serres agricoles grâce à la photobiologie.*

*RED, propose un éclairage contrôlable en intensité et en qualité du spectre, optimisé pour l'environnement de culture et pour les objectifs de production des serristes. »*

*[www.horticulture.red](http://www.horticulture.red)*

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Région Auvergne-Rhône-Alpes



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Une mobilité européenne pour développer ses compétences et construire sa citoyenneté

**Thématiques :** Égalité des chances

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales Auvergne-Rhône-Alpes

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/06/2017 au 31/05/2019)

**Subventions Erasmus + :** 224 784 €



**PAYS PARTENAIRES :** Croatie / Espagne / Irlande / Lettonie / Royaume-Uni

### TITRE : Cap sur l'Europe pour des jeunes ruraux et péri-urbains

#### Des alternants prennent le large

86 % s'adaptent mieux aux situations nouvelles, 85 % ont gagné en compétences, 78 % disent avoir progressé en langues... La liste des plus-values acquises au cours de leur stage de trois semaines en Europe est longue pour les 138 alternants de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui ont bénéficié du projet. Une vraie opportunité pour ces jeunes issus de territoires ruraux ou péri-urbains préparant un bac pro (secteurs de l'automobile, de l'horticulture, du paysage...) qui n'avaient jusqu'alors jamais bénéficié de programmes de mobilité.

Né de la volonté forte de la Fédération régionale des MFR de donner à ces jeunes toutes les chances de réussite, le projet a pris forme grâce à la mobilisation des maîtres d'apprentissage et des équipes éducatives. Ce sont ainsi 38 formateurs et maîtres d'apprentis-

sage qui ont accompagné les 138 alternants en Croatie et en Irlande où ils les ont vus évoluer, grandir.

#### Un consortium de MFR engagées

Ce projet s'ancre dans une démarche globale de la Fédération Régionale. En effet, les 11 établissements participants font partie d'un consortium d'une quarantaine de MFR engagées pour la mobilité de leurs publics. La période de programmation 2017-2019 a marqué un nouveau pas avec la création d'une plateforme collaborative de gestion des projets Erasmus +, la désignation de 2 maisons référentes en matière d'accompagnement à la mobilité, ou encore d'un fort investissement dans EduCoop, réseau regroupant les établissements d'enseignement agricole de la région pour dynamiser la coopération internationale.

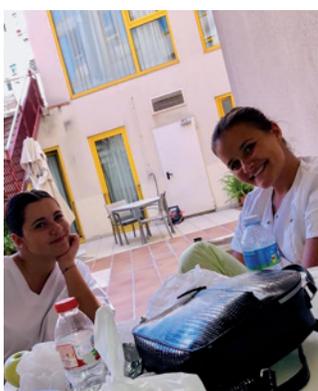


## ” TÉMOIGNAGE

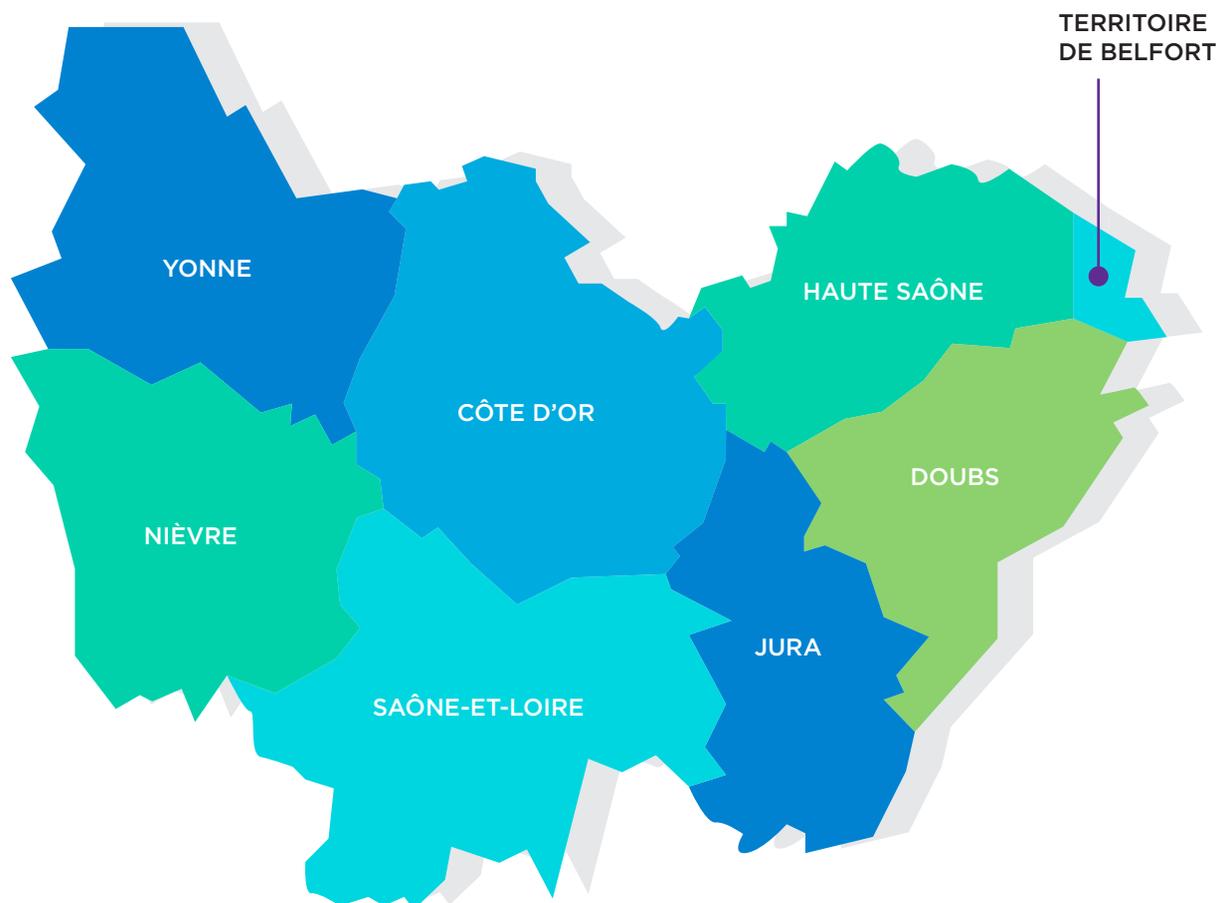
**Charlotte MESTRE, adjointe-technique à la Fédération régionale des MFR Auvergne-Rhône-Alpes**

*« En plus des retombées positives pour nos jeunes en termes d'employabilité et sur le plan personnel, notre projet de mobilité a reçu une belle reconnaissance : les alternants participants ont eu le privilège de se déplacer au Parlement européen, d'être accueillis par des parlementaires, et huit d'entre eux ont participé à Strasbourg à European Youth Event. Ils y ont retrouvé 8 000 autres jeunes européens pour échanger sur les thématiques de la future Europe ! »*

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <https://www.mfr-auvergne-rhone-alpes.fr/>



# RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

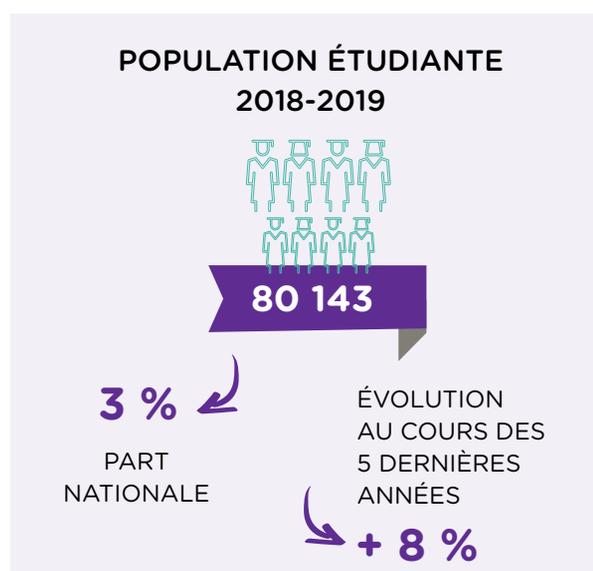


Avec 3 % des étudiants de France, la région Bourgogne-Franche-Comté accueille 2,2 % des étudiants étrangers venant en France, soit 6 200 en 2018-2019. Parmi eux, 12 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 520 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 2 120 étudiants inscrits dans des

établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parmi eux, 970 ont bénéficié d'un co-financement Erasmus +, soit 45 %. Au total, un peu plus de 1 700 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>6 200</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	7,7%
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	44,5%

En 2018-2019, la région Bourgogne-Franche-Comté concentre 6 200 étudiants étrangers en mobilité internationale dont 44,5 % de femmes. 7,7 % de sa population étudiante est mobile.

La région Bourgogne-Franche-Comté accueille 2,2 % des étudiants mobiles en France. Entre 2013 et 2018, leur nombre a faiblement augmenté de +7,5 %. Les étudiants mobiles inscrits en Bourgogne-Franche-Comté étudient à parts égales dans les académies de Besançon et de Dijon. Les étudiants mobiles de ces deux académies représentent respectivement 1,1 % des étudiants en mobilité internationale dans le pays.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Besançon	3 000	52,9	1,3	3 100	50,6	1,1	100	3,1
Dijon	2 700	47,1	1,1	3 100	49,4	1,1	300	12,4
Bourgogne-Franche-Comté	5 700	100,0	2,4	6 200	100,0	2,2	400	7,5

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, plus de la moitié des étudiants mobiles inscrits dans la région Bourgogne-Franche-Comté sont originaires d'Afrique (51,6 %), un pourcentage proche de la moyenne

nationale. Les étudiants américains sont proportionnellement moins nombreux en région Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national (5,1 % contre 8,6 %).

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2018-2019

Bourgogne-Franche-Comté	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	300	1 600	1 600	1 300	300	1 100	6 100
Pourcentage	5,1	26,0	25,6	21,5	4,1	17,7	100

Les trois premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont identiques dans la région Bourgogne-Franche-Comté et en moyenne en France. En 2018-2019, 13,4 % des étudiants mobiles en Bourgogne-Franche-Comté sont marocains, 8,6 % sont chinois et 7,7 % algériens.

On note la présence des étudiants venant de Grèce, 4ème nationalité des étudiants mobiles dans la région Bourgogne-Franche-Comté alors qu'elle est classée 29ème pays d'origine à l'échelle nationale.

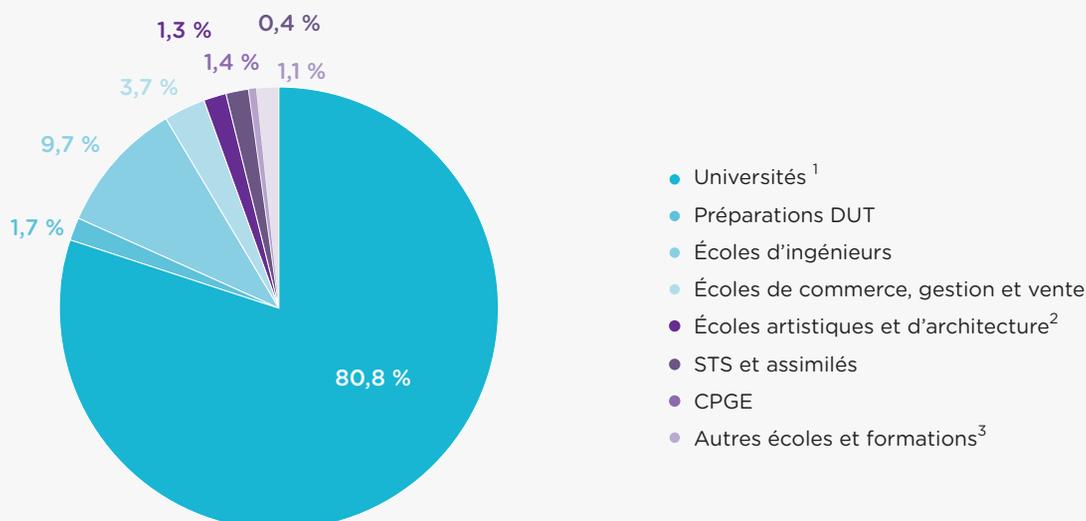
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	800	13,4	1
2	Chine	500	8,6	2
3	Algérie	500	7,7	3
4	Grèce	400	5,7	29
5	Sénégal	300	4,4	6
6	Tunisie	200	3,5	5
7	Allemagne	200	3,2	8
8	Cameroun	200	2,8	11
9	Côte d'Ivoire	200	2,6	7
10	Liban	100	2,3	12
	<b>Autre pays</b>	<b>2 800</b>	<b>46</b>	
	<b>Total</b>	<b>6 200</b>	<b>100</b>	

À la rentrée 2018, plus de huit étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix s'inscrivent à l'université soit 5 000 étudiants mobiles (+ 10 points de % par rapport à la moyenne française).

On remarque que 9,7 % d'entre eux s'inscrivent en Ecoles d'ingénieurs et seulement 3,7 % en Ecoles de commerce, gestion et vente (- 7 points de % par rapport au niveau national).

## Répartition des étudiants étrangers en Bourgogne-Franche-Comté par type d'établissements en 2018-2019



1 - Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

2 - Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture

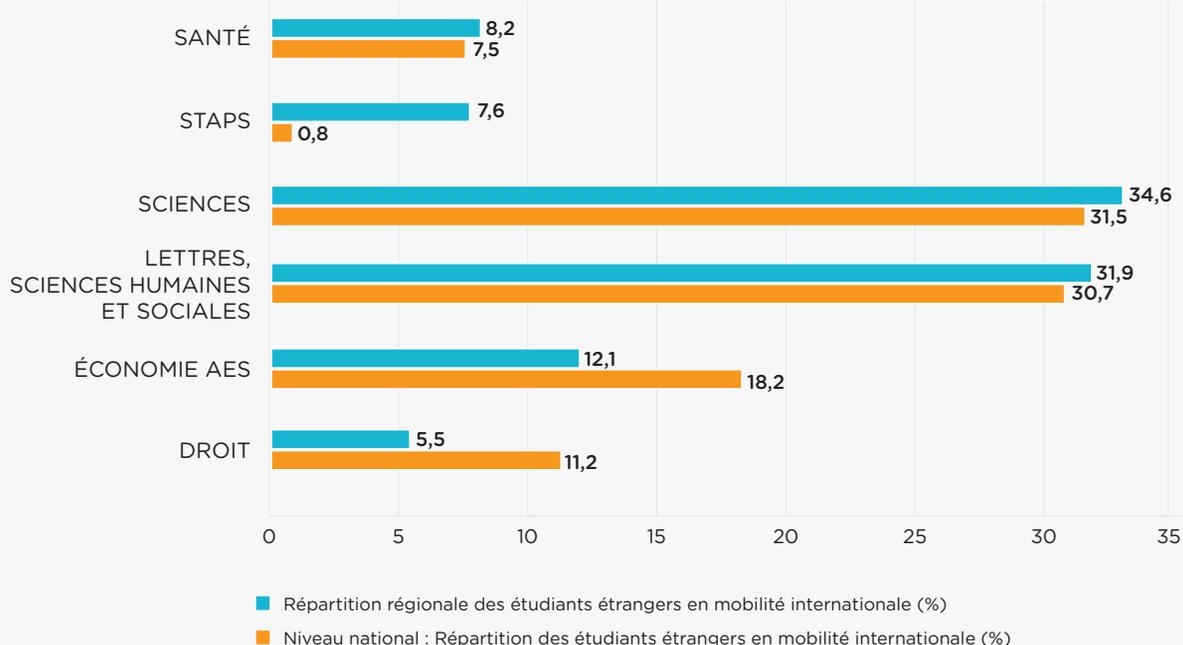
3 - Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018)

En 2018-2019, la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les disciplines universitaires Sciences et Lettres, Sciences humaines et sociales est plus élevée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (respectivement 35 et 32 %) qu'à l'échelle nationale (respectivement 31 %). Les étudiants mobiles de la région privilégient davantage les filières STAPS qu'au niveau national (+ 7 points de %) mais moins les filières Economie / AES (-6 points de %) et Droit (-5 points de %).

Dans la région Bourgogne-Franche-Comté, plus de la moitié des étudiants maghrébins étudient en Sciences alors que près de la moitié des étudiants européens hors UE et des étudiants originaires d'Asie et d'Océanie étudient en Lettres, Sciences humaines et sociales (respectivement 48 et 47 %).



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Bourgogne-Franche-Comté par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



En 2018-2019, les universités de Bourgogne-Franche-Comté accueillent plus de huit étudiants en mobilité internationale sur dix, soit 10 points de % de plus que dans l'ensemble du pays. Comme au plan national, les étudiants mobiles dans les universités de Bourgogne-Franche-Comté viennent davantage étudier en master (44,4 % des étudiants mobiles de la région).

La part d'étudiants en mobilité diplômante s'élève avec le degré d'études : 88,3 % en licence, 95 % en master et 97,5 % en doctorat. Les étudiants

en mobilité diplômante sont, en proportion, légèrement plus nombreux dans la région Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national (92,5 % contre 90,1 %).

Les universités de la région attirent les étudiants d'Europe hors UE (19 % des étudiants mobiles contre 16 % au niveau national). Au contraire, les étudiants américains sont proportionnellement peu nombreux à venir étudier dans les universités de la région (5 % des étudiants mobiles contre 9 % en moyenne dans le pays).

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	100	77,0	100	92,5	40	100,0	300	88,6
Afrique Subsaharienne	500	99,6	600	98,0	200	96,9	1 400	98,5
Maghreb	400	99,5	700	99,2	200	96,3	1 300	98,9
Asie & Océanie	400	90,9	300	92,0	200	98,6	900	93,1
Europe hors UE	100	88,1	100	98,7	20	100,0	200	92,8
Union Européenne (UE)	600	70,9	300	81,4	100	96,0	1 000	76,0
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>2 100</b>	<b>88,3</b>	<b>2 200</b>	<b>95,0</b>	<b>700</b>	<b>97,5</b>	<b>5 000</b>	<b>92,5</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>42,3</b>		<b>44,4</b>		<b>13,4</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région Bourgogne-Franche-Comté, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 53 projets de mobilité (dont 19 dans le secteur de la formation professionnelle et 34 dans l'enseignement supérieur), et 2 projets de partenariats dans la formation professionnelle, pour un montant total de 5 millions d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance est plus forte que la moyenne nationale concernant la mobilité sortante (respectivement +33 %, versus +21 %), mais chute concernant la mobilité entrante (-19%, contre +5% sur l'ensemble du territoire).

Ainsi en 2018-2019, 520 étudiants étrangers ont réalisé une mobilité entrante dans la région et 1 700 étudiants une mobilité sortante, via le programme Erasmus +.

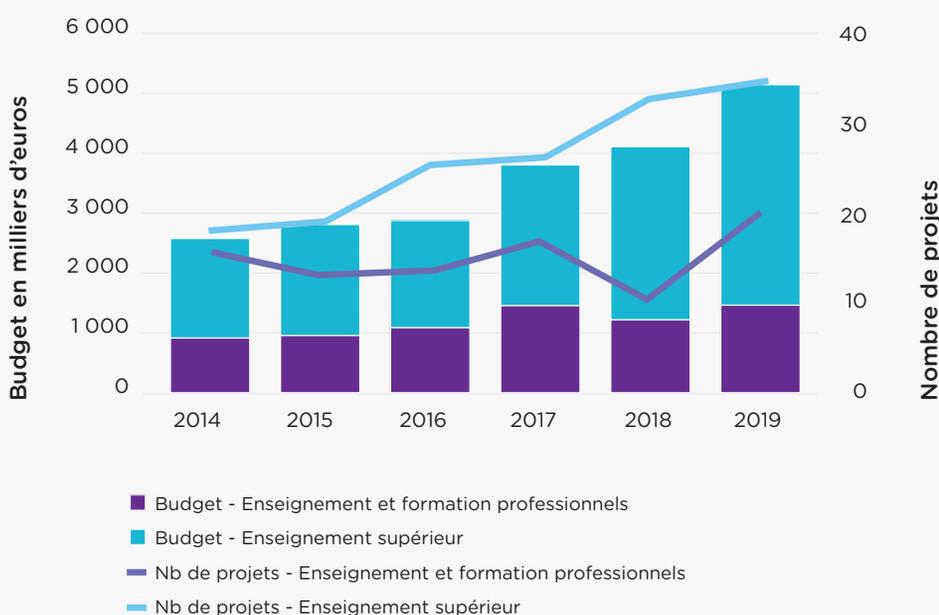
Dans le secteur de la formation professionnelle, la dynamique est également forte avec +44 % en 4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre +34 % en moyenne en France. En termes d'arrivées, la tendance est également à

la hausse, bien que moins soutenue qu'au niveau national : 130 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Bourgogne-Franche-Comté.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. L'Allemagne est la deuxième destination dans le secteur de la formation professionnelle alors qu'elle n'arrive que 7e au niveau national, et à l'inverse l'Espagne n'arrive qu'en 5e position, alors qu'il s'agit de la première destination sur l'ensemble de la France.

En ce qui concerne les pays d'origine de la mobilité entrante, ils sont proches de la moyenne nationale pour l'enseignement supérieur, avec une présence un peu plus marquée des personnes originaires de Roumanie. Pour les apprenants de la formation professionnelle, les deux premiers pays d'origine sont la Hongrie et la Norvège qui arrivent respectivement au 9e et 15e pour l'ensemble de la France.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Bourgogne-Franche-Comté et budget correspondant**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Bourgogne-Franche-Comté*	1 160	1 290	1 310	1 500	1 710	33%
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21%
	Part nationale	3%	3%	3%	3%	3%	
Personnels de l'enseignement supérieur	Bourgogne-Franche-Comté*	60	70	70	120	120	71%
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53%
	Part nationale	2%	2%	2%	3%	3%	
Apprenants de la formation professionnelle	Bourgogne-Franche-Comté*	340	410	350	490	590	44%
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34%
	Part nationale	5%	3%	2%	3%	3%	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Bourgogne-Franche-Comté*	610	640	540	530	520	-19%
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5%
	Part nationale	2%	2%	2%	2%	2%	
Personnels de l'enseignement supérieur	Bourgogne-Franche-Comté*	100	70	100	110	120	71%
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70%
	Part nationale	3%	2%	2%	2%	2%	
Apprenants de la formation professionnelle	Bourgogne-Franche-Comté*	110	90	140	100	130	44%
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24%
	Part nationale	4%	2%	3%	2%	3%	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Côte-d'Or	1 010	60	1 070
Doubs	430	120	550
Haute-Saône	0	50	50
Jura	10	160	170
Nièvre	10	0	10
Saône-et-Loire	50	140	190
Territoire de Belfort	280	10	290
Yonne	20	60	80
<b>Total</b>	<b>1 820</b>	<b>590</b>	<b>2 410</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Bourgogne-Franche-Comté	Total France	Bourgogne-Franche-Comté	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	64%	66%	50%	58%
Personnels de l'enseignement supérieur	63%	60%	48%	53%
Apprenantes de la formation professionnelle	30%	54%	50%	50%
<b>Total</b>	<b>58%</b>	<b>64%</b>	<b>50%</b>	<b>55%</b>

## 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	271	1	1	Irlande	97	1	2
Royaume-Uni	249	2	2	Allemagne	78	2	7
Allemagne	183	3	3	Malte	72	3	4
Irlande	132	4	6	Belgique	71	4	6
Belgique	129	5	5	Espagne	50	5	1
Italie	109	6	4	Royaume-Uni	42	6	3
Pologne	77	7	10	Italie	29	7	5
République tchèque	74	8	11	Autriche	21	8	23
Roumanie	64	9	14	Luxembourg	18	9	20
Pays-Bas	56	10	7	Bulgarie	17	10	28

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Allemagne	175	1	1	Hongrie	31	1	9
Italie	69	2	2	Norvège	26	2	15
Roumanie	68	3	7	Espagne	21	3	4
Espagne	59	4	3	Suède	20	4	10
Royaume-Uni	44	5	4	Estonie	9	5	19
Irlande	38	6	9	Allemagne	7	6	1
République tchèque	22	7	12	République tchèque	4	7	20
Belgique	19	8	5	Pays-Bas	3	8	7
Pologne	17	9	6	Luxembourg	3	9	23
Bosnie-Herzégovine	11	10	34	Finlande	2	10	11

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs



L'action conduite par la Région Bourgogne-Franche-Comté en matière de mobilité internationale est ancrée au sein du schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2019-2021 voté en octobre 2019. La mobilité internationale, qui fait partie intégrante de l'Axe 5 « L'ouverture au-delà du périmètre régional » et plus précisément de l'Orientation 15 « Les actions à l'international », s'articule autour de deux axes : le soutien à la recherche et la mobilité internationale sortante des jeunes.

Ainsi, la Région a créé un dispositif spécifique de mobilité internationale entrante et sortante dans sa politique de recherche, qui s'inscrit pleinement dans le soutien et l'émergence d'une recherche d'excellence. L'arrivée d'un chercheur international sur des travaux spécifiques dans un laboratoire de Bourgogne-Franche-Comté, ou à l'inverse le séjour d'un chercheur de Bourgogne-Franche-Comté dans un laboratoire étranger, permet d'accélérer les travaux de recherche sur une thématique et dans un temps donné. Au-delà des projets, ces échanges de chercheurs contribuent à un « réseautage » dans leur domaine de recherche de référence, voire avec une ouverture au-delà.

Ces mobilités permettent d'inscrire la recherche à un niveau international, contribuant directement à l'attractivité du territoire et à son rayonnement au-delà des frontières.

La Région Bourgogne-Franche-Comté est en outre très mobilisée sur la mobilité internationale sortante des jeunes, permettant chaque année à plus de 2 500 jeunes bourguignons-franc-comtois de réaliser un séjour à l'étranger. La dynamique instaurée permet d'une part de promouvoir l'offre de formation supérieure de la région à l'étranger. Elle vise également à encourager à poursuivre son cursus au-delà de la licence, voire à embrasser une carrière de chercheur. Finalement, elle représente une véritable passerelle vers l'acquisition d'une culture renforçant les compétences tant techniques qu'humaines et facilitant le travail collaboratif. Assorties de critères sociaux basés sur le quotient familial, les attributions peuvent être regroupées en deux types de programmes :

- A destination des jeunes inscrits dans un établissement de Bourgogne-Franche-Comté et réalisant une mobilité pour une période d'études (Aquisis) ou un stage (Dynastage) dans le cadre de leur cursus. Il cible les étudiants, les apprentis infra et post-bac, ou encore les élèves de lycées technologiques ou agricoles ;
- A destination des jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi domiciliés en Bourgogne-Franche-Comté réalisant une mobilité hors cursus : stages dans les régions d'Europe partenaires (dispositif Eurodyssée) ou stages professionnels dans le monde entier (Stages Monde).

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Recherche et Enseignement supérieur	Service Enseignement supérieur et Mobilité internationale et Service Recherche et Valorisation	Gestion internalisée
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction Recherche et Enseignement supérieur	Service enseignement supérieur et mobilité internationale et Service recherche et valorisation	Non communiqué
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		4,8	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		3	

Les 4,8 ETP en 2018 concernent la mobilité internationale dans son intégralité (quel que soit le dispositif mobilisé), la mobilité sortante étant effectivement la plus marquante en termes d'effectifs

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	2 111 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	198 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	43 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	312 000

En 2018, 2 111 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses réparties à 51 % pour les mobilités d'études et 49 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à plus de 1 000 étudiants de profiter respectivement de ces deux types de mobilité.

La région est l'une des sept régions françaises à allouer des bourses à la mobilité entrante aux chercheurs, et la seule, avec la Nouvelle-Aquitaine, à en allouer aux étudiants, finançant ainsi 10 bourses pour des étudiants étrangers en 2018.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	1 078 746	1 032 247	197 663	43 000	312 000
Effectifs bénéficiaires	1 040	1 080	10	10	20
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	38	68	610	157	<i>n.d</i>
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	54	89	750	165	<i>n.d</i>
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	<i>51%</i>	<i>50%</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	21	2%	23	2%	44	2%
Amérique	236	24%	210	19%	446	21%
Asie & Océanie	145	14%	155	14%	300	14%
Europe hors UE	35	3%	30	3%	46	2%
Maghreb	14	1%	32	3%	46	2%
Union Européenne (UE)	552	55%	627	58%	1 179	57%
Indéterminé	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Total général</b>	<b>1 003</b>	<b>100%</b>	<b>1 077</b>	<b>100%</b>	<b>2 080</b>	<b>100%</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDE
1	Royaume-Uni	130
2	Canada	108
3	Espagne	92
4	Etats-Unis	87
5	Allemagne	64
6	Irlande	64
7	Belgique	42
8	Roumanie	25
9	Suisse	24
10	Pays-Bas	21

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Royaume-Uni	132
2	Canada	104
3	Espagne	92
4	Etats-Unis	74
5	Allemagne	70
6	Belgique	65
7	Irlande	49
8	Malte	44
9	Maroc	32
10	Roumanie	31

## ► Communication et actions de promotion

La mobilité internationale est valorisée par la Région, via son site Internet, au travers d'une page dédiée intitulée « pouvoir étudier dans le monde entier ». L'élue de référence y est présentée, et le

Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) est mis en avant comme lieu de rencontre privilégié pour obtenir des renseignements sur la mobilité.



La plateforme Agitateursdemobilité regroupe toutes les informations nécessaires pour tenter l'expérience de l'international. Elle se compose de 6 rubriques (voir image ci-dessous), formule les 10 bonnes raisons de partir, propose un partage d'expériences, renseigne sur la reconnaissance des diplômes, offre des pistes pour trouver un job, renvoie vers des tests gratuits de niveau de langue, détaille les échanges de jeunes possibles, ou encore accompagne le départ et le retour de mobilité.



### La citation de la Présidente :

« La Région Bourgogne-Franche-Comté mène une politique active de soutien à la mobilité internationale des jeunes et des chercheurs. Ces expériences à l'international leur permettent d'acquérir des compétences nouvelles ainsi qu'une ouverture intellectuelle, culturelle et sociale. Elles facilitent le développement du travail en réseau et font aussi des bénéficiaires de ces programmes des ambassadeurs de notre région, de la qualité de vie, d'études et de travail qu'elle à offrir »

**Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### Stages Monde

Dans le cadre d'une politique volontariste en faveur de la jeunesse, de l'international et de la formation, la Région soutient la mobilité internationale des jeunes pour développer leurs compétences linguistiques et professionnelles, leur ouverture sur le monde et leur adaptabilité, pour favoriser à terme leur insertion professionnelle.

Le programme *Stages Monde* permet aux jeunes diplômés, jeunes demandeurs d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté de réaliser un stage professionnel de 3 à 5 mois dans le monde entier, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Objectifs du dispositif :

- meilleure insertion professionnelle et adaptation au marché du travail ;
- ouverture intellectuelle et culturelle ;
- amélioration des compétences linguistiques, acquisition de compétences sociales (savoir-être : maturité, autonomie, responsabilisation, altérité, devoir de paix dans le monde...) et techniques (savoir-faire professionnels) ;
- rayonnement international de la région par l'intermédiaire des jeunes qui sont des « ambassadeurs ».



**93 bénéficiaires partis en 2019  
pour un stage professionnel dans  
31 pays différents**

## Autres dispositifs régionaux :

**Eurodyssée** est un programme d'échanges entre régions d'Europe institué par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), permettant aux jeunes diplômés et demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans de bénéficier d'un stage professionnel en Europe. Il s'agit d'échanges réciproques, où la région d'accueil gère et finance le stage réalisé par le jeune Européen (entre 3 et 7 mois) et lui propose un cours intensif de langues pendant 4 semaines. Ainsi, 32 jeunes européens ont été accueillis en Bourgogne-Franche-Comté et 19 jeunes bourguignons-franc-comtois ont réalisé un stage dans une région partenaire.

Le dispositif **Aquisis** de soutien régional à la mobilité internationale des jeunes s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste en faveur de la jeunesse, de l'international et de la formation. Le programme Aquisis permet aux étudiants et apprentis post-bac de réaliser une mobilité à l'international pour une période d'études d'une durée de 3 à 10 mois.

1100 bénéficiaires, 65 % des séjours en Europe.

Le dispositif **Dynastage** de soutien régional à la mobilité internationale des jeunes s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste en faveur de la jeunesse, de l'international et de la formation.

Objectif :

- développer les compétences linguistiques et professionnelles, l'ouverture sur le monde et l'adaptabilité des jeunes, pour favoriser à terme leur insertion professionnelle.

Le programme Dynastage permet aux apprentis (infra et post-bac), et aux lycéens (lycées technologiques ou agricoles) de réaliser une mobilité de stage à l'international d'une durée de 2 à 6 mois (Dynastage étudiants), 2 à 16 semaines (Dynastage lycéens) ou de 2 à 6 mois (Dynastage apprentis).

> 1 387 bénéficiaires

L'initiative **Jeunes Citoyens du Monde** a pour vocation d'encourager l'expérience des jeunes bourguignons-francs-comtois (18-30 ans) dans le domaine de la solidarité internationale grâce à un soutien financier individuel. Ce dernier s'élève à 50 % maximum du budget total éligible du projet et ne peut dépasser 1 000 €. Les conditions de sélection sont les suivantes : le projet doit être mené dans un pays bénéficiaire de l'aide au développement et doit durer entre 1 et 6 mois.



## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Région Bourgogne-Franche-Comté



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Project for higher education student and staff mobility between Programme Countries and Partner Countries

**Thématique :** coopération internationale

**Secteur :** enseignement supérieur

**Nature du projet :** projet de mobilité internationale de crédits

**Nom du porteur de projet :** Université de Franche-Comté

**Durée du projet :** 16 mois (du 01/06/2018 au 30/09/2019)

**Subventions Erasmus + :** 158 651 €



**PAYS PARTENAIRES :** Colombie / Liban / Russie / Thaïlande / Vietnam

### TITRE : La coopération internationale, carte maîtresse d'une démarche d'ouverture

#### Effet levier

C'est pour créer un effet « boule de neige » en faveur de son ouverture internationale que l'Université de Franche-Comté a construit un projet Erasmus + de mobilité internationale de crédits. Celui-ci a en effet contribué, en 2018-2019, au resserrement de ses liens avec cinq universités situées hors UE (Colombie, Liban, Russie, Thaïlande et Vietnam). En plus d'échanges étudiants - 11 entrants et 2 sortants -, le projet a permis la mobilité (entrante et sortante) de 33 enseignants et personnels administratifs et techniques, créant un effet levier : les cours dispensés par les professeurs étrangers ont profité aux étudiants et les mobilités de formation organisées ont permis aux personnels bénéficiaires de monter en compétences et d'échanger avec leurs pairs sur des projets communs.

#### De nouvelles perspectives

La mobilité de formation réalisée à l'Université de Hanoï, au Vietnam, par la responsable du service qualité, s'inscrit dans le contexte de l'ouverture prochaine d'une double-licence en Français langue étrangère. De même, l'université a accueilli un personnel de l'Université de Santo Tomas, en Colombie, pour travailler sur les aspects juridiques de la création d'un diplôme conjoint. Sans compter que la multiplication des échanges ouvre des perspectives : élargissement des coopérations à de nouvelles disciplines (l'information-communication par exemple avec l'Université de Hanoï), ouverture envisagée d'une licence consacrée à la langue et à la culture russes... De quoi enrichir l'offre de formation des établissements partenaires du projet et renforcer leur attractivité.





## TÉMOIGNAGE

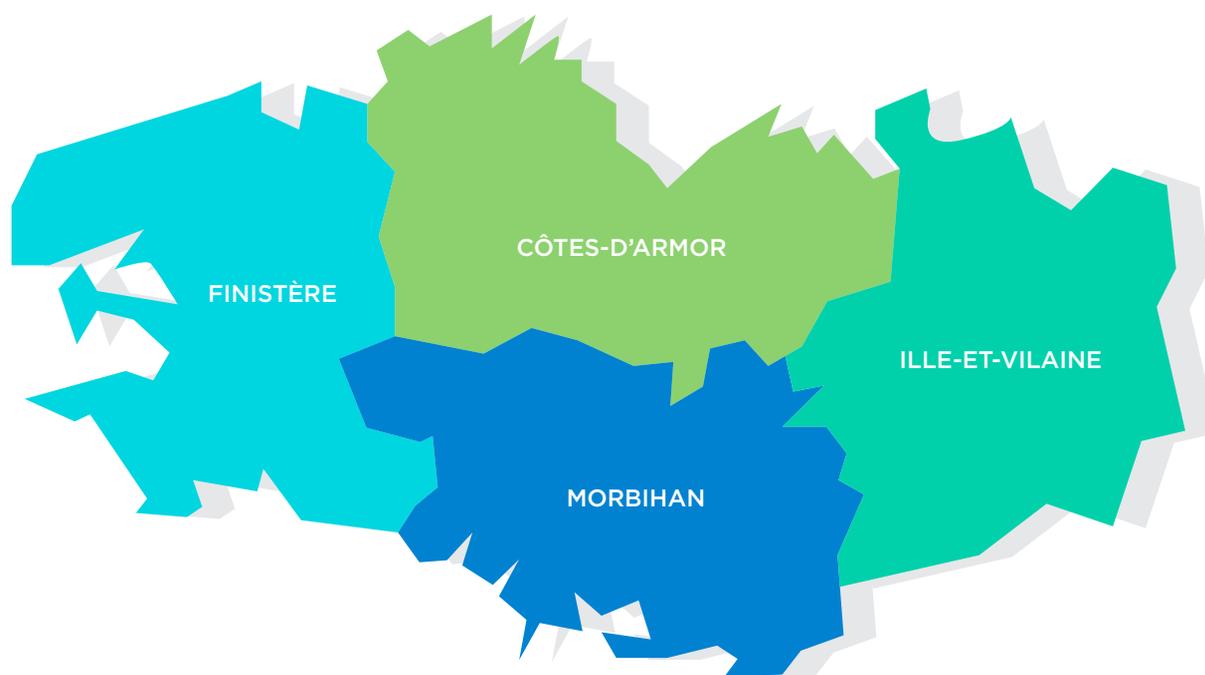


**Léa ZIRI, chargée de coopération internationale, Université de Franche-Comté**

*« Outre le financement de séjours à l'étranger via les subventions européennes, nos projets de mobilité internationale de crédits (MIC) participent d'un dynamisme partenarial qui a conduit à une augmentation du nombre de mobilités entrantes et sortantes pour les étudiants, y compris sur des séjours hors programme MIC. Ces mobilités ont notamment été multipliées par deux avec la Russie depuis 2016. »*

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** [www.univ-fcomte.fr](http://www.univ-fcomte.fr)





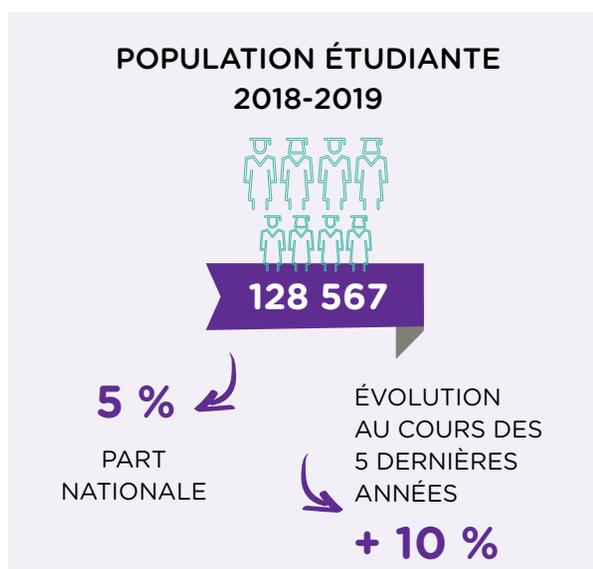
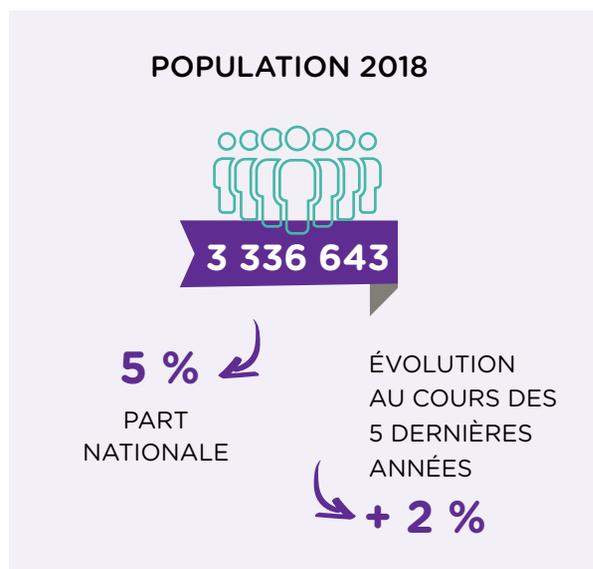
Avec 5 % de la population étudiante française, la région Bretagne accueille 3,6 % des étudiants étrangers venant en France, soit 10 300 en 2018-2019.

Parmi eux, 10 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 1 080 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 1 250 étudiants inscrits dans des

établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 2 700 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

## ► Chiffres clés<sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>10 300</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,0 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	49,7 %

En 2018-2019, la Bretagne est la 8ème région d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Elle reçoit 10 300 étudiants étrangers en mobilité internationale dont la moitié sont des femmes. 8 % de la population estudiantine bretonne est mobile.

En 2018-2019, 3,6 % des étudiants en mobilité internationale en France sont inscrits à l'académie de Rennes. Leur effectif a augmenté de +10,6 % en 5 ans, passant de 9 200 étudiants mobiles en 2013 à 10 300 en 2018.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Bretagne Académie de Rennes	9 200	100	3,9	10 300	100	3,6	1 000	10,6

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

À la rentrée 2018, la région Bretagne accueille proportionnellement moins d'étudiants africains que la France en moyenne (46,6 % soit -6 points de % par rapport au niveau national). De même, les étudiants européens viennent peu étudier en Bretagne en comparaison avec l'ensemble

du pays (14,3 % contre 19,6 %). En revanche, les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont particulièrement attirés par la Bretagne (28,2 % soit + 9 points de % par rapport à l'échelle nationale).

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION BRETAGNE EN 2018-2019

Bretagne	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	1 100	2 300	2 400	2 900	200	1 200	10 200
Pourcentage	10,9	23,0	23,6	28,2	2,2	12,1	100

Les trois premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont identiques dans les classements breton et national : Maroc (13,6 % des étudiants mobiles de la région), Chine (11,1 %) et Algérie (6 %).

La Colombie est la 6ème nationalité des étudiants mobiles en Bretagne alors qu'elle est positionnée 17<sup>ème</sup> à l'échelle nationale. Les étudiants vietnamiens et indiens en 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> positions gagnent respectivement 6 et 4 places par rapport à la moyenne française.

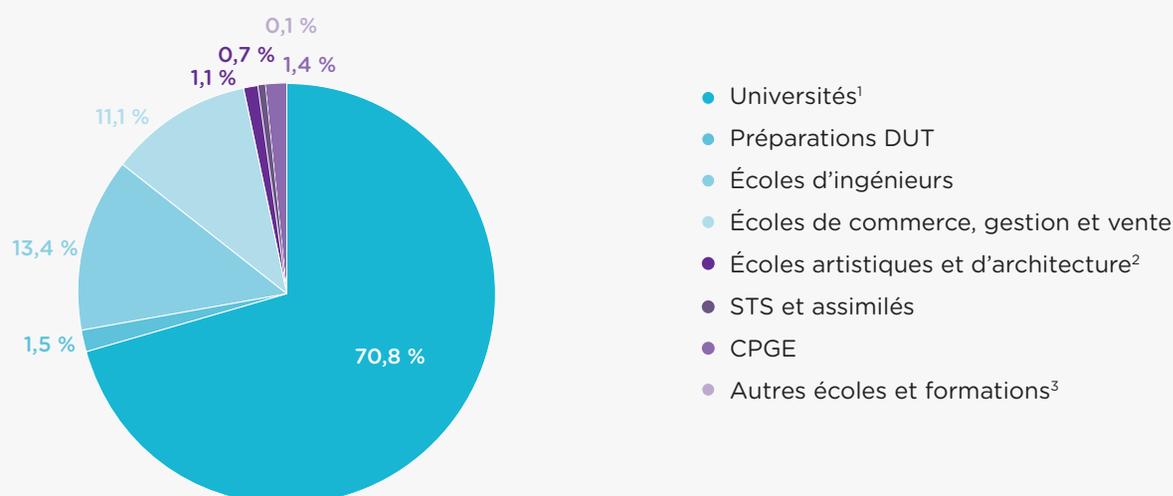
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN BRETAGNE 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	1 400	13,6	1
2	Chine	1 100	11,1	2
3	Algérie	600	6,0	3
4	Sénégal	400	3,7	6
5	Tunisie	300	3,3	5
6	Colombie	300	3,2	17
7	Côte d'Ivoire	300	2,9	7
8	Vietnam	300	2,9	14
9	Inde	300	2,9	13
10	Allemagne	300	2,6	8
	<b>Autre pays</b>	<b>4 900</b>	<b>48</b>	
	<b>Total</b>	<b>10 300</b>	<b>100</b>	

En 2018-2019, sept étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix s'inscrivent à l'université, soit 7 300 étudiants. 13,4 % des étudiants mobiles s'inscrivent en écoles d'ingénieurs (+ 6 points

de % par rapport au niveau national) et 11,1 % en écoles de commerce, gestion et vente comme dans l'ensemble en France.

## Répartition des étudiants étrangers en Bretagne par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

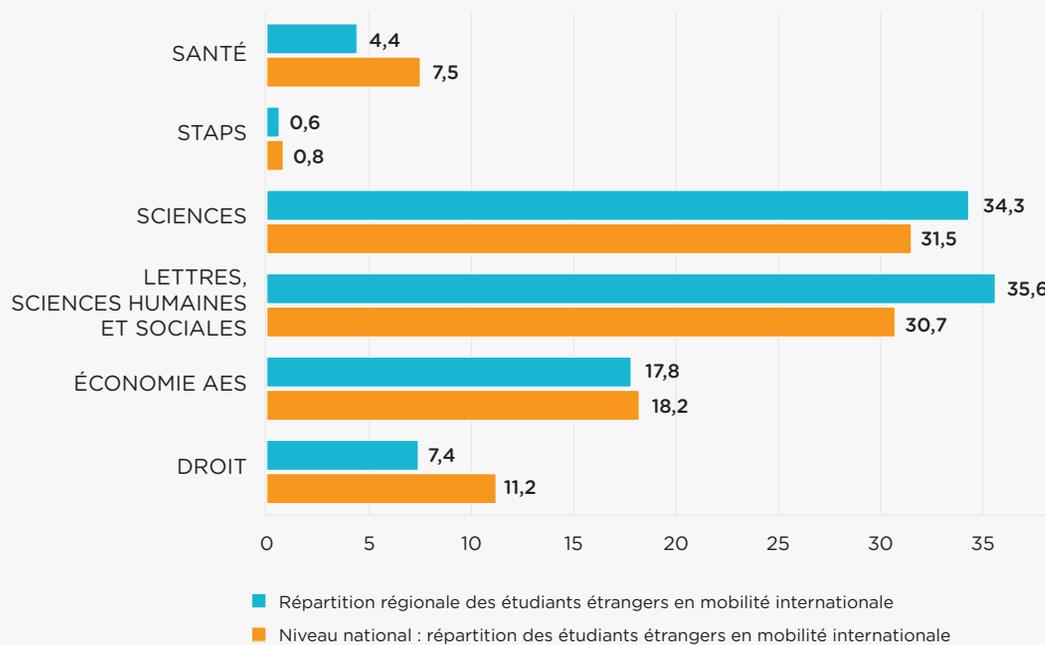
<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

À la rentrée 2018, plus des deux tiers des étudiants en mobilité internationale dans les universités bretonnes s'inscrivent en Lettres, Sciences humaines et sociales (36 %) et en Sciences (34 %). Au contraire, les étudiants mobiles s'orientent relativement peu en Droit et en Santé (respectivement - 4 points de % dans les deux disciplines par rapport à l'échelle nationale).

À l'université, six étudiants sur dix originaires d'Amérique ou d'Europe hors UE étudient en Lettres, Sciences humaines et sociales. Les Américains sont particulièrement nombreux à étudier le Droit (+ 11 points de % par rapport à la moyenne régionale et + 7 points de % par rapport à la moyenne nationale).



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Bretagne par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



*Champ : Région Bretagne, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*



Dans les universités bretonnes, la licence concentre près de la moitié des étudiants mobiles.

La Bretagne est l'une des régions où la part des étudiants en mobilité diplômante est plus élevée en cursus licence (95,4 %) qu'en master (90,7 %). En master, les étudiants privilégient davantage la mobilité d'échange à la mobilité de diplôme.

Les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont surreprésentés en cursus doctorat (35 %), tandis que 56 % des étudiants en master sont africains.

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE BRETAGNE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	400	96,3	300	93,8	100	96,6	800	95,3
Afrique Subsaharienne	1 000	99,8	700	97,7	100	96,4	1 900	98,8
Maghreb	700	99,9	1 000	99,4	200	93,3	1 800	99,0
Asie & Océanie	800	96,6	500	88,1	300	98,0	1 600	94,0
Europe hors UE	100	89,0	100	88,7	20	95,5	200	89,6
Union Européenne (UE)	500	77,6	400	61,3	100	94,9	1 000	72,3
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>3 500</b>	<b>95,4</b>	<b>3 000</b>	<b>90,9</b>	<b>700</b>	<b>96,1</b>	<b>7 300</b>	<b>93,6</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>48,4</b>		<b>41,8</b>		<b>9,9</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Bretagne, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

## ► Les actions du programme européen Erasmus+

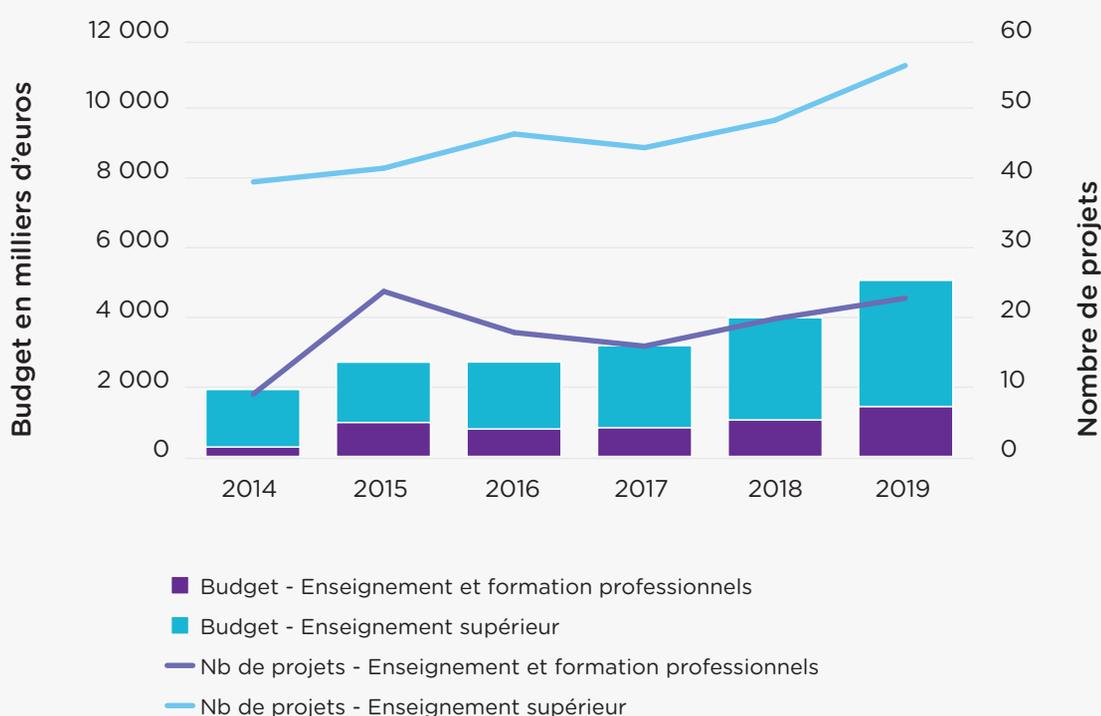
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 74 projets de mobilité (dont 19 dans le secteur de la formation professionnelle et 55 dans l'enseignement supérieur), et 6 projets de partenariats : 4 dans la formation professionnelle et 2 dans l'enseignement supérieur pour un montant total de 10,1 millions d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance suit la moyenne nationale autant en termes de mobilité sortante (respectivement +23 %, versus +21 %), qu'en termes de mobilité entrante (+6 %, contre +4 % sur l'ensemble du territoire). Ainsi, en 2018-2019, près de 1 100 étudiants étrangers sont venus en région Bretagne et 2 700 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la dynamique est également forte avec +44 % en 4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre +34 % en moyenne en France. En termes d'arrivées, la tendance est également à la hausse, bien que moins soutenue qu'au niveau national. En 2018-2019, 1 300 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 230 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Bretagne.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. La Belgique est la deuxième destination dans le secteur de la formation professionnelle alors qu'elle n'arrive que 6<sup>e</sup> au niveau national.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Bretagne et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Bretagne	2 190	2 210	2 290	2 500	2 710	23 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	6 %	5 %	5 %	5 %	5 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Bretagne	130	170	200	210	230	35 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	5 %	6 %	6 %	5 %	5 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Bretagne	370	940	1 190	1 120	1 300	38 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	5 %	6 %	8 %	7 %	7 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Bretagne	1 020	1 020	1 030	1 030	1 080	6 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Bretagne	180	130	210	190	240	85 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	5 %	4 %	5 %	4 %	4 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Bretagne	90	120	190	150	230	92 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	3 %	3 %	4 %	3 %	4 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*			
	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Côtes-d'Armor	40	90	120
Finistère	830	380	1 210
Ille-et-vilaine	1 840	550	2 390
Morbihan	230	1 300	4 240
<b>Total</b>	<b>2 940</b>	<b>1 300</b>	<b>4 240</b>

\*Effectifs arrondis à la dizaine

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ				
	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Bretagne	Total France	Bretagne	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	67 %	66 %	59 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	60 %	60 %	53 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	52 %	54 %	55 %	50 %
<b>Total</b>	<b>64 %</b>	<b>64 %</b>	<b>57 %</b>	<b>55 %</b>

### 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	532	1	1	Espagne	317	1	1
Royaume-Uni	434	2	2	Belgique	190	2	6
Allemagne	255	3	3	Royaume-Uni	160	3	3
Irlande	194	4	6	Irlande	142	4	2
Italie	179	5	4	Italie	68	5	5
Finlande	152	6	9	Allemagne	66	6	7
Belgique	140	7	5	Malte	60	7	4
République tchèque	116	8	11	Pays-Bas	55	8	14
Pays-Bas	111	9	7	Pologne	45	9	9
Pologne	87	10	10	Portugal	36	10	8

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nombre d'arrivées	Rang régional	Rang national
Espagne	532	1	1	Espagne	317	1	1
Royaume-Uni	434	2	2	Belgique	190	2	6
Allemagne	255	3	3	Royaume-Uni	160	3	3
Irlande	194	4	6	Irlande	142	4	2
Italie	179	5	4	Italie	68	5	5
Finlande	152	6	9	Allemagne	66	6	7
Belgique	140	7	5	Malte	60	7	4
République tchèque	116	8	11	Pays-Bas	55	8	14
Pays-Bas	111	9	7	Pologne	45	9	9
Pologne	87	10	10	Portugal	36	10	8

### ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

La stratégie politique de la Région Bretagne en termes de mobilité internationale des jeunes se décline au travers de plusieurs axes :

- accompagner financièrement la mobilité sortante des apprenants (essentiellement lycéens et étudiants) sur fonds de la Région, ce qui représente 2,5 M€ et environ 13 000 mobilités par an ;
- accompagner financièrement et développer la mobilité européenne des établissements de formation sur fonds européens. La Région se positionne chef de filât de deux consortia BMOUVE « Formations sanitaires et sociales », ce qui représente 1 M€ attribué depuis juillet 2015 à 22 établissements, soit environ 400

bénéficiaires. Des réflexions sont en cours pour le portage d'autres projets de consortium :

- favoriser la mobilité entrante de jeunes volontaires européens dans les établissements de formation (soutien du consortium régional qui rassemble 7 associations et place 20 SVE-CES dans 20 lycées bretons, avec la participation du programme Erasmus + Jeunesse).
- animer les réseaux d'acteurs bretons de la mobilité internationale, et notamment le co-pilotage du COREMOB et le pilotage du réseau régional des développeurs de la mobilité Erasmus + (environ 50 personnes) visant à faciliter l'usage des fonds européens.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de l'Éducation Direction de l'Économie	Service « projets éducatifs, citoyens et mobilité des jeunes » - public étudiants LM  Service du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche	Gestion mixte
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de l'Économie	Service du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche	Gestion internalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		2,1	
À la mobilité entrante		0,7	
Représentation à Bruxelles		7	

La mobilité sortante est internalisée pour les étudiants en Licence et Master et représente 2 ETP, elle est externalisée pour les doctorants et représente 0,1 ETP. Concernant la mobilité entrante des chercheurs, elle est internalisée et représente 0,7 ETP.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	1 292 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	71 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	3 069 334

En 2018, 1 292 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses réparties à 41 % pour les mobilités d'études et 59 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à plus de 1 250 étudiants de partir : 350 pour des mobilités d'études et 900 pour des mobilités de stage.

La région Bretagne est la seule collectivité à allouer un budget supérieur à la mobilité entrante qu'à la mobilité sortante.

Les chercheurs en mobilité entrante financés via le dispositif « Stratégie d'attractivité durable » (SAD) sont des post-doctorants ayant un profil international (au moins 18 mois passés à l'étranger sur les 3 dernières années), mais qui ne sont pas nécessairement de nationalité étrangère. Les chercheurs étrangers en mobilité entrante financés via ce dispositif représentent environ 2/3 des bénéficiaires.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	527 774	763 883	71 000	0	0
Effectifs bénéficiaires	350	900	40	0	0
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	54	73	<i>n.d.</i>	0	0
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	145	145	<i>n.d.</i>	0	0
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	61 %	64 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>



Concernant les bourses de mobilité sortante, les doctorants sont considérés comme des chercheurs. Leurs bourses n'incluent pas de critères sociaux, contrairement aux bourses des étudiants qui bénéficient d'une bonification de 5€/jour pour les candidats boursiers sur critères sociaux de l'Etat et pour les étudiants MDPH (300 jours maximum). Les bourses étudiantes ne permettent pas le cumul avec d'autres bourses, contrairement à celles des chercheurs.

MODALITÉS DE L'AIDE «JEUNES À L'INTERNATIONAL»					
Public éligible	Durée minimale éligible	Durée maximale éligible	Destination	Critère social	Montant
Lycéens professionnels	26 jours	aucune	International sauf Outre-Mer	aucun	Forfait de 460 €
Élèves en formation Sanitaire et Social			International		
BTS et DUT	26 jours	60 jours	International sauf Outre-Mer	Quotient Familial < 30 000 € (Revenu Brut Global / nombre de parts fiscales)	150 € de forfait départ + 6,65 € / jour (60 jours maximum) + 5 € / jour si le candidat est boursier + 5 € / jour si le candidat est en situation de handicap MDPH
Étudiants en formation Sanitaire et Social			International		
Étudiants Universités et Grandes écoles	26 jours	300 jours	International sauf Outre-Mer		

Source : fiche Modalités d'intervention par type de bénéficiaires, site de la Région <https://www.bretagne.bzh/actions/europe-international/>

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	3	1 %	72	8 %	75	6 %
Amérique	176	51 %	182	20 %	358	29 %
Asie & Océanie	101	29 %	121	13 %	222	18 %
Europe hors UE	15	4 %	31	3 %	46	4 %
Maghreb	0	0 %	22	2 %	22	2 %
Union Européenne (UE)	53	15 %	471	52 %	524	42 %
Indéterminé	0	0 %	1	0 %	1	0 %
<b>Total général</b>	<b>348</b>	<b>100 %</b>	<b>900</b>	<b>100 %</b>	<b>1 248</b>	<b>100 %</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	117
2	Chine	49
3	Etats-Unis	20
4	Japon	19
5	République populaire démocratique de Corée	12
6	Russie	12
7	Royaume-Uni	11
8	Chili	9
9	Argentine	9
10	Mexique	9

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	94
2	Royaume-Uni	89
3	Espagne	85
4	Belgique	52
5	France	48
6	Irlande	45
7	Australie	26
8	Malte	23
9	Etats-Unis	22
10	Madagascar	21

## ► Communication et actions de promotion

Dans le cadre de la dynamique impulsée par la Commission européenne, la Région Bretagne s'est engagée dans une stratégie de spécialisation intelligente qui a permis l'émergence des domaines d'innovation stratégique (DIS) suivants :

- 1 | innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative ;
- 2 | chaîne alimentaire durable pour des aliments de qualité ;
- 3 | activités maritimes pour une croissance bleue ;
- 4 | technologies pour la société numérique ;
- 5 | santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie ;
- 6 | technologies de pointe pour les applications industrielles ;
- 7 | observation et ingénieries écologiques et énergétiques au service de l'environnement.

Ces domaines stratégiques sont des domaines d'activités porteurs et innovants pour lesquels la région a des « atouts comparatifs ». Cette grille

d'analyse originale doit faire émerger des pistes d'innovations aussi bien technologiques que sociétales, dans une démarche d'excellence et de visibilité européenne et internationale.

L'inscription des projets de recherche du dispositif «S stratégie d'attractivité durable » dans ces DIS doit permettre d'accélérer le transfert des connaissances produites dans le cadre des activités postdoctorales, et de favoriser le dialogue entre la recherche académique et les acteurs du développement économique et de l'innovation.

Le dispositif « Stratégie d'attractivité durable » a trois objectifs :

- développer le potentiel de recherche en Bretagne et sa visibilité internationale ;
- favoriser l'implantation et l'intégration de nouvelles compétences, et renforcer durablement l'attractivité de la Bretagne ;
- contribuer à l'émergence de nouvelles compétences et thématiques de recherche en Bretagne



### La citation de la Vice-Présidente de la Région :

« Conformément aux objectifs de la Breizh cop, projet territorial de la Bretagne pour 2040, la Région Bretagne réaffirme son souhait de développer l'ouverture au monde pour les jeunes bretons, ce qui passe notamment par un soutien à la mobilité internationale des jeunes par ses financements propres ou son implication dans les réseaux d'acteurs (COREMOB et développeurs de la mobilité européenne), ou encore par ses projets Erasmus +. »

**Forough Salami-Dadkhah, Vice-Présidente, chargée de l'Europe et de l'International.**



Le site breton « en route pour le monde » <https://www.enroutepourlemonde.org> vise à mettre en avant les dispositifs ou ressources à l'attention des étudiants pour effectuer une mobilité à l'international. Il existe également un accompagnement par les centres de mobilité internationale situés à Brest et à Rennes.

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### Dispositif SAD - Stratégie d'attractivité durable

La filière Sanitaire et Social représente un des premiers secteurs d'emplois en Bretagne. Face à une forte croissance démographique et un vieillissement accru de la population, elle se développe pour faire face à des besoins de plus en plus importants en matière de santé et d'accompagnement des personnes. Dans ce contexte d'évolution, le maintien de la qualité des soins est un enjeu majeur. Pour y contribuer, les établissements doivent s'ouvrir sur l'Europe afin de mieux appréhender les nouvelles pratiques et les nouveaux métiers, se placer au cœur de l'innovation européenne et enrichir le contenu de leurs formations. Porté par la Région Bretagne, en partenariat avec une vingtaine d'établissements de formation et soutenu par le programme européen Erasmus +, le projet B-MOUVE répond à cet objectif d'ouverture. Il permet aux élèves et aux étudiant(e)s de réaliser des stages partout en Europe, aux personnels de se former ou d'enseigner chez leurs partenaires, et aux établissements bretons de recevoir des professionnels européens.

#### Les objectifs sont :

- liés à la stratégie des établissements : développer les partenariats européens, favoriser les dynamiques collectives « formation professionnelle/enseignement supérieur » et « sanitaire/social » avec de plus en plus d'établissements bretons, augmenter la qualité des formations ;

- liés aux personnels et apprenants : développer les compétences professionnelles, personnelles, interculturelles et linguistiques des apprenants, faciliter l'employabilité des apprenants, développer les compétences professionnelles, personnelles, interculturelles et linguistiques des personnels, développer la citoyenneté européenne ;

- liés au développement du consortium : simplifier l'organisation administrative et financière du consortium.

#### Enseignement supérieur :

- **2015 (1<sup>er</sup> dépôt)**, 6 établissements, subvention accordée 34 044 €, 27 mobilités réalisées ;
- **2019**, 11 établissements, subvention accordée 108 407 €, 87 mobilités prévues.

#### Formation professionnelle :

- **2016, (1<sup>er</sup> dépôt)**, 11 établissements, subvention accordée 59 410 €, 49 mobilités réalisées ;
- **2019**, 22 établissements, subvention accordée 219 802 €, 151 mobilités prévues.

=> soit un total de 951 467 € de fonds européens obtenus, sur les deux consortia, pour le financement de 701 mobilités.



### **Autres dispositifs de la région :**

#### **« Karta Bretagne » et « Jeunes à l'international »**

Ces deux dispositifs répondent à des enjeux primordiaux :

- le développement et la valorisation de la filière professionnelle ;
- une politique tournée vers l'ouverture internationale et notamment européenne ;
- le soutien de la mobilité internationale des jeunes, non pas uniquement des étudiants ;
- des projets qualitatifs et pérennes de mobilité internationale des jeunes.

#### **Ils ont pour objectif de :**

- favoriser l'ouverture européenne et internationale des lycéens ;

- encourager les partenariats entre établissements d'enseignement bretons et étrangers ;

- développer la mobilité à l'étranger des jeunes lycéens en filière professionnelle.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 600 lycéens professionnels ont ainsi été aidés pour effectuer leurs stages pour un montant global de 270 K€ (« Jeunes à l'international » - stages professionnels individuels et 11 000 lycéens ont été aidés pour la réalisation de près de 400 déplacements dans un établissement d'enseignement étranger partenaire pour un montant global de 750 K€ (Karta Bretagne - déplacements collectifs avec partenariats). Ce dispositif représente pour la Région un effort de 1 M€ pour la mobilité à l'étranger des lycéens chaque année.

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Région Bretagne



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Bretagne - Mobilité Ouverture Vers l'Europe (B'MOUVE) pour la Formation Professionnelle 2

**Thématique :** stratégie régionale

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Région Bretagne

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/06/2017 au 31/05/2019)

**Subventions Erasmus + :** 135 987 €

**PAYS PARTENAIRES :** Allemagne / Belgique / Finlande / Italie / Lettonie  
Luxembourg / Portugal

### TITRE : Jeu collectif pour la mobilité en formations sanitaires et sociales

#### Découvrir d'autres pratiques

Ensemble, on va plus loin. Suivant cet adage, la Région Bretagne et 12 établissements bretons dispensant des formations dans le secteur du sanitaire et social se sont associés autour d'un projet Erasmus +. L'objectif : organiser des mobilités pour les élèves des 12 établissements, des jeunes en formation professionnelle (niveaux pré-Bac) qui n'avaient pas eu accès à un parcours de mobilité jusque-là. Sur la période 2017-2019, 86 d'entre eux ont effectué un stage en Europe et ont découvert d'autres systèmes de soins, ainsi que de nouvelles approches de leurs métiers : zoothérapie (thérapie assistée par l'animal), techniques de « toucher relationnel » pour améliorer le bien-être, approches de prise en charge « globale » du patient... Le projet a également permis, pour la première fois, la mise en œuvre de 14 mobilités de formation ou d'enseignement pour les personnels des établissements.

#### Émergence d'une dynamique commune

Le projet B'MOUVE Formation professionnelle, dont la première édition s'est déroulée de 2016 à 2018, enrichit une stratégie régionale entamée un an auparavant avec un projet Erasmus + bénéficiant aux formations en sanitaire et social de l'enseignement supérieur. La démarche réunit aujourd'hui 22 établissements de formations sanitaires et sociales tous niveaux confondus. Outre la multiplication des séjours, l'approche collective a fait émerger des projets communs : étude en cours sur les freins à la mobilité, lancement d'une démarche exploratoire en vue d'un partenariat avec le Danemark... Et c'est loin d'être terminé, puisque la Région a obtenu de nouveaux crédits Erasmus + pour la période 2019-2021 tant au profit de la formation professionnelle que de l'enseignement supérieur.

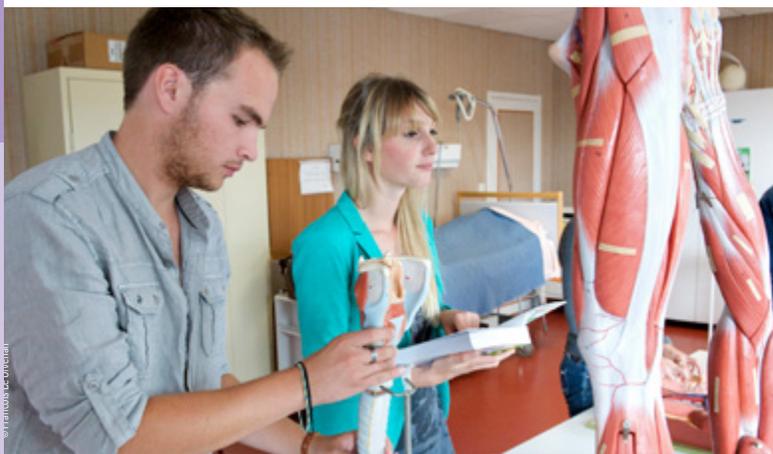


#### TÉMOIGNAGE

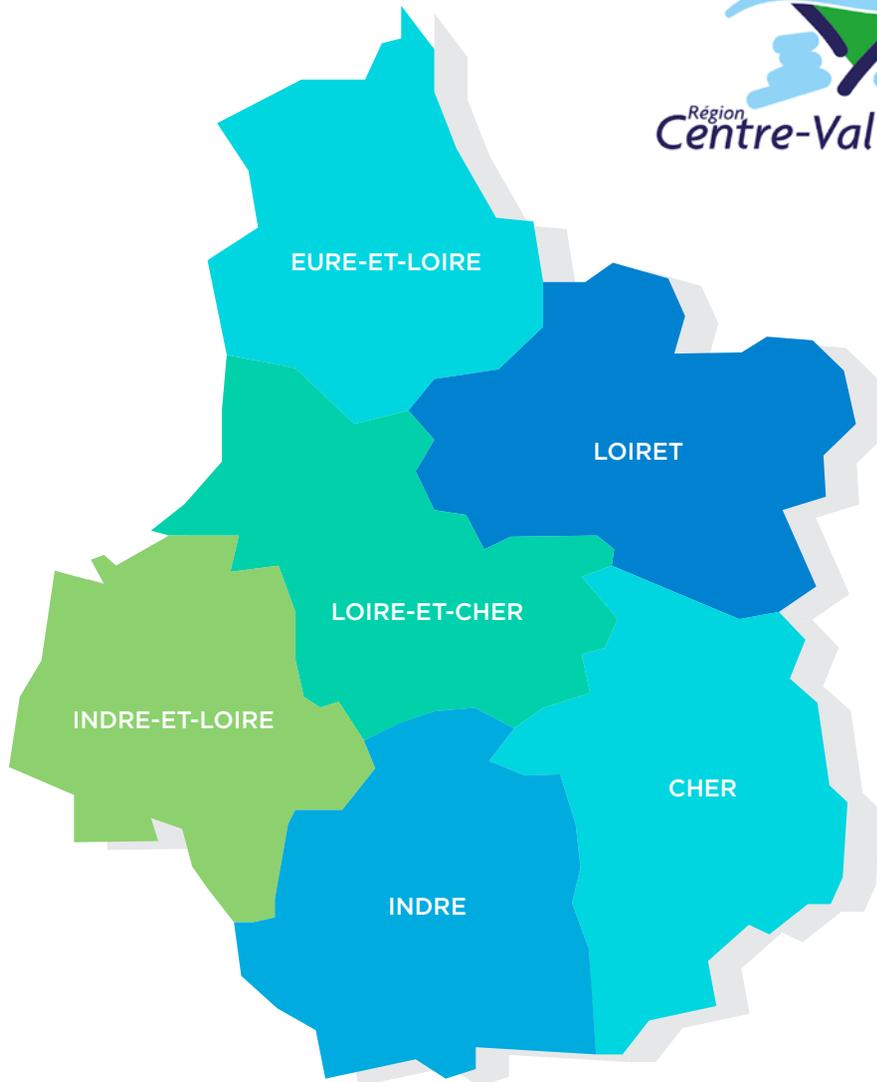
**Isabelle REGNAULT, chargée de la mobilité internationale des apprenants à la Région Bretagne**

« L'émulation collective liée à nos projets Erasmus + a eu pour effet d'impulser et de mettre en place d'autres formes de mobilité auxquelles nous n'avions pas forcément pensé au départ, notamment la mobilité entrante. Entre 2015 et 2018, 37 professionnels étrangers sont venus sur le territoire pour présenter leurs pratiques au bénéfice des apprenants, mais aussi des établissements qui sont en veille sur les innovations. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://www.bretagne.bzh/>



**B'MOUVE**  
**L'ATOUT MOBILITÉ**  
**EN EUROPE**  
DES FORMATIONS  
SANITAIRES ET SOCIALES

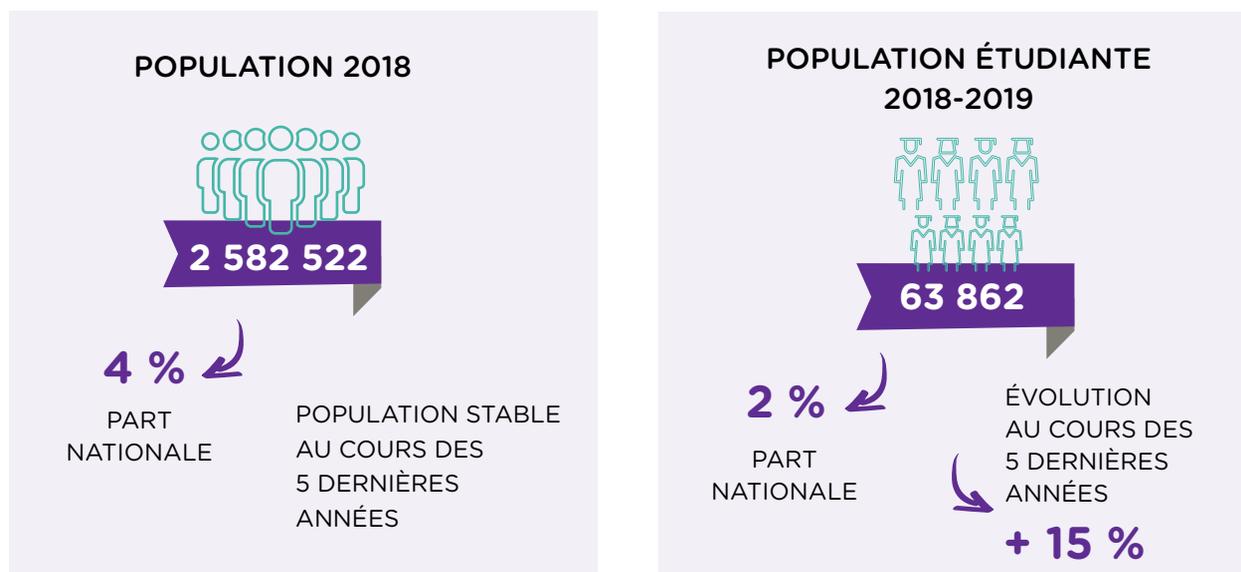


Avec 2 % de la population étudiante française, la région Centre-Val de Loire accueille 1,8 % des étudiants étrangers venant en France, soit 5 100 en 2018-2019. Parmi eux, 8,8 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 450 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 1 760 étudiants inscrits dans des

établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 1 090 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>5 100</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,1 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	52,7 %

En 2018-2019, la région Centre-Val de Loire est la 12ème région des étudiants en mobilité internationale. 5 100 étudiants y sont inscrits, dont 52,7 % de femmes. 8,1 % de la population estudiantine du Centre-Val de Loire est mobile.

Le Centre-Val de Loire accueille 1,8 % des étudiants en mobilité internationale. La région connaît une hausse de ses effectifs d'étudiants mobiles de 26,6 % entre 2013 et 2018. Cette croissance est supérieure à la croissance moyenne nationale (18,8 %).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Centre-Val de Loire - Orléans - Tours	4 000	100	1,7	5 100	100	1,8	1 100	26,6

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, le Centre-Val de Loire reçoit 58,3 % d'étudiants en mobilité internationale africains, soit + 6 points de % par rapport à la moyenne du pays. A l'inverse, les étudiants originaires

d'Europe sont peu attirés par la région (12,6 % des étudiants mobiles, soit -7 points de % par rapport à l'échelle nationale).

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2018-2019

Centre-Val de Loire	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	300	1 400	1 500	1 200	100	500	5 100
Pourcentage	5,9	28,2	30,1	23,2	1,8	10,8	100

Les trois premières origines des étudiants mobiles accueillis au sein de la région Centre-Val de Loire sont les mêmes qu'au plan national.

Le Gabon, le Congo, le Vietnam et la Guinée

intègrent le Top 10 des étudiants en mobilité internationale en Centre-Val de Loire, soit respectivement 9, 12, 5 et 8 places de plus qu'au plan national.

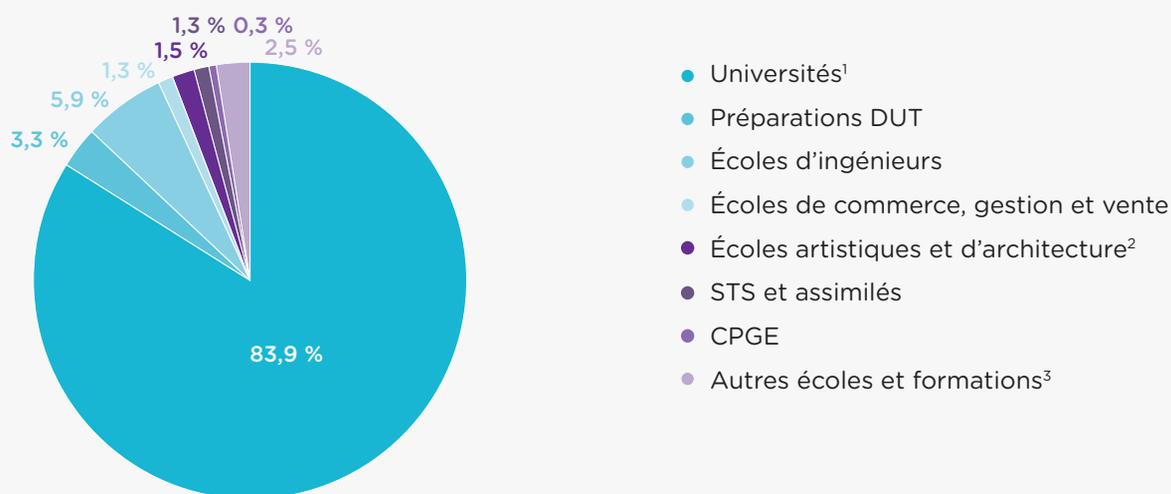
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN CENTRE-VAL DE LOIRE 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	800	15,4	1
2	Chine	500	10,5	2
3	Algérie	500	10,1	3
4	Sénégal	300	4,9	6
5	Tunisie	200	3,1	5
6	Côte d'Ivoire	200	3,1	7
7	Gabon	100	2,7	16
8	Congo	100	2,5	20
9	Vietnam	100	2,5	14
10	Guinée	100	2,3	18
	<b>Autre pays</b>	<b>2 200</b>	<b>43</b>	
	<b>Total</b>	<b>5 100</b>	<b>100</b>	

À la rentrée 2018-2019, la part d'étudiants en mobilité internationale dans la région Centre-Val de Loire inscrits à l'université atteint 83,9 %, soit 14 points de % de plus que la moyenne française. C'est la part d'étudiants mobiles inscrits à l'université la plus élevée en France métropolitaine hors Corse.

Seulement 6 % des étudiants mobiles s'inscrivent en Écoles d'ingénieurs et 1 % en écoles de commerce, gestion et vente (-10 points de % par rapport au niveau national).

### Répartition des étudiants étrangers en Centre-Val de Loire par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

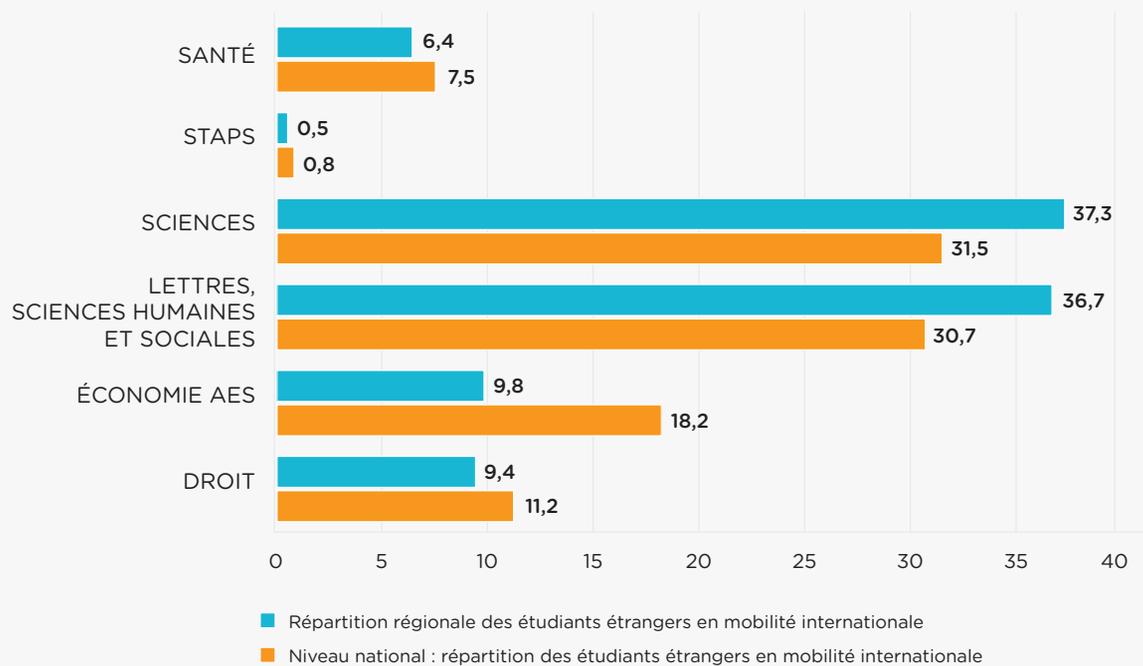
En 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale dans la région Centre-Val de Loire, comme ceux à l'échelle nationale, privilégient les disciplines universitaires Lettres, Sciences humaines et sociales et Sciences (respectivement 37 % contre 31 % en moyenne dans le pays). Mais,

dans la Région, ils étudient proportionnellement moins en Économie ou AES qu'à l'échelle nationale (-8 points de %).

À l'université, plus de la moitié des étudiants américains et européens s'orientent vers des filières Lettres et Sciences humaines.



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Centre-Val de Loire par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Centre-Val de Loire, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)



À la rentrée 2018, les étudiants en mobilité internationale dans le Centre-Val de Loire viennent surtout étudier en licence (45,8 %), puis en master (43,8 %).

Dans la région Centre-Val de Loire, la part des étudiants en mobilité diplômante est plus élevée en cursus licence (90,1 %) qu'en master (87,1 %). La part des étudiants en mobilité diplômante dans l'ensemble des cursus est similaire à la moyenne nationale. La quasi-totalité des étudiants africains inscrits en licence et en master sont en mobilité diplômante.

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE CENTRE-VAL DE LOIRE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	100	82,6	100	64,4	30	100,0	300	74,8
Afrique Subsaharienne	700	100,0	500	99,8	100	98,0	1 300	99,8
Maghreb	500	99,6	600	99,5	100	85,4	1 300	98,1
Asie & Océanie	500	86,1	300	86,7	100	96,3	900	87,5
Europe hors UE	30	91,2	30	81,3	10	100,0	100	88,8
Union Européenne (UE)	200	44,9	200	44,3	100	88,3	500	49,8
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>2 000</b>	<b>90,1</b>	<b>1 900</b>	<b>87,1</b>	<b>400</b>	<b>92,8</b>	<b>4 300</b>	<b>89,1</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>45,8</b>		<b>43,8</b>		<b>10,3</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Centre-Val de Loire, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

## ► Les actions du programme européen Erasmus+

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 28 projets de mobilité (dont 5 dans le secteur de la formation professionnelle et 23 dans l'enseignement supérieur), pour un montant total de 3,1 millions d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance est plus forte que la moyenne nationale concernant la mobilité sortante (respectivement +28 %, versus +21 %), mais chute concernant la mobilité entrante (-13 %, contre +5 % sur l'ensemble du territoire).

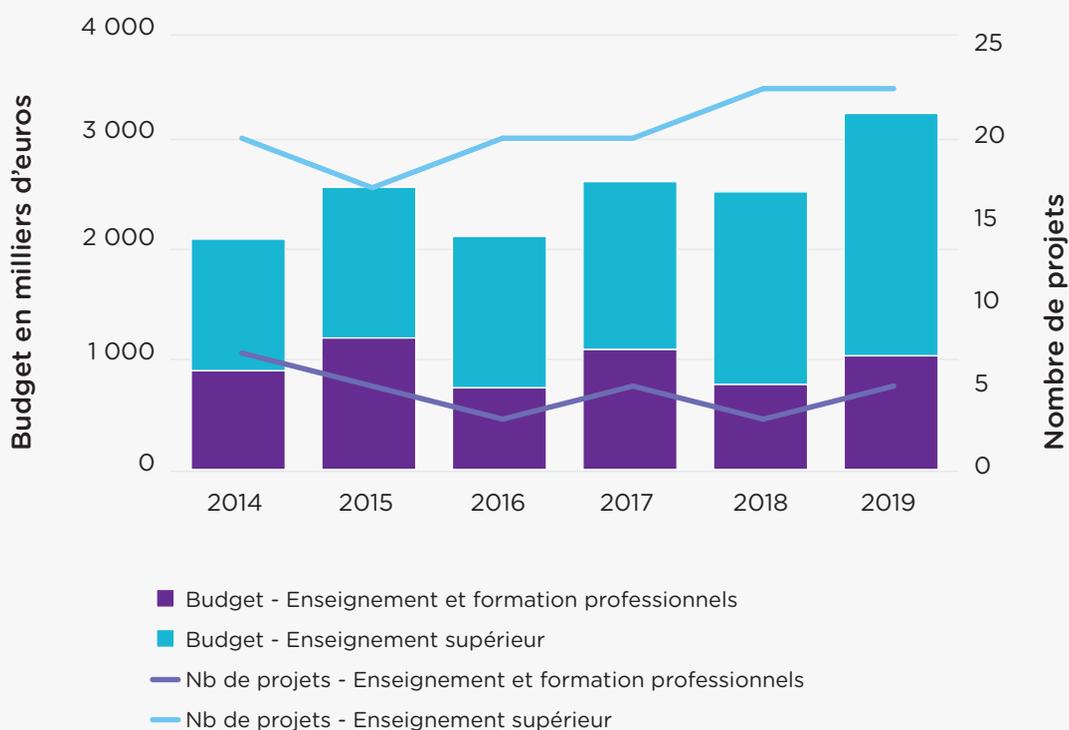
Ainsi, en 2018-2019, 450 étudiants étrangers sont ainsi venus en région Centre-Val de Loire et 1 100 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, 830 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 90 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur, à l'exception de la Pologne qui est la troisième destination alors qu'elle n'arrive que 10e au niveau national.

En ce qui concerne les pays d'origine de la mobilité entrante, le Royaume-Uni arrive en tête des pays d'envoi, alors qu'il n'est que 4<sup>e</sup> au niveau national.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Centre-Val de Loire et budget correspondant**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Centre-Val de Loire	860	860	990	1 100	1 100	28 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Centre-Val de Loire	110	140	140	140	150	7 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	4 %	5 %	4 %	4 %	3 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Centre-Val de Loire	540	720	770	730	830	15 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	8 %	5 %	5 %	4 %	4 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Centre-Val de Loire	510	520	490	460	450	-13 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Centre-Val de Loire	90	80	100	100	100	25 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	3 %	3 %	2 %	2 %	2 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Centre-Val de Loire	70	140	80	110	90	-36 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	2 %	3 %	2 %	2 %	2 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
<b>Cher</b>	110	50	160
<b>Eure-et-Loire</b>	20	100	130
<b>Indre</b>	0	100	100
<b>Indre-et-Loire</b>	660	170	820
<b>Loire-et-Cher</b>	40	60	100
<b>Loiret</b>	420	350	760
<b>Total</b>	<b>1 250</b>	<b>830</b>	<b>2 070</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Centre-Val de Loire	Total France	Centre-Val de Loire	Total France
<b>Étudiantes en mobilité d'études ou de stage</b>	75 %	66 %	56 %	58 %
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	62 %	60 %	59 %	53 %
<b>Apprenantes de la formation professionnelle</b>	59 %	54 %	47 %	50 %
<b>Total</b>	71 %	64 %	53 %	55 %

### 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	226	1	1	Espagne	125	1	1
Royaume-Uni	130	2	2	Irlande	107	2	2
Pologne	104	3	10	Belgique	104	3	6
Italie	102	4	4	Pologne	88	4	9
Allemagne	76	5	3	Allemagne	80	5	7
Belgique	74	6	5	Portugal	54	6	8
Irlande	68	7	6	Slovaquie	42	7	27
Roumanie	58	8	14	Pays-Bas	40	8	14
Portugal	41	9	12	Royaume-Uni	36	9	3
République tchèque	36	10	11	Norvège	26	10	18

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

### Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nombre d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nombre d'arrivées	Rang régional	Rang national
Royaume-Uni	96	1	4	Allemagne	20	1	1
Italie	88	2	2	Pays-Bas	16	2	7
Allemagne	85	3	1	Finlande	12	3	11
Espagne	68	4	3	Espagne	10	4	4
Belgique	38	5	5	République tchèque	9	5	20
Roumanie	36	6	7	Slovaquie	9	6	27
Pologne	25	7	6	Belgique	7	7	2
Turquie	17	8	10	Autriche	1	8	6
Irlande	15	9	9	Norvège	1	9	15
Hongrie	8	10	19	Luxembourg	1	10	23

### ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Au travers de son schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche signé en 2018, la Région Centre-Val de Loire se donne l'objectif de renforcer la mobilité internationale des étudiants. Cette politique se concrétise au travers de différentes actions :

- le dispositif régional *Mobi-Centre*, grâce auquel les étudiants bénéficient, tout au long de leur cursus, d'un crédit-temps pour leurs séjours en formation ou en stage à l'étranger ;
- La Région soutient les efforts des établissements pour développer la mobilité entrante, en finançant des voyages et des séjours pour des étudiants étrangers de haut niveau souhaitant s'inscrire dans des formations identifiées comme prioritaires par les établissements. Elle continue le travail de construction des réseaux et des relais qu'elle a mis en place dans ses régions de coopération prioritaire. La très forte dynamique établie entre l'Université de Tours et les universités de la région du Tamil-Nadu, en Inde, illustre l'importance de ce facteur pour construire des partenariats à long terme avec des universités étrangères ;
- Des partenariats privilégiés construits avec réciprocité donnent un sens plus fort à la mobilité entrante ou sortante des étudiants ; ceux-ci combinent leur projet individuel avec une logique

de coopération entre établissements et régions autour d'une thématique prioritaire. Les récents succès obtenus par les établissements dans l'obtention du label et du financement européen « Erasmus Mundus » sont très encourageants, et justifient de poursuivre et d'amplifier les efforts dans ce domaine ;

- L'implication des associations étudiantes et du Conseil Régional de la Jeunesse est indispensable pour la mise en place et la communication sur ces actions. Elle s'appuie sur la démarche de « budgets participatifs étudiants », à l'instar de l'expérimentation conduite par l'Université de Tours en 2017.

Par ailleurs, avec ses domaines de spécialisation clairement ciblés, et l'agence régionale « Le Studium », la région Centre-Val de Loire s'est dotée d'atouts forts pour attirer les chercheurs de très haut niveau dont elle a besoin pour renforcer et compléter les compétences présentes au sein des laboratoires. Cet effort sera poursuivi à travers des programmes de recherche ciblés (Ambition Recherche Développement) et du soutien global du Studium, en cohérence avec les établissements qui développent leurs propres programmes de mobilité et avec les autres collectivités.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie		Gestion externalisée
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie		Gestion externalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		0,6	
À la mobilité entrante		0,3	
Représentation à Bruxelles		4	

Les aides à la mobilité sont gérées par les établissements d'enseignement supérieur.

Les établissements ne sont pas indemnisés pour cette gestion. Toutefois, la Région finance 1 demi temps plein équivalent à chacun des deux centres Euraxess (Université d'Orléans et Université de

Tours) pour accueillir les chercheurs étrangers pour un montant total de subventions de 55 600 €.

Il n'y a pas de service spécifique au sein de la direction pour gérer la mobilité internationale des étudiants et chercheurs. Une chargée de mission et une assistante suivent les dossiers.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	1 700 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	256 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	1 580 600

L'aide à la mobilité entrante des chercheurs est attribuée à l'Institut d'études avancées « le Studium » qui lance des appels à candidatures de chercheurs étrangers de haut niveau.

En 2018, 1 700 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, permettant ainsi à plus de 1 080 étudiants de partir en mobilité d'études et à 670 en mobilité de stage.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	1 675 184			0	1 321 885
Effectifs bénéficiaires	1 080	670	0	130	40
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	40	40	0	125	<i>n.d.</i>
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	60	60	0	250	<i>n.d.</i>
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	55 %	59 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

Les bourses ne sont pas attribuées sur des critères sociaux.

Une majoration de 50 % est accordée aux étudiants effectuant leur mobilité hors Europe et dans la limite d'une enveloppe restreinte affectée à chaque établissement. La même majoration peut être accordée aux étudiants relevant d'une situation sociale défavorisée.

La région finance l'institut d'études avancées « le Studium » à hauteur de 600 000 € par an pour accueillir des chercheurs au sein des laboratoires de la région sur appels à candidatures. Par ailleurs, dans le cadre des programmes de recherche « Ambition recherche 2020 », des crédits sont affectés au Studium afin qu'il prenne en charge la venue de chercheurs sur ces programmes (1 385 980 € en 2017 et 925 000 € en 2018).

Des mobilités sortantes de chercheurs sont financées par le biais des appels à projets de recherche d'intérêt régional financés par la Région ; mais il n'est pas réalisé d'agrégation des informations relatives à ces départs.

Les chercheurs étrangers de très haut niveau, bénéficient d'une rémunération de 103 200 € par an. Ils viennent l'équivalent d'une année répartie sur 4 ans. Les chercheurs de niveau moindre sont accueillis environ 1 an de façon continue pour une rémunération annuelle de 84 400 €.

Un *benchmark* a été réalisé pour la mobilité sortante des étudiants dans l'optique de faire évoluer l'aide à la rentrée 2021.

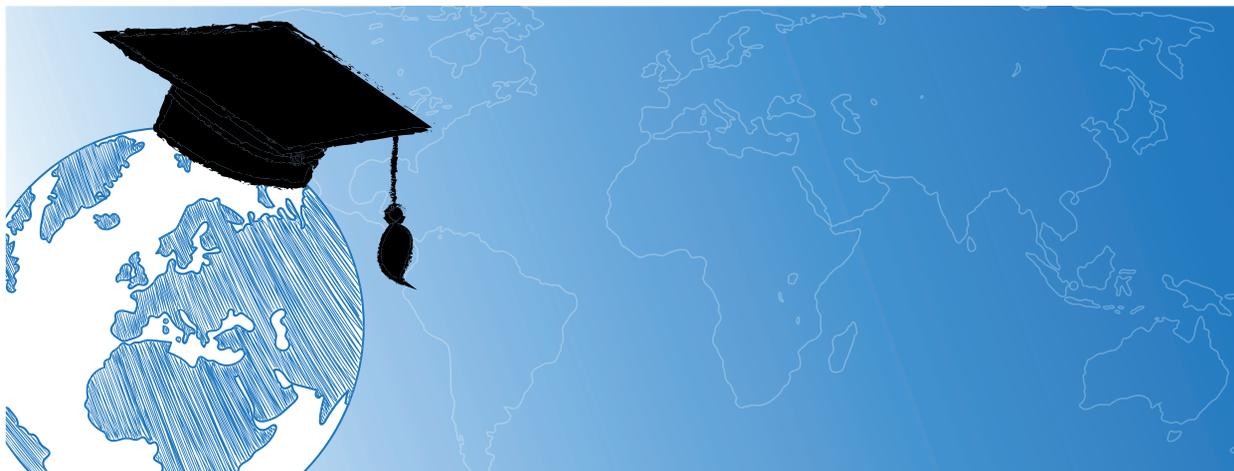
## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	3	0 %	57	8 %	60	3 %
Amérique	327	30 %	126	19 %	453	26 %
Asie & Océanie	89	8 %	184	27 %	273	16 %
Europe hors UE	37	3 %	15	2 %	52	3 %
Maghreb	1	0 %	14	2 %	15	1 %
Union Européenne (UE)	627	58 %	274	41 %	901	51 %
Indéterminé	0	0 %	1	0 %	1	0 %
<b>Total général</b>	<b>1 084</b>	<b>100 %</b>	<b>671</b>	<b>100 %</b>	<b>1 755</b>	<b>100 %</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	237
2	Espagne	130
3	Pologne	63
4	Italie	52
5	Royaume-Uni	49
6	Allemagne	49
7	États-Unis	44
8	Irlande	43
9	Roumanie	34
10	Chine	31

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	75
2	Royaume-Uni	68
3	Espagne	45
4	Cambodge	42
5	Vietnam	35
6	Allemagne	29
7	Chine	25
8	Sénégal	21
9	Inde	20
10	Suède	20

## ► Communication et actions de promotion



Seules les aides à la mobilité sortante des étudiants font l'objet de communication de la part de la Région. La communication pour les chercheurs entrants est réalisée par le STUDIUM.

La Région a développé un plan de communication régional valorisant les dynamiques de recherche publique et leurs résultats au service de l'innovation. Cette action est inscrite dans le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation adopté par l'assemblée régionale en janvier 2018. Les deux universités, l'INSA Centre-Val de Loire, les deux métropoles (Tours et Orléans) et la Région travaillent à la mise en place d'un schéma directeur de communication au national et à l'international.



### La citation du Président de la Région :

Dans la continuité de la création, il y a trois ans, de la Conférence Permanente des Relations Internationales, le Conseil d'Orientation des politiques de la Jeunesse (COJ) a été inauguré en 2019, sous l'impulsion de François Bonneau, Président de la Région : « *L'idée est d'associer complètement la jeunesse à l'élaboration des politiques publiques qui la concerne directement ou indirectement. Cela ne peut pas se faire indépendamment des jeunes* ».

**François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire**

## ► Exemple de dispositifs régionaux



La Région Centre-Val de Loire souhaite représenter « une chance pour tous » en accompagnant la mobilité européenne et internationale. Ainsi, trois dispositifs ont été développés à cet effet.

Le premier, « **Mobi-Centre** » est un « crédits-temps » personnel pour les étudiants, y compris des BTS et classes préparatoires, souhaitant effectuer un stage professionnel ou un séjour d'études ou de recherche à l'étranger. Ce dernier varie en fonction des filières : 6 mois pour les filières courtes (inférieures ou égales à 3 ans : BTS, DUT, IFSI) et 12 mois pour les filières longues (supérieures à 3 ans et s'intégrant dans le cursus LMD). Chaque étudiant inscrit en région Centre-Val de Loire a droit à la bourse **Mobi-Centre** au cours de ses études pour ses stages ou études à l'étranger dans la limite de ce crédits-temps.

Le second dispositif est propre aux lycées. Il a pour but de favoriser les séjours de classes et groupes classes d'une durée de 5 jours sans

échange et de 6 jours avec échange, et ce dans les pays éligibles au programme Erasmus +, au Royaume-Uni, ainsi que dans les régions de coopération décentralisée selon les publics. Les lycéens en formation initiale peuvent effectuer des mobilités européennes et les BTS et classes préparatoires des projets de séjours en Europe. « Tous (peuvent réaliser) des projets de séjour hors Europe se déroulant dans les zones de coopération décentralisée en Afrique et en Asie ou bien partout dans le monde à l'appui d'un volet de solidarité. »

Les stages professionnels des lycéens et apprentis bénéficient du dernier dispositif appelé **Euro-Métiers Centre**. Il se décline selon 3 modalités :

- « Premiers Parcours - Erasmus + » pour les lycéens (BEP et Bac Pro) et les apprentis (CAP au Bac Pro) ;
- « Jeunes Diplômés de l'Apprentissage - Erasmus + » pour les post-diplômés de l'apprentissage (tous niveaux) ;
- « Bac + » pour les apprentis (niveau III) en cours de formation.

Ce dispositif bénéficie d'un cofinancement du programme Erasmus +, qui permet d'attribuer entre 150 et 220 € de bourse hebdomadaire selon le projet, mais aussi d'assurer la préparation linguistique et culturelle des apprentis et post-diplômés de l'apprentissage. Le Conseil Régional apporte également un financement aux CFA pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet.

Ces stages s'effectuent dans un pays de l'Union européenne ou dans un pays associé.

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Région Centre-Val de Loire

### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Sharing the world : disability and displacement

**Thématique :** citoyenneté / inclusion

**Secteur :** enseignement scolaire

**Nature du projet :** projet de partenariat entre établissements scolaires uniquement

**Nom du porteur de projet :** OGEC Sainte Croix – Saint Euverte (Orléans)

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/09/2017 au 31/08/2019 )

**Subventions Erasmus + :** 24 045 €

**PAYS PARTENAIRES :** Lettonie / Portugal / Roumanie / Slovaquie / Slovénie / Turquie

### TITRE : Construire ensemble un monde plus inclusif

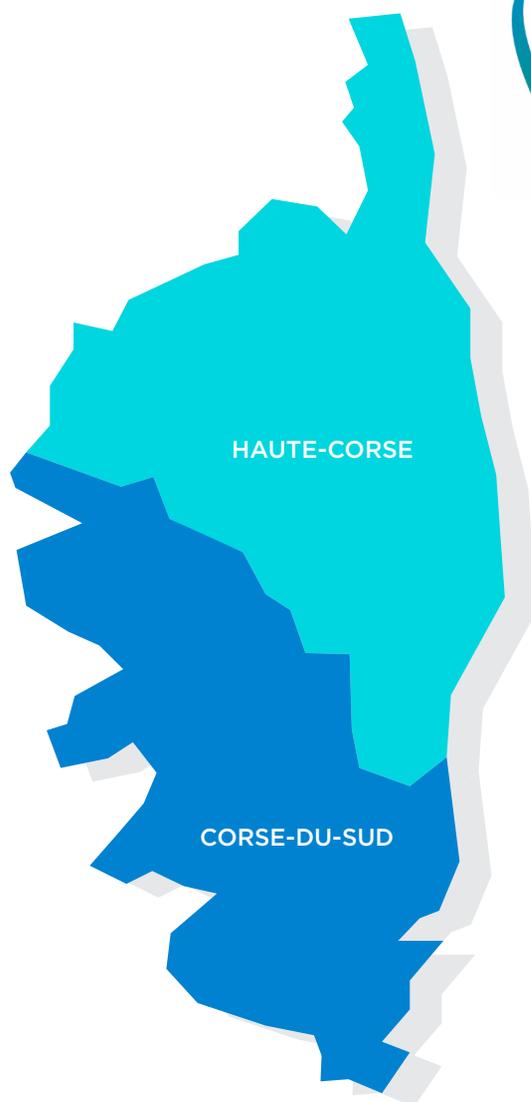
Avec le projet « Sharing the World », sept établissements scolaires européens se sont unis pour sensibiliser leurs élèves et professeurs aux problématiques d'intégration des enfants réfugiés ou en situation de handicap, et pour échanger de bonnes pratiques. « Quatre mobilités d'apprentissage ont eu lieu en Roumanie, Slovaquie, Slovénie et France », détaille Florina Pricop, professeure d'anglais à l'OGEC Sainte Croix – Saint Euverte. L'occasion d'organiser des activités communes, comme par exemple la création d'un livre de cuisine pour aborder la question des différences culturelles, ou l'initiation de rencontres avec des partenaires locaux (tels que l'ADAPEI\* ou la Croix-Rouge) ...

*« Une subvention complémentaire du Conseil régional nous a permis d'emmener une classe entière de CAP en Slovénie pour la première fois, dont certains jeunes en situation de handicap. Ils ont adoré. Beaucoup souhaitent y revenir en stage », ajoute Florina Pricop. Et de se réjouir que certaines initiatives lancées durant le projet aient perduré : « C'est le cas de cours de théâtre mis en place en France avec l'ADAPEI. En Lettonie, notre partenaire garde ses liens avec un orphelinat local : les élèves ont effectué une collecte pour offrir des cadeaux aux enfants à Pâques ! »*

*\*Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales*

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <http://sharingtheworld.net/>



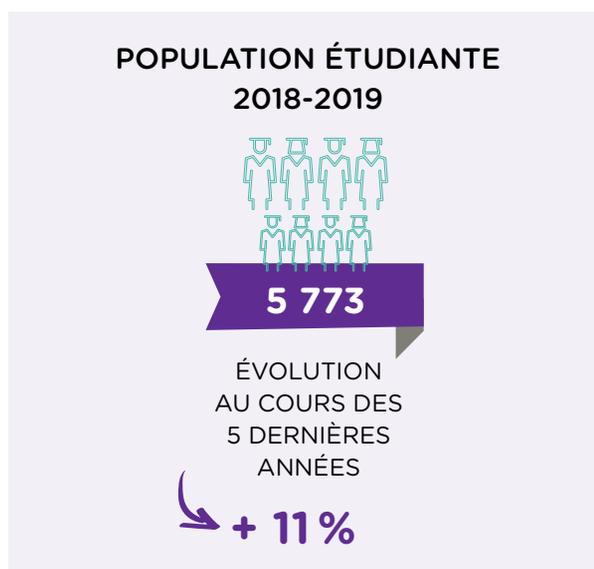
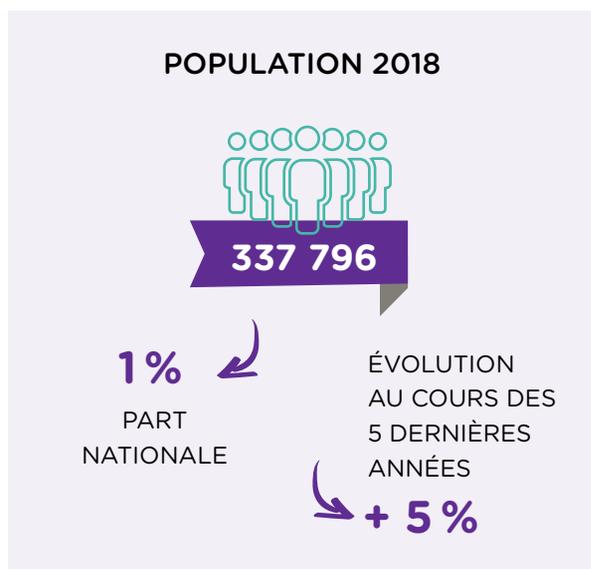


La Corse a accueilli 200 étudiants étrangers en mobilité internationale en 2018-2019. Parmi eux, les bénéficiaires du programme Erasmus + représentent 50 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 40 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger en 2018-2019.

Une dynamique très forte semble se mettre en place en termes d'accueil d'apprenants de la formation professionnelle étrangers.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>200</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	3,4 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	43,6 %

En 2018-2019, la région Corse reçoit 200 étudiants en mobilité internationale, dont 43,6 % de femmes. Ils représentent une petite part de la population étudiante Corse : 3,4 %.

Les étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits en Corse ne représentent que 0,1 % des étudiants étrangers accueillis au niveau national.

La Corse connaît une légère augmentation de ses effectifs d'étudiants étrangers entre 2013 et 2018 (4,5 %, soit 8 étudiants supplémentaires).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Corse	200	100,0	0,1	200	100,0	0,1	10	4,5

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

À la rentrée 2018, 65,3 % des étudiants mobiles en Corse sont originaires d'Afrique, soit 13 points de % de plus qu'au niveau national. A l'inverse, la part d'étudiants originaires d'Asie et d'Océanie

est très faible (3,8 %) comparée à la moyenne française (19,2 %).

La répartition des étudiants mobiles selon les autres origines suit la moyenne nationale.

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION CORSE EN 2018-2019

Corse	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	20	60	60	10	10	30	200
Pourcentage	9,1	31,8	33,5	3,8	4,8	17,0	100

Les trois premiers pays d'origine des étudiants mobiles en Corse sont maghrébins. En 2018-2019, 15,1 % des étudiants en mobilité internationale sont Marocains, 11 % Algériens et 5,9 % Tunisiens.

Un dizaine d'étudiants venus respectivement d'Haïti et de Djibouti sont inscrits en Corse. Ces deux nationalités arrivent en 9ème et 10ème positions alors qu'elles s'inscrivent au 41ème et 55ème rangs du classement national.

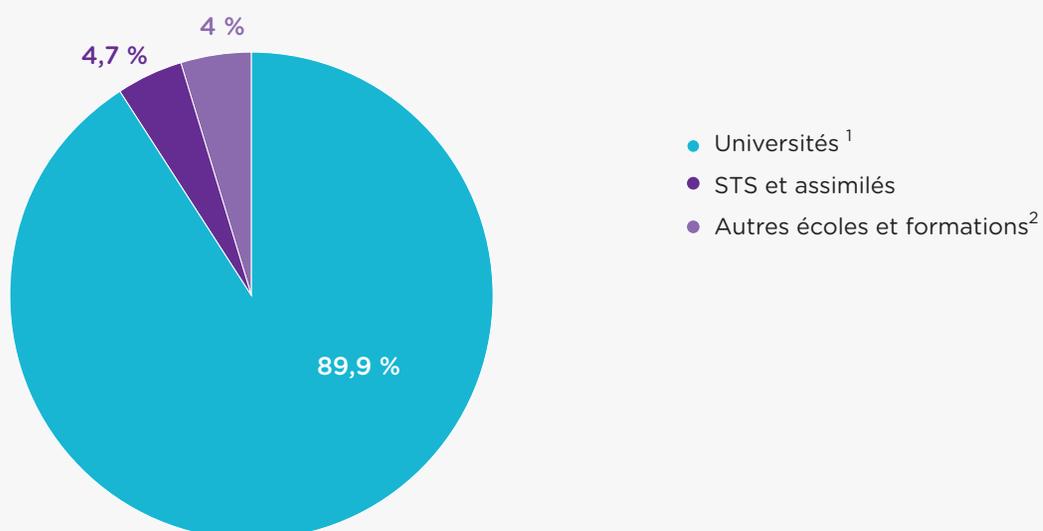
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN CORSE 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	30	15,1	1
2	Algérie	20	11,0	3
3	Tunisie	10	5,9	5
4	Italie	10	5,5	4
5	Sénégal	10	5,1	6
6	Côte d'Ivoire	10	4,6	7
7	Cameroun	10	4,1	11
8	Espagne	10	3,7	9
9	Haïti	10	3,1	41
10	Djibouti	10	3,1	55
	<b>Autre pays</b>	<b>100</b>	<b>42</b>	
	<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>100</b>	

En 2018-2019, neuf étudiants mobiles en Corse sur dix sont inscrits à l'université, soit +20 points de % par rapport à la moyenne du pays. En Corse, la part d'étudiants étrangers en mobilité

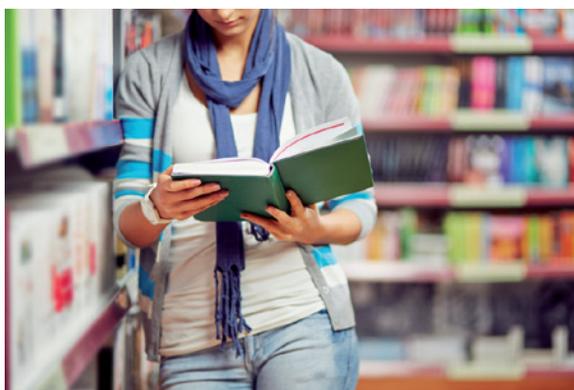
internationale inscrits à l'université est la plus élevée de la France métropolitaine. 5 % des étudiants mobiles s'orientent en STS.

## Répartition des étudiants étrangers en Corse par type d'établissements en 2018-2019



1 - Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

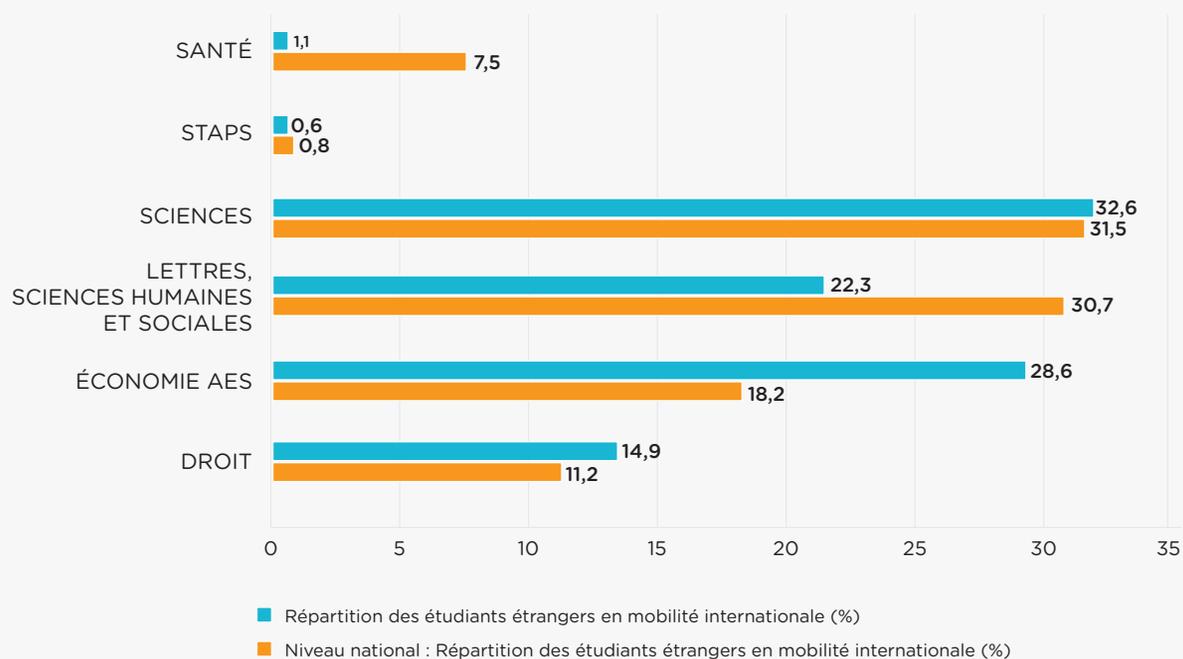
2 - Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018)



À la rentrée 2018, les étudiants étrangers en mobilité internationale en Corse s'orientent principalement vers des disciplines scientifiques et en Economie ou AES (respectivement 33 et 29 %).

Au contraire, six étudiants issus de l'Union Européenne sur dix privilégient les Lettres, Sciences humaines et sociales.

### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Corse par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



En 2018-2019, près de la moitié des étudiants mobiles dans les universités sont inscrits en cursus licence contre 42,8 % des étudiants mobiles dans l'ensemble du pays.

La totalité des étudiants mobiles inscrits à l'université en Corse sont en mobilité diplômante.

## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE CORSE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	10	100		100		100	20	100
Afrique Subsaharienne	30	100	20	100	10	100	60	100
Maghreb	30	100	20	100	10	100	60	100
Asie & Océanie		100		100		100	10	100
Europe hors UE		100		100		100	10	100
Union Européenne (UE)	10	100	10	100	10	100	30	100
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>60</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>200</b>	<b>100</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>49,1</b>		<b>34,9</b>		<b>16,0</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Corse, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

## ► Les actions du programme européen Erasmus+

En 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 2 projets de mobilité ( 1 dans le secteur de la formation professionnelle, 1 dans l'enseignement supérieur ) et 7 projets de partenariats dans la formation professionnelle.

Concernant l'enseignement supérieur, 40 mobilités sortantes ont été financées en 2018-2019, effectif stable depuis 4 ans. La mobilité

entrante est plus importante, le programme Erasmus + a ainsi permis en 2018-2019 à 50 étudiants étrangers de venir sur le territoire corse, 10 personnels de l'enseignement supérieur et 120 apprenants de la formation professionnelle. Ces derniers ont été multipliés par trois depuis 2015-2016, et viennent en grande majorité de Belgique et d'Autriche.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Corse et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
<b>Étudiants en mobilité d'études ou de stage</b>	Corse	30	40	40	40	40	0 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	Corse	10	20	10	10	10	-50 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	
<b>Apprenants de la formation professionnelle</b>	Corse	10	10	0	0	0	-100 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
<b>Étudiants en mobilité d'études ou de stage</b>	Corse	70	30	40	50	50	67 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	Corse	10	10	10	10	10	0 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
<b>Apprenants de la formation professionnelle</b>	Corse	70	40	50	80	120	200 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	2 %	1 %	1 %	2 %	2 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

**NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT  
CUMUL DES 4 ANNÉES 2015-2016 À 2018-2019**

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Corse-du-Sud	0	10	10
Haute-Corse	200	0	200
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>10</b>	<b>210</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

**PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL DE 2015-2016 À 2018-2019**

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Corse	Total France	Corse	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	63 %	67 %	62 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	58 %	59 %	49 %	52 %
Apprenantes de la formation professionnelle	63 %	53 %	25 %	51 %
<b>Total</b>	<b>63 %</b>	<b>64 %</b>	<b>58 %</b>	<b>56 %</b>

**10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019**

Pays de destination des mobilités sortantes de la région / Cumul de 2015-2016 à 2018-2019

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Italie	63	1	4	Italie	6	1	4
Espagne	41	2	1	Royaume-Uni	2	2	1
Royaume-Uni	31	3	2				
Roumanie	24	4	14				
Norvège	9	5	12				
Hongrie	8	6	15				
Bulgarie	6	7	27				
Belgique	4	8	6				
Portugal	3	9	13				
Luxembourg	3	10	21				

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région / Cumul de 2015-2016 à 2018-2019

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Italie	45	1	2	Belgique	157	1	3
Espagne	30	2	3	Autriche	85	2	6
Belgique	25	3	5	Irlande	22	3	13
Royaume-Uni	24	4	4	Pays-Bas	19	4	7
Allemagne	24	5	1	Allemagne	2	5	1
Roumanie	21	6	7	Suède	1	6	12
Pologne	21	7	6	Luxembourg	1	7	16
Hongrie	11	8	17				
Luxembourg	10	9	29				
Bulgarie	10	10	22				

### ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

#### En Corse, la mobilité internationale de tous les jeunes, un investissement pour l'avenir

Pour créer les meilleures conditions d'un parcours de réussite et amener chaque jeune, dès le collège, vers la construction de son identité de citoyen ouvert sur le monde et accompagner son insertion dans une vie professionnelle épanouissante, la Collectivité de Corse (CDC, janvier 2018) considère que la mobilité internationale de tous les jeunes est un atout incontournable.

Aussi, dans le cadre de la formalisation de sa stratégie de coopération internationale et de la construction du PATTU pè a GHJUVENTU (le Pacte pour la Jeunesse), la CDC souhaite construire une politique publique d'accompagnement à la mobilité internationale, transversale, pour tous les jeunes : cette politique devra lever les freins qui bloquent cette mobilité, pour devenir un outil de formation, d'insertion, d'attractivité et de développement territorial pérenne.

Pour cela, le premier enjeu est la construction d'une politique d'animation territoriale pour promouvoir la mobilité internationale auprès des jeunes, de leur famille et de tous les encadrants.

Depuis le lancement en décembre 2019 d'un comité de pilotage « Mobilité Internationale des jeunes », réunissant la direction Jeunesse, Education et Formation, International de la CDC, la construction d'un réseau d'acteurs œuvrant pour la mobilité internationale de tous les jeunes est en route, avec les actions suivantes :

- lancement du réseau corse des « Développeurs Erasmus + » en partenariat notamment avec le Rectorat, la DRAAF, l'Université de Corse, la CRESS, Pôle Emploi, les missions locales ainsi que l'ensemble des structures culturelles ;
- création du réseau de jeunes ambassadeurs de la mobilité internationale avec l'ensemble des jeunes corses ayant déjà réalisé des expériences de mobilité ;
- création et animation d'un site internet Mobighjovani, portail de toute l'information « mobilité internationale » et d'une application mettant en relation les acteurs, les jeunes ambassadeurs et les jeunes qui n'ont jamais réalisé de mobilité ;
- organisation dans tout le territoire d'ateliers d'information avec l'ensemble des partenaires

comme par exemple l'Office franco-québécois pour la Jeunesse, l'OFAJ, France Volontaire, Erasmus +, l'Université, Pôle-emploi, les missions locales à destination de tous les jeunes (décrocheurs scolaires, demandeurs d'emploi, étudiants, apprentis, scolaires, jeunes des missions locales, jeunes de l'enseignement agricole et des professions sanitaires et sociales...);

- organisation d'une campagne de communication « les belles histoires de la mobilité » afin de sensibiliser les familles sur les bienfaits de la mobilité à l'international en relation avec la presse insulaire.

Enfin, plusieurs points sont en construction :

- des partenariats pérennes pour la mobilité internationale des jeunes avec tous les acteurs, notamment avec le Rectorat, l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, France Volontaires ;
- l'intégration de la dimension mobilité internationale jeunesse dans toutes les actions de la CDC à l'international ;
- l'intégration dans tous les parcours de formation de stages de fin d'études ou d'échanges à l'international.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction des Affaires européennes et méditerranéennes, des Relations internationales et des Programmes contractualisés	Direction adjointe Coopération et Affaires internationales	Gestion externalisée
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		n.d.	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		2	

En relançant de façon transversale la question de la mobilité internationale des jeunes dans ses missions, la Sous-Direction de la Coopération et des Affaires internationales se présente comme l'organe ensembleur et coordinateur de nombreuses politiques et initiatives de la Collectivité de Corse comme du territoire et leur assure ainsi cohérence tout en les optimisant.

Le seul dispositif d'aide se fait par la subvention donnée à l'Université, qui gère en direct les dossiers. La Région a un rôle de coordination, ainsi qu'une politique d'animation et d'information sur le territoire.

## ► Communication et actions de promotion



La plateforme *Mobijeunesghjovani* consacrée à la mobilité, qui présente des conseils, des témoignages, des actualités, les principaux acteurs, ainsi que Communiti (« réseau social professionnel de la communauté Corse »)



### La citation du Président :

**Gilles Simeoni, Président du Conseil exécutif de la Corse**, a signé, un partenariat avec le CROUS, la convention d'aides à la vie étudiante 2019/2023.

Avec un budget prévisionnel global de 21, 5 M € (5,3 M€ par an) la Collectivité de Corse a décidé de mettre en place un outil stratégique dont l'objectif est de " garantir à tous les jeunes corses, quelle que soit leur situation sociale, de poursuivre leurs études sur l'île et à l'extérieur s'ils le désirent ".

## ► Exemple de dispositifs régionaux

La Collectivité de Corse a adhéré au programme d'échange Eurodyssée en 2009. Ce dernier permet aux jeunes demandeurs d'emploi, âgés de 18 à 32 ans, de bénéficier d'une expérience professionnelle dans d'autres régions européennes, grâce à des stages durant entre 3 et 7 mois.

La Région a aussi lancé un Schéma d'Aide à la Réussite et à la Vie Etudiante 2019-2023, qui propose des mesures spécialement consacrées à la mobilité internationale : aide à la mobilité internationale pour les étudiants en formation initiale inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de Corse hors Université de Corse et la même aide pour ceux inscrits à l'Université de Corse. La première attribuée jusqu'à 400 euros par mois aux

étudiants ayant l'obligation dans leur cursus d'effectuer un stage ou des études à l'étranger. La seconde est directement gérée par l'Université de Corse et s'adresse aux étudiants réalisant un stage (entre 1 semaine et 12 mois) ou un séjour d'études Erasmus +, CREPUQ (mobilité au Québec) ou Free Mover (entre 3 et 12 mois) obligatoire dans le cadre de leur formation. Le montant de l'aide est fixé à 400 euros par mois et 100 euros par semaine pour les stages durant moins d'un mois, les étudiants recevant en plus un versement avant le départ compris entre 400 euros et 1600 euros selon la destination. Une bourse Erasmus + Stage ou Etudes peut être cumulée avec cette bourse de mobilité. Son montant varie selon le type de mobilité, la durée et la destination.

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Corse



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** À L'UCPP, les mobilités Erasmus + boostent les coopérations européennes

**Thématique :** ouverture internationale

**Secteur :** enseignement supérieur

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Université de Corse Pascal Paoli

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/06/2017 au 31/05/2019)

**Subventions Erasmus + :** 87 058 €

**PAYS PARTENAIRES :** Espagne / Italie / Roumanie / Royaume-Uni

### TITRE : À L'UCPP, les mobilités Erasmus + boostent les coopérations européennes

#### De nouveaux doubles diplômes

À la rentrée 2019 ont eu lieu les premiers échanges étudiants entre l'Université de Corse Pascal Paoli (UCPP) et l'Università degli Studi di Sassari (Sardaigne) dans le cadre d'un master en économie appliquée, proposé en double diplôme. Les mobilités Erasmus + ont joué un rôle central dans le rapprochement interuniversitaire corso-sarde et la mise en œuvre du cursus. L'établissement français mise en effet sur le programme phare de la Commission européenne pour développer ses liens avec ses partenaires « naturels » du bassin méditerranéen - en ligne avec les priorités de la collectivité territoriale - mais aussi, notamment, avec les pays d'Europe centrale et orientale. Ces rapprochements ont permis la création d'un autre double diplôme « Smart Grids / Smart Buildings » avec l'Université Polytechnique de Bucarest.

#### La mobilité sortante multipliée par deux

Outre l'envoi de 49 étudiants corses en Europe, le projet a permis la rencontre de 18 enseignants et personnels avec leurs homologues européens et l'accélération de la mise en œuvre de partenariats structurants. Ces nouveaux partenariats représentent de nouvelles opportunités d'expériences à l'étranger pour les étudiants. L'UCPP, qui a doublé le nombre de mobilités sortantes entre 2014 et 2020, espère continuer, grâce à sa politique d'internationalisation, sa progression sur la période 2021-2027. Depuis peu, certains cursus intègrent par exemple des séjours obligatoires à l'étranger, à l'image de la licence pro « Métiers du commerce international » proposée par l'IUT. De quoi faire souffler le vent du large sur l'île de Beauté.





## TÉMOIGNAGE

**Émilie Simon, directrice administrative du service des relations internationales de l'Université de Corse Pascal Paoli**

*« Le projet nous a également permis de soutenir l'organisation de l'Assemblée Générale d'ESN France (Erasmus Student Network) à l'UCPP en juin 2018. Créé en 2015 par l'un de nos étudiants - depuis recruté au service des relations internationales de l'Université - ESN Corsica est un vrai partenaire. L'association locale est associée à tous nos événements : accueil des étudiants étrangers, salon de l'orientation de l'Université, journées culturelles... Ces jeunes qui ont bénéficié de la mobilité sont bien placés pour la promouvoir auprès de leurs camarades. »*

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <https://studia.universita.corsica>

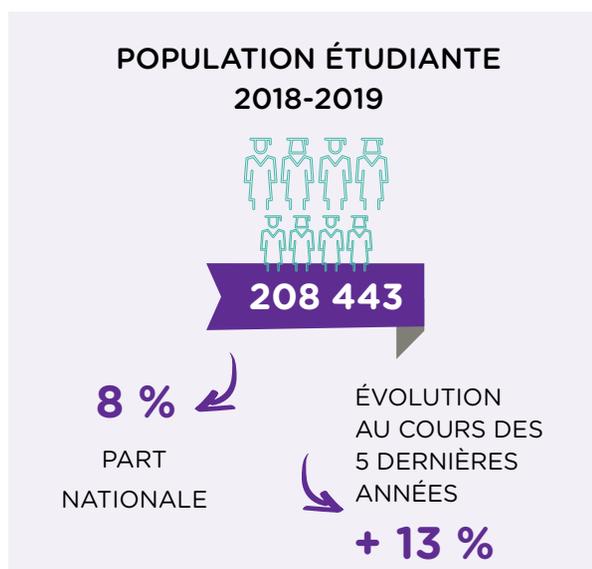




La région Grand Est accueille 9 % des étudiants étrangers venant en France, soit 25 500 en 2018-2019, ce qui représente 12,2 % de l'ensemble de ses étudiants, la proportion la plus élevée de France derrière l'Île-de-France. Parmi eux, 8,5 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 2 210 étudiants

En termes de mobilité sortante, 6 180 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 3 370 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>25 500</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	12,2 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	49,2 %

Le Grand Est est la 4<sup>ème</sup> région de France en nombre d'étudiants mobiles accueillis (25 500 en 2018-2019). La région reçoit autant d'étudiantes que d'étudiants. 12,2 % de l'ensemble des étudiants de la région sont en mobilité internationale.

Entre 2013 et 2018, le nombre d'étudiants en mobilité internationale dans le Grand Est a augmenté de + 26,6 %. En 2018, les étudiants mobiles étudient principalement dans l'académie de Strasbourg (45,4 %) puis dans l'académie de Nancy-Metz (38,7 %) et dans l'académie de Reims (15,9 %). En 5 ans, le nombre d'étudiants mobiles a enregistré une hausse particulièrement forte dans l'académie de Nancy-Metz (+ 35,2 %).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Nancy-Metz	7 300	36,3	3,1	9 900	38,7	3,5	2 600	35,2
Strasbourg	9 300	46,5	4,0	11 600	45,4	4,1	2 200	23,6
Reims	3 500	17,2	1,5	4 100	15,9	1,4	600	16,2
Grand Est	20 100	100,0	8,6	25 500	100,0	9,0	5 300	26,6

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, les étudiants européens sont particulièrement attirés par la région Grand Est (25 % contre 19,6 % en moyenne en France). Au contraire, la part d'étudiants africains venus étudier dans la région est plus faible qu'au niveau

national (46,4 % contre 52,5 %).

La répartition des étudiants mobiles selon les autres origines suit la moyenne de l'ensemble du pays.

#### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION GRAND EST EN 2018-2019

Grand Est	Amérique	Afrique Subsaaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	2 100	5 200	6 500	5 100	1 100	5 200	25 300
Pourcentage	8,4	20,7	25,7	20,3	4,4	20,6	100

Les deux premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont maghrébins : Maroc (14 % des étudiants mobiles) et Algérie (8,2 %). La Chine perd une place par rapport au classement national.

Dans un ordre différent, les 10 principaux pays d'origine sont similaires à la moyenne française à l'exception du Luxembourg qui rentre dans le classement, alors qu'il est au 45ème rang au niveau national.

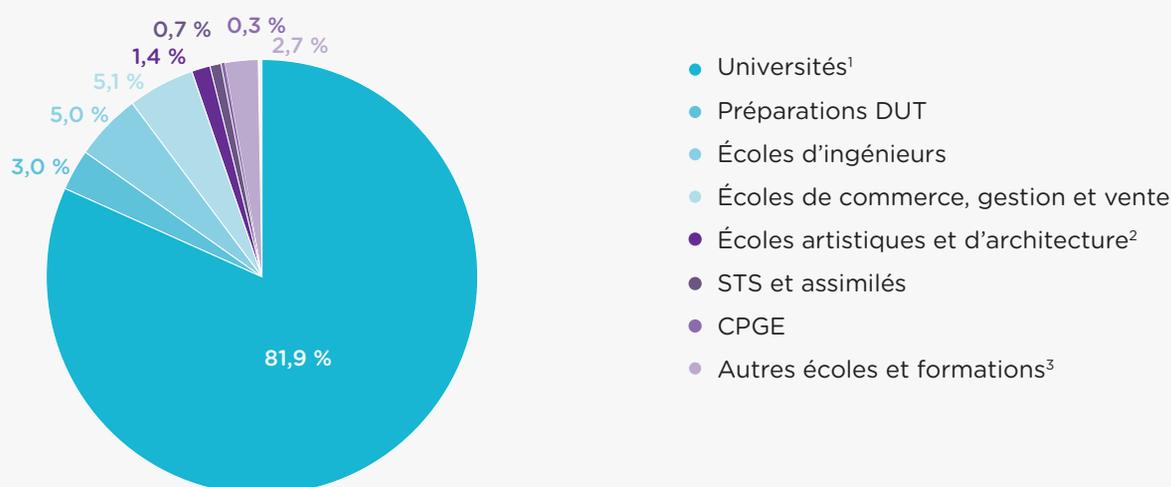
#### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES DANS LA RÉGION GRAND EST 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	3 600	14,0	1
2	Algérie	2 100	8,2	3
3	Chine	1 800	7,2	2
4	Allemagne	1 200	4,6	8
5	Sénégal	1 000	3,9	6
6	Italie	800	3,2	4
7	Tunisie	700	2,9	5
8	Luxembourg	700	2,7	45
9	Cameroun	700	2,6	11
10	Etats-Unis	700	2,6	10
	<b>Autre pays</b>	<b>12 300</b>	<b>48</b>	
	<b>Total</b>	<b>25 500</b>	<b>100</b>	

À la rentrée 2018, les universités accueillent plus de huit étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix de la région Grand Est, soit 20 900 étudiants. Par rapport à la moyenne

nationale, les étudiants mobiles sont moins présents dans les Écoles de commerce, gestion et vente (- 6 points de %) ou en Écoles d'ingénieurs (- 3 points de %).

### Répartition des étudiants étrangers en Région Grand Est par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

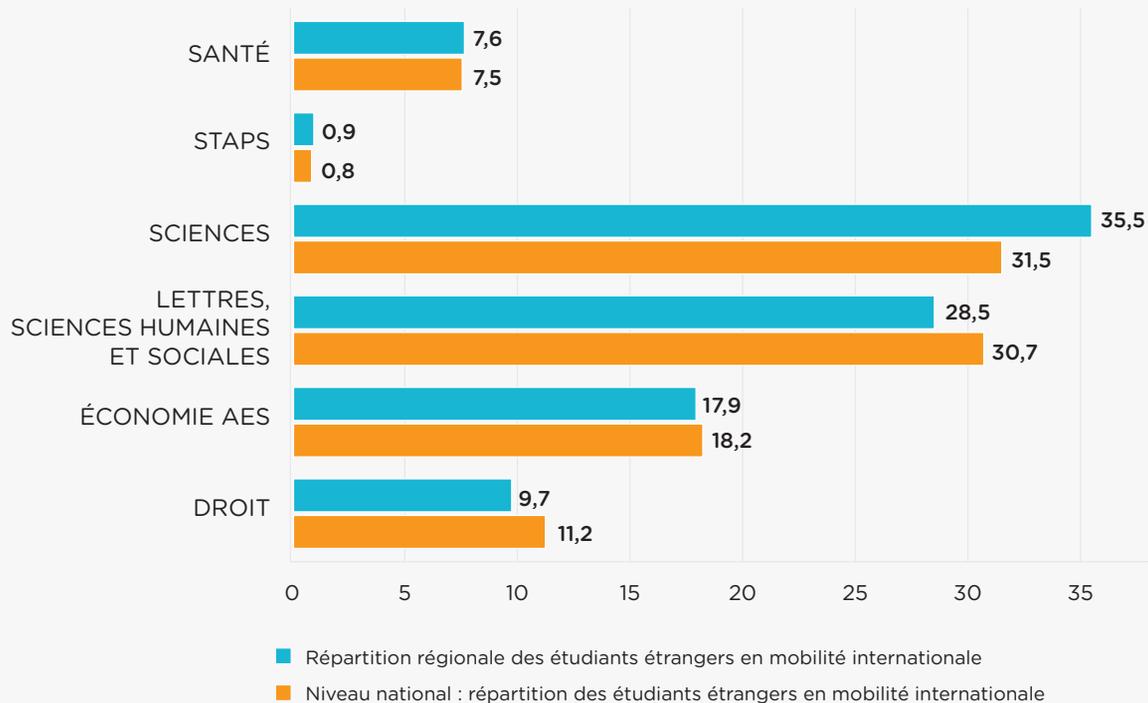
²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

En 2018-2019, la filière universitaire des Sciences réunit plus d'un tiers des étudiants en mobilité internationale de la région Grand Est (36 %), tandis que 29 % des étudiants étrangers suivent une formation en Économie ou en AES. À l'université, la moitié des étudiants maghrébins sont inscrits dans une filière scientifique.



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Région Grand Est par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Grand Est, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

À l'université, la répartition des étudiants mobiles par niveau est similaire à la moyenne nationale. En effet, les étudiants en mobilité internationale au sein de la région sont principalement inscrits en master (46,5 %) plutôt qu'en licence (43,5 %).

La part des étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale progresse légèrement avec le degré d'études : 87,7 % en licence, 93,6 % en master et 94,6 % en doctorat.



**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE LA RÉGION GRAND EST PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	600	70,1	600	74,3	200	97,9	1 400	75,5
Afrique Subsaharienne	1 900	99,3	2 200	98,9	300	96,4	4 400	98,9
Maghreb	1 800	99,1	3 500	98,3	400	90,0	5 600	98,0
Asie & Océanie	2 100	92,1	1 400	95,6	600	97,5	4 100	94,1
Europe hors UE	400	88,6	300	90,7	100	92,7	900	89,9
Union Européenne (UE)	2 300	70,1	1 800	83,4	500	91,8	4 500	77,6
<b>Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale</b>	<b>9 100</b>	<b>87,7</b>	<b>9 700</b>	<b>93,6</b>	<b>2 100</b>	<b>94,6</b>	<b>20 900</b>	<b>91,1</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>43,5</b>		<b>46,5</b>		<b>10,0</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région Grand Est, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus+

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 75 projets de mobilité (dont 19 dans le secteur de la formation professionnelle et 56 dans l'enseignement supérieur), et 1 projet de partenariats dans la formation professionnelle, pour un montant total de 9,1 millions d'euros.

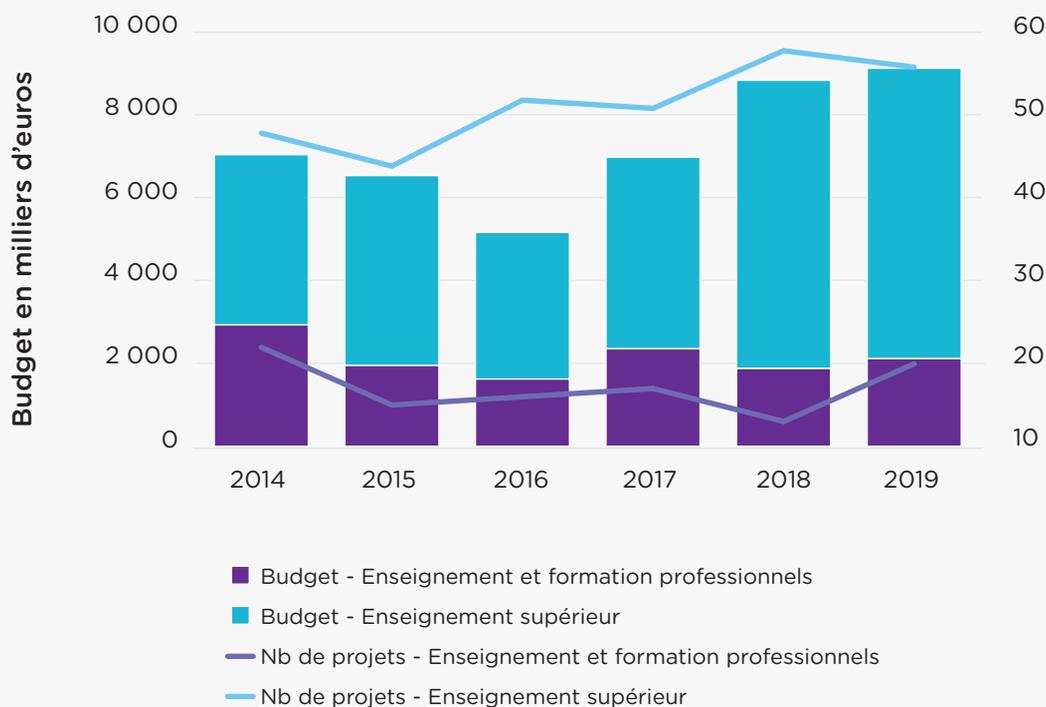
Concernant l'enseignement supérieur, la tendance suit la moyenne nationale autant en mobilité sortante qu'en mobilité entrante. Un peu plus de 2 200 étudiants étrangers sont ainsi venus en région Grand Est en 2018-2019 et près de 3 400 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité

sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, 960 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et un peu plus de 200 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Grand Est.

L'Allemagne est la première destination dans le secteur de l'enseignement supérieur alors qu'elle n'arrive que 3e au niveau national. Dans le secteur de la formation professionnelle, les partenariats avec la Belgique semblent assez bien établis puisque celle-ci est la première destination (6e au niveau national) et le premier pays d'envoi (2ème au niveau national).

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Grand Est et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Grand Est	2 610	2 820	2 840	3 050	3 370	20 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	7 %	7 %	6 %	6 %	7 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Grand Est	190	190	190	230	270	42 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	7 %	6 %	6 %	6 %	6 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Grand Est	470	960	830	930	960	0 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	7 %	7 %	5 %	5 %	5 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Grand Est	2 070	2 110	2 120	2 060	2 210	5 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	7 %	7 %	7 %	7 %	7 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Grand Est	310	280	330	380	390	39 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	9 %	9 %	8 %	8 %	7 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Grand Est	140	270	250	300	210	-22 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	5 %	6 %	5 %	6 %	4 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Ardennes	40	40	80
Aube	290	0	290
Bas-Rhin	1 570	30	1 600
Haut-Rhin	210	30	240
Haute-Marne	0	80	90
Marne	230	190	410
Meurthe-et-Moselle	1 220	110	1 330
Meuse	0	120	120
Moselle	70	110	180
Vosges	10	260	270
<b>Total</b>			

\*Effectifs arrondis à la dizaine

### PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ 2018-2019

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Grand Est	Total France	Grand Est	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	67 %	66 %	57 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	59 %	60 %	48 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	51 %	54 %	49 %	50 %
<b>Total</b>	65 %	64 %	55 %	55 %

### 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Allemagne	564	1	3	Belgique	143	1	6
Espagne	507	2	1	Irlande	127	2	2
Royaume-Uni	424	3	2	Italie	111	3	5
Belgique	212	4	5	Royaume-Uni	105	4	3
Italie	206	5	4	Allemagne	78	5	7
Suède	202	6	8	Espagne	68	6	1
Irlande	168	7	6	Portugal	58	7	8
Pays-Bas	132	8	7	République tchèque	46	8	10
Pologne	130	9	10	Finlande	32	9	13
Finlande	122	10	9	Luxembourg	29	10	20

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Allemagne	660	1	1	Belgique	79	1	2
Espagne	336	2	6	Allemagne	65	2	1
Italie	323	3	2	Autriche	11	3	6
Royaume-Uni	178	4	4	Suède	10	4	10
Pologne	161	5	6	Lituanie	9	5	21
Roumanie	96	6	7	Luxembourg	8	6	23
Turquie	75	7	10	Hongrie	8	7	9
Irlande	71	8	9	Finlande	8	8	11
Belgique	70	9	5	Italie	6	9	3
Luxembourg	59	10	30	Espagne	5	10	4

### ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Les mobilités transfrontalières, européennes et internationales des jeunes sont fortement encouragées et sont une priorité de la politique Jeunesse de la Région Grand Est. « Une Région qui élargit les horizons » donne le ton de cette volonté politique. La jeunesse qui bouge est ouverte, autonome, curieuse, tolérante et bien préparée pour son avenir, notamment professionnel et citoyen.

Ainsi, différents soutiens viennent rendre possibles les mobilités pour une grande diversité de publics : lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi ou élèves dans le secteur Sanitaire et Social.

Avec ses quatre frontières et ses 800 km de territoire transfrontalier, la région Grand Est bénéficie d'une opportunité exceptionnelle de coopération transfrontalière notamment en termes d'apprentissage, d'emploi transfrontalier et d'enseignement supérieur. Cet espace transfrontalier unique est un atout pour le défi mobilité.

L'enjeu est également de faire en sorte que le plus grand nombre puisse en bénéficier, en particulier

les jeunes pour lesquels, organiser et réaliser une mobilité, est complexe, voire inquiétant. Ainsi, le Portail Jeun'Est fait la part belle à l'expression des jeunes qui ont pu réaliser un séjour à l'étranger. L'espace « carnet de voyage » met en avant des vidéos, des photographies, des récits proposés par des jeunes pour raconter leur vécu, leur ressenti, leurs « bons plans » suite à leur mobilité. Objectif : informer et rassurer ceux qui envisagent de bouger.

Enfin, dans le cadre du COREMOB Grand Est (Comité régional de la mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes), la Région souhaite contribuer à rendre plus lisible l'offre de mobilité destinée aux jeunes, mieux coordonner les acteurs impliqués pour proposer des réponses adaptées au profil des jeunes, mettre au point des stratégies régionales partagées visant à augmenter le nombre et à diversifier le profil des jeunes. En effet, seule la mobilisation et la coordination de tous les acteurs de la mobilité permettra d'avancer efficacement et dans un esprit de co-construction sur cette thématique aujourd'hui incontournable.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de la Compétitivité et de la Connaissance (DCC)	Service Enseignement supérieur Recherche et Innovation (ESRI)	Non communiqué
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de la Compétitivité et de la Connaissance (DCC)	Service Enseignement supérieur Recherche et Innovation (ESRI)	Non communiqué
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		4,4	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		5	

Concernant la Recherche, la Région Grand Est ne soutient pas la mobilité entrante ou sortante des chercheurs au travers d'un dispositif unique dédié. Pour autant, elle entend, par le biais d'une politique volontariste, rendre le territoire attractif pour les chercheurs. Elle soutient ainsi des chercheurs de

haut niveau international en mobilité entrante, au travers de ses dispositifs de soutien aux doctorants ou jeunes chercheurs, ou des chercheurs du Grand Est en mobilité sortante par le biais de son soutien à des structures ad hoc.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	3 755 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	35 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	497 000

En 2018, 3 755 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses réparties à 48 % pour les mobilités d'études et à 52 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à près de 6 200 étudiants de

profiter de ces deux types de mobilité.

La région est l'une des six régions françaises à allouer des bourses à la mobilité entrante aux chercheurs, finançant ainsi 10 bourses pour des chercheurs étrangers en 2018.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	1 836 900	1 996 920	35 000	0	447 000
Effectifs bénéficiaires	3 180	3 000	<i>n.d.</i>	0	10
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	Variable selon les dispositifs	61	<i>n.d.</i>	0	<i>n.d.</i>
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	Variable selon les dispositifs	140	<i>n.d.</i>	0	<i>n.d.</i>
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	55 %	59 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

Les bourses ne sont pas attribuées sur critères sociaux. Néanmoins, les étudiants boursiers disposent d'un bonus de 200 €. En matière de

recherche, la Région ne finance pas directement de bourses de mobilité sortante.



## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	19	1 %	81	3 %	100	2 %
Amérique	805	25 %	362	12 %	1 167	19 %
Asie & Océanie	429	13 %	369	13 %	798	13 %
Europe hors UE	162	5 %	158	5 %	320	5 %
Maghreb	9	0 %	20	1 %	29	0 %
Union Européenne (UE)	1 759	55 %	1 945	66 %	3 704	61 %
Indéterminé	1	0 %	0	0 %	1	0 %
<b>Total général</b>	<b>3 184</b>	<b>100 %</b>	<b>2 935</b>	<b>100 %</b>	<b>6 119</b>	<b>100 %</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	356
2	Allemagne	327
3	Royaume-Uni	244
4	Espagne	232
5	Etats-Unis	191
6	Chine	188
7	Suède	147
8	Italie	131
9	Irlande	130
10	Pologne	79

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Luxembourg	665
2	Allemagne	345
3	Royaume-Uni	192
4	Canada	190
5	Belgique	176
6	Espagne	156
7	Suisse	120
8	Etats-Unis	101
9	Pays-Bas	94
10	Chine	71

## ► Communication et actions de promotion



### La citation du Président de la Région :

le Ministre-Président du Land de Bade-Wurtemberg, Winfried Kretschmann, le Président de la Région Grand Est, Jean Rottner, et l'ancienne Rectrice de l'Académie de Strasbourg, Sophie Béjean, ont affiché leur ferme volonté de développer Eucor - Le Campus européen vers une Université européenne (...) ils ont signé une déclaration commune en ce sens. « Eucor - Le Campus européen, qui regroupe les 5 grandes universités du Rhin supérieur est un enjeu majeur pour la Région Grand Est. Fort de plus de 15 000 enseignants chercheurs pour 115 000 étudiants, le Rhin supérieur constitue un espace académique et scientifique sans frontière favorisant le partage entre les savoirs. C'est pourquoi j'ai souhaité que la Région Grand Est soit partenaire de ce groupement ambitieux pour le rayonnement de notre territoire, et amplifier le positionnement du Grand Est au niveau de la coopération universitaire transfrontalière. Il s'agit à terme de faire de nos universités la vitrine d'une réussite européenne tournée vers l'avenir. »

**Jean Rottner, Président de la Région Grand Est.**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### Chaires Gutenberg

Ce programme ouvert sur le territoire alsacien depuis 2006 et étendu depuis 2018 à l'ensemble du territoire du Grand Est, a pour objectif d'attirer, pendant un an environ, des chercheurs ou enseignants-chercheurs de niveau international, en leur offrant des moyens pour constituer une équipe et réaliser un projet ambitieux. Tous les champs disciplinaires sont éligibles.

La dotation financière d'une Chaire Gutenberg est de 60 000 €, dont 10 000 € pour le lauréat au titre du Prix Gutenberg (destinés à conforter les conditions de séjour dans le Grand Est) et 50 000 € attribués à l'unité d'accueil.

Le processus repose sur un appel à projets et une évaluation opérés par une structure associative ad hoc, « le Cercle Gutenberg » qui, à l'issue du process, transmet à la Région

une liste de projets classés. La Région, sur le fondement de cette liste et du budget annuel disponible, décide des projets qu'elle souhaite soutenir.

Soutien de 7 chaires en 2018 (420 K€) et de 3 chaires en 2017 (180 K€).

Les lauréats sont choisis après une sélection très exigeante en fonction de l'excellence de leur parcours universitaire et de recherche et de leur programme scientifique ainsi que des bénéfices que les laboratoires d'accueil peuvent en attendre en termes d'acquisition de compétences nouvelles. Les Chaires attribuées ont eu des effets « collatéraux » souvent importants et toujours très favorables à la recherche, à l'attractivité et à l'économie de la région Grand Est.

## ► Autres dispositifs régionaux

### Bourses Fulbright

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération mis en place en 2003 avec la Commission Franco-Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels (CFAEUC). La contribution de la Région au plus prestigieux des programmes d'échanges internationaux américains vise à favoriser la mobilité entrante/sortante de scientifiques américains et du Grand Est par l'attribution de bourses de recherche.

Le principe du partenariat Grand Est - Fulbright repose sur l'accueil et le départ, chaque année, de chercheurs américains et du Grand Est dans des laboratoires de recherche

pour des séjours d'une période maximale de 12 mois. A ce jour, seules deux autres Régions abondent ce programme : Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine. La Région s'engage à prendre en charge le montant de la bourse accordée aux candidats retenus ; le montant mensuel des bourses s'élève environ à 3 035 \$ (soit 2 500 €), ce montant pouvant être ajusté si la famille accompagne le chercheur. Cette bourse est destinée à garantir un environnement professionnel et personnel favorable à l'insertion de chaque candidat. La CFAEUC finance les frais de voyage (1 200 € par personne), ainsi que 50 % des frais de gestion appliqués à l'ensemble du programme.

## Programme «Human Frontier Science Program Organization» (HFSP)

Human Frontier Science Program Organization (HFSP) est une prestigieuse association scientifique internationale délivrant des bourses en biologie humaine et végétale. Lancé en 1989, ce programme est financé actuellement par 14 Etats, dont la France, et par la Commission Européenne. Initié en 1987 par le Japon lors du sommet du G7 de Venise, ce programme scientifique non gouvernemental promeut, par la coopération internationale, la recherche fondamentale centrée sur les sciences du vivant. L'association, dont le siège est à Strasbourg depuis sa création, emploie 15 personnes et organise régulièrement des réunions scientifiques sur le territoire alsacien. Ainsi, plus de 150 experts scientifiques et représentants de gouvernements sont accueillis plusieurs fois dans l'année à

Strasbourg. La Région a soutenu cette association dans le cadre du Contrat Triennal « Strasbourg capitale Européenne » (CTSCE) de la période 2015-2017 à hauteur de 140K€ par an, soit 420 K€. Elle continue de la soutenir pour le même montant dans le cadre du contrat 2018-2020. Le montant de la dotation à l'association n'est pas corrélé au nombre de chercheurs du Grand Est bénéficiaires.

Depuis sa création, ce programme a eu un réel impact sur le territoire du Grand Est : 38 chercheurs ont bénéficié d'une bourse leur permettant de se former à l'étranger, 38 scientifiques ont bénéficié d'une subvention de programme de recherche et 25 chercheurs étrangers ont pu venir se former dans des laboratoires.

## Soutien aux chercheurs de très haut niveau

Dans le cadre de la politique régionale d'attractivité de la recherche visant à attirer des compétences scientifiques à haut potentiel, le dispositif de chercheurs de haut niveau permet d'accompagner le recrutement de chercheurs de talent, français ou étrangers, accueillis au sein d'un établissement du Grand Est. Ouvert à toutes les disciplines, il s'adresse prioritairement aux scientifiques dont la carrière est largement reconnue au niveau mondial (expérience significative à l'étranger, publications, prix et financements obtenus), et ayant une expérience d'une quinzaine d'années après leur thèse. Dorénavant, il permet aussi,

pour des projets d'envergure exceptionnelle, de financer, au-delà du salaire, l'environnement d'accueil (équipes dédiées, investissements...).

Ce dispositif a été modifié en 2018 pour le séparer de celui de l'AAP « jeunes chercheurs » permettant aux organismes de recherche de déposer des demandes tout au long de l'année.

Depuis 2019, il permet également de soutenir, aux côtés d'autres financeurs, un projet global (> 1 M€) structuré autour du chercheur, comprenant à la fois la rémunération du chercheur, mais également les coûts « connexes » liés au projet.

## La Fondation nationale Alfred Kastler (FnAK)

La Fondation nationale Alfred Kastler (FnAK) agit aujourd'hui comme un centre de ressources et un observatoire national de la mobilité des chercheurs. La Région soutient, depuis 2015, cette association à hauteur de 50K €. Créée par l'Académie des Sciences, en 1993, la FnAK est financée par l'Etat et les collectivités territoriales et agit sur toute la France depuis Strasbourg, où se trouve son secrétariat général (5 personnes). Elle est désormais l'une des têtes de pont nationales d'EURAXESS, le réseau d'accueil européen créé par la Commission européenne dont il existe plus de 200 centres de services situés dans 40 pays, dont une vingtaine pour la France.

Elle est investie d'une mission de service public consistant à tisser un réseau international actif et efficace à partir des milliers de chercheurs étrangers reçus chaque année par les universités et organismes de recherche, à faciliter le recrutement des meilleurs éléments, à professionnaliser l'accompagnement des chercheurs en mobilité à toutes les étapes (recrutement, arrivée, séjour, départ puis culture des relations). La FnAK est inscrite au Contrat Triennal « Strasbourg Capitale Européenne » 2018-2020 au titre de l'axe « Agir pour le Campus Européen de Strasbourg » et bénéficie d'une subvention annuelle de la Région d'un montant de 50 000 € soit 150 000 € pour les 3 ans.

## ESCALE (Echanges, Savoir-faire, Cultures, Apprentissage des langues en Europe)

Ce dispositif d'aide à la mobilité européenne des apprentis du Grand Est, cofinancé par Erasmus +, s'inscrit dans la politique de la Région Grand Est de développement d'un apprentissage ouvert à l'international. Pour le mettre en œuvre, un consortium Erasmus + a été créé entre le Conseil Régional et les organismes gestionnaires de Centre de Formations d'Apprentis (CFA) du Grand Est volontaires. Ce dispositif favorise la mobilité européenne des apprentis en formation initiale de niveau V ou IV dans les CFA du territoire Grand Est relevant des organismes

gestionnaires partenaires, en leur permettant d'effectuer un stage de courte durée dans un pays membre du programme Erasmus + autre que la France. Il permet de financer les frais de préparation et de réalisation des projets de mobilités européennes pour les apprentis et leurs accompagnateurs. Pour le dispositif 2019-2021, 20 organismes gestionnaires de CFA du Grand Est sont membres du consortium Erasmus +.

En ce qui concerne le nombre de mobilités à atteindre, l'objectif est de 157 mobilités.

## ISSUE (Infirmiers en Stage pour l'Optimisation des Soins dans l'Union Européenne)

Un consortium Erasmus + a été créé entre le Conseil Régional et des instituts de formation supérieure dans le domaine Sanitaire de la région pour encourager la mobilité européenne des étudiants. L'objectif est d'accompagner financièrement des étudiants en formation initiale sanitaire qui effectuent un stage dans un établissement public ou privé du secteur sanitaire d'un autre pays membre du programme Erasmus +, en leur attribuant une

subvention Erasmus + calculée en fonction de la destination et de la durée du stage. En 2020, 20 établissements du Grand Est sont membres du consortium (19 IFSI et 1 institut de formation en ergothérapie).

Pour le contrat de subvention 2019-2021, le nombre de mobilités à atteindre correspond à un minimum de 52 mobilités et 122 mois, soit 3 684 jours.

## Convention OFQJ- Grand Est

Une convention triennale 2018/2019/2020 a été établie entre la Région et l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ). Il a permis de mettre en œuvre des actions communes, en adéquation avec les priorités régionales que sont l'économie, l'emploi, l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur. Renouvellement pour 2021 - 2022. Pour le moment, près de 150 étudiants du Grand Est ont pu bénéficier de l'appui de l'OFQJ pour un stage (sans incidence financière pour la Région) et une quinzaine de jeunes entrepreneurs soutenus à l'export (subvention de la Région de l'ordre de 20 000 €). En 2019, a eu lieu la 3<sup>e</sup> Grande Rencontre des Entrepreneurs Francophones qui a réuni 200 jeunes entrepreneurs de 26 nationalités

différentes (coût pour la Région de l'ordre de 40 000 € dont 15 000 € de subvention à l'OFQJ). Cette convention travaille également sur l'échange de bonnes pratiques autour du « raccrochage scolaire ».

Pour 2021- 2022, les priorités restent les mêmes, avec une expérimentation sur un public en insertion suivi par les Missions locales et le soutien à des jeunes demandeurs d'emplois non indemnisés par Pôle Emploi pour un stage en moyenne de 3 mois au Québec (prise en charge de l'indemnité par la Région sur le volet 2 du PACTE). Enfin, un partenariat est engagé pour une expérimentation sur un volet « Leadership Féminin » concernant 12 jeunes femmes engagées et accompagnées sur 1 an en France et au Québec.

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus+ dans la Région Grand Est



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Echanges, Savoir-faire, Culture et Apprentissage des Langues en Europe (ESCALE)

**Thématique :** égalité des chances

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Région Grand Est

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/09/2017 au 31/08/2019)

**Subventions Erasmus + :** 313 928 €



**PAYS PARTENAIRES :** Allemagne / Autriche / Croatie / Danemark / Espagne  
Finlande / Hongrie / Italie / République tchèque  
Royaume-Uni / Suède

### TITRE : Escales européennes pour les apprentis du Grand Est

#### Promouvoir la mobilité pour tous

Quel que soit leur cursus, tous les jeunes doivent avoir accès à la mobilité, notamment les apprentis qui devraient pouvoir en bénéficier autant que les étudiants. Telle est l'idée qui a accompagné, en 2009, le lancement du projet Erasmus + ESCALE par l'ancienne Région Lorraine. Depuis, l'initiative a connu un vrai coup d'accélérateur, puisqu'elle a été élargie à toute la région Grand Est après la réforme territoriale. Ainsi, entre 2017 et 2019, 231 jeunes ont pu effectuer un stage ou une période de formation de 2 à 3 semaines dans près d'une douzaine de destinations européennes. Ils n'étaient qu'une cinquantaine par an auparavant.

#### L'accompagnement des CFA au cœur du dispositif

La clé de ce succès ? Un travail de fond pour convaincre les centres de formation d'apprentis (CFA) de la plus-value d'une mobilité pour leurs jeunes, pour les accompagner sur le plan administratif et organisationnel, ou encore pour les aider à monter en compétences sur la mise en place de séjours européens. L'initiative a associé 18 organismes gestionnaires regroupant des CFA qui proposent des formations dans divers secteurs (agriculture, industrie, artisanat...). Un nombre en augmentation puisqu'ils sont désormais une vingtaine d'organismes sur la programmation 2019-2021. L'édition 2019-2021 d'ESCALE prévoit, pour la première fois, l'organisation de séjours pour 7 formateurs, afin de leur donner tous les atouts pour remplir le rôle de référent mobilité.



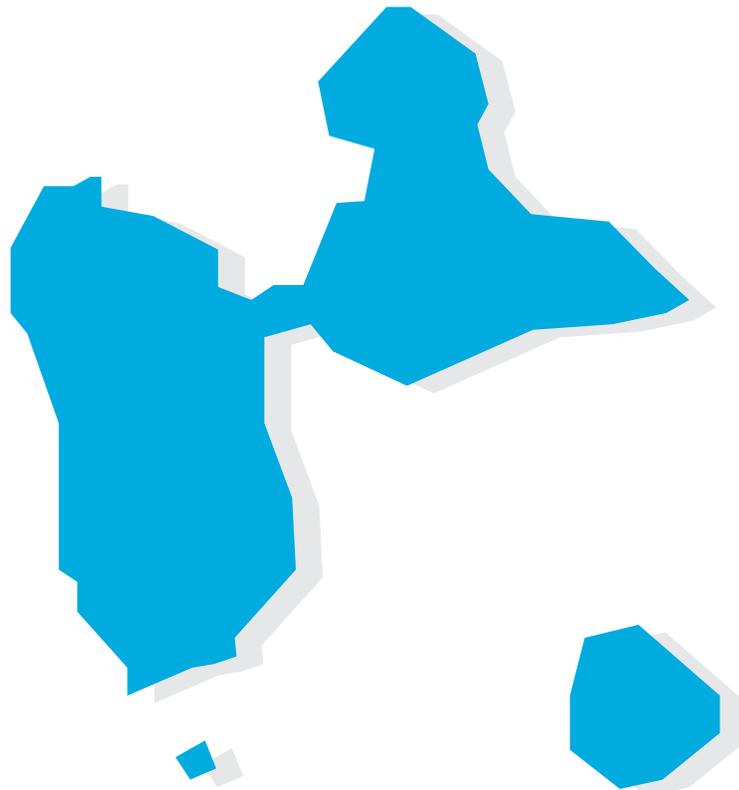
### TÉMOIGNAGE

**Julie Prouteau, chargée de mission « programmes européens sectoriels », à la Région Grand Est**

*« Nous encourageons la mobilité des jeunes parce qu'elle favorise l'insertion sur le marché de l'emploi. Les études le montrent, et la pratique le confirme. Certains anciens apprentis vont même travailler à l'étranger par la suite, dans l'entreprise qui les a accueillis en stage ! Nous pouvons citer l'exemple d'un jeune qui s'est établi comme pâtissier au Pays de Galles. D'autres choisissent de s'investir dans la démarche pour faire bénéficier d'une expérience à l'international à leurs cadets, à l'image d'un ancien apprenti ESCALE qui est devenu référent mobilité dans un CFA du consortium. »*

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <https://www.jeunest.fr/bouger-les-aides-de-la-region/>

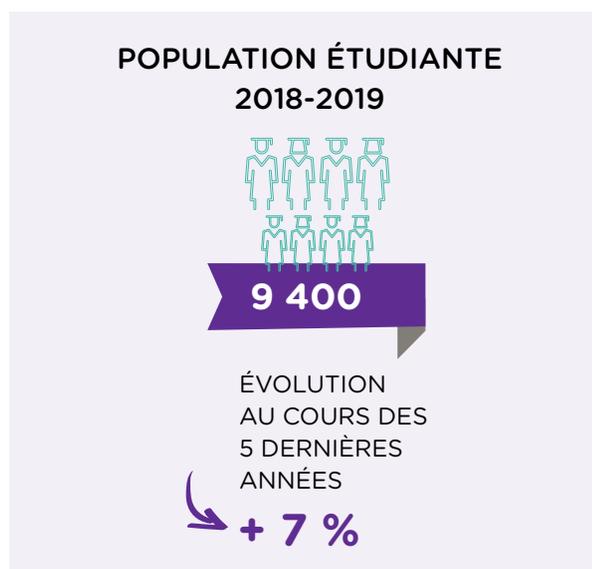
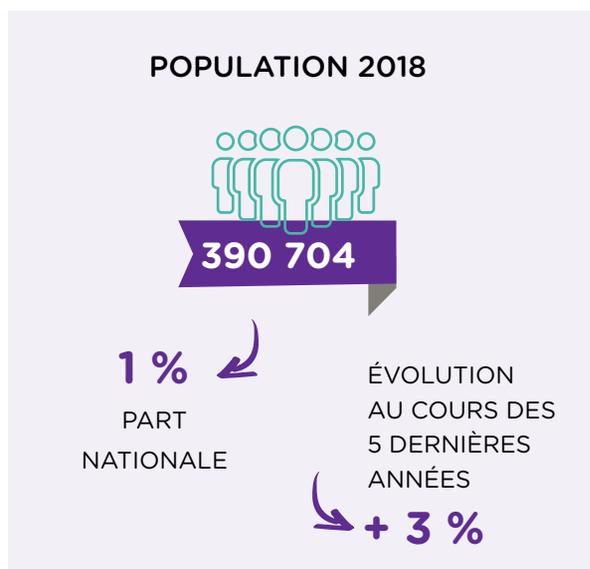




La Guadeloupe a accueilli 160 étudiants étrangers en mobilité internationale en 2018-2019, soit 1,7 % de sa population étudiante. Parmi eux, 80 étudiants ont eu un financement Erasmus +.

En termes de mobilité sortante, 110 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + en 2018-2019.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>160</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	1,7 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	34,4 %

La Guadeloupe est l'une des collectivités régionales françaises qui reçoit le moins d'étudiants en mobilité internationale. Les 160 étudiants accueillis représentent 1,7 % de l'ensemble des étudiants de l'île. Seul un étudiant mobile sur trois est une femme.

Entre 2013 et 2018, la hausse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale en Guadeloupe est faible (+16,9 %) par rapport aux autres DROMs et inférieure à la croissance moyenne française (18,8 %).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Guadeloupe	130	100,0	0,1	160	100,0	0,1	20	16,9

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

À la rentrée 2018, plus de quatre étudiants mobiles sur dix en Guadeloupe sont américains et 27 % des étudiants mobiles sont respectivement originaires d'Afrique et d'Europe.

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN GUADELOUPE EN 2018-2019

Guadeloupe	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	60	30	10			40	160
Pourcentage	41,3	18,8	8,7	4,3	2,3	24,8	100

Sur l'année académique 2018-2019, le premier pays d'origine des étudiants mobiles en Guadeloupe est Haïti (31,7 % des étudiants en mobilité internationale). Quatre pays de l'Union Européenne sont dans le top 10 des nationalités accueillies sur l'île : Allemagne (2<sup>ème</sup> position),

Italie (5<sup>ème</sup>), Espagne (8<sup>ème</sup>) et Belgique (10<sup>ème</sup>).

Le Maroc, 1<sup>er</sup> pays du classement national apparaît en 3<sup>ème</sup> position (5,1 % des étudiants mobiles). La Syrie est en 7<sup>ème</sup> position alors qu'elle se classe en 35<sup>ème</sup> position des nationalités d'origine en moyenne en France.

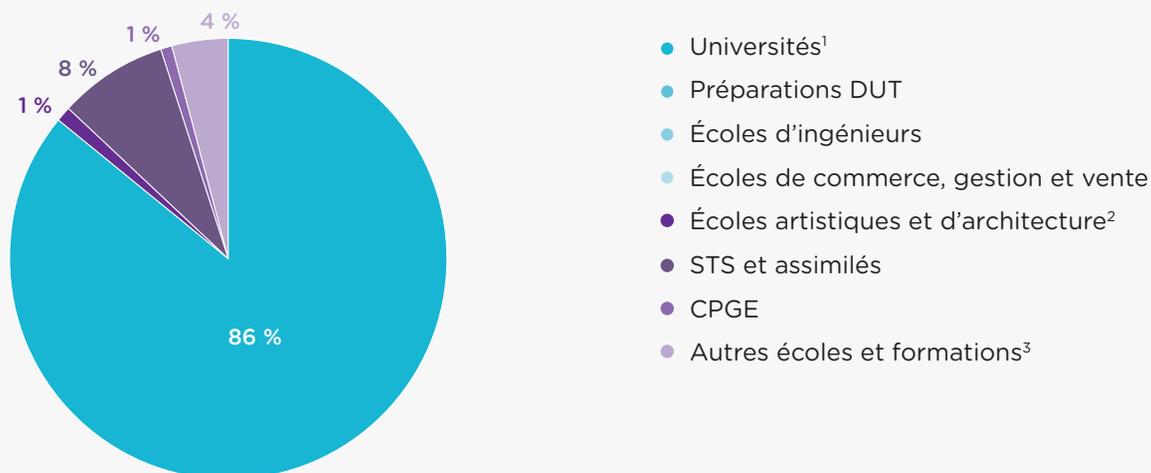
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN GUADELOUPE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Haïti	50	31,7	41
2	Allemagne	20	12,1	8
3	Maroc	10	5,1	1
4	Benin	10	5,1	22
5	Italie	10	3,8	4
6	Algérie		2,6	3
7	Syrie		2,6	35
8	Espagne		1,9	9
9	Mali		1,9	30
10	Belgique		2	27
	<b>Autre pays</b>	<b>50</b>	<b>31</b>	
	<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>100</b>	

Sur l'année universitaire 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale en Guadeloupe s'inscrivent principalement à

l'université (86 %) puis en STS et assimilées (8 % des étudiants mobiles, soit 13 étudiants).

### Répartition des étudiants étrangers en Région Guadeloupe par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

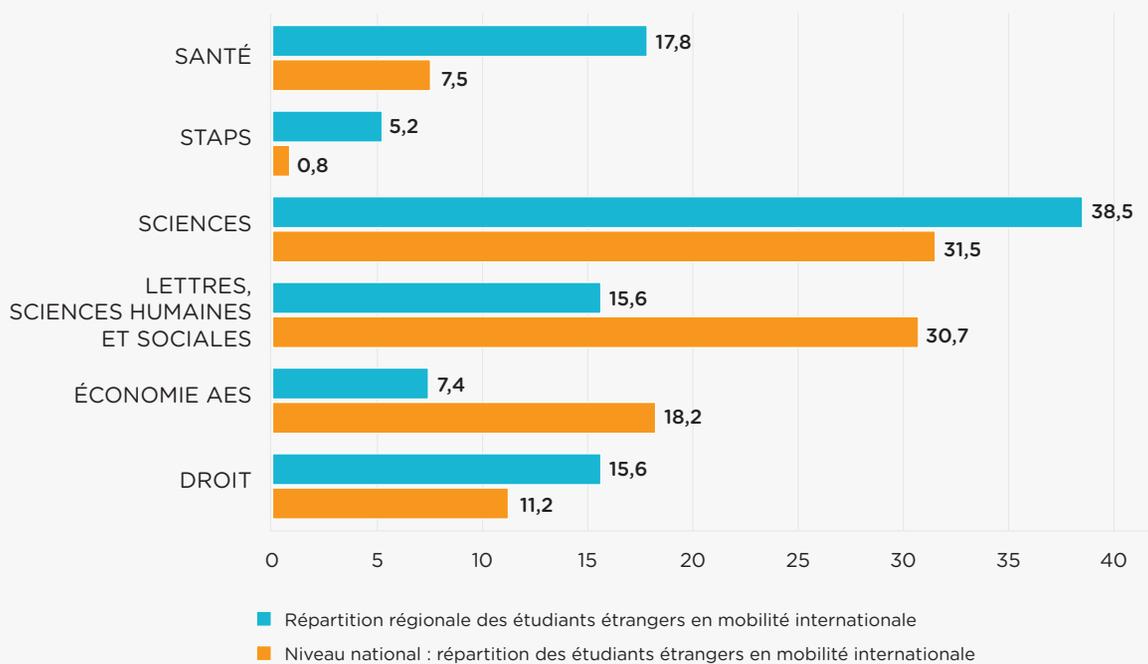
<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

En 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale s'orientent vers les disciplines universitaires scientifiques (39 % contre 31 % dans

l'ensemble du pays). À l'inverse, ils s'inscrivent peu en Lettres, Sciences humaines et sociales par rapport au niveau national (16 % contre 31 %).



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Région Guadeloupe par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Guadeloupe, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

La répartition des étudiants mobiles en Guadeloupe par cursus diffère largement de la moyenne nationale. En effet, 32,6 % sont inscrits en licence (soit - 10 points de % que dans l'ensemble du pays), 38,5 % en master (- 7 points de %) et

28,9 % en doctorat (+ 17,6 points de %).

La part d'étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale est plus faible que la moyenne française (87,4 % contre 90,1 %).



**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN GUADELOUPE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	10	90,0	10	83,3	30	92,6	50	89,8
Afrique Subsaharienne		100,0	20	95,2		75,0	30	92,9
Maghreb	10	100,0	10	100,0		n.d.	10	100,0
Asie & Océanie		100,0		100,0		100,0	10	100,0
Europe hors UE				33,3		n.d.		33,3
Union Européenne (UE)	20	65,2	10	100,0	10	100,0	40	77,8
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>40</b>	<b>79,5</b>	<b>50</b>	<b>90,4</b>	<b>40</b>	<b>92,3</b>	<b>100</b>	<b>87,4</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>32,6</b>		<b>38,5</b>		<b>28,9</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

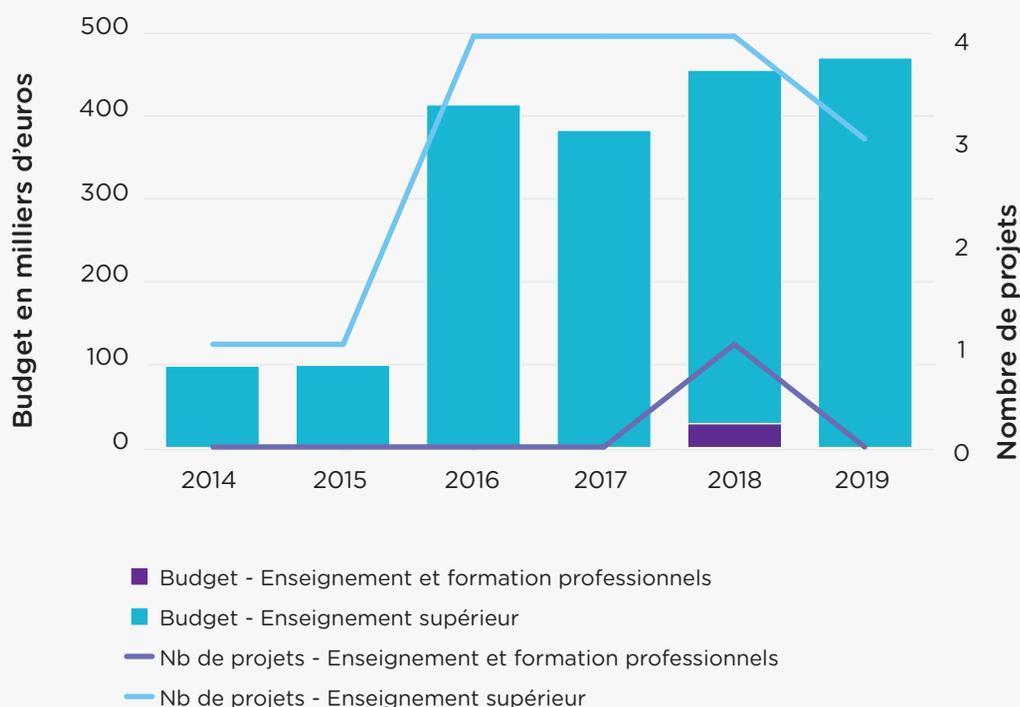
*Champ : Région Guadeloupe, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 3 projets de mobilité dans l'enseignement supérieur, permettant à 120 étudiants et 30 personnels de l'enseignement supérieur guadeloupéens de partir en mobilité. Sur la période, 80 étudiants ont bénéficié d'une mobilité entrante dans la région, pour un montant total de 461 milliers d'euros.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'en métropole, à savoir l'Espagne, le Royaume-Uni. L'Irlande et Malte arrivent ensuite alors qu'ils ne sont que 5<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> au niveau national.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Guadeloupe et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Guadeloupe	10	50	80	100	120	140 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Guadeloupe	10	10	20	30	30	200 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Guadeloupe	20	0	0	0	0	n.d.
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	

\*Effectifs arrondis à la dizaine

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Guadeloupe	40	80	70	90	80	0 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Guadeloupe	10	0	0	20	30	0 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Guadeloupe	0	0	20	0	0	n.d.
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	

\*Effectifs arrondis à la dizaine

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL 2015-2016 À 2018-2019				
	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Guadeloupe	Total France	Guadeloupe	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	71 %	67 %	70 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	64 %	59 %	74 %	52 %
Apprenantes de la formation professionnelle	65 %	53 %	n.d.	51 %
Total	69 %	64 %	71 %	56 %

## 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	129	1	1
Royaume-Uni	120	2	2
Irlande	102	3	5
Malte	21	4	17
Belgique	16	5	6
Allemagne	9	6	3
Trinité et Tobago	4	7	87
Barbade	4	8	84
Jamaïque	4	9	85
Italie	3	10	4

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Allemagne	150	1	1
Royaume-Uni	62	2	4
Belgique	56	3	5
Autriche	28	4	14
Roumanie	14	5	7
République tchèque	13	6	10
Italie	11	7	2
Espagne	6	8	3
Pays-Bas	3	9	8
Autriche	93	10	14

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Belgique	17	1	3



## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Au travers de son Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation approuvé en 2016, la Région Guadeloupe s'est fixée un objectif de « renforcement de l'attractivité de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur et du dispositif de recherche et de développement de la mobilité entrante et sortante des étudiants,

chercheurs et enseignants-chercheurs ». La Région vise ainsi à ouvrir la Guadeloupe notamment sur le bassin Caraïbe et aussi sur l'hémisphère américain. L'offre d'enseignement supérieur et de recherche est attractive, et la proximité avec les Etats de la grande Caraïbe permet d'envisager une plus forte mobilité étudiante.

D'une part, la recherche locale pilote des réseaux qui rayonnent dans la Caraïbe dont *CaribVet* et le Centre de Données Sismologiques des petites Antilles (CDSA). De même, des observatoires tels qu'*Observera* (sur le cycle du carbone) parviennent à attirer des chercheurs étrangers. Cependant, en dépit de ces atouts scientifiques et de la reconnaissance dont la Guadeloupe bénéficie dans le bassin caribéen, ses équipes sont peu intégrées dans l'espace européen de la recherche. L'enjeu de mobilité internationale reste donc majeur.

Par ailleurs, certaines filières de l'offre de formation de l'enseignement supérieur n'étant pas suffisamment spécialisées, les étudiants sont incités à poursuivre leurs études supérieures en Europe ou à l'étranger et bénéficient pour cela de plusieurs dispositifs (programme Erasmus + pour l'Europe, Passeport mobilité pour voyager jusqu'à Paris, bourses de mobilité internationale sur critères sociaux, etc.). La Région a donc mis en place plusieurs dispositifs :

- Le premier est destiné aux étudiants bacheliers ou titulaires d'un diplôme équivalent dont les parents résident fiscalement en Guadeloupe et qui ne bénéficient d'aucune aide (bourses de l'Etat, prêt d'honneur, etc...). La Région leur verse un forfait pour l'année universitaire de 3 000 € euros s'ils sont inscrits dans une université ou un lycée à l'étranger et 4 000 € maximum s'il s'agit d'une école privée ;
- Le second s'adresse aux étudiants en bac+4 devant effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de leur formation, d'une durée comprise entre 3 et 6 mois. Ce stage a pour but de permettre à l'étudiant, outre d'appréhender le fonctionnement d'une entreprise, d'optimiser ses connaissances linguistiques. Cette aide extra-régionale est attribuée en fonction du coût du projet ;
- Le troisième dispositif réside dans l'aide à la réalisation d'une mobilité au Québec pour les demandeurs d'emplois. En effet, dans le cadre de ses dispositifs de formation professionnelle en mobilité, la Région Guadeloupe offre, depuis 2008, aux demandeurs d'emploi la possibilité de suivre une formation diplômante dans les collèges d'enseignement général et professionnel (Cégep) du Québec. Ces

formations concernent notamment les domaines suivants : l'aquaculture, le tourisme, l'agriculture, l'environnement, le transport maritime, la bioécologie, la microédition, l'hypermédia, la photographie. Ce dispositif est ouvert aux personnes âgées de 18 à 35 ans ayant un niveau d'études III (un BTS au maximum) et résidant en Guadeloupe. L'attribution de la prise en charge se fait en fonction des ressources familiales déclarées ;

- Enfin, le dernier dispositif est une aide à la formation professionnelle en mobilité nationale et internationale, qui a pour objectifs la qualification, la professionnalisation et l'entrée dans l'emploi des Guadeloupéens. Cette politique de mobilité vise également une ouverture sur l'international à la population guadeloupéenne afin d'acquérir compétences et expérience. Les critères d'éligibilité sont d'être inscrit à Pôle Emploi, résider en Guadeloupe ou en France hexagonale depuis 6 mois maximum, avoir un plafond maximal de ressources de 26 631 € et avoir une domiciliation fiscale en Guadeloupe.

Les interventions de la Région peuvent correspondre à une prise en charge du coût de la formation à hauteur de 8 000 € maximum, et / ou à une rémunération des stagiaires et / ou au versement d'une allocation complémentaire d'hébergement (entre 305 et 700 €), tout cela sur une période de 3 ans maximum.



La Région Guadeloupe met en avant sur son site internet un partenaire privilégié dans le développement de cette politique de mobilité qui est LADOM (l'Agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité).

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + dans la Région Guadeloupe



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Learning and Innovation through Foreign languages and Entrepreneurship Skills (LIFE SKILLS)

**Thématique :** innovation pédagogique

**Secteur :** trans-sectoriels

**Nature du projet :** projet de partenariat

**Nom du porteur de projet :** Commune de Grand-Bourg

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/09/2014 au 31/08/2016)

**Subventions Erasmus + :** 306 985 €

**PAYS PARTENAIRES :** Danemark / France (Guadeloupe) / Portugal

### TITRE : LIFE SKILLS, le projet qui fait bouger les codes de l'enseignement

Penser hors des sentiers battus, avoir l'esprit ouvert, être capable de développer ses talents... De telles compétences sont des atouts dans un monde en perpétuelle mutation où la réussite scolaire ne suffit pas toujours à garantir l'insertion des jeunes. Ces compétences, LIFE SKILLS a proposé à des collégiens de les acquérir par le biais de projets menés en langue étrangère selon des méthodes empruntées à l'entrepreneuriat. Porté par la mairie de Grand-Bourg, le projet a permis la mobilité de 96 élèves et 24

professeurs et personnels accompagnants. L'occasion d'échanger avec les partenaires (établissements scolaires, entreprises...) et de mettre en pratique, à travers l'organisation d'un atelier pâtisserie, d'une compétition sportive ou d'une course d'aventure, les techniques d'apprentissage conçues. Les méthodes, tutoriels et programmes de formation élaborés sont en libre accès et prêts à l'emploi pour tout établissement désireux de faire souffler le vent de l'innovation dans ses classes.

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <http://lifeskillseurope.com/language/fr/>



### Four phases



The Project managing follows the four IPLE-phases of the Rocket  
To complete a project it is necessary to complete each step of the rocket:

- I = Phase of Ideas**
- P = Phase of Planning**
- L = Phase of Launching**
- E = Phase of Evaluation**

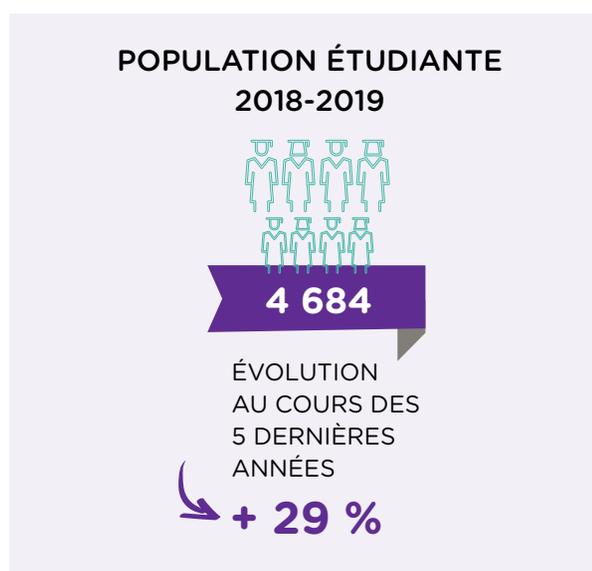
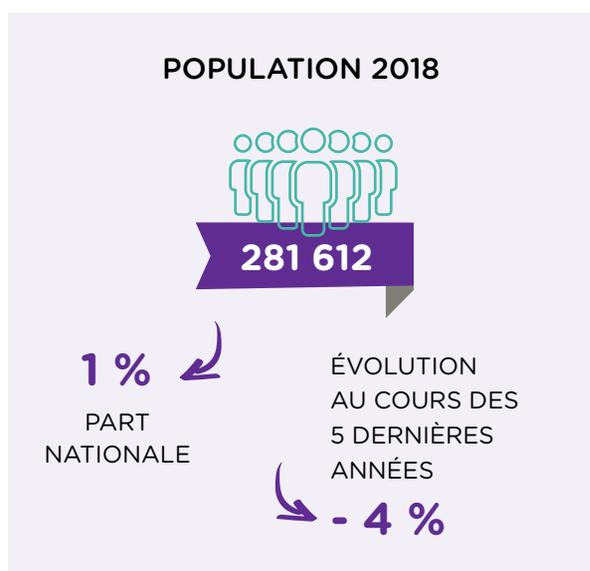




La Guyane a accueilli 400 étudiants étrangers en mobilité internationale en 2018-2019, soit 8,5 % de sa population étudiante.

En termes de mobilité sortante, 70 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + en 2018-2019.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>400</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,5%
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	43,1%

La Guyane a reçu, sur l'année universitaire 2018-2019, 400 étudiants en mobilité internationale. Elle est la deuxième région d'Outre-Mer en nombre d'étudiants mobiles accueillis. La part d'étudiants en mobilité internationale parmi les étudiants de la région est la plus élevée des DROMs : 8,5 %. La part des femmes parmi les étudiants mobiles est de 43,1 %.

Entre 2013 et 2018, l'effectif d'étudiants mobiles inscrits en Guyane a été multiplié par 10. C'est la région française qui connaît, en proportion, la plus forte hausse des étudiants en mobilité internationale accueillis en 5 ans.

Le nombre d'étudiants mobiles en Guyane représentent 0,1 % du total des étudiants mobiles en France.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Guyane	40	100,0	0,0	400	100,0	0,1	400,0	885,3

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

La répartition des étudiants mobiles par origine en Guyane est très différente de la moyenne nationale. En 2018-2019, neuf étudiants en mobilité internationale sur dix est Américain, soit +82 points de % qu'au niveau national. En Guyane, 6,2 % des étudiants sont africains et moins de 2 % sont européens.

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN GUYANE EN 2018-2019

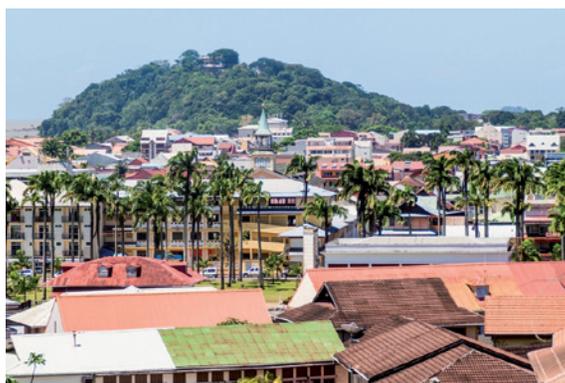
Guyane	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	360	20	ε	10	ε	10	400
Pourcentage	90,5	5,2	1,0	1,6	0,3	1,5	100

Les trois premiers pays d'origine des étudiants en mobilité internationale sont situés sur le continent américain : Haïti dont 82 % des effectifs d'étudiants mobiles sont issus, le Suriname et le

Brésil (chacun 2,8 % des étudiants mobiles). Ces trois pays sont positionnés respectivement au 41ème, 159ème et 15ème rangs sur le plan national.

### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN GUYANE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Haïti	330	82,1	41
2	Suriname	10	2,8	159
3	Brésil	10	2,8	15
4	Cameroun	10	1,3	11
5	Rep, Centrafrique	ε	1,0	72
6	Tunisie	ε	0,8	5
7	Côte d'Ivoire	ε	0,8	7
8	Allemagne	ε	0,5	8
9	Syrie	ε	0,5	35
10	Belgique	ε	1	27
	<b>Autre pays</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	
	<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>100</b>	



À la rentrée 2018, la quasi-totalité des étudiants étrangers en mobilité internationale en Guyane s'inscrivent à l'université (91 %) ou en STS et assimilées (7 % soit 29 étudiants).

## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN GUYANE PAR TYPE DE FORMATIONS EN 2018-2019

Établissements	Effectifs	Pourcentage
Universités (1)	360	91,2
Préparation DUT	ε	0,3
Écoles d'ingénieurs	0	0,0
Écoles de commerce, gestion et vente	0	0,0
Écoles artistiques et d'architecture (2)	0	0,0
STS et assimilés	30	7,3
CPGE	ε	0,2
Autres écoles et formations (3)	ε	1,1
Ensemble	400	100

*Champ : Région Guyane*

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

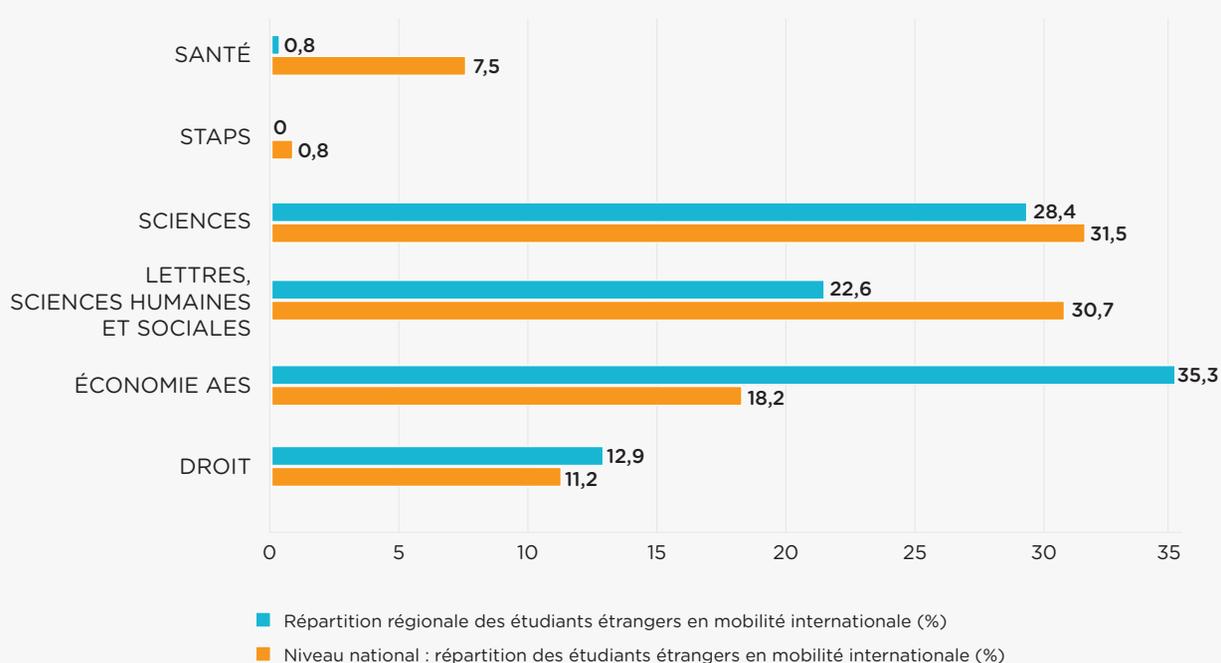
(2) *Écoles supérieures artistiques et culturelles, Ecoles supérieures d'architecture.*

(3) *Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).*



En 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale en Guyane, s'orientent vers les disciplines universitaires d'Economie ou AES (35 % des étudiants mobiles contre 18 % à l'échelle nationale) et Sciences (28 %). On remarque que seulement 1 % des étudiants mobiles sont inscrits en Santé, soit - 7 points de % que la moyenne française.

### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Guyane par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



En 2018-2019, 85,1 % des étudiants mobiles à l'université guyanaise étudient en licence contre 42,8 % dans l'ensemble du pays. Ainsi, en Guyane, ils sont seulement 10,5 % à étudier en master et 4,4 % en doctorat contre 45,9 % et 11,3 % sur le plan national. La totalité des étudiants sont en mobilité diplômante à l'exception près d'un très faible nombre d'étudiants originaires de l'UE inscrits en licence dans un programme d'échange.

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN GUYANE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	300	100,0	30	100,0		100,0	300	100,0
Afrique Subsaharienne	10	100,0	10	100,0	10	100,0	20	100,0
Maghreb		100,0		100,0		100,0		100,0
Asie & Océanie		100,0		n.d.		100,0	10	100,0
Europe hors UE		n.d.		n.d.		100,0		100,0
Union Européenne (UE)		0,0		100,0		100,0	10	83,3
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>300</b>	<b>99,7</b>	<b>40</b>	<b>100,0</b>	<b>20</b>	<b>100,0</b>	<b>400</b>	<b>99,7</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>85,1</b>		<b>10,5</b>		<b>4,4</b>		<b>100</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région Guyane, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

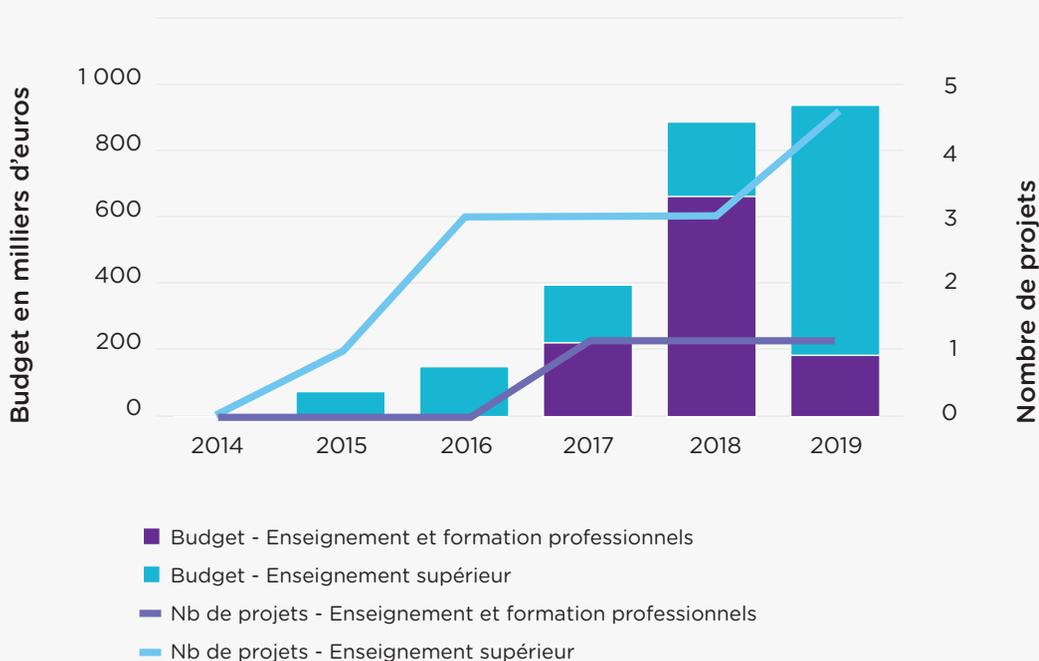
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 5 projets de mobilité : un dans le secteur de la formation professionnelle et 4 dans l'enseignement supérieur, pour un montant total de 798 milliers d'euros.

Ces projets ont permis à 60 étudiants, 40 personnels de l'enseignement supérieur et 70

apprenants de la formation professionnelle guyanais de partir réaliser une mobilité à l'étranger.

Le premier pays de destination autant dans le secteur de l'enseignement supérieur que dans la formation professionnelle est le Portugal (respectivement 13e et 8e au niveau national).

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Guyane et budget correspondant**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Guyane	20	30	20	70	60	100%
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21%
	Part nationale	0%	0%	0%	0%	0%	
Personnels de l'enseignement supérieur	Guyane	0	10	10	30	40	300%
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53%
	Part nationale	0%	0%	0%	1%	1%	
Apprenants de la formation professionnelle	Guyane	0	10	40	70	70	600%
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34%
	Part nationale	0%	0%	0%	0%	0%	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Guyane	0	0	0	10	0	n.d.
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5%
	Part nationale	0%	0%	0%	0%	0%	
Personnels de l'enseignement supérieur	Guyane	0	0	10	10	0	n.d.
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70%
	Part nationale	0%	0%	0%	0%	0%	
Apprenants de la formation professionnelle	Guyane	0	0	0	0	0	n.d.
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24%
	Part nationale	0%	0%	0%	0%	0%	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL 2015-2016 À 2018-2019				
	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Guyane	Total France	Guyane	Total France
Étudiantes en mobilité d'étude ou de stage	42%	67%	70%	58%
Personnels de l'enseignement supérieur	50%	59%	59%	52%
Apprenantes de la formation professionnelle	n.d.	53%	29%	51%
Total	47%	64%	53%	56%

**10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION  
DES MOBILITÉS SORTANTES  
CUMUL DES ANNÉES 2015-2016 À 2018-2019**

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Portugal	42	1	13
Malte	37	2	17
Espagne	35	3	1
Allemagne	18	4	3
Irlande	16	5	5
Belgique	11	6	6
Royaume-Uni	10	7	2
Pologne	6	8	9
Turquie	4	9	20
Suède	4	10	7

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Portugal	105	1	8
Espagne	8	2	2

**10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES  
CUMUL DES ANNÉES 2015-2016 À 2018-2019**

Pays d'origine des arrivées dans la région

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Espagne	6	1	3
Royaume-Uni	5	2	4
Allemagne	4	3	1
Pologne	3	4	6
Colombie	3	5	60
Belgique	3	6	5
Suède	2	7	12
Norvège	2	8	19
Turquie	1	9	11
Italie	1	10	2

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

La Guyane ne communique pas sur son site internet d'informations consacrées spécifiquement à la mobilité européenne ou internationale. Seule une évocation de mobilité « à l'extérieur » est faite dans les dispositifs d'aides présentés. Ces dispositifs concernent les étudiants de

l'enseignement supérieur guyanais ou étrangers résidant fiscalement en Guyane (ou leurs parents) depuis plus de 3 ans. Ils peuvent obtenir une aide territoriale dont le montant n'a pas encore été fixé par la Région, tandis que les doctorants bénéficient d'un forfait de 3 000 €.



## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + dans la Région Guyane



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Thématique :** coopération internationale

**Secteur :** enseignement supérieur

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Université de Guyane

**Durée du projet :** 16 mois (du 01/06/2018 au 30/09/2019)

**Subventions Erasmus + :** 156 620 €

**PAYS PARTENAIRES :** Allemagne / Belgique / Danemark / Espagne / Hongrie  
Irlande / Italie / Islande / Pologne / Portugal / Suède

### TITRE : L'Université de Guyane se taille une politique internationale sur-mesure

#### Une jeune université

À la fois européenne et implantée sur le continent sud-américain, la jeune Université de Guyane bâtit, depuis sa création en 2014, une politique internationale adaptée à ses spécificités. Le programme Erasmus + en est un allié majeur. En parallèle d'une stratégie régionale visant les pays voisins (Brésil, Colombie, États-Unis...) et l'Afrique, elle a activement noué des partenariats avec une vingtaine d'établissements européens, ce qui a permis, en 2018-2019, à 23 de ses étudiants de partir étudier en Europe et à 18 autres de réaliser un stage dans une entreprise européenne. L'heure est aujourd'hui au développement d'accords Erasmus + avec des pays de l'Europe de l'Est (Slovénie, Roumanie...) et du nord de l'Europe : un partenariat avec un établissement norvégien sera prochainement signé.

#### Faire connaître la Guyane

Ces mobilités étudiantes s'inscrivent dans une démarche cohérente d'internationalisation, soutenue par d'autres projets Erasmus +, comme la participation au master Erasmus Mundus *Tropimundo* sur la biodiversité et les écosystèmes tropicaux porté par l'Université libre de Bruxelles. L'objectif de l'Université de Guyane est non seulement d'offrir les meilleures opportunités à ses étudiants et personnels, mais également de faire davantage connaître la Guyane, afin d'attirer des jeunes venus de toute l'Europe. Les premiers résultats sont là : une dizaine d'étudiants belges, italiens, allemands ou encore polonais ont été accueillis en 2019-2020.





### TÉMOIGNAGE

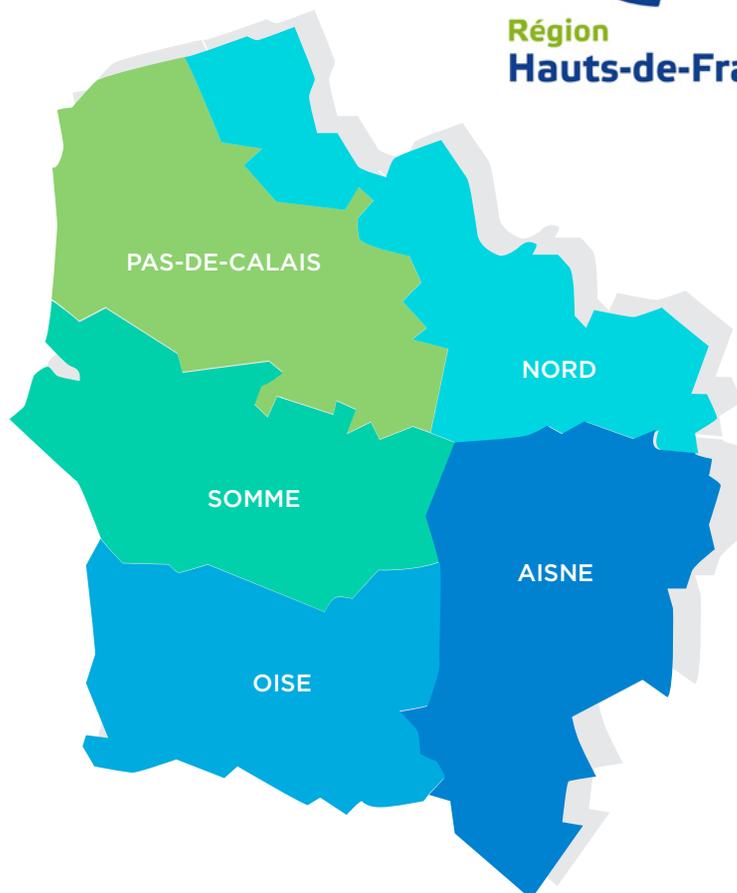
**Rémy Dézelus, directeur des relations internationales, Université de Guyane**

*« En raison de notre éloignement, nos étudiants ont parfois des difficultés à se sentir européens. C'est en cela que les projets de mobilité Erasmus + sont des outils précieux. Le programme devrait prochainement nous permettre de renforcer notre visibilité sur la scène internationale. En effet, nous sommes partie prenante d'un projet déposé début 2020, réunissant différents établissements de régions ultrapériphériques autour d'une thématique européenne. »*

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://www.univ-guyane.fr/>



Région  
Hauts-de-France



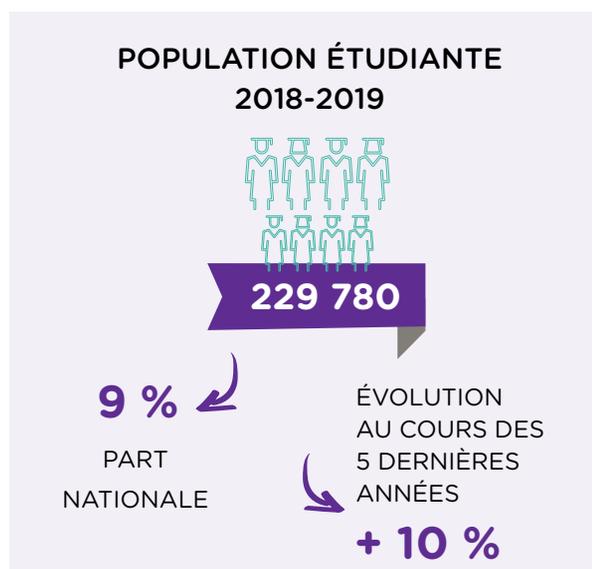
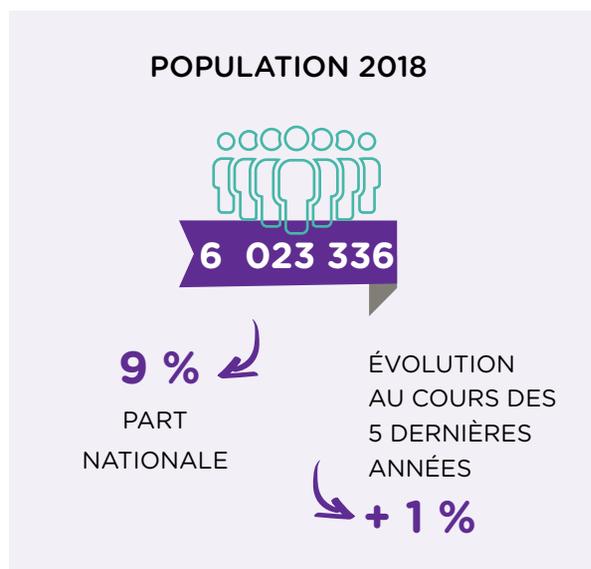
Avec 9 % de la population étudiante française, la région Hauts-de-France accueille 6,8 % des étudiants étrangers venant en France, soit 19 400 en 2018-2019. Parmi eux, 11,4 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 2 210 étudiants

En termes de mobilité sortante, près de 3 000 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, en 2018-2019, une bourse régionale d'aide à la mobilité

internationale MERMOZ. Parallèlement, un peu plus de 5 000 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger et 630 ont bénéficié d'un financement conjoint Erasmus + - Région.

La Région est également très investie dans la mobilité des apprenants de la formation professionnelle au travers de plusieurs dispositifs. Les bénéficiaires du programme Erasmus + dans ce secteur suivent une dynamique beaucoup plus forte que la moyenne française autant en mobilité sortante qu'entrante.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>19 400</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,5 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	46,8 %

En 2018-2019, les Hauts-de-France sont la 5ème région de France en nombre d'étudiants mobiles accueillis. Les 19 400 étudiants reçus représentent 8,5 % de l'ensemble des étudiants de la région. Parmi les étudiants mobiles dans la région Hauts-de-France, 46,8 % sont des femmes.

Le nombre d'étudiants en mobilité internationale dans les Hauts-de-France connaît une forte hausse de + 27,2 % entre 2013 et 2018. Parmi les régions métropolitaines, ce sont les Hauts-de-France qui enregistrent, en proportion, la plus forte augmentation de ses effectifs d'étudiants mobiles. Cette hausse est particulièrement visible dans l'académie de Lille (+ 32,6 % en 5 ans).

Parmi les étudiants en mobilité internationale dans la région Hauts-de-France, huit étudiants sur dix sont inscrits dans l'académie de Lille.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Lille	11 600	76,8	4,9	15 500	79,9	5,5	3 800	32,6
Amiens	3 500	23,2	1,5	3 900	20,1	1,4	300	9,1
Hauts-de-France	15 100	100,0	6,4	19 400	100,0	6,8	4 100	27,2

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, près des deux tiers des étudiants mobiles de la région sont africains, soit + 11 points de % par rapport à la moyenne nationale. A l'inverse, les étudiants européens sont proportionnellement moins présents en Hauts-de-France que dans l'ensemble de la France (11,3 % contre 19,6 %).

## ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN GUYANE EN 2018-2019

Hauts-de-France	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	1 100	5 300	6 900	3 700	300	1 800	19 100
Pourcentage	5,7	27,7	36,1	19,2	1,7	9,6	100

Huit des dix premières nationalités d'origine de la région sont africaines.

Comme à l'échelle nationale, les étudiants marocains sont les plus nombreux. Ils sont suivis par les étudiants algériens et chinois (respectivement 12,6 % et 9,2 %). Les Chinois sont

les seuls étudiants en provenance d'Asie-Océanie parmi les 10 nationalités les plus représentées en Hauts-de-France.

Les étudiants congolais et gabonais sont à la 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> places alors qu'ils sont respectivement à la 16<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> places à l'échelle nationale.

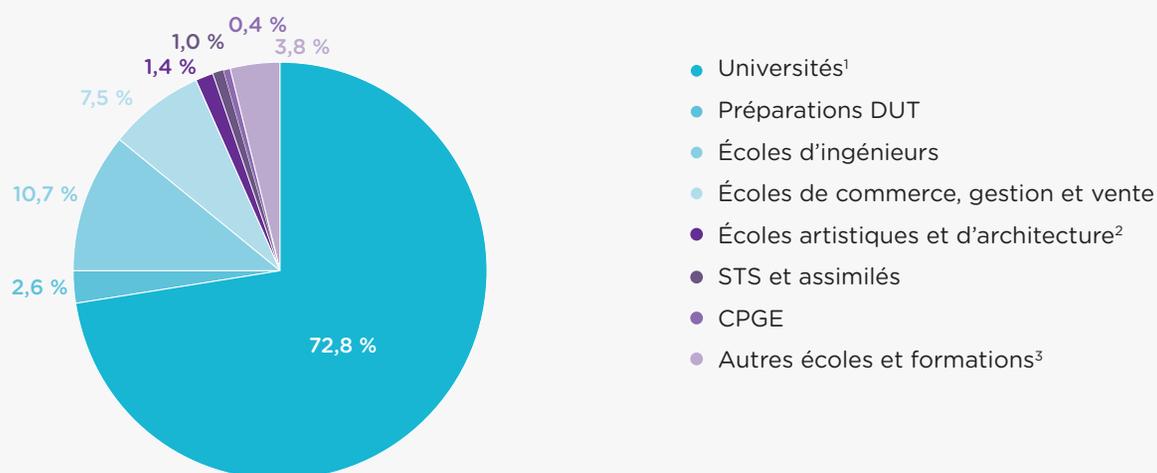
## TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES DANS LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	3 700	19,0	1
2	Algérie	2 500	12,6	3
3	Chine	1 800	9,2	2
4	Sénégal	1 000	5,4	6
5	Côte d'Ivoire	600	3,3	7
6	Tunisie	600	3,2	5
7	Gabon	500	2,4	16
8	Congo	500	2,4	20
9	Cameroun	400	2,2	11
10	Italie	400	2,1	4
	<b>Autre pays</b>	<b>7 400</b>	<b>38</b>	
	<b>Total</b>	<b>19 400</b>	<b>100</b>	

En 2018-2019, 72,8 % des étudiants en mobilité internationale en Hauts-de-France sont inscrits à l'université, 10,7 % en Écoles d'ingénieurs (+3

points de % par rapport au plan national) et 7,5 % en Écoles de commerce, gestion et vente (-3 points de % par rapport à l'ensemble de la France).

## Répartition des étudiants étrangers en Région Hauts-de-France par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

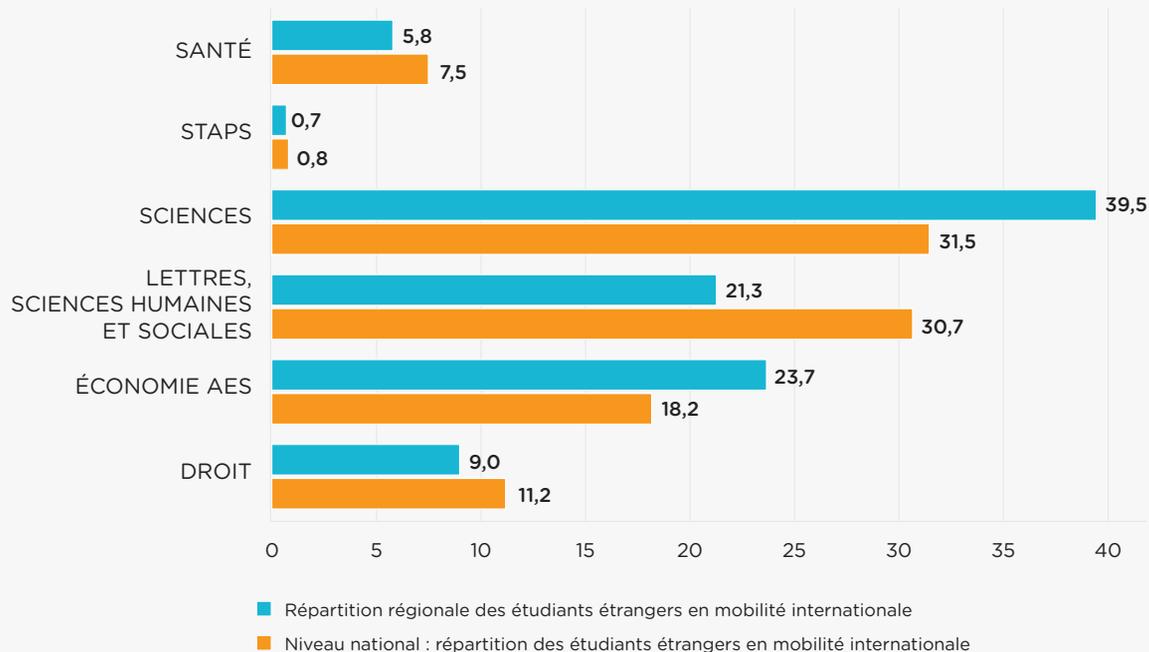
<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

À la rentrée 2018, les étudiants en mobilité internationale dans la région Hauts-de-France, s'orientent principalement vers les disciplines universitaires scientifiques (40 % contre 31 % en moyenne en France) et Économie ou AES (24 % contre 18 % au plan national). Ils sont, à l'inverse,

proportionnellement moins nombreux à étudier les Lettres, les Sciences humaines et sociales que dans l'ensemble du pays (-10 points de %). La moitié des étudiants maghrébins dans la région étudient en Sciences.



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Région Hauts-de-France par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Hauts-de-France, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, près de la moitié des étudiants en mobilité internationale inscrits dans les universités de Hauts-de-France sont en master.

La part des étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale augmente légèrement avec le degré d'études : 91,2 % en licence, 95,3 % en master et 98 % en docto-

rat. La part des étudiants en mobilité diplômante est plus élevée dans la région qu'en moyenne en France (+ 4 points de %).

Les universités de la région attirent fortement les Africains qui représentent sept étudiants mobiles sur dix, soit 17 points de % de plus que la moyenne nationale.



**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN HAUTS-DE-FRANCE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	200	76,0	300	82,9	100	96,3	600	83,4
Afrique Subsaharienne	2 000	99,4	2 000	99,2	200	96,8	4 200	99,2
Maghreb	2 500	99,2	3 000	99,4	300	99,0	5 800	99,3
Asie & Océanie	700	84,4	800	89,9	400	98,6	1 900	89,9
Europe hors UE	100	66,3	100	86,9	50	95,7	200	79,5
Union Européenne (UE)	600	50,9	600	75,9	200	97,7	1 400	67,2
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>6 000</b>	<b>91,2</b>	<b>6 800</b>	<b>95,3</b>	<b>1 300</b>	<b>98,0</b>	<b>14 100</b>	<b>93,8</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>42,7</b>		<b>48,4</b>		<b>8,8</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Hauts-de-France, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

## ► Les actions du programme européen Erasmus+

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 84 projets de mobilité (dont 21 dans le secteur de la formation professionnelle et 63 dans l'enseignement supérieur), et 5 projets de partenariats : 2 dans la formation professionnelle et 3 dans l'enseignement supérieur, pour un montant total de 14,8 millions d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance suit la moyenne nationale en termes de mobilité sortante (respectivement + 22 %, versus + 21 %), et montre une dynamique forte en termes de mobilité entrante (+ 13 %, contre + 5 % sur l'ensemble du territoire). Ainsi, en 2018-2019, plus de 2 200 étudiants étrangers sont venus en région Hauts-de-France et plus de 5 000 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

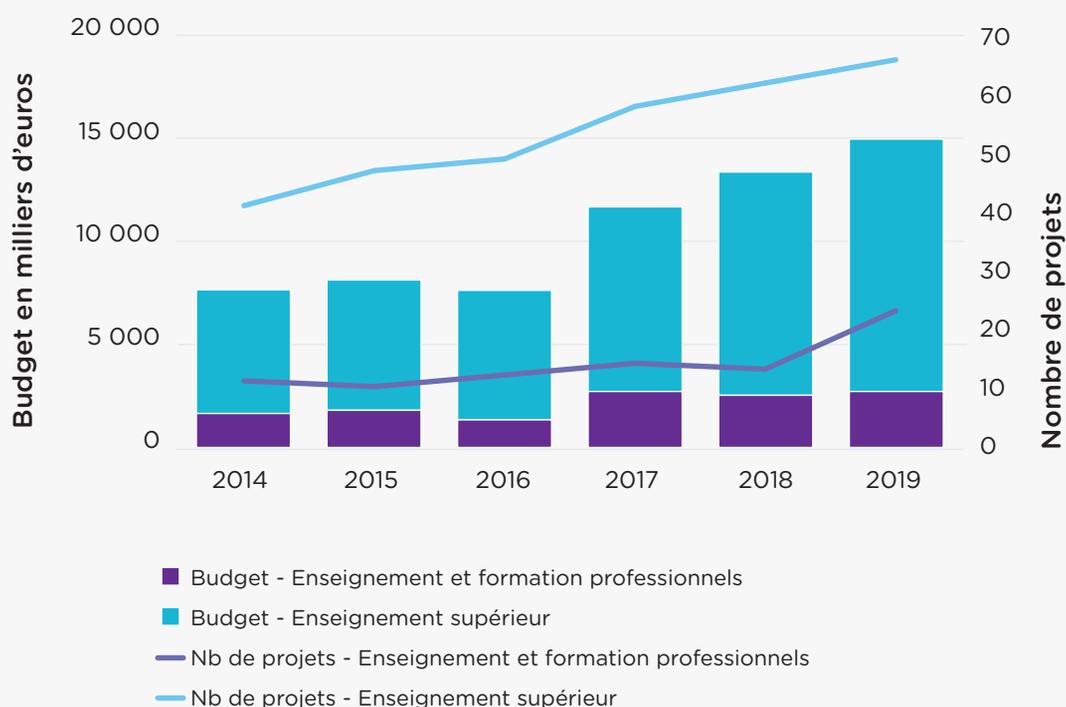
Dans le secteur de la formation professionnelle, la dynamique est également très forte avec + 56 % en

4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre + 34 % en moyenne en France. En termes d'arrivées, le nombre d'apprenants venant dans la région depuis l'étranger a doublé sur la période. En 2018-2019, près de 1 300 apprenants ont ainsi réalisé une mobilité sortante et 160 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Hauts-de-France.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Le Portugal est la deuxième destination dans le secteur de la formation professionnelle alors qu'elle n'arrive que 8<sup>e</sup> au niveau national, en 2018-2019.

En termes d'arrivées, malgré sa proximité, l'Allemagne, premier pays d'envoi au niveau national, arrive derrière l'Italie et l'Espagne.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Hauts-de-France et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Hauts-de-France	4 000	4 110	4 420	4 560	5 010	22 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Hauts-de-France	250	280	270	350	420	50 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	9 %	9 %	8 %	9 %	9 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Hauts-de-France	290	820	900	1 080	1 280	56 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	4 %	6 %	6 %	6 %	7 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Hauts-de-France	1 820	1 950	1 930	2 080	2 210	13 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	6 %	7 %	7 %	7 %	7 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Hauts-de-France	290	270	290	410	480	78 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	9 %	8 %	7 %	9 %	9 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Hauts-de-France	80	80	80	130	160	100 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	3 %	2 %	2 %	3 %	3 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT 2018-2019*			
	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Aisne	20	90	110
Nord	4 170	570	4 730
Oise	680	160	840
Pas-de-Calais	210	220	430
Somme	350	260	610
<b>Total</b>	<b>5 430</b>	<b>1 280</b>	<b>6 720</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

## PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ 2018-2019

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Hauts-de-France	Total France	Hauts-de-France	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	66 %	66 %	58 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	60 %	60 %	46 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	61 %	54 %	50 %	50 %
Total	65 %	64 %	55 %	55 %

## 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	941	1	1	Espagne	269	1	1
Royaume-Uni	633	2	2	Portugal	211	2	8
Allemagne	502	3	3	Irlande	183	3	2
Belgique	482	4	5	Malte	158	4	4
Italie	339	5	4	Royaume-Uni	149	5	3
Pays-Bas	294	6	7	Allemagne	102	6	7
Pologne	233	7	10	Italie	57	7	5
Irlande	206	8	6	Hongrie	48	8	16
Suède	204	9	8	Pologne	31	9	9
Portugal	168	10	12	République tchèque	13	10	10

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Italie	370	1	2	Italie	57	1	3
Espagne	319	2	3	Allemagne	24	2	1
Allemagne	318	3	1	Belgique	20	3	2
Royaume-Uni	180	4	4	Royaume-Uni	19	4	5
Belgique	118	5	5	Espagne	12	5	4
Pologne	109	6	6	Bulgarie	11	6	28
Roumanie	107	7	7	Estonie	6	7	19
Pays-Bas	101	8	8	Finlande	5	8	11
Turquie	83	9	10	Danemark	2	9	17
Géorgie	77	10	27	Autriche	1	10	6

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Depuis la délibération cadre de juin 2017 relative à la stratégie de relations internationales, la mobilité des jeunes en Europe et à l'international figure parmi les axes prioritaires des Hauts-de-France. La Région souhaite promouvoir cette mobilité et en développer l'accès car l'enjeu d'une expérience de mobilité européenne et internationale pour les jeunes est de développer et renforcer leurs compétences ainsi que de compléter leurs parcours de formation, dans la perspective d'une meilleure insertion professionnelle. Ce défi se retrouve dans le Schéma régional Enseignement supérieur, Recherche, Innovation Hauts-de-France 2017-2021 adopté en novembre 2017 et notamment dans l'ambition « une région des excellences qui rayonne et qui attire », objectif « L'ouverture au transfrontalier et à l'international : un impératif catégorique » et la mesure « Augmenter fortement les mobilités internationales pour en faire un levier de développement du territoire ». La Région a mis en place des dispositifs dont la bourse de mobilité internationale MERMOZ, à destination des étudiants de l'enseignement supérieur, des étudiants en formation sanitaire et sociale, des apprentis du supérieur, de bac +2 à bac +8, ainsi qu'aux étudiants en section BTS inscrits dans un établissement en Hauts-de-France.

La Région soutient et promeut également la mobilité « apprenante », en intervenant notamment auprès des publics les plus éloignés de la mobilité et en améliorant l'accessibilité de l'offre existante sur l'ensemble du territoire régional. Le dispositif MOBInov rentre dans ce cadre en encourageant les stages en entreprise de 2 à 4 semaines dans 32 pays européens, pour les lycéens professionnels, les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle, de niveau bac et infra, qui dépendent d'une structure rattachée au Consortium Erasmus +. La Région propose également, sur ses fonds propres, une aide régionale complémentaire permettant de couvrir les dépenses non prises en charge par le programme Erasmus +, notamment : la réalisation d'une visite préparatoire des personnels éducatifs et formateurs, le financement de cours de préparation linguistique ou culturelle.

Un autre dispositif appelé “ Génération+ Mobilité ” a pour objectif de soutenir des projets pédagogiques de mobilité collective et accompagnée de groupes, classes d'élèves ou apprentis, au niveau européen ou international.

Par ailleurs, la Région Hauts-de-France compte, depuis de nombreuses années, parmi les Régions qui développent une politique volontariste de soutien au renforcement de la recherche, au service de l'attractivité et du rayonnement de son territoire. Deux leviers majeurs peuvent contribuer à l'augmentation de cette attractivité :

- inciter des scientifiques prometteurs, confirmés et/ou de grande renommée, à s'installer en région, en leur offrant un environnement favorable pour le développement de leurs projets ;
- favoriser l'insertion des équipes de recherche des Hauts-de-France dans les réseaux européens et internationaux afin qu'elles soient plus visibles et donc plus attractives.

Pour actionner ces deux leviers, la Région Hauts-de-France a mis en place le dispositif « STaRS » pour (Soutien à l'accueil de Talents de la Recherche Scientifique). Ce dispositif STaRS comprend quatre volets :

- l'accueil de jeunes chercheurs d'avenir ;
- l'accueil de chercheurs statutaires de haut niveau ;
- le financement de chaires d'excellence ;
- l'échange international de chercheurs.

Enfin, pour consolider les liens en recherche avec les Etats-Unis, la Région est engagée dans un partenariat avec la Commission franco-américaine Fulbright afin d'accueillir, chaque année, des chercheurs américains dans les laboratoires des Hauts-de-France et de faire partir des doctorants et des chercheurs des Hauts-de-France dans des laboratoires aux USA.

Concernant les mobilités entrantes, la Région Hauts-de-France est engagée dans un partenariat avec Campus France depuis juin 2017.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction des Antennes régionales et de la Relation aux usagers	Service Enseignement supérieur	Gestion mixte
	Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des Formations sanitaires et sociales	Service Gestion des aides individuelles	
		Service Recherche	
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des Formations sanitaires et sociales	Service Recherche	Gestion mixte
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		4	
À la mobilité entrante		0,2	
Représentation à Bruxelles		8	

Suite à la fusion des régions, les dispositifs ont évolué au cours de l'année 2017 et mené à l'apparition du dispositif STaRS pour la mobilité entrante et sortante des chercheurs. Cette dernière est financée dans le cadre du programme Fulbright : en 2017, 3 chercheurs français accueillis aux USA (42k €) et 2 chercheurs américains accueillis en HDF (39 474 €) ; en 2018, 2 chercheurs français accueillis aux USA (44,8k €) et 2 chercheurs américains accueillis en HDF (27 666 €).

Le dispositif de mobilité entrante StaRS étant destiné aux doctorants/chercheurs, c'est le service Recherche qui en a la charge. Le dispositif Fulbright est piloté par un responsable de projet transversal directement rattaché à la direction de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et des Formations sanitaires et sociales. Le dispositif de mobilité sortante Mermoz est piloté par le service Enseignement supérieur en lien avec le service Recherche. L'instruction des demandes est gérée par la Direction dédiée au traitement des demandes des usagers.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	4 775 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	115 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	795 993

En 2018, 4 775 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses, permettant ainsi à plus de 3 000 étudiants et 10 chercheurs de profiter de

mobilités à l'étranger.

Près de 800 000 € ont été dédiés à l'accueil de chercheurs étrangers en 2018.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	4 775 070			0	<i>n.d.</i>
Effectifs bénéficiaires	1 850	1 150	10	0	10
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	75	97	66	0	<i>n.d.</i>
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	167	249	112	0	<i>n.d.</i>
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	60 %	62 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>



La bourse dédiée à la mobilité sortante (MERMOZ) est constituée de frais de séjour dont le montant est calculé à partir du quotient familial, et d'un forfait voyage attribué aux étudiants boursiers

sur critères sociaux. La mobilité des chercheurs n'est pas financée sous forme de bourse, mais leur salaire est payé pour la durée du séjour (24 mois en général).

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	25	1 %	63	6 %	88	3 %
Amérique	678	37 %	213	19 %	891	30 %
Asie & Océanie	392	22 %	219	19 %	611	21 %
Europe hors UE	40	2 %	22	2 %	62	2 %
Maghreb	3	0 %	33	3 %	36	1 %
Union Européenne (UE)	685	38 %	588	52 %	1 273	43 %
indéterminé	0	0 %	0	0 %	0	0 %
<b>Total général</b>	<b>1 823</b>	<b>100 %</b>	<b>1 138</b>	<b>100 %</b>	<b>2 961</b>	<b>100 %</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	309
2	Chine	136
3	Espagne	128
4	Royaume-Uni	107
5	Etats-Unis	93
6	Mexique	77
7	Allemagne	73
8	Brésil	70
9	République de Corée	68
10	Italie	56

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Espagne	174
2	Canada	116
3	Belgique	99
4	Royaume-Uni	75
5	Vietnam	58
6	Etats-Unis	49
7	Malte	42
8	Pays-Bas	33
9	Cambodge	32
10	Allemagne	28





Le forum, organisé chaque année, « Cap sur le monde » s'adresse aux jeunes du territoire ainsi qu'aux professionnels et opérateurs. Il poursuit quatre objectifs :

- inciter les jeunes les plus éloignés de la mobilité à s'informer et à envisager un départ ;
- convaincre les jeunes de porter les valeurs de la région Hauts-de-France à l'international ;
- déclencher chez les jeunes déjà partis

l'envie de transmettre leur expérience pour passer le relais ;

- renforcer l'accès à l'emploi des jeunes grâce à la mobilité transfrontalière et internationale.

Cet événement propose des stands d'information, des conférences thématiques, des tables-rondes, des témoignages, des ateliers ou encore des animations pour encourager la réalisation de projets en Europe et à l'international.



### La citation du Président de la Région :

« Située au cœur de l'Europe, la Région Hauts-de-France a naturellement inscrit le développement de la mobilité internationale de ses étudiants au cœur de sa politique d'Enseignement supérieur.

Parce que la mobilité internationale est un excellent complément à la formation des étudiants, qui facilite leur entrée dans la vie professionnelle, la Région a mis en place la bourse de mobilité internationale MERMOZ.

Le développement de la mobilité internationale de nos étudiants est aussi un facteur indéniable d'attractivité du territoire : les entreprises régionales ont l'opportunité de recruter des jeunes diplômés à l'esprit ouvert sur le monde et, chaque année, ce sont plus de 3 200 étudiants qui deviennent ambassadeurs des Hauts-de-France dans leur pays d'accueil, contribuant ainsi à la promotion de notre région dynamique, chaleureuse et accueillante. »

**Xavier Bertrand, président de la Région des Hauts-de-France**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### STaRS

La Région Hauts-de-France compte, depuis de nombreuses années, parmi les Régions qui développent une politique volontariste de soutien au renforcement de la recherche, au service de l'attractivité et du rayonnement de son territoire. Avec 7 universités, 22 grandes écoles, 10 organismes de recherche et 2 Centres Hospitaliers Universitaires, les Hauts-de-France se classent au 4<sup>e</sup> rang des régions françaises en matière d'enseignement supérieur avec un vivier de 229 000 étudiants. Elle affiche une dynamique entrepreneuriale forte cette année en se classant 1<sup>ère</sup> région pour la création d'entreprises. La Région Hauts-de-France est également forte de sa situation géographique stratégique au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, de ses projets d'excellence et de ses domaines de spécialisation notamment le campus international Grand Lille, le campus innovant Transports durables, ses 10 Labex, 13 Equipex, 2 Idefi, 2 ITE (Institut pour la Transition Énergétique), 1 IRT (Institut de Recherche Technologique), 2 SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologie), 1 I-SITE, 1 centre de précisions des diabètes...

Dans ce cadre, et à l'heure où la compétition scientifique mondiale ne fait que s'accroître, la Région Hauts-de-France souhaite consolider son attractivité et renforcer le rayonnement international de sa recherche et de ses établissements. Pour répondre à cette ambition, c'est notamment autour de l'attractivité qu'il est aujourd'hui nécessaire de se mobiliser. Deux leviers majeurs peuvent contribuer à l'augmentation de cette attractivité :

- inciter des scientifiques prometteurs, confirmés et/ou de grande renommée à s'installer en région, en leur offrant un environnement favorable pour le développement de leurs projets ;
- favoriser l'insertion des équipes de recherche des Hauts-de-France dans les

réseaux européens et internationaux afin qu'elles soient plus visibles et donc plus attractives.

Pour actionner ces deux leviers, la Région Hauts-de-France se propose de mettre en place quatre dispositifs de soutien individuel centrés autour de deux objectifs spécifiques :

#### **Objectif spécifique n°1 : Augmenter le nombre de chercheurs en région**

Le territoire des Hauts-de-France souffre d'un déficit de chercheurs académiques comparativement aux autres régions françaises (avant dernière région en termes de nombre de chercheurs par habitant). En plus de la création d'emplois, l'arrivée d'un chercheur est synonyme d'expertise nouvelle, d'apport de technologies et de méthodologies différentes et complémentaires, d'élargissement des réseaux de recherche, mais aussi de plus grande visibilité internationale.

#### **Objectif spécifique n°2 : Soutenir les réseaux internationaux et les projets d'excellence scientifique**

La reconnaissance à l'international des chercheurs nécessite de développer des projets d'excellence scientifique reconnue. Elle passe également par des collaborations scientifiques internationales qui reposent notamment sur des échanges de chercheurs entre laboratoires et institutions. Ces échanges permettent aux scientifiques de confronter leurs méthodes à d'autres cultures de recherche et de mieux positionner ensuite leur rayonnement scientifique. Pour leur université de départ, ces scientifiques endossent par la même occasion le rôle « d'ambassadeurs ». Ils permettent de développer des réseaux, de nouvelles collaborations, de cosigner des articles scientifiques.

Les deux appels à projets mis en place pour répondre à l'objectif spécifique 1 et pour favoriser le renouvellement et l'accueil de nouvelles compétences dans les laboratoires sont les suivants :

- accueil de jeunes chercheurs d'avenir, destiné à de jeunes docteurs ayant une expérience de recherche à l'étranger de 18 mois minimum et qui, à l'issue d'un 1er post-doctorat, viennent rejoindre un laboratoire de recherche des Hauts-de-France, dans l'objectif de s'y pérenniser ;
- accueil de chercheurs statutaires de haut niveau, destiné à des chercheurs statutaires extra-régionaux, sans limite d'âge, qui souhaitent s'installer en Hauts-de-France pour y développer une nouvelle thématique de recherche au sein d'un laboratoire du territoire.

Pour répondre à l'objectif spécifique 2, deux appels à projets sont mis en place en complément des dispositifs déjà opérationnels (échange franco-américain avec Fulbright, soutien aux chercheurs classés A mais non financés par l'ERC) :

- Echange International de Chercheurs

(EIC), destiné à renforcer le rayonnement international des chercheurs des Hauts-de-France par le soutien à la constitution de réseaux internationaux de recherche. Il crée les conditions favorables au développement de collaborations internationales qui enrichissent les programmes de recherche ;

- chaire d'excellence, destiné aux scientifiques « à fort potentiel », dont les travaux témoignent d'un niveau d'excellence reconnu sur le plan international, accueillis dans un laboratoire universitaire régional pour y constituer une équipe-projet, et y développer une expertise d'enseignement et de recherche sur des thématiques définies en lien étroit avec son laboratoire d'origine et son établissement d'accueil. La présence sur le territoire de personnalités de très haut niveau scientifique s'avère en effet indispensable pour renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Le dispositif STaRS sera déployé au travers des différents appels à projets.

Une enveloppe prévisionnelle de 2,8M € en fonctionnement et 150K € en investissement est prévue pour 2020.



## ► Autres dispositifs régionaux

### FULBRIGHT

Le Conseil Régional a décidé en 2003 de conclure une convention de partenariat avec la Commission Franco-Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels pour la mise en place d'un programme Région Nord - Pas de Calais/ FULBRIGHT consistant en :

- l'accueil annuel de chercheurs américains au sein des laboratoires régionaux ;
- la formation de post-doctorants du Nord-Pas de Calais au sein de laboratoires américains.

Ce protocole de partenariat permet à la Région :

- d'une part, de dynamiser ses échanges de chercheurs en renforçant l'animation sur les Etats-Unis et en ayant un véritable appui logistique en matière de communication, de détection de candidats et d'instruction de dossiers ;
- d'autre part, de valoriser les compétences de la recherche régionale aux Etats-Unis et de contribuer à la promotion à l'international des projets « phares » du Contrat de Projets Etat-Région notamment sur les axes Biologie Santé, Technologies avancées pour la communication et les transports, Sciences humaines et sociales. L'appel à candidatures est géré par la Commission Franco-Américaine.

### MERMOZ

Le dispositif MERMOZ est né de la fusion des Régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Il propose une bourse de mobilité internationale à destination des étudiants mais également des apprentis du supérieur et des étudiants des formations sanitaires et sociales.

La mobilité internationale apparaît comme un véritable complément aux formations dispensées dans les établissements d'enseignement supérieur. Elle permet aux étudiants, non seulement de développer leur pratique des langues étrangères, mais aussi de découvrir d'autres cultures, d'autres méthodes d'enseignement en universités ou

Le volet américain du programme identifie le soutien annuel à la mobilité de 4 chercheurs pour des séjours d'une durée comprise entre 3 et 12 mois correspondant à un montant maximal de bourse de 30 000 € par chercheur couvrant la rémunération, les frais environnés (hors frais de logement et d'hébergement), les frais de déplacement pour un aller-retour. Le financement est supporté, hors frais de gestion, à 100 % par la Région. Le volet Région du programme identifie un soutien annuel à la mobilité de 2 titulaires d'un doctorat et de 2 doctorants pour un séjour d'une durée comprise entre 3 et 12 mois correspondant à un montant maximal de bourse de 30 000 dollars par post-doctorant couvrant la rémunération, les frais environnés (hors frais de logement et d'hébergement), les frais de déplacement pour un aller-retour. Le financement est supporté, hors frais de gestion, à 60 % par la Région et à 40 % par la Commission franco-américaine.

La Région et la Commission cofinancent le Programme. Cet engagement est, pour la Commission, conditionné à l'attribution par les deux gouvernements, français et américain, des fonds destinés à ce programme. Pour le Conseil Régional, il est conditionné au vote annuel du budget destiné à ces opérations.

encore d'acquérir des expériences dans les entreprises qui les accueillent à l'occasion de stages ; autant d'atouts qui leur permettront d'augmenter leur employabilité et ensuite de mieux s'intégrer dans le monde du travail. Le dispositif MERMOZ s'appuie sur un réseau d'établissements partenaires de la Région. Pour les apprentis, ce sont les établissements FORMASUP et IRFA APISUP qui valident les projets de mobilité de leurs élèves.

En 2017/2018, 151 apprentis ont bénéficié de la bourse pour un montant de 125 098,43 €.

En 2018/2019, 289 apprentis ont bénéficié de la bourse pour un montant de 165 583,87 €.

## Génération+ Mobilité

Dans le cadre de son projet régional pour les lycées, la Région Hauts-de-France souhaite apporter aux jeunes les moyens de s'ouvrir à la vie et contribuer à la réussite de tous les lycéens. Le dispositif "Génération+ Mobilité" a pour objectif de soutenir des projets pédagogiques de mobilité collective et accompagnée de groupes, classes d'élèves ou apprentis, au niveau européen ou international. Ces projets doivent permettre une montée en compétences des jeunes par des échanges de pratiques, des visites pédagogiques (entreprises, établissements professionnels, institutions), la participation à des chantiers de jeunes bénévoles, etc. Les stages d'études ou mobilités d'apprentissage individuelles en entreprise à l'étranger sont éligibles à la condition qu'ils puissent démontrer l'existence d'un projet collectif tel que précité. Dans le cadre d'un projet impliquant une réciprocité, les frais d'accueil de jeunes apprenants étrangers et de leurs accompagnateurs sont éligibles. Les voyages de découverte culturelle ne sont pas éligibles.

Pour l'année civile 2019, 57 projets ont été financés pour un montant de 361 980 € au bénéfice de 1148 lycéens, apprentis et étudiants en BTS. Quelques projets exemplaires financés en 2019 :

- l'échange entre le CFA BTP Lille Métropole et l'école Okba Bno Nafi au Maroc (construction de l'enceinte d'une école) ;
- le Lycée agro-environnemental de Tilloy-les Mofflaines avec un projet à Madagascar (mise en place et renforcement d'activités génératrices de revenus, développement de conditions décentes d'apprentissage au Lycée Manampisoa à Vavatérina, poursuite et renforcement de l'activité « apiculture » au sein du lycée, extension de la pépinière d'arbustes destinés à la vente, plantation d'essences menacées) ;
- le Lycée professionnel des Flandres à Hazebrouck dont le projet de junior entreprise comporte une action à l'international. La mobilité a permis aux élèves de rencontrer leurs collègues espagnols. Les deux établissements sont partenaires d'EPA « Entreprendre pour apprendre ».



## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + dans la Région Hauts-de-France



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Mobilité innovante dans la voie professionnelle 2017 (MOBinov)

**Thématique :** employabilité

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Région Hauts-de-France

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/09/2017 au 31/08/2019)

**Subventions Erasmus + :** 566 960 €



**PAYS PARTENAIRES :** Allemagne / Espagne / France / Hongrie / Irlande  
Italie / Royaume-Uni

### TITRE : MOBinov, outil stratégique régional pour la réussite des jeunes

#### Une démarche transversale

La mobilité des jeunes est un moyen privilégié de sécuriser leur parcours de formation et d'assurer leur insertion professionnelle. C'est pourquoi, dans leur délibération de juin 2017, les élus de la Région Hauts-de-France ont acté la mobilité comme axe prioritaire de la stratégie régionale de relations internationales. Et pour donner corps à cet objectif, la Région s'est notamment appuyée sur son projet Erasmus + « MOBinov » qui s'adresse aux jeunes engagés dans la voie professionnelle et dont l'édition 2016 avait profité à 145 jeunes et 42 formateurs et personnels. Dès le départ, le choix a été fait d'une démarche transversale bénéficiant aussi bien aux lycéens professionnels, qu'aux apprentis et stagiaires de la formation professionnelle. La Région coordonne ainsi un consortium ré-

unissant une trentaine d'établissements de différentes natures : lycées professionnels, CFA et organismes de formation.

#### Montée en charge

L'édition 2017 de MOBinov a permis la mobilité de 554 personnes : 430 jeunes et 124 enseignants et formateurs accompagnateurs. D'une durée de 2 à 4 semaines, les mobilités organisées ont concerné 13 destinations et ont inclus, pour la première fois, deux élèves en situation de handicap issus de classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Forte des bons retours des bénéficiaires, la Région espère poursuivre sa dynamique. En effet, la quasi-totalité des jeunes participants porte un regard positif sur son expérience et 80 % d'entre eux estiment que leur mobilité a renforcé leur employabilité.



### TÉMOIGNAGE

**Salvatore Castiglione, vice-Président de la Région Hauts-de-France en charge des Solidarités avec les territoires et des Relations internationales**

*« Désormais, la Région est bien identifiée comme acteur central du développement de la mobilité apprenante. Elle co-préside, avec l'État, le Comité régional de la mobilité européenne et internationale (Coremob) installé en 2018. Le travail collaboratif mené dans le cadre de cette instance, qui réunit tous les acteurs de la mobilité, a permis, notamment, la tenue, au siège de la Région, en juin 2019, d'une journée régionale Erasmus + à laquelle ont assisté plus de 300 personnes. »*

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <https://europe-en-hautsdefrance.eu/la-region-mise-a-l-honneur-par-le-programme-erasmus/>

**Avec la Région Hauts-de France  
et l'Europe, financez vos projets  
de mobilité !**



**UN STAGE  
PROFESSIONNEL  
EN EUROPE,  
POUR SON AVENIR,  
C'EST UN VRAI +**



**GÉNÉRATION  
#HDF**

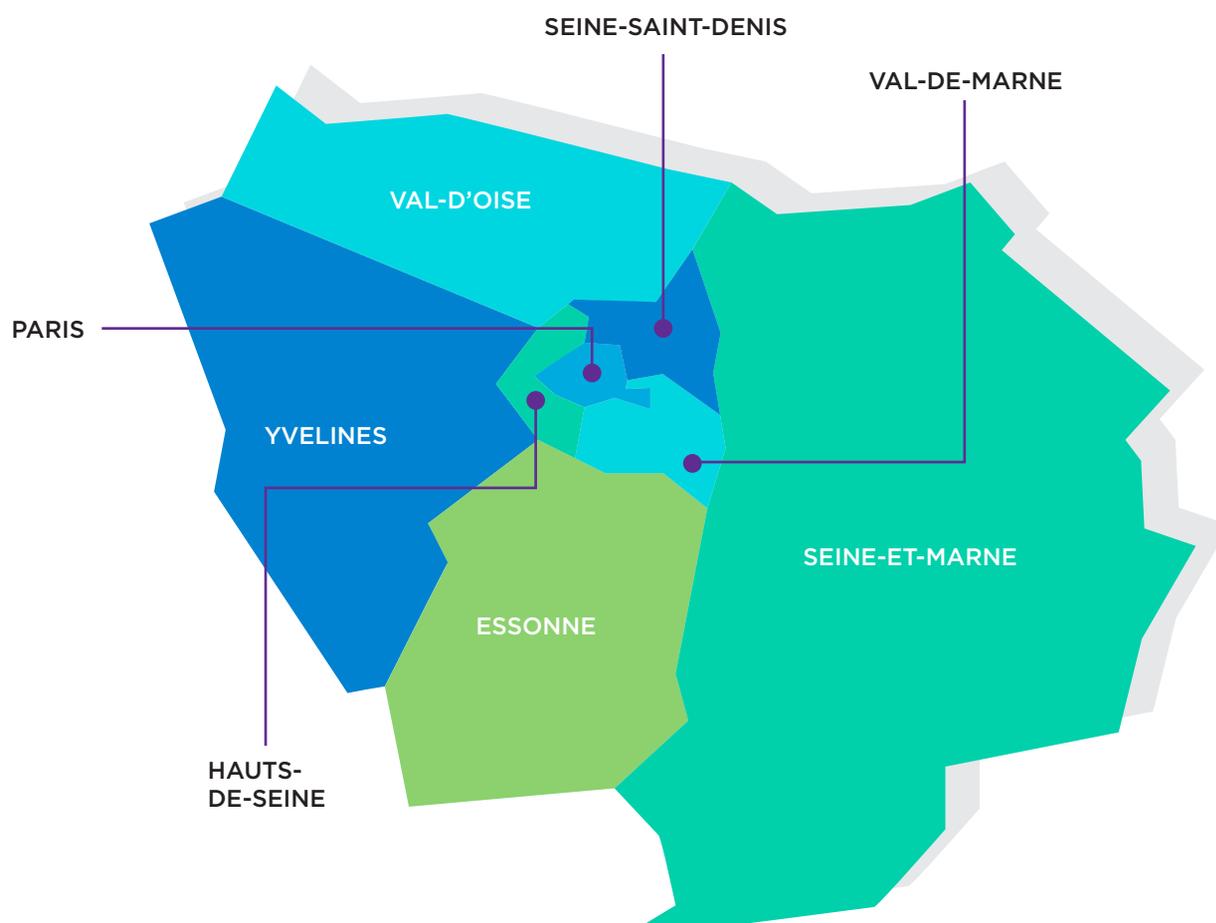
[www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)

Retrouvons-nous sur



Région  
Hauts-de-France



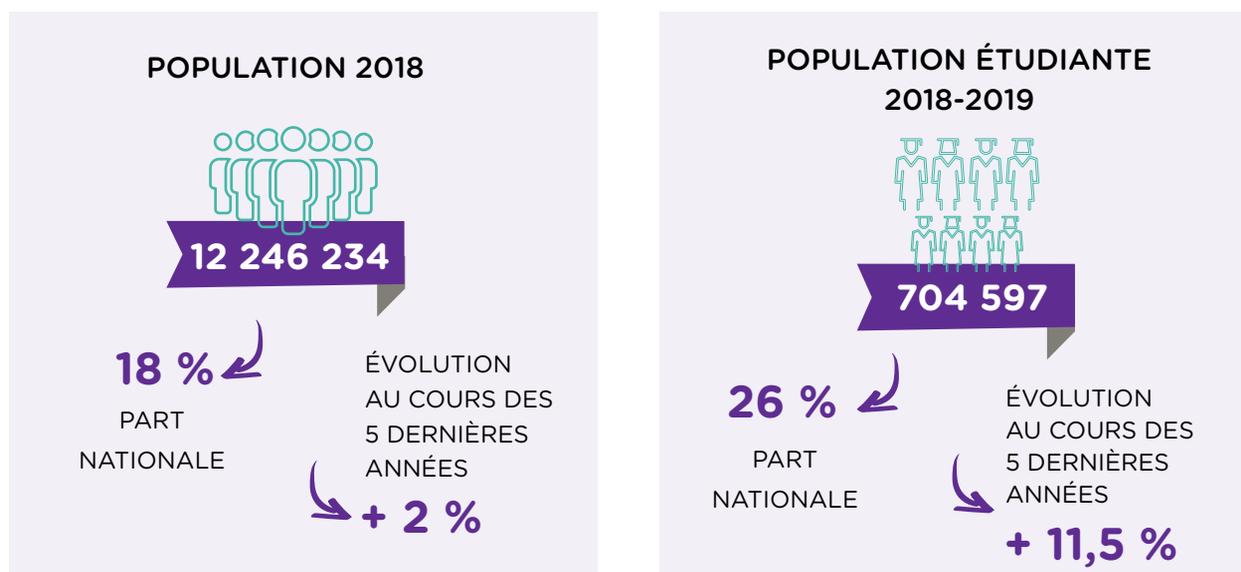


Représentant à elle seule 26 % des étudiants de France, l'Île-de-France a accueilli, en 2018-2019, près de 34 % des étudiants étrangers venant en France, soit 96 400, ce qui porte à près de 14 % la part d'étudiants étrangers au sein des étudiants franciliens.

Parmi eux, 10 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 10 000 étudiants

En termes de mobilité sortante, un peu plus de 2 100 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 11 100 étudiants franciliens ont bénéficié du programme Erasmus + pour partir à l'étranger.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>96 400</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	13,7 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	54,3 %

En 2018-2019, l'Île-de-France est la première région d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Un étudiant mobile sur trois en France y est inscrit, ce qui représente 96 500 étudiants. Les étudiantes sont plus nombreuses à venir y étudier (54,3 %) que les étudiants.

Le nombre d'étudiants mobiles dans la région Île-de-France a progressé de + 15,6 % entre 2013 et 2018. Parmi les 96 500 étudiants mobiles de la région, plus de la moitié sont inscrits dans l'académie de Paris, soit près d'un étudiant sur cinq au niveau national.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE								
	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Paris	45 600	57,0	19,4	54 900	57,0	19,4	6 700	14,6
Créteil	17 300	18,9	7,4	18 200	18,9	6,4	600	3,7
Versailles	17 700	24,2	7,5	23 300	24,2	8,2	5 200	29,6
Île-de-France	80 600	100,0	34,3	96 400	10,0	34,0	12 500	15,6

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

À la rentrée 2018, la proportion d'étudiants mobiles originaires d'Afrique inscrits dans la région Île-de-France est plus faible qu'à l'échelle nationale (43,2 % contre 52,5 %). À l'inverse, la part d'étudiants originaires d'Asie et d'Océanie est plus élevée dans la région qu'au niveau national (23,4 %, soit + 4 points de %).

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EN 2018-2019

Île-de-France	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	10 600	16 400	24 700	22 300	3 300	17 800	95 300
Pourcentage	11,2	17,3	25,9	23,4	3,5	18,7	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées

L'Algérie est le premier pays d'origine des étudiants mobiles dans la région Île-de-France ; il est classé au 3<sup>ème</sup> rang national. Les étudiants marocains sont à l'inverse moins attirés par la région Île-de-France et ils perdent deux places par rapport à l'échelle nationale en s'inscrivant en 3<sup>ème</sup> position.

Les États-Unis et l'Inde gagnent respectivement trois places dans le classement des principales nationalités des étudiants mobiles de la région par rapport au plan national.

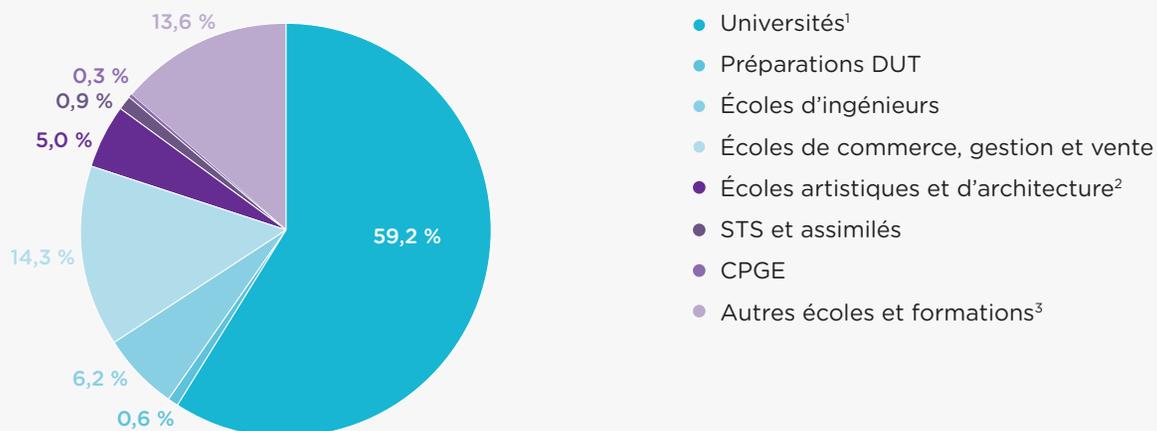
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	ALGÉRIE	11 300	11,7	3
2	CHINE	9 200	9,5	2
3	MAROC	8 500	8,8	1
4	ITALIE	5 200	5,4	4
5	TUNISIE	4 600	4,8	5
6	SÉNÉGAL	3 300	3,4	6
7	ÉTATS-UNIS	3 000	3,01	10
8	ALLEMAGNE	2 600	2,7	8
9	ESPAGNE	2 100	2,2	9
10	INDE	2 000	2,1	13
	<b>Autre pays</b>	<b>44 700</b>	<b>46</b>	
	<b>Total</b>	<b>96 400</b>	<b>100</b>	

À la rentrée 2018, six étudiants mobiles en Île-de-France sur dix s'inscrivent à l'université, soit 10 points de % de moins qu'au niveau national. A l'inverse, ils sont plus nombreux à s'inscrire en Écoles de commerce, gestion et vente (14,3 %,

soit + 3 points de % par rapport au niveau national) et en Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (5 %, soit 2 points de % de plus qu'à l'échelle de la France).

## Répartition des étudiants étrangers en Région Île-de-France par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

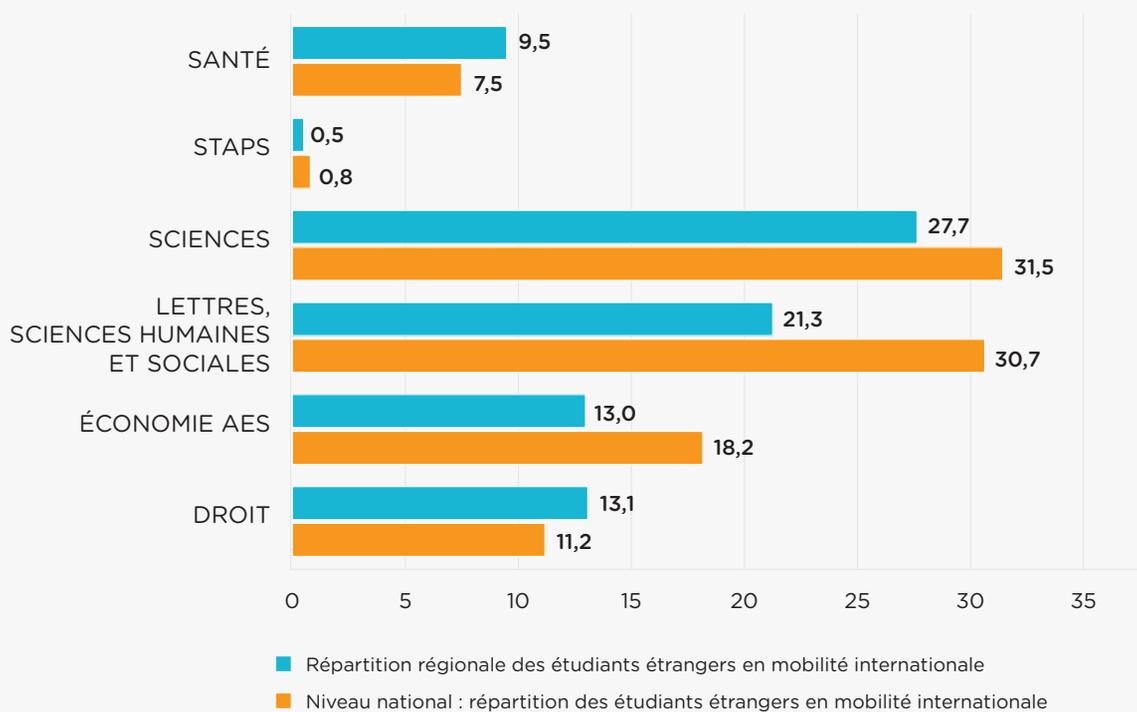
En 2018-2019, dans la Région Île-de-France, les étudiants en mobilité internationale privilégient les disciplines universitaires Lettres, Sciences humaines et sociales (36 %, soit 5 points de % de plus qu'en moyenne en France) et Sciences (28 %). Ils s'orientent proportionnellement moins vers des filières d'Économie ou AES et de Sciences

qu'à l'échelle nationale (respectivement - 5 et - 3 points de %).

Dans les universités d'Île-de-France, six étudiants américains sur dix s'inscrivent en Lettres, Sciences humaines et sociales et quatre étudiants maghrébins sur dix en Sciences.



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Région Île-de-France par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Île-de-France, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

A la rentrée 2018, les universités d'Île-de-France reçoivent 57 100 étudiants en mobilité internationale. Près de la moitié des étudiants mobiles dans ces universités sont inscrits en master.

La part des étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale varie peu avec le degré d'études, elle diffère seulement

de +2 points de % entre la licence et le doctorat. Les étudiants mobiles inscrits dans les universités d'Île-de-France viennent proportionnellement plus étudier avec l'objectif d'obtenir un diplôme français qu'en échange par rapport à la moyenne française (92,7 % contre 90,1 %). La quasi-totalité des étudiants africains inscrits en licence et en master sont en mobilité diplômante.

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	2 100	75,7	2 700	84,2	1 200	95,1	6 000	83,4
Afrique subsaharienne	4 700	99,2	5 400	99,2	800	94,2	11 000	98,9
Maghreb	7 100	99,6	9 900	99,6	1 100	91,5	18 000	99,1
Asie & Océanie	3 400	94,8	4 500	94,5	2 300	94,9	10 300	94,7
Europe hors UE	700	90,1	900	86,4	400	93,2	2 000	88,9
Union Européenne (UE)	3 500	75,4	4 600	73,9	1 800	94,7	9 900	78,3
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>21 500</b>	<b>92,2</b>	<b>28 100</b>	<b>92,6</b>	<b>7 600</b>	<b>94,3</b>	<b>57 100</b>	<b>92,7</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>37,6</b>		<b>49,1</b>		<b>13,2</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région Île-de-France, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus+

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 324 projets de mobilité (dont 89 dans le secteur de la formation professionnelle et 235 dans l'enseignement supérieur), et 16 projets de partenariats : 8 dans la formation professionnelle et 8 dans l'enseignement supérieur, pour un montant total de 42,6 millions d'euros.

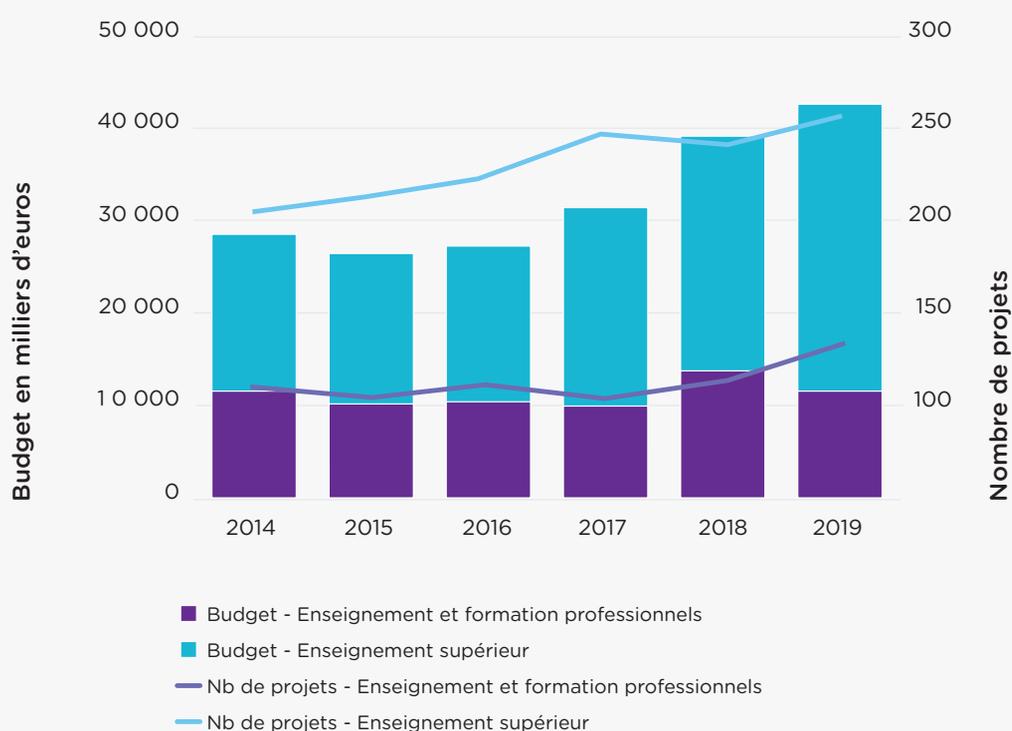
Concernant l'enseignement supérieur, la croissance suit la moyenne nationale autant en termes de mobilité sortante (respectivement + 23 %, versus +21 %), qu'en termes de mobilité entrante (+ 6 %, contre + 5 % sur l'ensemble du territoire). Ainsi, en 2018-2019, près de 10 000 étudiants étrangers sont venus en région Île-de-

France et plus de 11 100 étudiants franciliens ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la tendance est également à la hausse, bien que moins soutenue qu'au niveau national. En 2018-2019, 3 850 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 510 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. La Turquie est le 3<sup>e</sup> pays d'origine des apprenants étrangers de la formation professionnelle alors qu'elle n'arrive que 14<sup>e</sup> au niveau national.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Île-de-France et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Île-De-France	8 630	9 060	9 450	10 480	11 130	23 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	22 %	22 %	22 %	22 %	22 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Île-De-France	640	700	740	840	960	37 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	24 %	24 %	22 %	21 %	21 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Île-De-France	880	3 120	3 290	3 590	3 850	23 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	13 %	21 %	21 %	21 %	20 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Île-De-France	9 610	9 480	9 110	9 380	10 010	6 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	33 %	33 %	32 %	32 %	33 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Île-De-France	980	840	1 030	1 200	1 490	39 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	29 %	26 %	26 %	26 %	27 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Île-De-France	400	440	500	630	510	16 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	13 %	11 %	11 %	12 %	10 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Essonne	900	150	1 050
Hauts-de-Seine	920	290	1 210
Paris	7 000	2 550	9 550
Seine-et-Marne	220	160	390
Seine-Saint-Denis	640	80	710
Val-d'Oise	930	260	1 190
Val-de-Marne	120	150	1 260
Yvelines	350	230	280
<b>Total</b>	<b>12 090</b>	<b>3 850</b>	<b>15 940</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ 2018-2019

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Île-De-France	Total France	Île-De-France	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	65 %	66 %	58 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	61 %	60 %	51 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	59 %	54 %	38 %	50 %
<b>Total</b>	<b>65 %</b>	<b>64 %</b>	<b>52 %</b>	<b>55 %</b>

### 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

#### Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	2 196	1	1	Irlande	742	1	2
Royaume-Uni	1 771	2	2	Espagne	693	2	1
Allemagne	1 429	3	3	Royaume-Uni	611	3	3
Italie	1 230	4	5	Italie	239	4	5
Belgique	532	5	4	Allemagne	238	5	7
Pays-Bas	516	6	7	Malte	230	6	4
Suède	470	7	10	République tchèque	221	7	10
Irlande	434	8	6	Pologne	147	8	9
Portugal	369	9	8	Danemark	130	9	12
Finlande	288	10	12	Portugal	121	10	8

Pays d'origine des arrivées dans la région							
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Italie	2 123	1	2	Allemagne	114	1	1
Allemagne	1 832	2	1	Italie	71	2	3
Royaume-Uni	1 705	3	4	Turquie	63	3	14
Espagne	1 358	4	3	Espagne	41	4	4
Belgique	497	5	5	Belgique	40	5	2
Pays-Bas	415	6	8	Portugal	31	6	12
Pologne	348	7	6	Finlande	30	7	11
Suède	276	8	11	Norvège	21	8	15
Roumanie	252	9	7	Grèce	15	9	16
Portugal	239	10	15	Suède	14	10	10

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs



Au travers de son Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), la Région favorise le déploiement d'outils pour aider les établissements à dynamiser leur politique d'attractivité : soutien de chaires de recherche, de programmes d'échanges... Parallèlement, la Région entend contribuer à une meilleure intégration des étudiants et des campus dans les réseaux internationaux. Son intervention cible

tout particulièrement les capacités et conditions d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers. Pour cela, elle développe, en concertation avec tous les acteurs franciliens concernés (établissements de l'enseignement supérieur, campus, CROUS, associations, départements et villes d'Île-de-France, CIUP, association Science Accueil...), une forte politique d'attractivité.

De plus, la mobilité sortante des étudiants franciliens apparaît indispensable dans un monde devenu globalisé, c'est aussi un atout pour faire connaître les capacités d'action et d'innovation sur le territoire. Au-delà de ses dispositifs de soutien financier aux étudiants dans leur projet de séjour d'études ou de stage à l'étranger, la Région a créé un concours à destination de ces étudiants pour devenir des ambassadeurs de l'Île-de-France et promouvoir à l'international ses campus et laboratoires de recherche.

## ► Mode de gestion et moyens humains alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Enseignement supérieur et Orientation	Service Vie étudiante	Gestion mixte
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction Recherche et Transfert de technologies	Service Recherche	Gestion mixte
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		2	
À la mobilité entrante		1	
Représentation à Bruxelles		7	

Il n'y a pas de dispositif régional sur les années 2018 et 2019 dédié à la mobilité entrante des chercheurs, en dehors des chaires Blaise Pascal (sélection de 4 chercheurs/an) dont la gestion était auparavant confiée à l'ENS mais qui est maintenant internalisée. Les autres dispositifs de soutien aux allocations doctorales sont ouverts au recrutement à l'international mais pas de façon prioritaire.

Dans cette mandature et période de labellisation des domaines d'intérêt majeur (2016-2020), la Région Île-de-France ne verse pas directement les bourses aux bénéficiaires mais les verse aux domaines d'intérêt majeur qui ouvrent ensuite des AAC pour des doctorats ou post-docs ouverts à l'international.

Soutenu dans le cadre du programme européen Horizon 2020, actions Marie-Sklodowska Curie, le projet européen « Paris Region fellowship programme » coordonné par la Région démarrera en 2021. Dans ce cadre, la Région va coordonner le processus de sélection et de recrutement de 52 chercheurs internationaux par les établissements ESR franciliens, en deux vagues de 26 post-doctorants : c'est un critère d'ouverture du recrutement à l'international mis en avant pour soutenir les établissements ESR franciliens sur l'enjeu d'internationalisation, conformément à notre SRESRI.

## LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	3 475 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	549 500
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	2 251 147

Les montants indiqués sont les affectations votées en 2017 et 2018, correspondant à l'action régionale pour les années universitaires 2017-2018 et 2018-2019.

En 2018, 3 475 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, permettant ainsi à plus de 2 100 étudiants de profiter de ces deux types de mobilité.

La région est l'une des six régions françaises à allouer des bourses à la mobilité entrante aux chercheurs avec une enveloppe totale de 2 251 000 € en 2018, et le financement de 50 chercheurs étrangers.



## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers <sup>9</sup>
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	3 285 000	203 000	0	0	7 804 200
Effectifs bénéficiaires	1 725 <sup>10</sup>	410	0	0	50
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	Variable selon les dispositifs		0	0	<i>n.d.</i>
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)			0	0	<i>n.d.</i>
Dont pourcentage de femmes	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

L'attribution se fait sur critères sociaux pour les étudiants en mobilité sortante, pas pour les chercheurs.

Les bourses de recherche s'élèvent à 145 000 € sur 2 ans pour les post-docs et à 102 200 € sur 3 ans pour les doctorants. Ceci explique que l'enveloppe affectée aux bourses pour les chercheurs soit supérieure au budget annuel présenté précédemment.

Les aides aux étudiants dans le cadre de la

mobilité sortante ne sont pas calculées à la semaine, le montant alloué est un forfait de 500 € pour les stages à l'étranger (étudiants en BTS), une mensualité de 250 à 450 € sur 1 à 10 mois pour les étudiants en DUT, Licence, Master et une aide allant jusqu'à 4 000 € pour les doctorants en SHS (Sciences humaines et sociales) versés sur justification de dépenses de mobilité.

Les aides à la mobilité sortante des étudiants peuvent se cumuler avec d'autres aides.

9 - Les bourses affectées aux doctorants et aux post-docs sont sur des durées de 2 et 3 ans. Ceci explique que l'enveloppe affectée aux bourses pour les chercheurs soit supérieure au budget annuel présenté précédemment.

10 - Le nombre de bénéficiaires des bourses pour les étudiants en séjour d'études résulte d'une estimation basée sur les années antérieures, évaluée entre 1 700 et 1 750 mobilités. En effet, les données de bilan après les mobilités remontées des informations par les établissements n'étaient pas disponibles au moment de l'enquête.

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	32	3 %	<i>n.d.</i>		32	3 %
Amérique	366	32 %	<i>n.d.</i>		366	32 %
Asie & Océanie	287	25 %	<i>n.d.</i>		287	25 %
Europe hors UE	37	3 %	<i>n.d.</i>		37	3 %
Maghreb	16	1 %	<i>n.d.</i>		16	1 %
Union Européenne (UE)	394	35 %	<i>n.d.</i>		394	35 %
indéterminé	0	0 %	<i>n.d.</i>		0	0 %
<b>Total général</b>	<b>1 132</b>	<b>100 %</b>	<b><i>n.d.</i></b>	<b>100 %</b>	<b>1 132</b>	<b>100 %</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	134
2	Etats-Unis	125
3	Espagne	115
4	Royaume-Uni	82
5	Chine	57
6	République de Corée	47
7	Allemagne	44
8	Malaisie	38
9	Malte	27
10	Argentine	27

## ► Communication et actions de promotion

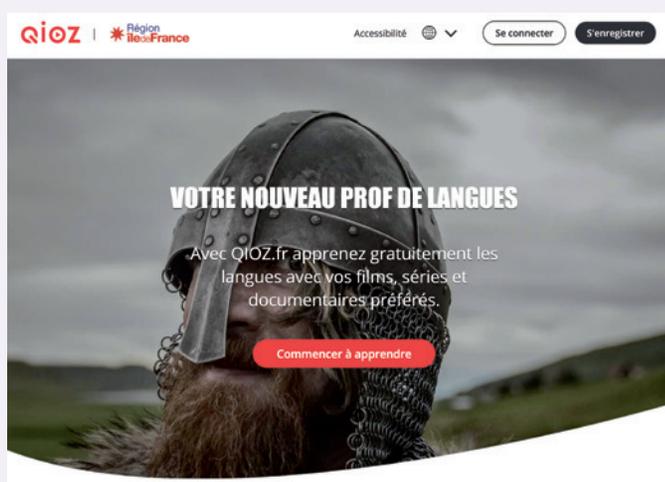


En termes de mobilité entrante, la Région a mis en place la plateforme « Choose Paris Region », une agence d'attractivité internationale qui accompagne les personnels et leurs familles, les entreprises et les organismes désireux de s'implanter en région Île-de-France.

<https://chooseparisregion.org/>

La Région propose une plateforme gratuite d'apprentissage des langues étrangères destinée à un large public : « QIOZ ».

<https://qioz.fr/fr>



### La citation de la Vice-Présidente de la Région :

« Depuis plusieurs années maintenant, nous soutenons activement la mobilité internationale des étudiants franciliens, et nous avons voulu faire davantage, en créant un réseau des étudiants franciliens à l'étranger, afin de leur permettre d'être en communauté, en réseau, mais aussi afin de promouvoir l'Île-de-France parce que tous les étudiants franciliens à l'étranger sont nos ambassadeurs, nous les considérons comme tels, et donc des vecteurs d'attractivité pour notre région, pour nos universités, pour tout l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche. »

**Faten Hidri, Vice-Présidente de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lors de la remise des trophées TEA (interview complète sur la vidéo régionale)**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France

En déclinaison du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), la Région Île-de-France organise un concours des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France. Celui-ci propose à des étudiants de réaliser des projets valorisant l'Île-de-France, et en particulier son écosystème d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (ESRI).

Dans le cadre de ces « Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France », la Région Île-de-France accompagne les participants dans la réalisation de leurs projets en leur proposant une préparation en amont de leur départ à l'étranger et une animation régionale du réseau des ambassadeurs.



La Région souhaite récompenser les étudiants qui, dans le cadre de leur mobilité à l'étranger, participent au rayonnement à l'international de la région Île-de-France et de l'écosystème d'enseignement supérieur-recherche-innovation (ESRI) francilien à travers les actions suivantes :

- faire connaître les campus et l'écosystème ESRI d'Île-de-France auprès des étudiants étrangers pour les encourager à poursuivre leurs études supérieures et/ou travaux de recherche en Île-de-France ;
- faire connaître la région Île-de-France et son territoire, en promouvant ses richesses, son potentiel dans des domaines variés de leur choix, en fonction de leurs études et de leurs projets personnels (économie, culture, sport, patrimoine, tourisme...)

- proposer aux étudiants d'enrichir leur mobilité par une nouvelle expérience étudiante, développer leurs *soft skills*, et participer au réseau des ambassadeurs de l'Île-de-France.

Partenaires associés à l'animation du concours et/ou au Jury de sélection : COMUE, Campus France, Comité régional du tourisme, Conseil régional des jeunes...

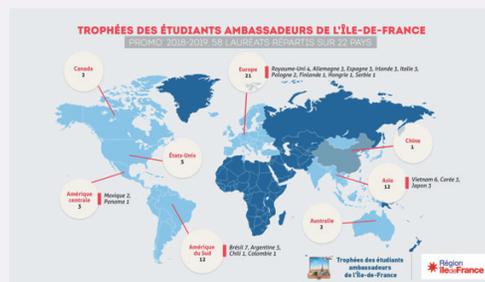
La Région prévoit une prestation d'animation du concours et d'appui au réseau des étudiants-ambassadeurs avec le soutien d'un groupement de prestataires : Lattitude et ESN France.

Prix allant de 500 à 3 000 € selon la catégorie de prix Or-Argent-Bronze et bonus de 1000€ pour les meilleurs projets en collectif.

Première édition en 2019 : 118 concourants et 56 lauréats récompensés (45 projets individuels ou collectifs réalisés dans 32 pays).

Seconde édition en 2020 : 98 concourants dans 35 pays (83 projets individuels ou collectifs).

Budget annuel : 150 000 €



Pour plus d'informations :

<https://www.iledefrance.fr/remise-des-1ers-trophees-des-etudiants-ambassadeurs>

## ► Autres dispositifs régionaux

### Paris Region Fellowship Programme



Créé en 2018, le projet, est lauréat au programme H2020 MCS COFUND, post-doctorants.

Le projet est coordonné par la Région Île-de-France. Il repose sur le périmètre des 13 domaines d'intérêt majeur et associe des entreprises partenaires, des associations spécialisées dans la formation et le développement des carrières scientifiques et les grandes universités de recherche franciliennes.

L'objectif premier est le soutien à l'emploi scientifique et le renforcement des

compétences des laboratoires franciliens. Dans le cadre de la charte européenne et le code de recrutement européen des chercheurs, les 52 post-doctorants seront recrutés dans les laboratoires de leur choix, en lien avec les domaines d'intérêt majeur. L'ambition visée est de maintenir la première place au palmarès européen des régions scientifiques et de devenir la première région technologique (stratégie #Leader). 52 post-doctorants sur des contrats de 2 ans. Durée totale du projet : 60 mois. Budget total du projet 7,6M €.

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + dans la Région Île-de-France



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** MOVIL'APP mobilité européenne et apprentissage

**Thématique :** apprentissage, employabilité

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** CCI France

**Durée du projet :** 24 mois (01/06/2017 au 31/05/2019)

**Subventions Erasmus + :** 1 180 718 €

**PAYS PARTENAIRES :** Espagne / Irlande / Italie / Royaume-Uni

### TITRE : MOVIL'APP, pour faire de l'apprentissage une voie d'excellence

#### Un excellent bilan sur le plan quantitatif...

749 mobilités de stage, dont 649 réalisées par des apprentis (de niveau Bac et CAP) et 100 par des post-apprentis, 107 mobilités d'accompagnateurs, 26 mobilités de formation pour des formateurs et personnels, 2 mobilités d'enseignement et 51 CFA impliqués issus de 30 départements. Voici les chiffres (impressionnants) du projet « MOVIL'APP » 2017-2019 porté par CCI France. Un projet à la mécanique bien huilée qui a vu le jour en 2007 et qui est à l'origine de 7 200 mobilités de jeunes depuis sa création. Le consortium ne compte pourtant pas s'arrêter là et il continue de se mobiliser pour l'internationalisation de ses établissements et cursus et pour faire de l'apprentissage une filière d'excellence. Nouveauté notable du projet 2017 : l'organisation de mobilités entrantes de formateurs européens. Et pour la petite anecdote, parmi les professionnels accueillis, l'Espagnol Jordi Bordas, champion du monde 2011 de pâtisserie, qui est intervenu en CFA lors d'ateliers techniques. Une chance immense pour les apprentis qui y ont assisté.

#### ...et qualitatif !

Ces dernières années, un travail a été mené pour mieux cibler, valoriser et reconnaître les compétences développées par les apprentis lors de leurs séjours. Tous reçoivent un *Euro-pass mobilité* à leur retour et ils sont de plus en plus nombreux à suivre l'unité facultative de mobilité ou à tenir un carnet de bord qu'ils présentent ensuite à l'oral à leurs camarades et professeurs. Par ailleurs, un nombre croissant de CFA profitent de ces séjours pour travailler sur la notion de citoyenneté et pour développer les compétences humaines (*softskills*) de leurs élèves. Récemment, de jeunes apprentis cuisiniers partis en mobilité en Grèce ont rencontré des migrants dans un camp et ont échangé avec eux autour du thème de la cuisine.

Ce travail de valorisation a également été mené auprès des personnels, notamment des référents mobilité dont les compétences sont mieux reconnues et dont la professionnalisation contribue à la poursuite du succès de MOVIL'APP.



### TÉMOIGNAGE

**Françoise Mahraoui, cheffe de projet du réseau MOVIL'APP à CCI France**

« La mobilité courte des apprentis et celle de plusieurs mois des post-apprentis sont complémentaires. Les jeunes qui partent à l'étranger pour deux ou trois semaines - en général pour la première fois - rentrent transformés et plus motivés, avec l'envie souvent de repartir plus longtemps à l'issue de leur cursus. Ils vont alors faire rayonner la culture française à l'étranger, et en parallèle, rentrent chez eux avec de nouvelles compétences. »

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <https://www.cci.fr/web/apprentissage/apprendre-en-europe/-/article/Le+programme+MOVIL+%60APP/ou-se-renseigner>



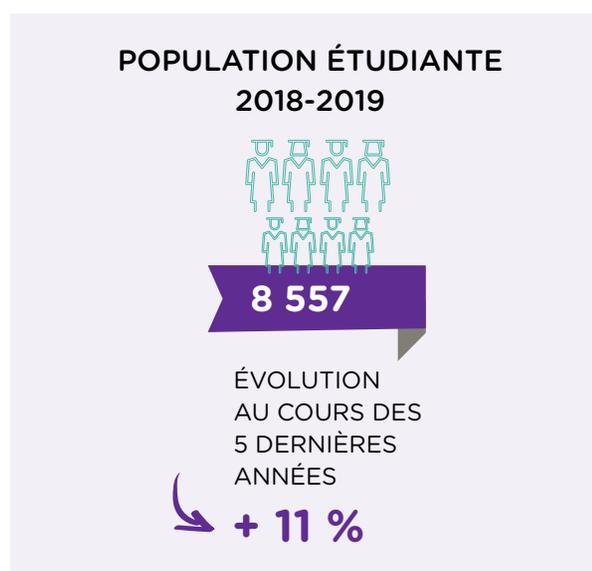
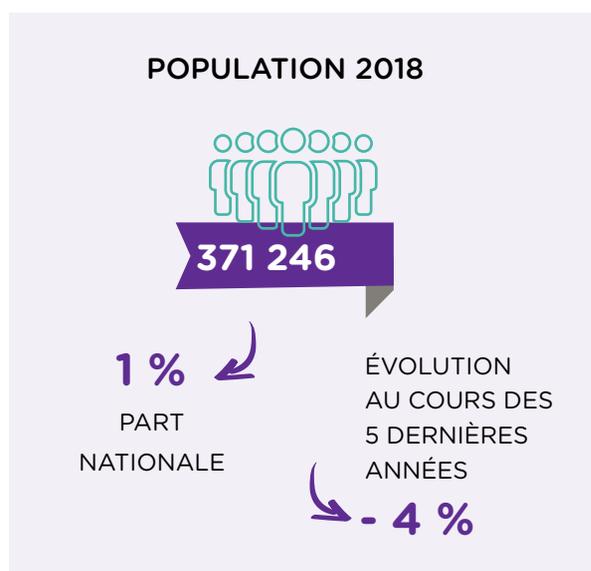


La Martinique a accueilli 200 étudiants étrangers en mobilité internationale en 2018-2019.

En termes de mobilité sortante, 170 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger en 2018-2019.

Le nombre de personnels de l'enseignement supérieur et d'apprenants de la formation professionnelle bénéficiaires du programme suivent une croissance beaucoup plus rapide que la moyenne française.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>220</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	2,6 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	64,1 %

La Martinique a reçu, pour l'année académique 2018-2019, 220 étudiants étrangers en mobilité internationale. Ils représentent 2,6 % de l'ensemble des étudiants de l'île. Près de deux tiers des étudiants mobiles de la Martinique sont des femmes.

En 2018-2019, les 200 étudiants accueillis en Martinique représentent 0,1 % de l'ensemble des étudiants mobiles en France. Leur effectif enregistre une forte hausse de 35,5 % entre 2013 et 2018.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Martinique	160	100	0,1	220	100	0,1	60	35,5

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, plus d'un étudiant mobile en Martinique sur deux est américain. Ils sont suivis par les étudiants issus de l'UE (28,1 %) et les Africains (15,9 %). Les étudiants d'Europe hors UE et d'Asie et d'Océanie sont peu représentés en Martinique (environ 2 % des étudiants mobiles).

## ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN MARTINIQUE EN 2018-2019

Martinique	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	120	20	10	ε	ε	60	220
Pourcentage	53,9	10,8	5,1	1,1	0,9	28,1	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées (330 étudiants)

Le Top 10 des nationalités des étudiants étrangers accueillis en Martinique diffère très largement du classement national.

Les étudiants allemands sont les premiers à venir sur l'île (10 % des étudiants mobiles), ils gagnent 7 places par rapport au classement national. Ils sont suivis par les étudiants originaires de pays

proches de la Martinique : Costa-Rica (classé 111<sup>ème</sup> au niveau national), Sainte-Lucie (rang 150 en moyenne en France) et Honduras (position 121 dans l'ensemble du pays).

Les étudiants marocains, premiers au plan national sont classés en 8<sup>ème</sup> position.

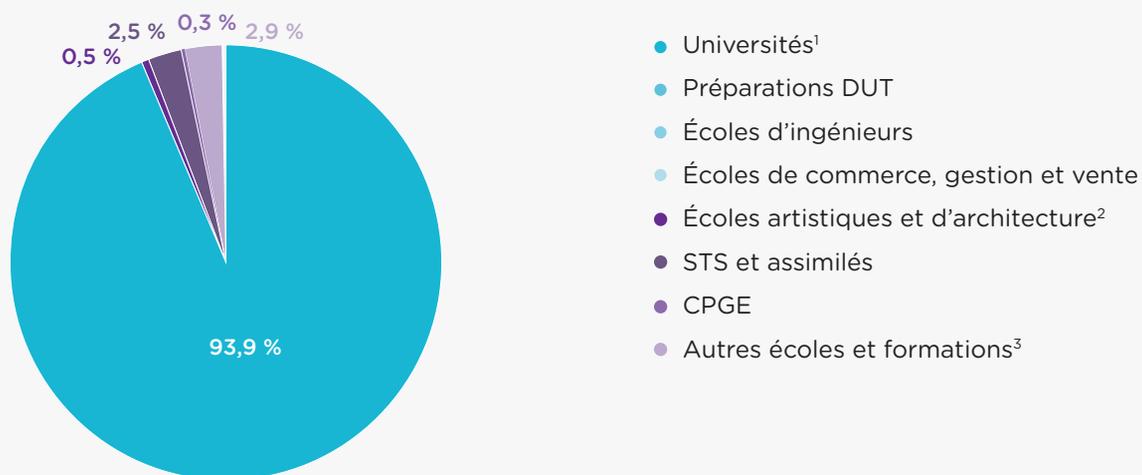
## TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN MARTINIQUE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Allemagne	20	10,0	8
2	Costa Rica	20	7,8	111
3	Sainte-Lucie	10	6,6	150
4	Honduras	10	6,4	121
5	Royaume-Uni	10	5,9	33
6	Haïti	10	5,0	41
7	Venezuela	10	4,6	59
8	Maroc	10	3,7	1
9	Espagne	10	3,2	9
10	Nicaragua	10	3,2	139
	<b>Autre pays</b>	<b>100</b>	<b>44</b>	
	<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>100</b>	

À la rentrée 2018, l'université réunit 94 % des étudiants mobiles en Martinique. C'est le taux d'inscription à l'université des étudiants mobiles le plus élevé de France. 5 % des étudiants en

mobilité internationale s'inscrivent en STS et assimilés et 1 % en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

### Répartition des étudiants étrangers en Martinique par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

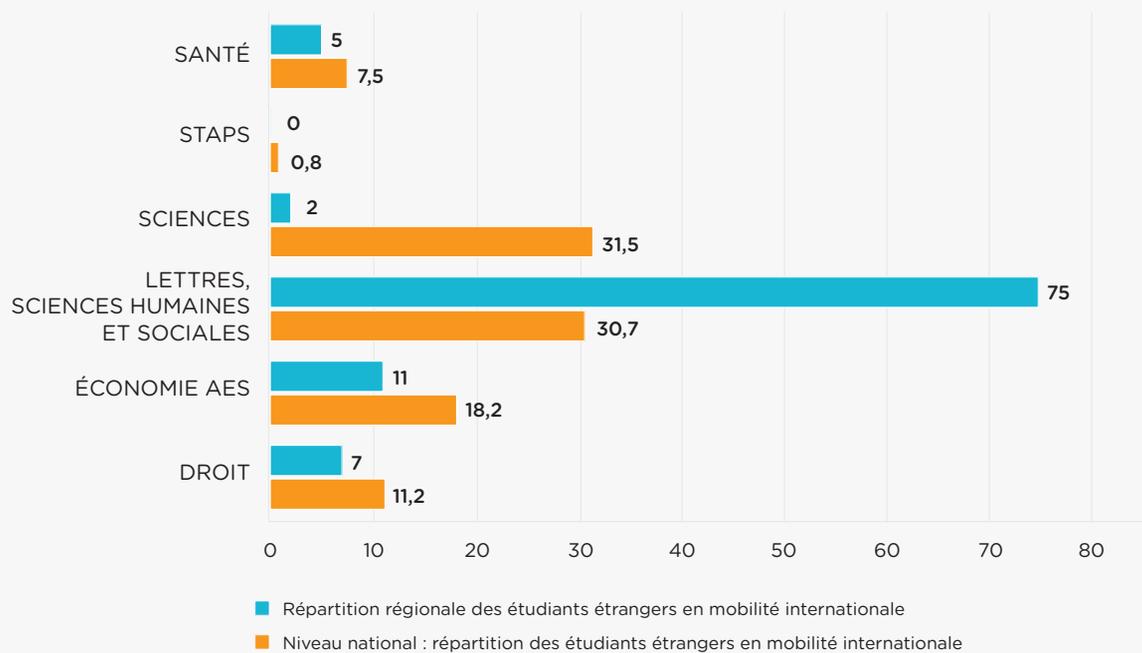
<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).



En 2018-2019, la répartition par disciplines universitaires des étudiants mobiles en Martinique ne suit pas la moyenne française. Trois quarts des étudiants mobiles s'inscrivent en Lettres, Sciences humaines et sociales, contre 31 % des étudiants en mobilité internationale dans l'ensemble du pays. Seulement 2 % des étudiants suivent des études scientifiques contre 31 % à l'échelle nationale. La filière Économie ou AES attire seulement 11 % des étudiants mobiles, soit - 7 points de % que dans l'ensemble du pays.

### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Martinique par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Martinique, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, deux tiers des étudiants mobiles sont inscrits en cursus de niveau master (contre 45,9 % à l'échelle nationale) et un tiers en cursus de licence (contre 42,8 % en moyenne en France) à l'université en Martinique. Aucun étudiant mobile n'est inscrit en doctorat dans la région.

En cursus de licence, seulement 36,8 % des étudiants sont en mobilité diplômante soit - 52 points de % par rapport au niveau national. Ce pourcentage particulièrement bas s'explique par une part très faible des étudiants issus de l'UE en mobilité diplômante en licence (2,3 %), au profit de la mobilité d'échange.



**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN MARTINIQUE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	20	94,1	90	100,0	0	n.d.	110	99,1
Afrique subsaharienne		100,0	20	89,5	0	n.d.	20	91,3
Maghreb		100,0	10	100,0	0	n.d.	10	100,0
Asie & Océanie	0	n.d.		100,0	0	n.d.		100,0
Europe hors UE		100,0		100,0	0	n.d.		100,0
Union Européenne (UE)	40	2,3	20	88,2	0	n.d.	60	26,7
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>70</b>	<b>36,8</b>	<b>140</b>	<b>97,1</b>			<b>210</b>	<b>77,2</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>33,0</b>		<b>67,0</b>		<b>0</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région Martinique, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

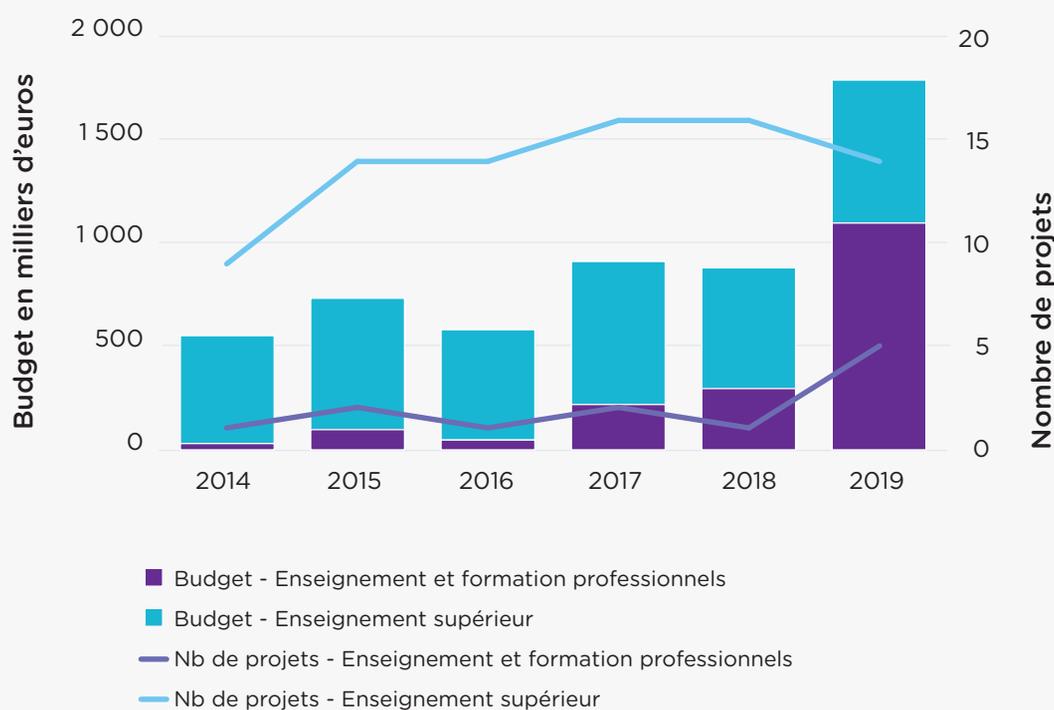
## ► Les actions du programme européen Erasmus+

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 19 projets de mobilité dont 5 dans le secteur de la formation professionnelle pour un montant total de 1,8 million d'euros.

Ces projets ont permis à 80 apprenants de la formation professionnelle de partir, ainsi qu'à 170

étudiants et 70 personnels de l'enseignement supérieur. Le nombre de bénéficiaires dans l'enseignement supérieur est globalement stable depuis quelques années, alors que le nombre d'apprenants de la formation professionnelle est en forte augmentation.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Martinique et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Martinique	140	190	170	170	170	-11 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Personnels de l'enseignement supérieur	Martinique	30	30	60	60	70	133 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Martinique	20	40	30	70	80	100 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	

\*Effectifs arrondis à la dizaine

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Martinique	0	0	0	0	0	n.d.
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Martinique	0	0	0	0	0	n.d.
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Martinique	0	0	0	0	0	n.d.
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	

\*Effectifs arrondis à la dizaine

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL 2015-2016 À 2018-2019				
	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Martinique	Total France	Martinique	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	n.d.	67 %	56 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	33 %	59 %	73 %	52 %
Apprenantes de la formation professionnelle	n.d.	53 %	56 %	51 %
<b>Total</b>	<b>50 %</b>	<b>64 %</b>	<b>59 %</b>	<b>56 %</b>

## 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Royaume-Uni	300	1	2	Allemagne	62	1	5
Espagne	232	2	1	Espagne	41	2	2
Irlande	162	3	5	Irlande	37	3	3
Malte	121	4	17	Royaume-Uni	30	4	1
Belgique	18	5	6	Pays-Bas	20	5	13
Luxembourg	15	6	21	Italie	16	6	4
Portugal	14	7	13	Belgique	11	7	7
Slovénie	12	8	24				
Italie	11	9	4				
République-tchèque	8	10	11				

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Slovénie	3	1	27
Allemagne	3	2	1



### ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

« Osez la mobilité à l'international et dans les Caraïbes pour acquérir des compétences, se perfectionner en langue étrangère ! », voilà l'incitation faite aux jeunes par la collectivité territoriale de Martinique.

Les étudiants, bacheliers et diplômés équivalents envisageant de faire leurs études « hors de Martinique » peuvent prétendre au prêt d'études supérieures à taux zéro allant de 1 200 € à 3 000 € pour des études se poursuivant dans les établissements d'enseignement supérieur publics ou privés, ainsi qu'à une aide non remboursable

allant de 600 € à 2 000 €. La Collectivité ayant un cadre de convention de mobilité avec trois universités au Québec (UQAR, UQUAM et UQTR), elle offre 30 bourses par an aux étudiants désireux d'y effectuer un cursus inexistant en Martinique. Quant aux demandeurs d'emploi (inscrits au Pôle Emploi depuis plus de 6 mois), ils peuvent obtenir une aide à la formation en mobilité « vers le reste du monde ». Cette aide, plafonnée à 15 000 €, est attribuée sous conditions de ressources et doit concerner une formation non disponible en Martinique. La Collectivité met l'accent sur une

politique de mobilité inclusive : « considérant qu'un élan est nécessaire pour donner au maximum de jeunes présents sur notre territoire insulaire la possibilité de concrétiser leurs projets de mobilité, la Collectivité permettra en priorité, aux jeunes les plus éloignés de cette mobilité de ne pas rester en marge de l'internationalisation croissante des parcours de formation. »

Par ailleurs, le programme européen INTERREG Caraïbes 2014-2020 a permis de développer deux projets de mobilité pour les étudiants martiniquais : CAP 3D et ELAN. Le premier vise à co-construire la filière animation 3D (effets spéciaux et jeux vidéo) avec les îles caribéennes partenaires, en encourageant la mobilité étudiante et professionnelle au sein de l'espace caraïbe. Le second (Echanges Linguistiques et Apprentissage Novateur par la mobilité) « vise à renforcer les compétences des jeunes du Bassin caribéen, à faciliter leur insertion et à stimuler l'attractivité et la compétitivité des territoires de

cette zone géographique. » L'objectif est donc le renforcement du capital humain en s'appuyant sur le soutien au multilinguisme et à la mobilité scolaire, étudiante et professionnelle au sein de l'espace caribéen. Les territoires partenaires de ce projet sont les Antilles françaises, les autres pays membres de l'OECS (Organisation des Etats de la Caraïbe orientale), la Barbade, Trinité-et-Tobago et la Jamaïque où se trouvent implantés les campus de l'Université des West Indies, ainsi qu'Haïti, avec l'engagement de deux universités haïtiennes. ELAN dispose d'un budget de 3 M€ (dont 2,2 M€ provenant de l'UE au titre du Fonds européen de développement régional et du Fonds européen de développement).

Finalement, la Martinique, tout comme la Guadeloupe, met en avant sur son site internet LADOM comme partenaire privilégié de la politique de mobilité.

The poster features the 'FORMEO' logo in large, colorful letters at the top left. Below it, the dates '5 6 7 FÉVRIER 2020' are displayed in large, colorful numbers. The location 'HIPPODROME DE MARTINIQUE MAURICE BRUÈRE-DAWSON' is written in smaller text. A central photograph shows a young man and woman smiling, with the woman in the foreground. To the right of the photo is the logo of the 'Collectivité Territoriale de Martinique'. A purple plus sign is overlaid on the bottom right of the poster. At the bottom left, there is a text box with the following content: 'SALON DE LA FORMATION DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION DES LYCÉENS ET DES LYCÉENNES DE MARTINIQUE mais pas que ... OUVERT AUX JEUNES, DEMANDEUR.S.E.S D'EMPLOIS, ÉTUDIANT.E.S ET APPRENTI.E.S'. Below this text are several logos, including the French Republic, the Martinique region, and the European Union. At the bottom right of the poster, it says 'CE SALON EST CO-FINANÇÉ PAR LE FSE'.

L'espace international du salon FORMEO (formation des métiers et orientation pour tous les jeunes) permet de rencontrer des intervenants du Canada et de la Caraïbe notamment, ainsi que des binômes parents/enfants ayant choisi la mobilité internationale, et de découvrir les aides disponibles pour partir en mobilité.

Source : <https://www.collectivitedemartinique.mq/formeo-2020-une-3eme-edition-ouverte-a-tous/>

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Martinique



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Thématique :** langues

**Secteur :** enseignement supérieur

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Lycée général et technologique Acajou II

**Durée du projet :** 16 mois (du 01/06/2017 au 30/09/2018)

**Subventions Erasmus + :** 45 003 €



**PAYS PARTENAIRES :** Irlande

### TITRE : Miser sur les langues pour faire de la mobilité un succès

#### Un programme d'anglais renforcé

Maîtriser les langues est la clé d'une expérience réussie à l'étranger. Une conviction pour le Lycée lamentinois Acajou II qui, en 2017-2018, a envoyé en stage à Cork, pendant deux mois, six étudiants de BTS « maintenance des véhicules » et « assistance technique d'ingénieur ». Fort d'une expérience de huit ans dans l'organisation de mobilités Erasmus +, l'établissement a mis en place un dispositif de renforcement de l'apprentissage de l'anglais. Son objectif : permettre aux étudiants d'atteindre, avant leur départ en mobilité, le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues (niveau intermédiaire). Pour y parvenir, l'établissement s'est appuyé sur l'utilisation, dès l'automne, d'OLS (« Online linguistic support »), la plateforme Erasmus + de soutien linguistique, et sur l'accompagnement des étudiants par un assistant en langues.

#### Un réseau d'entreprises fidèles

Cette exigence linguistique permet de mettre à l'épreuve la motivation des étudiants, mais aussi d'entretenir un partenariat durable avec les entreprises irlandaises d'accueil qui apprécient fortement la capacité des jeunes martiniquais à communiquer en anglais. Si beaucoup d'étudiants doutent de leurs capacités au début de l'aventure, leur ténacité et leur rigueur payent : ce sont eux qui obtiennent les meilleures notes au rapport de stage. Ils rentrent également de leur mobilité plus sûrs d'eux et plus autonomes, une vraie plus-value en termes d'employabilité que la plateforme Europass<sup>(1)</sup> leur permet de bien valoriser à l'issue de leurs études.

<sup>(1)</sup> La plateforme Europass est un dispositif Erasmus + qui rassemble plusieurs outils en ligne permettant, gratuitement, d'identifier, d'évaluer et de valoriser ses compétences [www.europass.eu](http://www.europass.eu)

### TÉMOIGNAGE

**Valérie Florentin, professeure d'économie et gestion, enseignante référente pour l'action européenne et internationale au Lycée Acajou II**

« En plus de nos étudiants, dix professeurs et personnels du lycée ont bénéficié d'une mobilité européenne, dont une majorité pour renforcer leur niveau en langues. Ce qui est valorisant pour eux, c'est d'utiliser au retour les compétences acquises. Ils en ont notamment l'occasion lors d'événements de dimension internationale accueillis en Martinique, comme les rencontres sportives caribéennes. Ils participent alors à l'accueil des participants anglophones ou hispanophones et donc à l'attractivité de la Martinique. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <http://www.acajou2.com/erasmus-plus/>

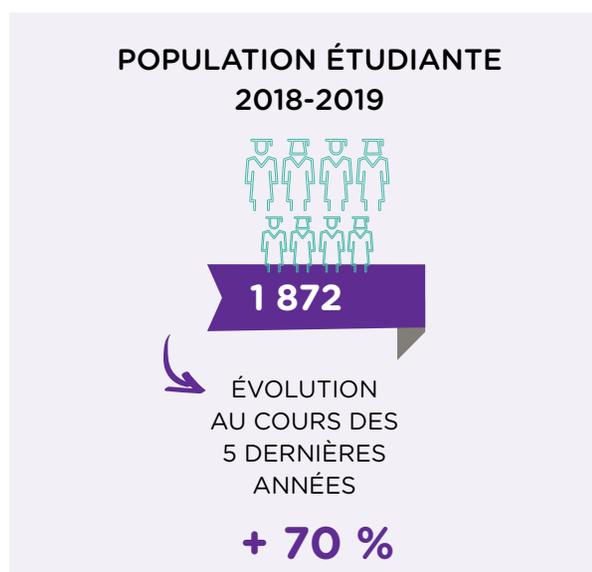
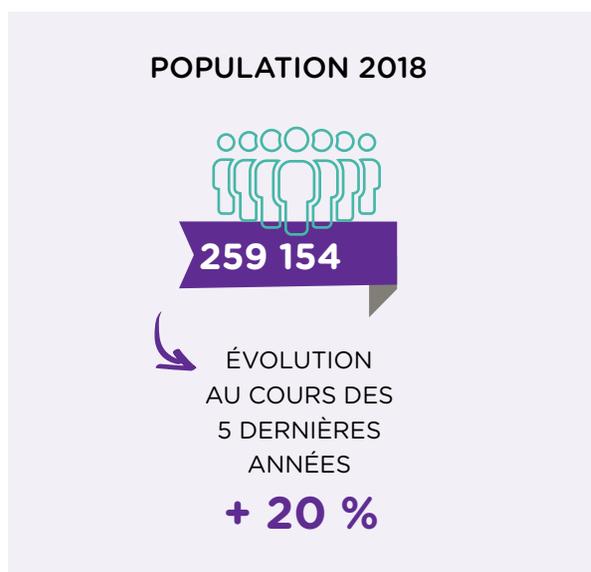




Mayotte a accueilli 70 étudiants étrangers en mobilité internationale en 2018-2019, qui représentent 3,7 % des 1 970 étudiants de son territoire. Ils viennent intégralement des îles

des Comores et de Madagascar. Le programme Erasmus + est peu utilisé : seuls 7 apprenants de la formation professionnelle ont réalisé une mobilité sortante en 2018-2019.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>70</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	3,7 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	50,4 %

En 2018-2019, Mayotte accueille le plus petit effectif d'étudiants en mobilité internationale des régions françaises. Les 70 étudiants reçus sur l'île représentent 3,7 % de sa population étudiante. Mayotte est autant attractif pour les femmes que pour les hommes.

Le nombre d'étudiants en mobilité internationale accueillis à Mayotte est passé de 20 à 70 étudiants entre 2013 et 2018, soit une augmentation de + 47,6 % en 5 ans.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Mayotte	20	100	-	70	100	0,0	70	47,6

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, la totalité des étudiants mobiles inscrits à Mayotte sont originaires d'Afrique subsaharienne.

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION MAYOTTE EN 2018-2019

Mayotte	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	0	70	0	0	0	0	70
Pourcentage	0	100	0	0	0	0	100

À la rentrée 2018, on note la forte présence des étudiants originaires des Comores (77,5 % des étudiants mobiles), pays qui est classé au rang

44 au niveau national. Les autres pays d'origine sont Madagascar, le Rwanda, le Gabon, le Congo et le Burundi.

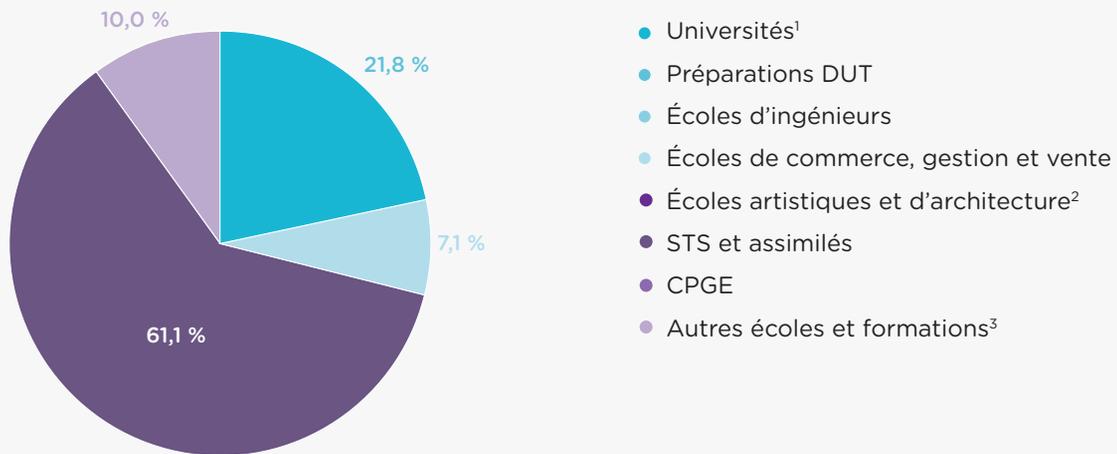
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES À MAYOTTE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Comores	50	77,5	44
2	Madagascar	10	10,6	21
3	Rwanda	ε	4,7	83
4	Gabon	ε	1,5	16
5	Congo	ε	1,5	20
6	Burundi	ε	1,5	71
	Autre pays	ε	3	
	<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>100</b>	

La répartition des étudiants mobiles à Mayotte par type de formations est singulière. En effet, 61,1 % des étudiants en mobilité internationale s'inscrivent en STS et assimilés contre moins de 1 % sur le plan national. En revanche, seulement 22 % des étudiants étrangers en mobilité internationale s'inscrivent à l'université à Mayotte (-48 points de % par rapport à la moyenne du pays) et 7 % en Écoles de commerce, gestion et vente (-4 points de % par rapport au niveau national).



### Répartition des étudiants étrangers à Mayotte par type d'établissements en 2018-2019



Champ : Région Mayotte

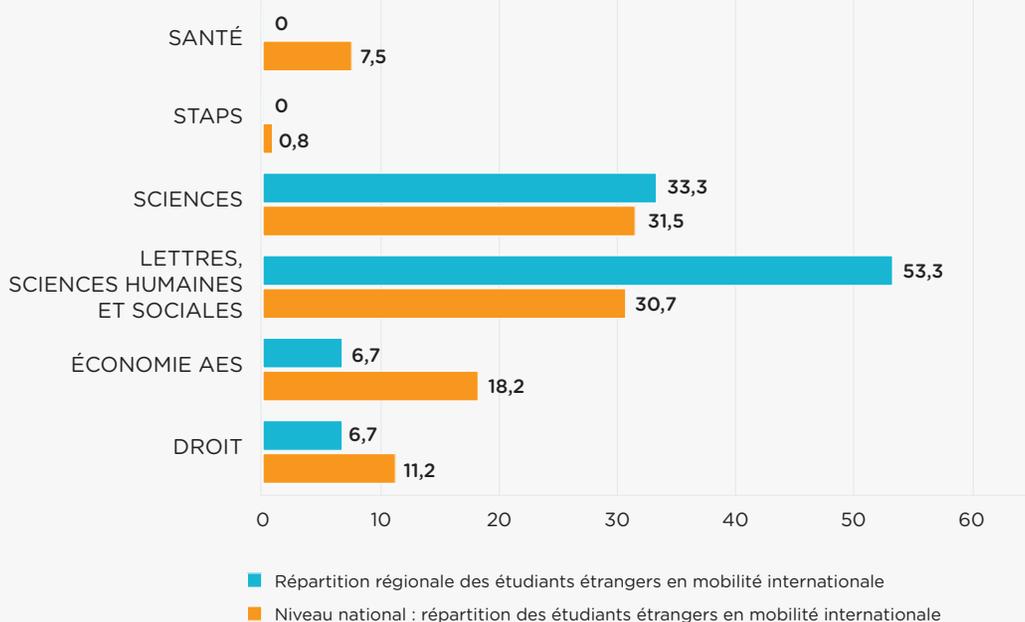
<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

En 2018-2019, la moitié des étudiants mobiles à Mayotte étudient en Lettres, Sciences humaines et sociales (53 %, soit +22 points de % par rapport à la moyenne nationale), en Sciences (33 %, en Économie ou AES (7 %) et en Droit (7 %).

### Répartition des étudiants en mobilité internationale à Mayotte par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Mayotte, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)



En 2018-2019, la totalité des étudiants en mobilité internationale à l'université à Mayotte s'inscrit en cursus licence en mobilité diplômante.

### RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS À MAYOTTE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale <sup>(1)</sup>	20	100	0	n.d.	0	n.d.	20	100
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	100,0		0		0		100	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Mayotte, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

<sup>(1)</sup> L'ensemble des effectifs d'étudiants mobiles sont originaires d'Afrique subsaharienne

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

Avec un seul projet de mobilité dans la formation professionnelle en 2018-2019 ayant profité à 7 apprenants partis au Royaume-Uni et à Malte, le

programme européen Erasmus + est peu utilisé sur le territoire de Mayotte.

Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé à Mayotte et budget correspondant (en milliers d'euros)



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Mayotte	0	0	0	0	0	n.d.
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Mayotte	0	0	0	0	0	n.d.
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Mayotte	0	0	0	0	7	n.d.
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019			
Pays de destination des mobilités sortantes de la région			
FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Royaume-Uni	6	1	1
Malte	1	2	6

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Tout comme la Guyane, Mayotte ne communique pas sur son site internet des informations consacrées spécifiquement à la mobilité européenne ou internationale. Seules deux mentions sont faites sur des actions départementales concernant les étudiants « hors de l'île ». En effet, pour favoriser la réussite scolaire et l'accès des Mahorais à l'enseignement supérieur, le Département octroie des « aides complémentaires à la bourse nationale (...) aux lycéens et étudiants mahorais qui ne

peuvent obtenir de place aux lycées ou au centre universitaire de Mayotte et qui sont obligés d'aller poursuivre leurs études hors de Mayotte. Il collecte aussi des informations dans les bases de données disponibles relatives aux étudiants et lycéens mahorais qui poursuivent leurs études en dehors de l'île et réalise des études statistiques portant sur les questions liées aux conditions d'études et de vie de ces jeunes.

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + à Mayotte



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre :** S'ouvrir à l'Europe pour se former, faire réussir les élèves dans leur diversité et leur donner un sentiment d'appartenance européenne

**Thématique :** innovation pédagogique

**Secteur :** enseignement scolaire

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Collège Zakia Madi

**Durée du projet :** 12 mois (du 01/09/2016 au 31/08/2017)

**Subventions Erasmus + :** 14 941 €



**PAYS PARTENAIRES :** Espagne / Italie / Suède

### TITRE : Cultiver son identité européenne dans un contexte plurilingue et multiculturel

#### De fortes spécificités culturelles

Situé à Mayotte, région ultrapériphérique française, le Collège Zakia Madi accueille des élèves majoritairement musulmans et de langues maternelles autres que le français. Certains parlent le Shimaoré (apparentée au Swahili) ou d'autres le Shibushi (langue austronésienne). Cette identité culturelle, doublée d'une forte immigration, rend moins naturel le sentiment d'appartenance à l'Union européenne et appelle des réponses spécifiques en termes d'enseignement. Pour les trouver, trois enseignants sont allés observer les pratiques d'établissements confrontés à des contextes plurilingues : en Suède, dans une école accueillant des élèves migrants, ainsi qu'en Galice (Espagne) et en Frioul-Vénétie Julienne (Italie) qui sont des régions marquées par la coexistence langue nationale et langues régionales.

#### Des pratiques transposées avec succès

À leur retour, les trois enseignants ont mis en œuvre les pratiques observées durant leurs séjours. Parmi elles, l'organisation d'un spectacle de fin d'année faisant appel à la culture des élèves. Adaptation théâtrale de contes africains introduisant des musiques traditionnelles et utilisant des mots issus des différentes langues locales, l'évènement a rencontré un vif succès auprès des parents qui ont été nombreux à y assister. Autres pratiques transposées : l'organisation d'activités pédagogiques et la dispensation d'enseignements non-formels visant à mieux faire connaître l'Europe et les régions visitées par les enseignants partis en mobilité. Valorisés dans leur culture et intrigués de découvrir la cohabitation de plusieurs langues dans d'autres régions européennes, les élèves se sont ouverts et ont manifesté leur curiosité pour ce grand ensemble pluriel qu'est l'Europe et dont ils contribuent à faire la richesse.

### TÉMOIGNAGE

**Nathalie Ruiz, enseignante en espagnol et en FLS (Français langue seconde) au Collège Zakia Madi**

« Pour s'ouvrir à la culture des autres, il est essentiel d'apprivoiser la sienne et d'en être fier. Ce projet en a été la preuve. Il est aussi important de noter qu'il y a eu réciprocité. Lors de nos mobilités, nous avons emmené Mayotte avec nous dans nos valises : Salouva (tenue traditionnelle maorais), huile essentielle d'Ylang-Ylang, instruments traditionnels, confiture de Bilimbi, gousses de vanille... Nous avons fait découvrir l'île dans le cadre d'un parcours multi-sensoriel. Le succès a été incroyable ! »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://clg-dembeni.ac-mayotte.fr/>



RÉGION  
NORMANDIE



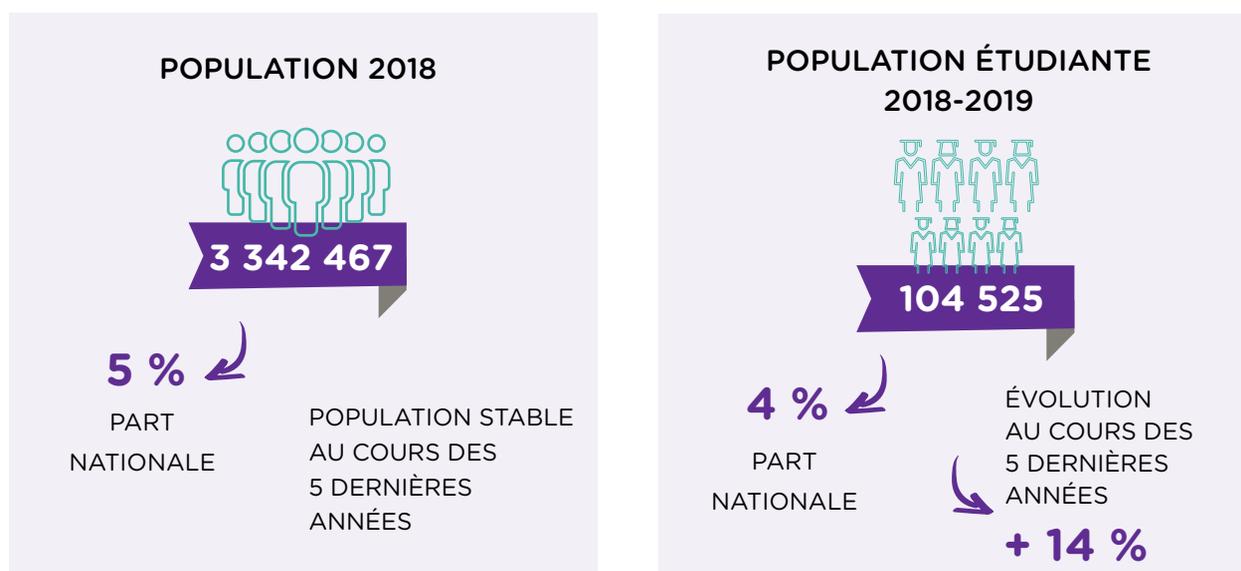
La région Normandie a accueilli 8 300 étudiants étrangers en mobilité internationale en 2018-2019.

Parmi eux, 8,8 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 730 étudiants

En termes de mobilité sortante, 4 070 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement

supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 2 270 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>8 300</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	44,8 %

En accueillant 8 300 étudiants en mobilité internationale en 2018-2019, la Normandie est la 10<sup>ème</sup> région d'accueil des étudiants mobiles en France. Les étudiants en mobilité représentent 8 % de la population estudiantine en Normandie. Les étudiantes sont moins nombreuses à venir y étudier (44,8 %) que les étudiants.

Les étudiants en mobilité internationale inscrits dans un établissement normand étudient principalement dans l'académie de Rouen (73,1 % des étudiants mobiles au niveau régional et 2,1 % au niveau national). Mais c'est dans l'académie de Caen que la hausse des effectifs étudiants est la plus forte entre 2013 et 2018 (+ 21,9 %).

Dans l'ensemble, le nombre d'étudiants mobiles augmente de + 15,4 % en 5 ans dans la région.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Caen	1 800	25,5	0,8	2 200	26,9	0,8	400	21,9
Rouen	5 400	74,5	2,3	6 100	73,1	2,1	700	13,2
Normandie	7 200	100,0	3,1	8 300	100,0	2,9	1 100	15,4

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, près des deux tiers des étudiants en mobilité internationale de la région Normandie sont africains, soit + 13 points de % par rapport à l'échelle nationale. À l'inverse, la proportion d'étudiants originaires d'Europe est faible en comparaison avec la moyenne française (9,1 % contre 19,6 %).

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION NORMANDIE EN 2018-2019

Normandie	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	400	2 500	2 900	1 600	200	500	8 200
Pourcentage	5,3	30,1	35,7	19,9	2,5	6,6	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées (330 étudiants)

Les dix premiers pays d'origine des étudiants mobiles en Normandie sont africains, à l'exception de la Chine.

À la rentrée 2018, les trois premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont le Maroc (17 %) comme

au niveau national, suivi de l'Algérie (13,7 %) et de la Chine (7,8 %). Le Congo et le Bénin sont en 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> position, soit plus de dix places au-dessus de leur rang national.

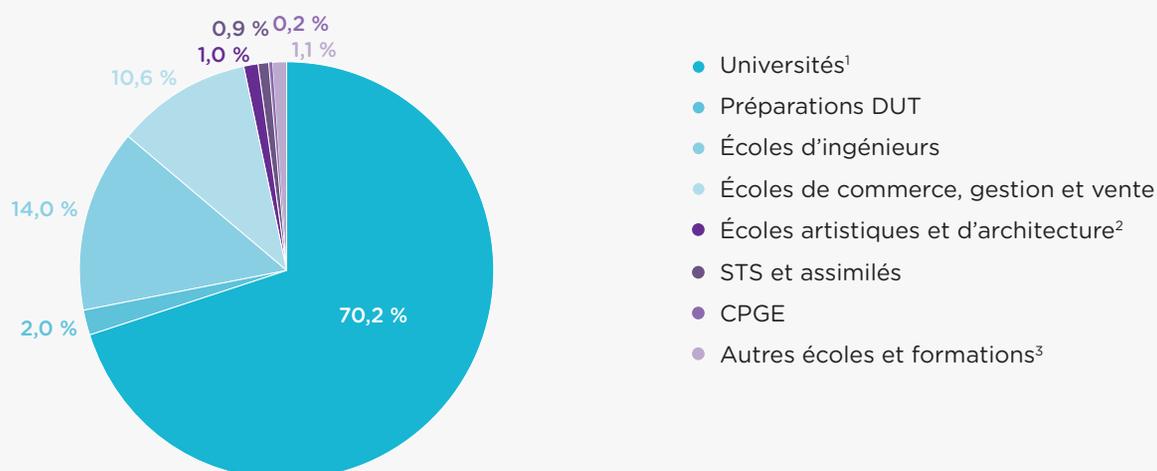
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN NORMANDIE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	1 400	17,0	1
2	Algérie	1 100	13,7	3
3	Chine	600	7,8	2
4	Sénégal	500	6,1	6
5	Cameroun	300	3,6	11
6	Tunisie	300	3,5	5
7	Gabon	200	2,7	16
8	Côte d'Ivoire	200	2,5	7
9	Congo	200	2,4	20
10	Benin	200	2,3	22
	Autre pays	3 200	39	
	<b>Total</b>	<b>8 300</b>	<b>100</b>	

En 2018-2019, sept étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix en Normandie s'inscrivent à l'université et 10,6 % en Écoles de commerce, gestion et vente comme en moyenne dans le pays.

On remarque que les étudiants mobiles privilégient davantage les Écoles d'ingénieurs en Normandie qu'au niveau national (+ 6 points de %).

## Répartition des étudiants étrangers en Normandie par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

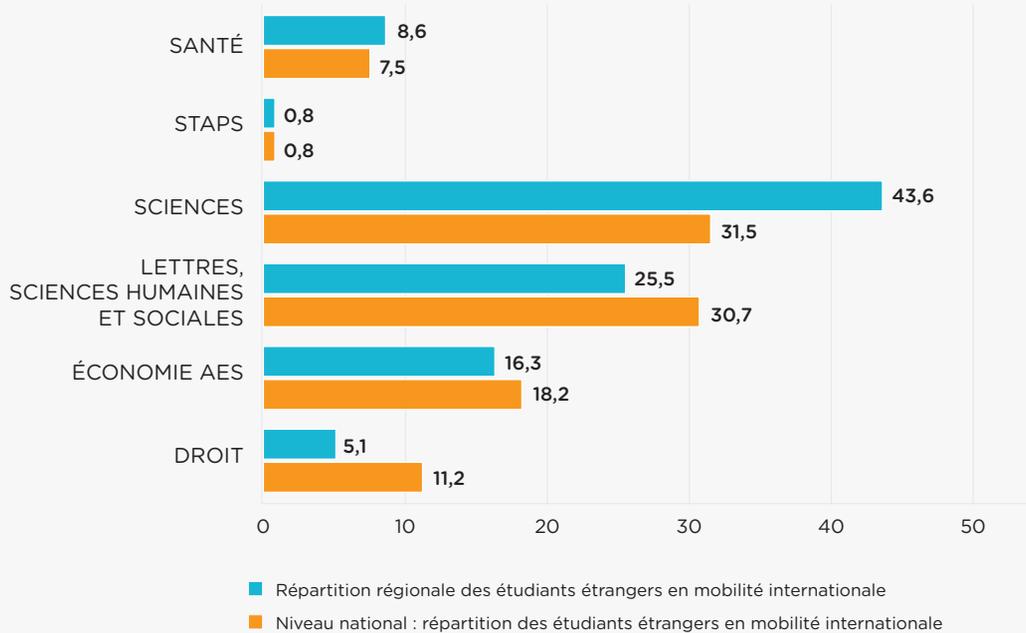
À la rentrée 2018, la filière Sciences regroupe 44 % des étudiants en mobilité internationale à l'université en Normandie, soit + 13 points de % par rapport à la moyenne française. En revanche, les étudiants mobiles dans les universités normandes sont moins nombreux à étudier en

Droit et en Lettres, Sciences humaines et sociales qu'en France dans l'ensemble (respectivement - 5 points de %).

Les étudiants américains privilégient les Lettres, Sciences humaines et sociales (55 %) et les étudiants maghrébins les Sciences (62 %).



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Normandie par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Normandie, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, dans la région Normandie, le cursus licence réunit la plus grande part des étudiants mobiles (48,5 %), devant le master (41,8 %). La part des étudiants en mobilité diplômante est également plus élevée en cursus licence (98,6 %) qu'en master (91,1 %), une tendance différente

de la moyenne nationale. La part d'étudiants en mobilité diplômante tous cursus confondus est plus élevée en Normandie qu'au niveau national (95,3 % contre 90,1 %).

Les maghrébins sont surreprésentés en licence (38,3 %) et en master (46 %).



**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE NORMANDIE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	100	81,3	100	81,7	0	100,0	300	83,7
Afrique subsaharienne	900	99,7	700	98,5	100	100,0	1 800	99,3
Maghreb	1 100	99,9	1 100	98,7	200	93,9	2 400	98,9
Asie & Océanie	500	98,3	200	78,6	200	99,3	900	93,0
Europe hors UE	100	100,0	0	63,3	0	95,2	200	88,5
Union Européenne (UE)	100	96,9	200	57,5	100	91,2	400	72,1
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>2 800</b>	<b>98,6</b>	<b>2 400</b>	<b>91,1</b>	<b>600</b>	<b>97,0</b>	<b>5 800</b>	<b>95,3</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>48,5</b>		<b>41,8</b>		<b>9,7</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région Normandie, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 57 projets de mobilité (dont 14 dans le secteur de la formation professionnelle et 43 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 7,4 M€.

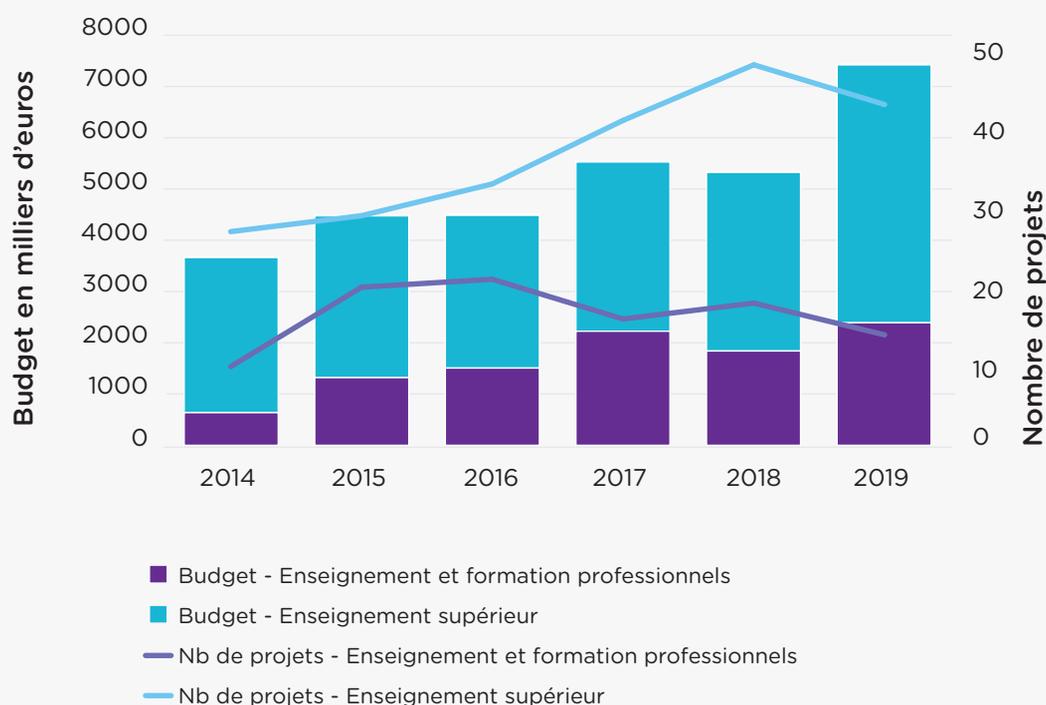
Concernant l'enseignement supérieur, la croissance est moindre que la moyenne nationale en termes de mobilité sortante (respectivement + 4 %, versus + 21 %). En 2018-2019, plus de 700 étudiants étrangers sont venus en région Normandie et près de 2 300 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle,

la dynamique est plus forte avec + 48 % en 4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre + 34 % en moyenne en France. En termes d'arrivées, la tendance est en revanche à la baisse. En 2018-2019, près de 900 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 110 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Normandie.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Le Royaume-Uni arrive en tête des destinations des apprenants de la formation professionnelle (3<sup>e</sup> au niveau national).

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Normandie et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
<b>Étudiants en mobilité d'études ou de stage</b>	Normandie	2 210	2 180	2 240	2 220	2 270	4 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	6 %	5 %	5 %	5 %	5 %	
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	Normandie	110	120	130	140	140	17 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	4 %	4 %	4 %	4 %	3 %	
<b>Apprenants de la formation professionnelle</b>	Normandie	270	600	690	830	890	48 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	4 %	4 %	4 %	5 %	5 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
<b>Étudiants en mobilité d'études ou de stage</b>	Normandie	840	710	730	720	730	3 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	3 %	2 %	3 %	2 %	2 %	
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	Normandie	130	110	180	150	210	91 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	4 %	3 %	4 %	3 %	4 %	
<b>Apprenants de la formation professionnelle</b>	Normandie	180	250	360	290	110	-56 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	6 %	6 %	8 %	6 %	2 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Calvados	600	310	900
Eure	40	130	170
Manche	50	130	180
Orne	30	90	120
Seine-Maritime	1 690	240	1 930
<b>Total</b>	<b>2 410</b>	<b>890</b>	<b>3 300</b>

\*Effectifs arrondis à la dizaine

### PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Normandie	Total France	Normandie	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	67 %	66 %	55 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	61 %	60 %	55 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	48 %	54 %	44 %	50 %
<b>Total</b>	<b>63 %</b>	<b>64 %</b>	<b>52 %</b>	<b>55 %</b>

### 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	548	1	1	Royaume-Uni	201	1	3
Royaume-Uni	337	2	2	Espagne	111	2	1
Irlande	191	3	6	Italie	80	3	5
Allemagne	160	4	3	Malte	69	4	4
Italie	133	5	4	Allemagne	62	5	7
Belgique	119	6	5	Danemark	59	6	12
Norvège	113	7	13	Irlande	56	7	2
Finlande	88	8	9	Belgique	37	8	6
Suède	72	9	8	Portugal	36	9	8
Pologne	68	10	10	Finlande	34	10	13

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Allemagne	196	1	1	Allemagne	40	1	1
Espagne	159	2	3	Espagne	28	2	4
Italie	136	3	2	Suède	8	3	10
Royaume-Uni	46	4	4	Belgique	8	4	2
Turquie	45	5	10	Autriche	7	5	6
Pologne	43	6	6	Finlande	6	6	11
Irlande	43	7	9	Norvège	5	7	15
Roumanie	35	8	7	Hongrie	5	8	9
Belgique	33	9	5	Estonie	3	9	19
Autriche	23	10	14	Luxembourg	2	10	23

### ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

La Région a fait de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes une de ses priorités. C'est pourquoi, elle a souhaité mener une politique ambitieuse de mobilité internationale. Consciente de l'intérêt d'ouvrir les jeunes à d'autres approches et pratiques professionnelles, elle aspire à favoriser le développement de leurs compétences langagières, de leur autonomie, de leur citoyenneté internationale et européenne. Dans ce cadre la Région co-préside le Comité régional de la mobilité (COREMOB) qui vise à piloter la coordination et la mise en réseau des acteurs concernés par la mobilité internationale des jeunes.

Instance de concertation et de co-construction des actions régionales en faveur de la mobilité internationale, ses trois principales missions sont :

- développer une meilleure connaissance de la demande et de l'offre de mobilité sur le territoire ;
- assurer l'accès aux expériences de mobilité pour tous les jeunes ;
- piloter la plateforme de la mobilité et lui fixer les orientations en matière d'information, d'accompagnement et de formation.

AXES DE TRAVAIL	OBJECTIFS
<b>Axe 1 : développer la compétence des acteurs de la jeunesse en matière de mobilité européenne et internationale</b>	1.1 Développer la mise en réseau des acteurs jeunesse.
	1.2 Sensibiliser et former les acteurs jeunesse.
	1.3 Accompagner les acteurs dans leurs projets.
<b>Axe 2 : assurer l'accès aux expériences de mobilité européenne et internationale pour tous les jeunes</b>	2.1 Impliquer les jeunes les plus éloignés.
	2.2 Développer les initiatives relatives à la citoyenneté.
	2.3 Accompagner les jeunes dans les décisions du CoRéMob.
<b>Axe 3 : faire de la mobilité européenne et internationale un atout pour la Normandie</b>	3.1 Valoriser les expériences de mobilité dans tous les secteurs (social, sport, professionnel...).
	3.2 Accompagner des partenariats stratégiques.
	3.3 Établir des liens étroits avec le CREFOP.

C'est dans le cadre de ces axes de travail que la Région a lancé, en 2016, le dispositif *Pass Monde*. Il s'agit pour la Région, au travers d'une politique globale de mobilité internationale, de permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences, leur assurant ainsi une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Les principes actuels du *Pass Monde* :

- les mobilités individuelles s'inscrivent dans un cursus post-bac ;
- un forfait départ de 200 € pour les pays européens, ou de 400 € pour les autres destinations ;
- un crédit mobilité de 40 € hebdomadaire mobilisable pour un stage de 2 à 26 semaines à utiliser en deux fois maximum sur toute la durée des études supérieures ;
- des conditions de ressources (quotient familial < 30 000 €) ;
- un foyer fiscal en Normandie ;
- la validation de la mobilité dans le cursus par l'établissement de départ.

Elargissement des principes depuis juillet 2017 :

- les mobilités individuelles s'inscrivent dans le cadre de cursus de formation infra bac, de niveau V au niveau IV et d'une durée comprise entre 2 et 12 semaines ;
- les mobilités individuelles d'initiative personnelle sur projet ;
- les mobilités s'inscrivent dans le cadre du Service Volontaire Européen, du Service Civique International ou du volontariat International en Entreprise.

*Pass Monde* s'adresse donc à tous les jeunes en formation et concerne à la fois la mobilité formelle et non formelle.

Dans le cadre de son Schéma, régional enseignement supérieur, recherche et innovation, la Région Normandie apporte une grande attention au volet international, pour inciter, accompagner et conforter le territoire comme territoire d'innovation et d'expérimentation.

La Région a mis en place une politique volontariste à travers le dispositif RIN (Réseaux d'intérêts normands) qui soutient des projets de recherche, l'accueil d'une centaine de nouveaux doctorants chaque année et des projets des établissements d'enseignement supérieur en

matière de formations. Ces actions ont déjà évolué et s'adaptent régulièrement pour répondre aux ambitions de la Région.

Afin d'atteindre les meilleurs standards internationaux, la Région souhaite dynamiser les campus pour en faire de véritables lieux de vie et des espaces d'échanges entre

enseignants-chercheurs, étudiants, doctorants et entreprises. Pour cela, elle accompagne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche normands dans leurs projets de travaux immobiliers, d'acquisition d'équipements, de développement des infrastructures et des usages du numérique ainsi que de la vie étudiante.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Jeunesse et Sport	Service dispositifs Jeunesse Atouts Normandie <i>Pass Monde</i>	Gestion internalisée
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	0	0	0
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		5	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		8	

Concernant l'enseignement supérieur et la recherche, il n'existe pas de dispositif spécifique pour la mobilité internationale entrante et sortante des enseignants-chercheurs. Les dispositifs de la Région en matière d'enseignement supérieur et de recherche prévoient la possibilité de présenter par les établissements des projets en lien avec l'international, pour accroître l'attractivité et la visibilité des établissements en matière de formation (notamment pour les masters) et de

recherche : accueil d'enseignants-chercheurs confirmés et reconnus au plan international, participation à des salons internationaux valorisant le territoire normand... A ce titre et dans le cadre du dispositif RIN, la Région a octroyé une enveloppe budgétaire de 144 880€ en 2017 et 81 000€ en 2018 pour l'accueil d'enseignants chercheurs étrangers, des mobilités d'échanges avec l'étranger...

## LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	4 000 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	0

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
<b>Enveloppe affectée (en milliers d'euros)</b>	1 224 084	1 955 356	0	0	0
<b>Effectifs bénéficiaires</b>	1 570	2 500	0	0	0
<b>Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)</b>	Forfaits de 200 ou 400€, puis 40€/sem.	Forfaits de 200 ou 400€, puis 40€/sem.	0	0	0
<b>Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)</b>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	0	0	0
<b>Dont pourcentage de femmes</b>	55 %	55 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

Les bourses ne sont pas affectées sur critères sociaux à proprement parlé, mais un seuil de quotient familial élevé est cependant fixé à 30 000 €, excluant des aides environ 7 % des ménages normands.

Les collaborations (avec d'autres collectivités territoriales) interviennent dans le cadre du plan d'action du Comité Régional de la Mobilité co-présidé par la Région, l'État et le Rectorat.

Le SDVE adopté par la COMUE Normandie Université et auquel la Région à été associée comporte un volet relatif à l'accueil des étudiants ou chercheurs étrangers. A travers le dispositif RIN action sup de la COMUE, la Région accompagne les actions pour l'accueil d'enseignants-chercheurs et d'étudiants étrangers ou encore la participation à des salons internationaux.

## ► Communication et actions de promotion

Un atout de la région en termes d'accueil d'étudiants étrangers est l'organisation, sur l'ensemble du territoire, d'un événement d'accueil à destination des étudiants étrangers. Organisé chaque année, cet événement a

vocation à leur souhaiter la bienvenue, mais aussi à leur présenter le territoire et à les inviter à devenir ambassadeurs de la Normandie à leur retour dans leur pays ou territoire d'origine.



Un dispositif unique « Pass Monde » qui couvre tous les apprenants post-bac et qui bénéficie d'un site consacré : [passmonde.normandie.fr](http://passmonde.normandie.fr)



### La citation du Président de la Région :

« La jeunesse normande, son talent et sa créativité sont des atouts importants pour une Normandie connue et reconnue dans le monde entier. Avec *Pass Monde*, la Région a fait le choix de l'accompagner financièrement dans ses projets de mobilité afin de nourrir son parcours et de valoriser notre territoire. Pour cela, nous mobiliserons, chaque année, 4 millions d'euros, soit trois fois plus que pour le dispositif antérieur. Qu'ils soient étudiants, jeunes ambassadeurs de la Normandie, apprentis, lycéens, nous les invitons à faire rayonner la Normandie à travers le monde, à défendre ses valeurs et à être toujours fiers d'être Normands ! »

**Hervé Morin, président de la Région Normandie**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### RIN recherche - chaire d'excellence

Volonté de la Région Normandie de favoriser la visibilité et l'attractivité du potentiel de recherche normand, tout en irrigant le tissu économique du territoire. Il s'agit également de permettre aux équipes de recherche de se structurer pour atteindre ou conforter les standards de recherche européens et internationaux.

Le RIN recherche Chaire d'excellence a pour objectif d'accueillir des chercheurs de haut niveau pour permettre aux équipes normandes

d'acquérir ou de renforcer une reconnaissance internationale. L'intervention de la Région consiste à appuyer, avec le concours des établissements ESR, le titulaire de la chaire pour constituer une équipe et pour réaliser un projet à impact ambitieux, à forte compétitivité scientifique dans les domaines stratégiques de la Région. Attendus notamment : intégration des équipes dans des programmes nationaux ou internationaux (H2020, ERC, PIA...) ; retombées en termes d'innovation et de valorisation...

Pas de budget fléché. En fonction du projet retenu, après expertise par les pôles formation et recherche de la COMUE Normandie Université. Pour 2019, à titre d'exemple : projet de l'Université de Rouen Normandie, laboratoire COBRA, avec le recrutement d'un chercheur de l'Université de Potsdam (Allemagne), professeur également à l'Université Paris Sud. Montant voté : 300 000€

#### Autre dispositif régional :

Pour inciter les jeunes Normands à vivre une expérience à l'international, la Région a créé le *Pass Monde*, une nouvelle bourse individuelle qui encourage la mobilité des étudiants et

des apprentis. Ce dispositif date de 2016 et est destiné aux étudiants en formation initiale, aux apprentis et aux stagiaires de la formation professionnelle, qui effectuent un stage ou des études à l'étranger pendant 4 à 26 semaines, ce « crédit » pouvant être fractionné en 2 séjours et utilisable de Bac + 1 à Bac + 5. Un forfait de 200 € est attribué pour les stages ou séjours effectués dans des pays participant au programme Erasmus + ou un forfait de 400 € pour toutes les autres destinations, auxquels s'ajoutent 40 € par semaine. A noter que seuls sont éligibles ceux dont le quotient familial ne dépasse pas 30 000 € et que cette aide régionale est cumulable avec une bourse Erasmus +.



## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Normandie



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre :** European Mobility for a Dynamic Territory

**Thématique :** ingénierie de mobilité

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Fédération régionale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation de Normandie

**Durée du projet :** 24 mois (du 30/06/2017 au 29/06/2019)

**Subventions Erasmus + :** 337 883 €

**PAYS PARTENAIRES :** Espagne / Grèce / Pays-Bas / Pologne / Portugal

### TITRE : Cultiver son identité européenne dans un contexte plurilingue et multiculturel

#### Préparer le terrain en amont...

Pour la fédération normande des Maisons familiales rurales, une mobilité bien préparée est une mobilité réussie. Pour y parvenir, elle s'appuie sur les « Europe Direct »<sup>(1)</sup>, des organismes d'information sur l'Europe, et sur la Maison pour Tous, une association d'éducation non-formelle. Avant leur départ en stage en Europe, les 321 participants, des élèves de CAP et de Bac pro issus de 14 MFR, ont participé à deux ateliers animés par le CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands) et par la Maison de l'Europe, tous deux centres d'information Europe Direct : le premier atelier était destiné à sensibiliser les jeunes à la notion de citoyenneté européenne et le second visait à lever leurs craintes et leurs barrières liées à la langue. Les personnels partant en mobilité, 54 pour accompagner les élèves et 12 pour se former, ont également suivi une préparation sous la forme d'une réunion d'information organisée par la Maison pour Tous.

#### ... valoriser l'expérience en aval

À l'issue de leur séjour, les jeunes ont été invités à mettre des mots sur leur expérience

et à prendre conscience de leurs acquis lors d'ateliers organisés par la Maison pour tous et par la Maison de l'Europe. En identifiant les compétences développées, cette prise de recul a permis d'exploiter au maximum les bienfaits des mobilités. La fédération a ensuite multiplié les outils pour valoriser au mieux ces compétences : remise d'un *Euro-pass mobilité* lors d'une grande cérémonie régionale ou encore expérimentation d'un système de badges numériques à intégrer au CV... Enfin, la fédération va prochainement tester l'approche ECVET<sup>(2)</sup> en intégrant l'évaluation des élèves par les maîtres de stage étrangers dans l'obtention du Bac Pro.

<sup>(1)</sup> Labellisé par la Commission européenne, le réseau Europe Direct réunit une cinquantaine de structures en France. Intermédiaires entre l'UE et les citoyens, ces structures ont pour rôle de fournir un service d'information gratuit et d'animer le débat local.

<sup>(2)</sup> Ecvet est un cadre technique permettant le transfert, la reconnaissance et l'accumulation d'acquis d'apprentissage dans la formation professionnelle à l'échelle de l'UE. Sa diffusion est accompagnée par une équipe nationale d'experts, coordonnée en France par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.

### TÉMOIGNAGE

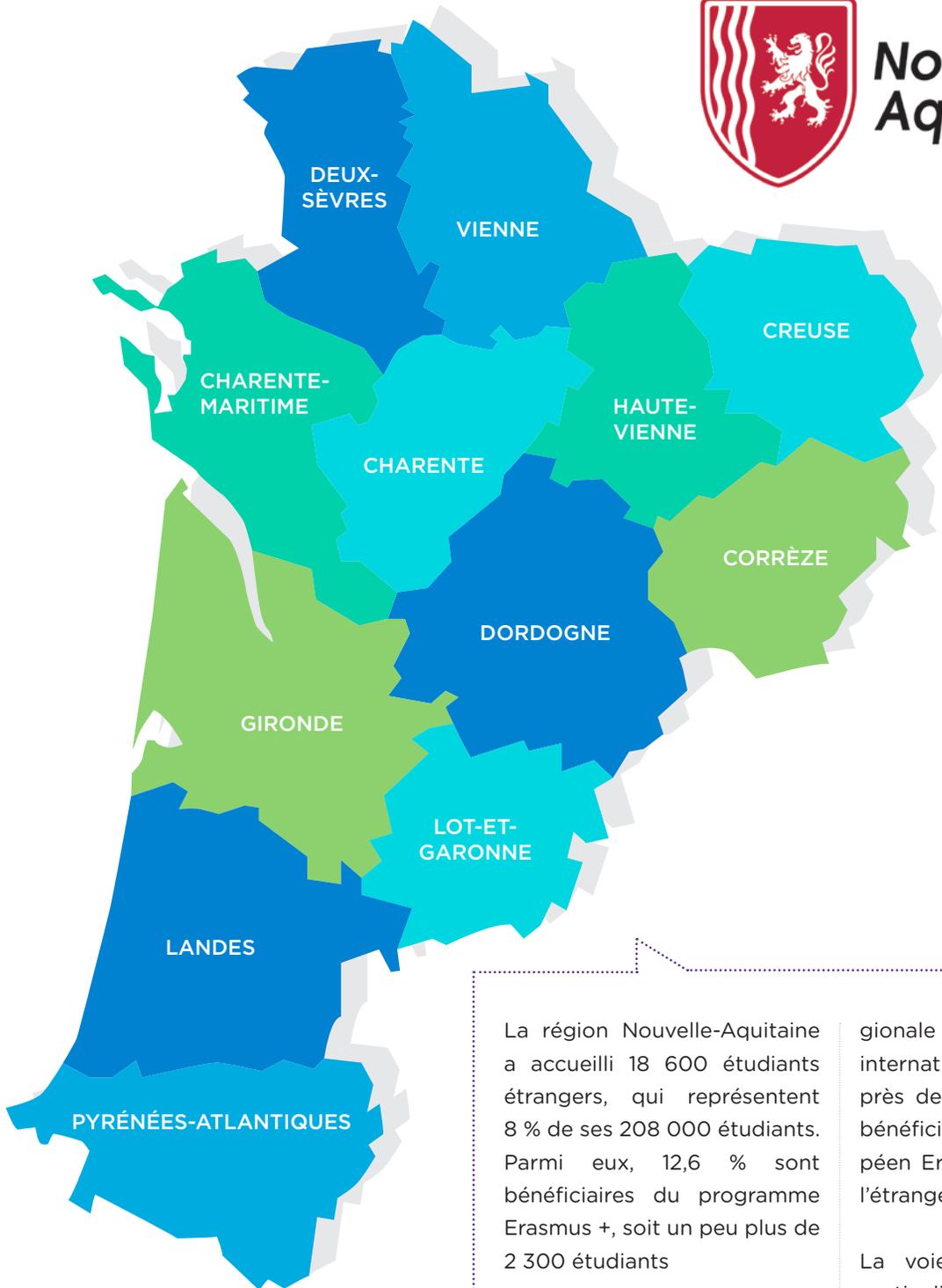
**Bérénice Bertrand, coordinatrice des projets européens à la Fédération régionale des MFR de Normandie**

« Ce projet 2017-2019 est le premier mis en œuvre après que les fédérations des MFR des ex-régions Haute-Normandie et Basse-Normandie aient fusionné. Jusque-là, chacune portait son propre projet. Avoir mis en commun nos pratiques et nos méthodes a été très enrichissant et productif. Pour preuve : le nombre de MFR impliquées dans le consortium est passé de 14 à 22 pour la programmation suivante (2019-2021) ! »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://www.mfrnormandie.fr/pages/mobilite-europeenne>



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



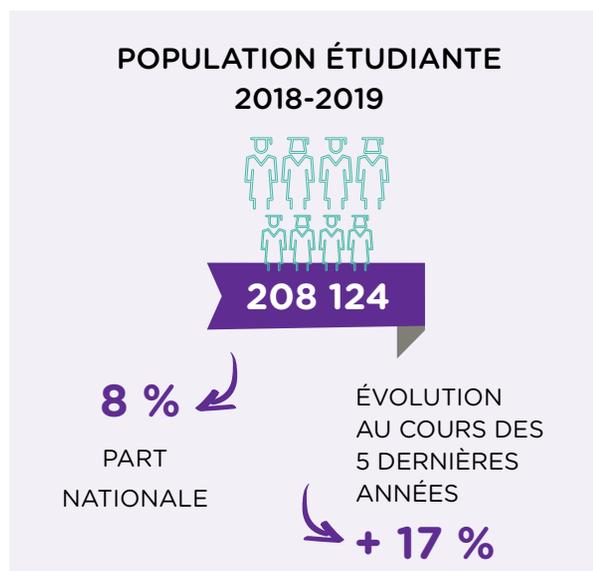
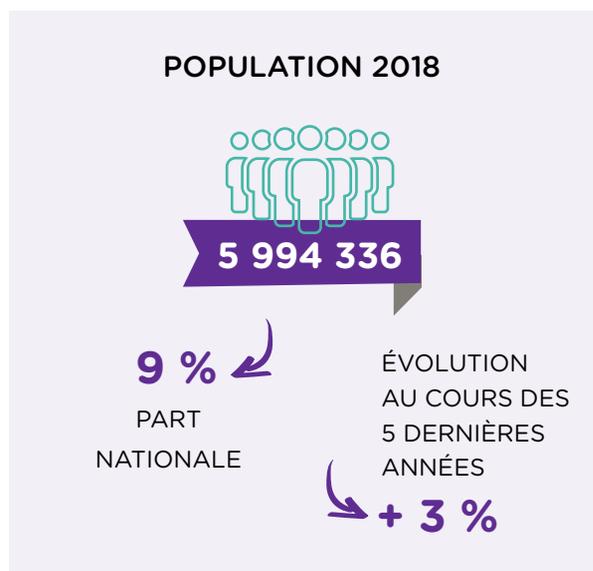
La région Nouvelle-Aquitaine a accueilli 18 600 étudiants étrangers, qui représentent 8 % de ses 208 000 étudiants. Parmi eux, 12,6 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 2 300 étudiants

En termes de mobilité sortante, un peu plus de 5 000 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse ré-

gionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, près de 4 600 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger.

La voie professionnelle est particulièrement dynamique : 12 % des apprenants de la formation professionnelle français bénéficiant du programme Erasmus + sont néo-aquitains, alors que la région ne représente que 9 % de la population et 8 % des étudiants.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>18 600</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,9 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	50,9 %

En 2018-2019, la Nouvelle-Aquitaine accueille 18 600 étudiants en mobilité internationale, soit 8,9 % de l'ensemble de sa population étudiante. Elle est la 6<sup>ème</sup> région d'accueil des étudiants mobiles en France et reçoit autant de femmes que d'hommes.

À la rentrée 2018, l'académie de Bordeaux regroupe six étudiants mobiles de la région sur dix, soit 4 % des étudiants mobiles en France. Leur nombre a augmenté de + 27 % en 5 ans. Poitiers accueille 28 % des étudiants mobiles de la région Nouvelle-Aquitaine et Limoges 11 %. L'effectif d'étudiants en mobilité internationale dans la région enregistre une hausse de + 19,1 % entre 2013 et 2018. Cette augmentation est portée par Bordeaux (+ 27 % d'étudiants mobiles en 5 ans).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Bordeaux	8 700	56,6	3,7	11 300	60,8	4,0	2 400	27,0
Poitiers	4 700	30,8	2,0	5 200	28,2	1,9	500	10,4
Limoges	1 900	12,6	0,8	2 000	11,0	0,7	100	5,2
Nouvelle-Aquitaine	15 400	100,0	6,6	18 600	100,0	6,6	2 900	19,1

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

La répartition des étudiants mobiles par origine est proche de la moyenne nationale. En 2018-2019, la région Nouvelle-Aquitaine attire 55 % d'étudiants africains, 18,6 % d'étudiants originaires d'Asie et d'Océanie et 18 % d'étudiants européens.

#### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE EN 2018-2019

Nouvelle-Aquitaine	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	1 500	5 800	4 300	3 400	500	2 800	18 400
Pourcentage	8,4	31,5	23,5	18,6	2,9	15,1	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées

Les 10 premières nationalités des étudiants mobiles en région Nouvelle-Aquitaine sont similaires à celles de l'ensemble du pays.

Les 3 premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont le Maroc (14,5 % des étudiants

mobiles), la Chine (8,2 % des étudiants mobiles) et l'Algérie (5,5 % des étudiants mobiles), comme au niveau national.

On note la présence du Gabon en 9ème position qui est absent du Top 10 national.

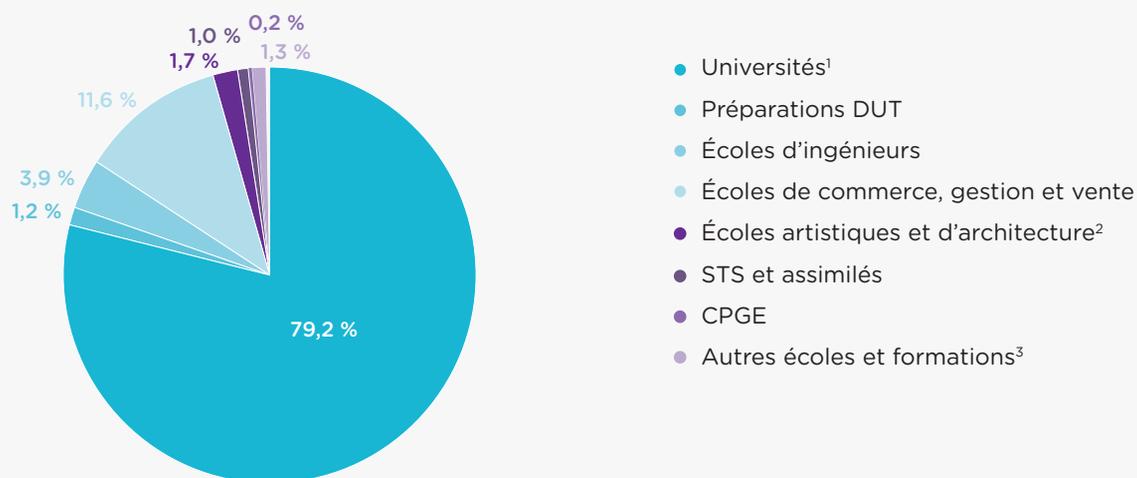
#### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES DANS LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	MAROC	2 700	14,5	1
2	CHINE	1 500	8,2	2
3	ALGÉRIE	1 000	5,5	3
4	CÔTE D'IVOIRE	900	4,6	7
5	SÉNÉGAL	800	4,5	6
6	ESPAGNE	600	3,0	9
7	ITALIE	500	2,7	4
8	TUNISIE	500	2,7	5
9	GABON	500	2,5	16
10	ALLEMAGNE	400	2,4	8
	<b>Autre pays</b>	<b>9 200</b>	<b>49</b>	
	<b>Total</b>	<b>18 600</b>	<b>100</b>	

En 2018-2019, 79,2 % des étudiants en mobilité internationale en Nouvelle-Aquitaine sont inscrits à l'université, contre 69,9 % à l'échelle nationale. Les étudiants mobiles présents sont proportionnellement aussi nombreux à être

inscrits en Écoles de commerce, gestion et vente que dans l'ensemble du pays (environ 11 %). Ils sont en revanche deux fois moins représentés en Écoles d'ingénieurs qu'en moyenne en France (3,9 % contre 7,6 %).

## Répartition des étudiants étrangers en Nouvelle-Aquitaine par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

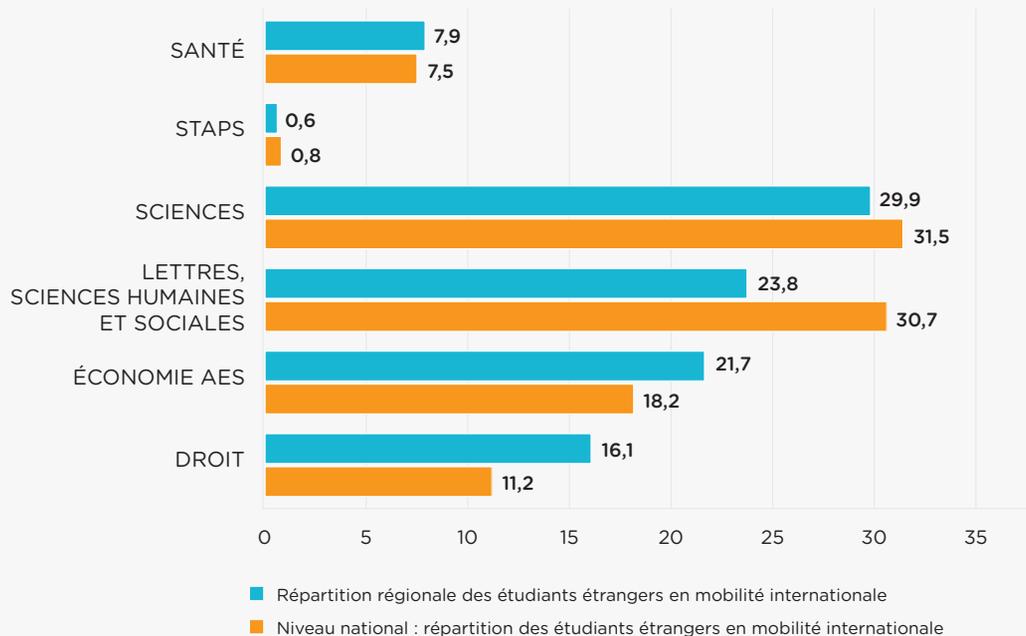
<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

À la rentrée 2018, les filières Sciences et Lettres, Sciences humaines et sociales sont moins fréquentées par les étudiants mobiles en Nouvelle-Aquitaine (respectivement 30 et 24 %) qu'en moyenne en France (respectivement 31 %). Au contraire, les filières Économie ou AES et Droit

sont davantage privilégiées par les étudiants mobiles en Nouvelle-Aquitaine (22 % et 16 %) qu'au niveau national (18 et 11 %). Les filières STAPS et Santé sont étudiées dans les mêmes proportions qu'au plan national.



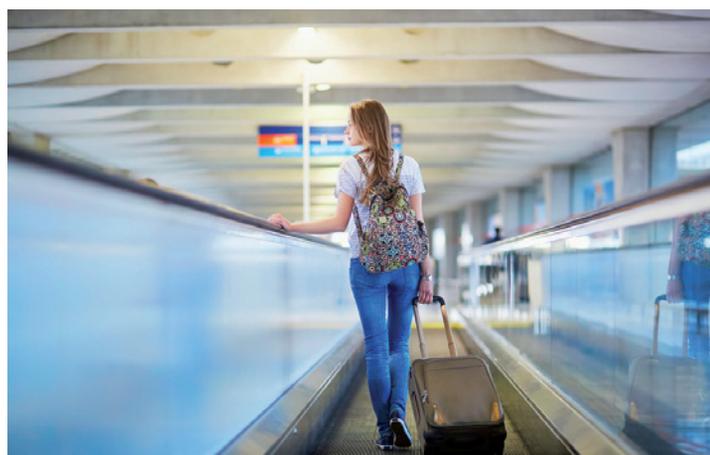
### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Nouvelle-Aquitaine par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Nouvelle-Aquitaine, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, la répartition des étudiants par cursus suit la moyenne nationale. Les étudiants s'inscrivent plus fréquemment en master (46,8 %) puis en licence (41,2 %) et en doctorat (12 %) dans la région Nouvelle-Aquitaine.

De même, la part des étudiants en mobilité diplômante augmente avec le niveau d'études, comme au plan national. Dans l'ensemble, la part des étudiants en mobilité diplômante est légèrement inférieure à la moyenne du pays (88,3 % contre 90,1 %).



## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	500	68,1	600	83,7	200	94,3	1 400	79,2
Afrique subsaharienne	2 100	99,4	2 500	99,0	400	97,6	5 000	99,0
Maghreb	1 200	97,8	1 800	98,3	400	92,9	3 400	97,5
Asie & Océanie	900	81,5	900	85,8	500	96,4	2 300	86,2
Europe hors UE	200	64,0	200	87,3	0	93	400	78,5
Union Européenne (UE)	1 200	41,1	800	78,8	300	87,7	2 300	60,6
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>6 100</b>	<b>81,4</b>	<b>6 900</b>	<b>92,9</b>	<b>1 800</b>	<b>94,3</b>	<b>14 700</b>	<b>88,3</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>41,2</b>		<b>46,8</b>		<b>12,0</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Nouvelle-Aquitaine, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

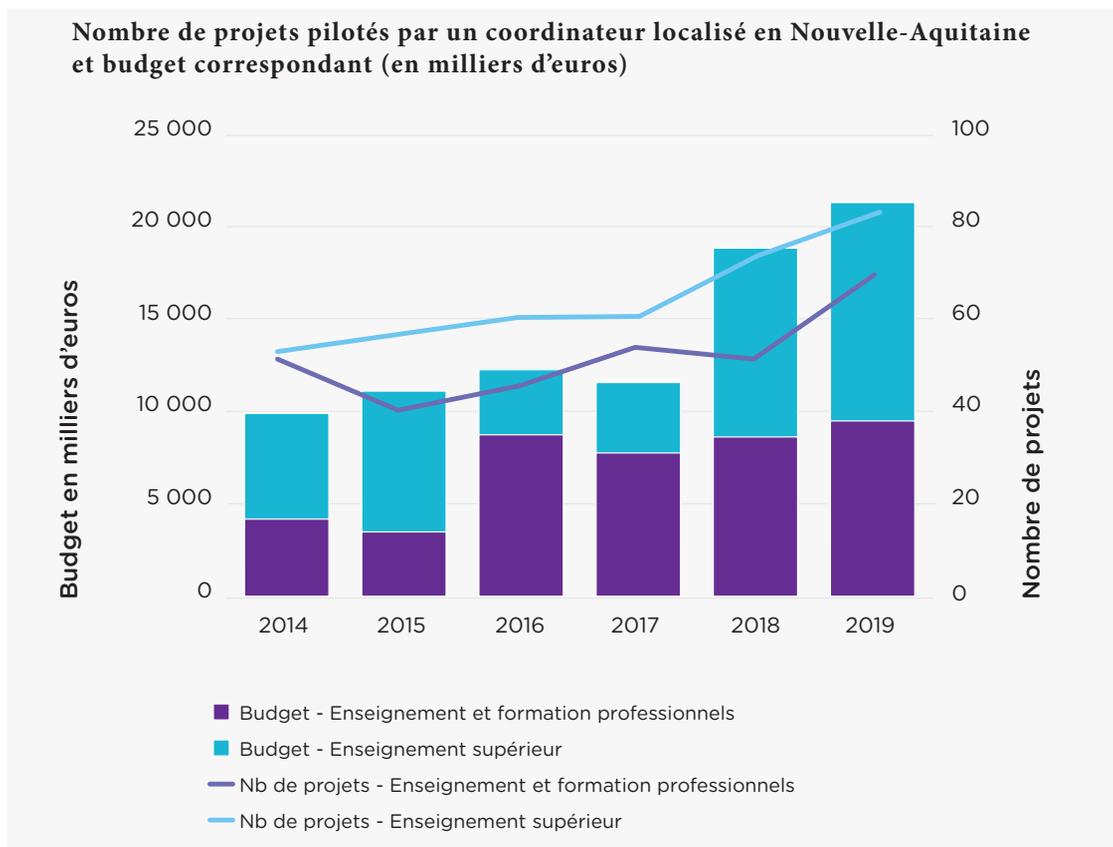
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 143 projets de mobilité (dont 65 dans le secteur de la formation professionnelle et 78 dans l'enseignement supérieur), et 6 projets de partenariats (5 dans la formation professionnelle et 1 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 20,7 M€..

Concernant l'enseignement supérieur, en 2018-2019, 2 350 étudiants étrangers sont venus en région Nouvelle-Aquitaine, effectif stable depuis 4 ans, et près de 4 600 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +, soit une croissance de 13 % en 4 ans.

Dans le secteur de la formation professionnelle,

la dynamique suit la tendance nationale. En 2018-2019, près de 2 500 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et près de 900 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Nouvelle-Aquitaine.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. L'Italie est le premier pays d'envoi à destination de la région dans le secteur de la formation professionnelle, alors qu'elle n'arrive que 3e au niveau national.



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Évolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Nouvelle-Aquitaine	3 680	4 050	4 540	4 670	4 590	13 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	9 %	10 %	10 %	10 %	9 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Nouvelle-Aquitaine	300	320	350	370	410	28 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	11 %	11 %	10 %	9 %	9 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Nouvelle-Aquitaine	940	1 850	2 110	1 900	2 460	33 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	13 %	13 %	14 %	11 %	12 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Évolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Nouvelle-Aquitaine	2 240	2 340	2 330	2 430	2 350	0 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	8 %	8 %	8 %	8 %	8 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Nouvelle-Aquitaine	250	300	330	350	440	47 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	7 %	9 %	8 %	8 %	8 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Nouvelle-Aquitaine	380	750	710	850	890	19 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	12 %	18 %	15 %	17 %	17 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*			
	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Charente	0	100	100
Charente-Maritime	700	110	810
Corrèze	10	110	110
Creuse	0	0	0
Deux-Sèvres	20	170	200
Dordogne	30	290	320
Gironde	2 630	870	3 490
Haute-Vienne	300	70	370
Landes	30	110	140
Lot-et-Garonne	30	190	220
Pyrénées-Atlantiques	420	320	740
Vienne	830	130	950
<b>Total</b>	<b>5 000</b>	<b>2 460</b>	<b>7 460</b>

\*Effectifs arrondis à la dizaine

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ 2018-2019				
	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Nouvelle-Aquitaine	Total France	Nouvelle-Aquitaine	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	66 %	66 %	58 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	60 %	60 %	55 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	54 %	54 %	57 %	50 %
<b>Total</b>	<b>62 %</b>	<b>64 %</b>	<b>57 %</b>	<b>55 %</b>



## 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

### Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	1007	1	1	Espagne	723	1	1
Royaume-Uni	764	2	2	Irlande	485	2	2
Belgique	372	3	5	Royaume-Uni	273	3	3
Allemagne	355	4	3	Belgique	190	4	6
Italie	291	5	4	Allemagne	133	5	7
Irlande	255	6	6	Malte	108	6	4
Pays-Bas	253	7	7	Grèce	95	7	11
Suède	187	8	8	Portugal	77	8	8
République-tchèque	161	9	11	Italie	66	9	5
Portugal	141	10	12	Roumanie	39	10	15



### Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Allemagne	480	1	1	Italie	310	1	3
Espagne	430	2	3	Allemagne	119	2	1
Italie	318	3	2	Belgique	107	3	2
Royaume-Uni	273	4	4	Espagne	105	4	4
Belgique	178	5	5	Royaume-Uni	49	5	5
Roumanie	133	6	7	Pays-Bas	48	6	7
Pologne	108	7	6	Portugal	45	7	12
Pays-Bas	88	8	8	Grèce	20	8	16
Suède	71	9	11	Hongrie	16	9	9
Irlande	61	10	9	Norvège	11	10	15

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs



La Région Nouvelle-Aquitaine a placé le soutien à l'emploi et à l'innovation au cœur de son projet. Pour cela, elle entend mener une action volontariste en faveur de l'éducation, de l'orientation et de la formation professionnelle tout au long de la vie. Le développement de la mobilité européenne et internationale des jeunes s'impose naturellement comme une pièce maîtresse de cette politique en faveur du parcours de réussite des jeunes.

Cette volonté trouve son fondement dans la conviction que la mobilité européenne et internationale est indispensable pour :

- développer la citoyenneté et l'ouverture européenne et internationale des jeunes du territoire en assumant pleinement la contribution d'une grande région française au projet européen ;
- renforcer l'autonomie et l'adaptabilité des jeunes pour faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi, quel que soit leur statut, en apportant une attention particulière à ceux qui ont le moins d'opportunités ;
- développer l'attractivité du territoire régional et le rayonnement de ses acteurs à l'international, permettant ainsi la modernisation et l'adaptation des systèmes de formation par les retours d'expériences des jeunes ;
- rapprocher les acteurs de la formation, de la jeunesse et du monde économique (formation, compétences, recherche...).

La Région a adopté, le 18 décembre 2017, un règlement d'intervention pour soutenir la mobilité internationale des jeunes. Ce règlement se décline en deux chapitres consacrés aux publics en cours de formation et hors parcours de formation.

En application de ces principes, les actions suivantes ont été mises en place :

- pour les publics infra-bac, possibilité de cumul de l'aide régionale avec les financements Erasmus + pour enlever tout frein à la mise en place des mobilités par les établissements ;
- afin de favoriser la mobilité des apprentis infra-bac, concertation sur tout le territoire pour aboutir au consortium Coremapp (Consortium régional pour la mobilité des apprentis) pour lequel la Région joue le rôle de pilote et de gestionnaire des financements (premiers financements obtenus en juin 2019) ;
- élargissement du consortium Erasmus + Enseignement Sup aux établissements n'ayant pas l'ingénierie pour gérer le programme ;
- bourse à l'accueil d'étudiants étrangers dans le cadre d'un master 2 avec pour objectif d'attirer des talents et de conforter le rayonnement des établissements du territoire à l'international ;
- soutien aux boursiers en leur octroyant un bonus de 20€/semaine ;
- encouragement et soutien financier des expériences de mobilité non formelle (chantiers internationaux, volontariats et échanges de jeunes) ;
- mise en place d'un dispositif en faveur des jeunes demandeurs d'emploi en partenariat avec Pôle Emploi ;
- participation active aux échanges et travaux dans le cadre du COREMOB ;
- dématérialisation complète des demandes d'aides à la mobilité.

## ► Mode de gestion et moyens humains alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Jeunesse et Citoyenneté	Service Mobilités internationales	Gestion mixte
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction Jeunesse et Citoyenneté	Service Mobilités internationales	Gestion mixte
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		4	
À la mobilité entrante		0,15	
Représentation à Bruxelles		9	

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	7 907 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	13 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	264 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	37 800

En 2018, 7 907 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, essentiellement sous forme de bourses réparties à 45 % pour les mobilités d'études et 55 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à plus de 5 000 étudiants de profiter de ces deux types de mobilité.

La Région est l'une des six Régions françaises à allouer des bourses de mobilité entrante aux chercheurs, et la seule, avec la Bourgogne-Franche-Comté, à en allouer aux étudiants, finançant en 2018 40 bourses pour des étudiants étrangers et 10 bourses pour des chercheurs étrangers, pour un budget global de plus de 300 000 €.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	2 897 610	3 574 559	13 100	264 000	37 800
Effectifs bénéficiaires	1 680	3 330 <sup>1</sup>	<i>n.d.</i>	40	10
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine) <sup>2</sup>	3 forfaits selon la durée 700€, 1 600€ et 2 900€	80	320	Forfait de 6 000€/an	381
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)		100	320	0	388
Dont pourcentage de femmes	<i>n.d.</i>	0 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

L'attribution des bourses se fait sur critères sociaux avec un forfait de 20€/semaine pour les étudiants boursiers, à l'exception des bourses de mobilité des chercheurs.

Concernant le cumul possible de la bourse avec d'autres financements, il existe une grande disparité dans le cadre des anciens règlements : le complément régional à Erasmus + est accepté pour le Limousin et le Poitou-Charentes, mais pas pour l'Aquitaine.

En ce qui concerne la recherche, la Région peut accorder des bourses uniquement en provenance ou à destination des États-Unis dans le cadre d'une convention entre la Région et la Commission Franco-Américaine des échanges culturels et universitaires. Par ailleurs, les bourses du programme FULBRIGHT Nouvelle-Aquitaine pour la mobilité des chercheurs sont cumulables avec d'autres financements.

\* Les données relatives à 2017 correspondent aux politiques mises en place par les anciennes régions Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes, avec toutes les disparités qui pouvaient exister sur les anciens territoires. Pour 2018, une compilation a été faite : de janvier à août, règlements des anciennes régions, puis de septembre à décembre, données relatives à la mise en œuvre d'un nouveau règlement harmonisé, applicable à la rentrée 2018. Ces deux années ne sont donc pas réellement représentatives de la politique mise en place en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du règlement harmonisé.

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION* DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019				
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage	
	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	5	12 %
Amérique	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	21	49 %
Asie & Océanie	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	12	28 %
Europe hors UE	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	0	0 %
Maghreb	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	5	12 %
Union Européenne (UE)	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	0	0 %
indéterminé	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	0	0 %
<b>Total général</b>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<b>43</b>	<b>100 %</b>

\* Suite à la fusion des anciennes régions, les outils de gestion qui ne permettent pas de sortir les effectifs par destination

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Norvège	<i>n.d.</i>
2	Vénézuéla	<i>n.d.</i>
3	Sénégal	<i>n.d.</i>
4	Afrique du Sud	<i>n.d.</i>
5	Mauritanie	<i>n.d.</i>
6	Albanie	<i>n.d.</i>
7	Qatar	<i>n.d.</i>
8	Algérie	<i>n.d.</i>
9	Tanzanie	<i>n.d.</i>
10	Allemagne	<i>n.d.</i>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Brésil	7
2	Colombie	4
3	Chine	2
4	Maroc	2
5	Algérie	2
6	Vietnam	2
7	Inde	2
8	Liban	2
9	Madagascar	2
10	Mexique	2

## ► Communication et actions de promotion



La Région a mis en place un site web dédié à chacun de ses dispositifs d'aide, complété d'une campagne de visuels :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/sejours-dEtude-letranger-public-post-bac>



La plateforme « So mobilité » permet, entre autres, de prendre rendez-vous avec des opérateurs présents en grand nombre sur le territoire aquitain pour préparer sa mobilité.

<http://www.somobilite.fr/>



### La citation du Président de la Région :

« Le Comité régional de la mobilité (COREMOB) associe tous les acteurs du nouveau territoire régional concernés par les enjeux de la mobilité internationale. Il garantit des conditions d'accompagnement et d'aides financières justes, équitables, mieux coordonnées et adaptées aux besoins de tous les publics jeunes ».

**Alain Rousset, Président de la Région  
Nouvelle-Aquitaine**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

La Région a mis en place un nouveau règlement d'intervention qui se décline en 2 chapitres et 9 dispositifs d'aides :

- la mobilité des publics en cours de formation (6 dispositifs) ;
- la mobilité des publics hors parcours de formation (1 dispositif pour les demandeurs d'emploi et 2 dispositifs de mobilité non formelle).

### Les dispositifs de la mobilité en cours de formation :

Le premier (mobilité infra-bac) s'adresse à tous les lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle réalisant un stage à l'étranger d'une durée de 2 à 4 semaines. Le montant par semaine s'élève à 80 €, auquel s'ajoute 20 € pour les boursiers sur critères sociaux. Il n'y a pas de contre-indication sur le cumul de cette bourse.

Le second concerne les étudiants, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, pour leur permettre de partir en stage à l'étranger pendant 2 semaines minimum. Le montant par semaine s'élève à 80 €, auquel s'ajoute 20 € pour les boursiers sur critères sociaux. Cette bourse est non cumulable, exception faite pour les étudiants en BTS.



Le troisième est à destination des mêmes publics effectuant un séjour d'études à l'étranger de 8 semaines minimum. Cette aide se décline en 3 forfaits variant selon la

durée de l'expérience : 700 € pour un séjour de 8 à 15 semaines, 1 600 € pour un séjour de 16 à 26 semaines, 2 900 € pour un séjour de 27 semaines et plus. Cette bourse est non cumulable, exception faite pour les étudiants en BTS.

Pour ces trois dispositifs, l'aide de la Région sera apportée sous la forme d'une enveloppe régionale maximale de 3 600 € pour les non boursiers et de 4 000 € pour les boursiers, (enveloppe pour l'ensemble du parcours de formation des apprenants, jusqu'au niveau Master 2 inclus). Par ailleurs, la Nouvelle-Aquitaine prend en charge les frais supplémentaires liés au déplacement pour les apprenants en situation de handicap dans la limite de 1 000 € par séjour.

Le quatrième dispositif concerne la mobilité entrante et vise à soutenir l'accueil d'étudiants étrangers non-européens en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des coopérations de la Région ou des établissements régionaux partenaires. Il a pour objectif d'attirer des talents et de conforter le rayonnement des établissements à l'international. Une bourse de 6000 € est octroyée aux étudiants sélectionnés qui réalisent un Master 2 en région Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, la Région fait partie d'un consortium européen d'établissements d'enseignement supérieur (dispositif n°5) et d'un consortium européen d'établissements d'enseignement et de formation professionnels (dispositif n°6), les établissements membres de ces consortia peuvent bénéficier d'une aide Erasmus +. Les étudiants peuvent réaliser un stage dans un pays participant au programme (34), pour une durée de 2 à 12 mois. Le montant de la bourse varie selon le pays d'accueil et oscille

entre 350 et 450 €. Cette bourse n'est pas cumulable avec d'autres aides de la Région. Les apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels peuvent aussi effectuer un stage dans l'un des 34 pays, d'une durée de 2 semaines et 6 mois. Le montant de l'aide varie selon la destination mais aussi selon la durée du stage, les forfaits pouvant aller de 350 à 5 564 €.

**Les dispositifs de la mobilité hors parcours de formation :**

Dans le cadre des dispositifs « hors parcours de formation », la Région, en partenariat avec Pôle Emploi, a mis en place un dispositif permettant à de jeunes demandeurs d'emploi d'augmenter leur employabilité en effectuant un stage à l'étranger de 3 à 6 mois (prise en charge des frais de voyage aller-retour du lieu de résidence au lieu de stage, des frais d'hébergement et aide complémentaire

de 80 € par semaine). Elle accompagne par ailleurs financièrement les chantiers internationaux, les volontariats et les échanges de jeunes.

En outre, la Région met en avant sur son site internet un programme particulier en partenariat avec l'IFAID : il s'agit de Sésame, une mobilité réciproque (binôme France-pays européen ou extra européen) dans le cadre d'un service civique.

Enfin, la Région fait aussi partie du programme franco-américain FULBRIGHT, facilitant la mobilité de chercheurs entre ces deux pays par l'attribution de bourses. Leurs critères d'attribution sont les suivants : la qualité et l'intérêt du projet en lui-même et pour la région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les retombées potentielles pour les établissements d'origine et d'accueil.



## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Nouvelle-Aquitaine



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre** : fortifier les liens entre l'enseignement supérieur et les entreprises européennes

**Thématique** : entreprises

**Secteur** : enseignement supérieur

**Nature du projet** : projet de mobilité

**Nom du porteur de projet** : Région Nouvelle-Aquitaine

**Durée du projet** : 24 mois (du 01/06/2016 au 31/05/2018)

**Subventions Erasmus +** : 182 702 €

**PAYS PARTENAIRES** : Allemagne / Belgique / Espagne / Royaume-Uni

### TITRE : Fortifier les liens entre l'enseignement supérieur et les entreprises européennes

#### La mobilité de stage, un effet levier

Faciliter l'insertion des étudiants sur le marché du travail et encourager le développement des relations entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises européennes. Telle est l'ambition de la Région Nouvelle-Aquitaine qui, dans le cadre d'un projet de mobilité Erasmus +, a accompagné l'ouverture internationale d'un groupement d'établissements de l'ex-Région Limousin. Le portage via un consortium a permis de centraliser les procédures administratives et d'alléger la charge de travail des établissements bénéficiaires. Ainsi, sur l'année 2016-2017, ce sont 143 mobilités de stage qui ont pu être organisées : 65 pour les étudiants des écoles d'ingénieurs de Limoges, 33 pour les étudiants des filières scientifiques et techniques de l'Université de Limoges et 45 pour ceux de ses composantes plus transversales (humanités, administration des entreprises, secteur sanitaire et social).

#### Un réseau d'entreprises européennes partenaires en expansion

Les réponses au questionnaire adressé aux entreprises européennes d'accueil ont montré que le projet avait permis d'accroître l'offre de stages en Europe pour les étudiants de l'ex-Région Limousin. 92 % d'entre elles ont en effet fait part de leur souhait de développer davantage les échanges avec l'établissement d'origine de leur stagiaire.

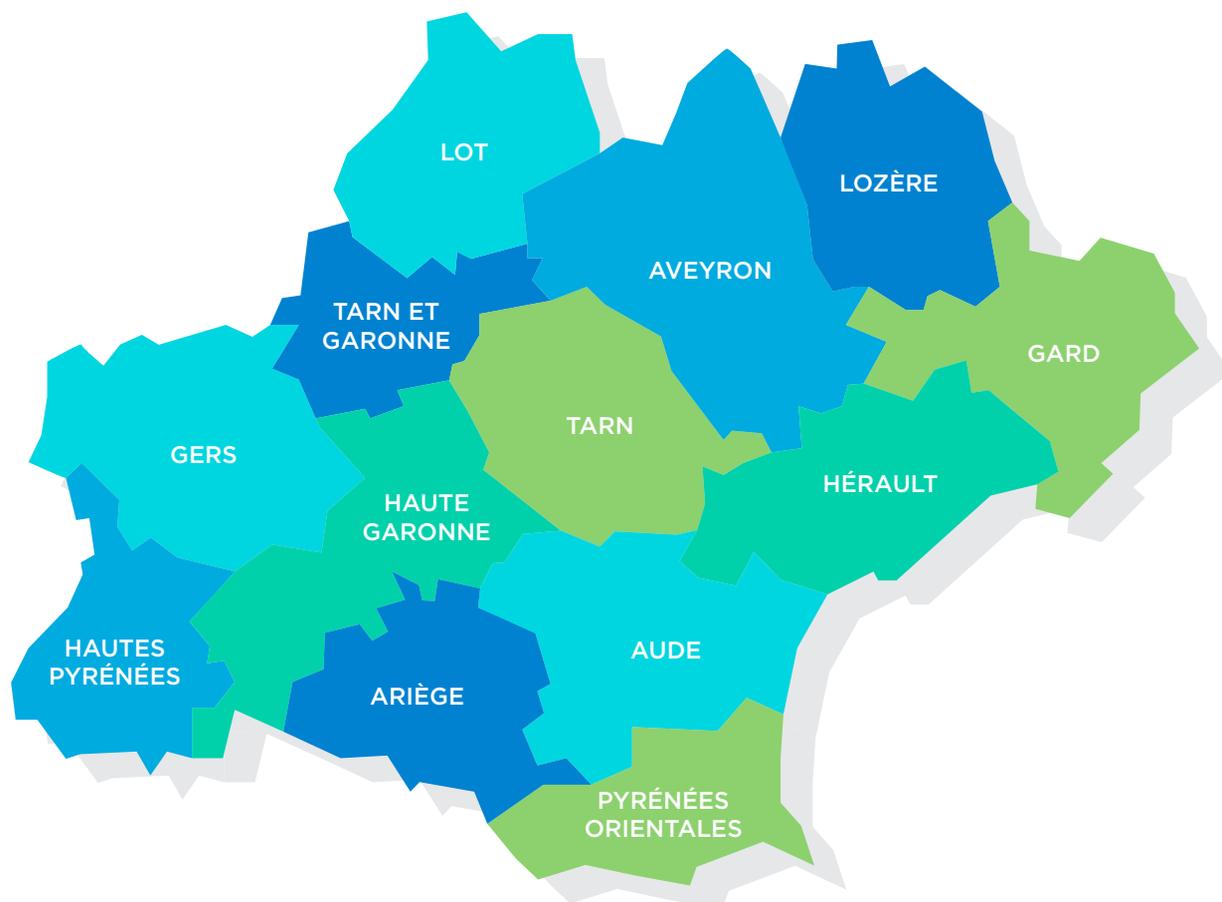
A la suite de la réforme territoriale, les consortia d'établissements d'enseignement supérieur des ex-Régions Limousin et Poitou-Charentes ont fusionné, mutualisant leurs partenariats avec des entreprises d'Europe et multipliant les opportunités de stage pour leurs étudiants. Ce nouveau consortium élargi a ainsi pu mener, en 2017/2018, un nouveau projet de mobilité Erasmus + qui a profité à 730 étudiants et 16 établissements.

### TÉMOIGNAGE

**Sophie Dumas,**  
cheffe du service Mobilités internationales à la Région Nouvelle-Aquitaine

« Le consortium piloté par la Région a vocation à accueillir des établissements qui, jusqu'alors, ne disposaient pas de l'ingénierie nécessaire au développement de mobilités. Il se veut large, non spécialisé. Il rassemble à la fois des universités, des écoles d'ingénieurs, des écoles de commerce, des IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers), ou encore des lycées qui souhaitent envoyer leurs étudiants de BTS en stage en Europe. Cela fonctionne bien et ça permet la mise en œuvre d'une politique régionale cohérente. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <http://www.somobilite.fr/>



La région Occitanie a accueilli 9,2 % des étudiants étrangers venant en France, soit 26 200 en 2018-2019, ce qui représente 10,5 % de l'ensemble de ses étudiants.

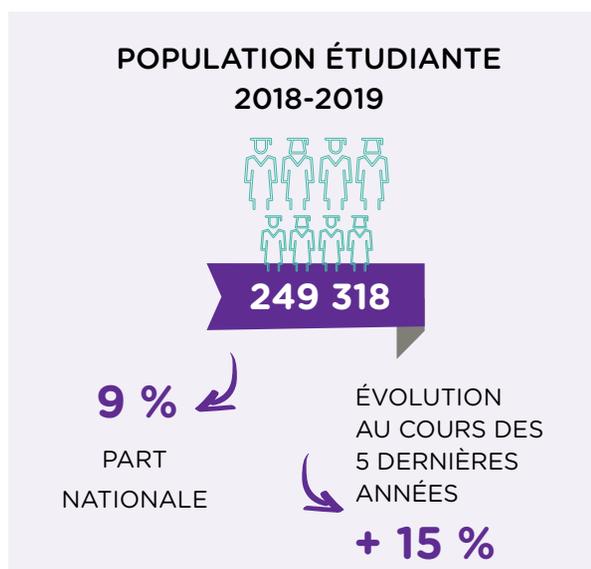
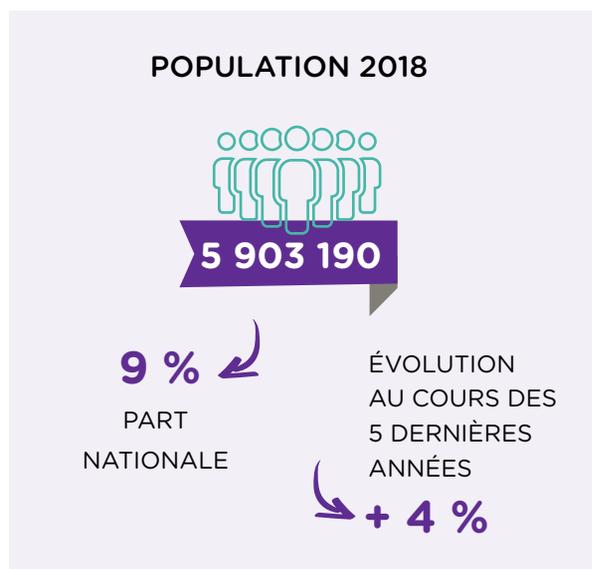
Parmi eux, 11,8 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 3 100 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 2 770 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage

ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 4 530 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger.

La mobilité des apprenants de la formation professionnelle suit une croissance deux fois plus rapide que la moyenne nationale autant en termes de mobilité sortante qu'en termes d'accueil d'étudiants étrangers.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>26 200</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	10,5 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	52,1 %

L'Occitanie est la 3<sup>ème</sup> région d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Elle reçoit en 2018-2019, 26 200 étudiants mobiles qui représentent 10,5 % de l'ensemble de sa population étudiante. Parmi les étudiants en mobilité internationale accueillis dans la région, 52,1 % sont des femmes.

En Occitanie, la moitié des étudiants s'inscrivent dans l'académie de Toulouse et l'autre dans l'académie de Montpellier. Elles représentent chacune environ 5 % de l'ensemble des étudiants mobiles en France. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale dans l'académie de Montpellier a augmenté de + 20,8 % entre 2013 et 2018, contre + 10 % dans l'académie de Toulouse sur la même période.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Montpellier	10 600	47,1	4,5	12 900	49,3	4,6	2 200	20,8
Toulouse	12 000	52,9	5,1	13 300	50,7	4,7	1 200	10,0
Occitanie	22 600	100,0	9,6	26 200	100,0	9,2	3 400	15,1

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, la proportion d'étudiants mobiles originaires d'Afrique inscrits en Occitanie est plus faible qu'à l'échelle nationale (47,1 % contre 52,5 %). A l'inverse, la part d'étudiants originaires d'Asie et d'Océanie est légèrement plus élevée en région Occitanie qu'au niveau national (23,3 % soit + 4 points de %). La répartition des étudiants mobiles américains (9,2 %) et européens (20,5 %) est similaire à la moyenne nationale.

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE EN OCCITANIE EN 2018-2019

Occitanie	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	2 400	5 700	6 500	6 100	1 000	4 300	26 000
Pourcentage	9,2	22,0	25,1	23,3	3,9	16,6	100

La répartition des étudiants mobiles selon leur pays d'origine suit la moyenne nationale.

À la rentrée 2018, les quatre premiers pays d'origine (Maroc, Chine, Algérie et Espagne) concentrent un tiers des effectifs des étudiants mobiles de la région.

On remarque la présence du Vietnam et du Liban en 9ème et 10ème positions (ils sont placés respectivement au 14<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> rangs au plan national).

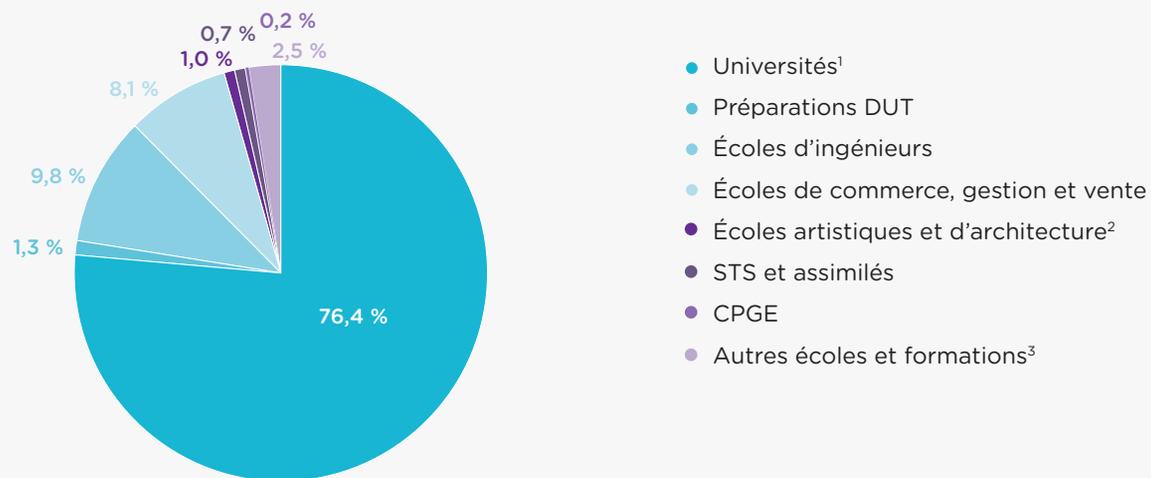
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN OCCITANIE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	3 300	12,5	1
2	Chine	2 500	9,5	2
3	Algérie	2 100	8,1	3
4	Espagne	1 000	3,9	9
5	Tunisie	1 000	3,8	5
6	Sénégal	1 000	3,8	6
7	Italie	800	3,1	4
8	Côte d'Ivoire	800	2,9	7
9	Vietnam	500	2,1	14
10	Liban	500	2,0	12
	<b>Autre pays</b>	<b>12 700</b>	<b>48</b>	
	<b>Total</b>	<b>26 200</b>	<b>100</b>	

En 2018-2019, trois quarts des étudiants étrangers en mobilité internationale dans la région Occitanie s'inscrivent à l'université, soit 20 000 étudiants, 9,8 % en Écoles d'ingénieurs (+ 2 points de % par

rapport au plan national) et 8,1 % en Écoles de commerce, gestion et vente (- 3 points de % par rapport à la moyenne du pays).

### Répartition des étudiants étrangers en Occitanie par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

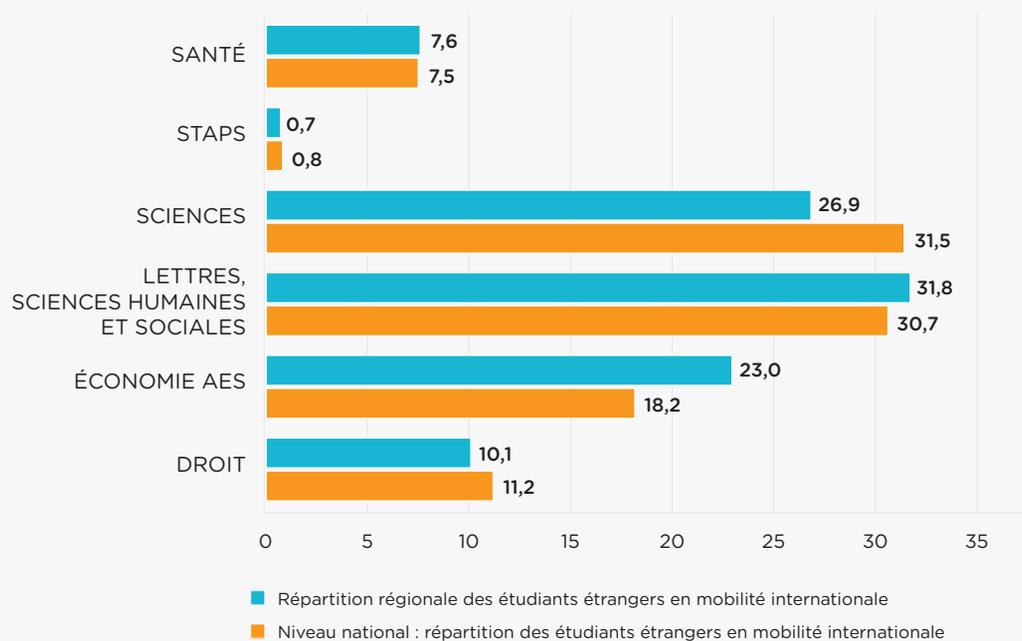
³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

La filière Lettres, Sciences humaines et sociales réunit près d'un tiers des étudiants mobiles de la région (32 %), tandis que 27 % des étudiants mobiles suivent une formation en Sciences en

2018-2019. La troisième filière qui regroupe le plus d'étudiants étrangers en mobilité internationale au sein de l'Occitanie est celle d'Économie et AES (23 %).



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Occitanie par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Occitanie, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, la part d'étudiants mobiles inscrits en licence en Occitanie est élevée (51,4 % contre 42,8 % à l'échelle nationale). Les étudiants mobiles s'inscrivent moins en master que dans l'ensemble du pays (38 % contre 45,9 %).

La part des étudiants en mobilité diplômante parmi

les étudiants en mobilité internationale est particulièrement élevée en cursus master (96,9 %, soit + 6 points de % par rapport au niveau national). Dans l'ensemble, 92,4 % des étudiants mobiles sont en mobilité diplômante contre 90,1 % des étudiants mobiles en moyenne en France.



## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN OCCITANIE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	800	80,3	600	94,2	300	88,7	1 700	86,8
Afrique subsaharienne	2 400	99,6	1 800	99,6	300	93,5	4 600	99,1
Maghreb	2 400	99,0	2 400	98,6	400	88,6	5 200	98,0
Asie & Océanie	2 300	91,6	1 500	96,2	600	94,3	4 400	93,5
Europe hors UE	500	88,3	200	96,1	100	85,4	800	90,2
Union Européenne (UE)	1 900	64,7	1 000	91,0	400	91,8	3 300	76,2
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>10 300</b>	<b>89,2</b>	<b>7 600</b>	<b>96,9</b>	<b>2 100</b>	<b>91,5</b>	<b>20 000</b>	<b>92,4</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>51,4</b>		<b>38,0</b>		<b>10,6</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région Occitanie, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

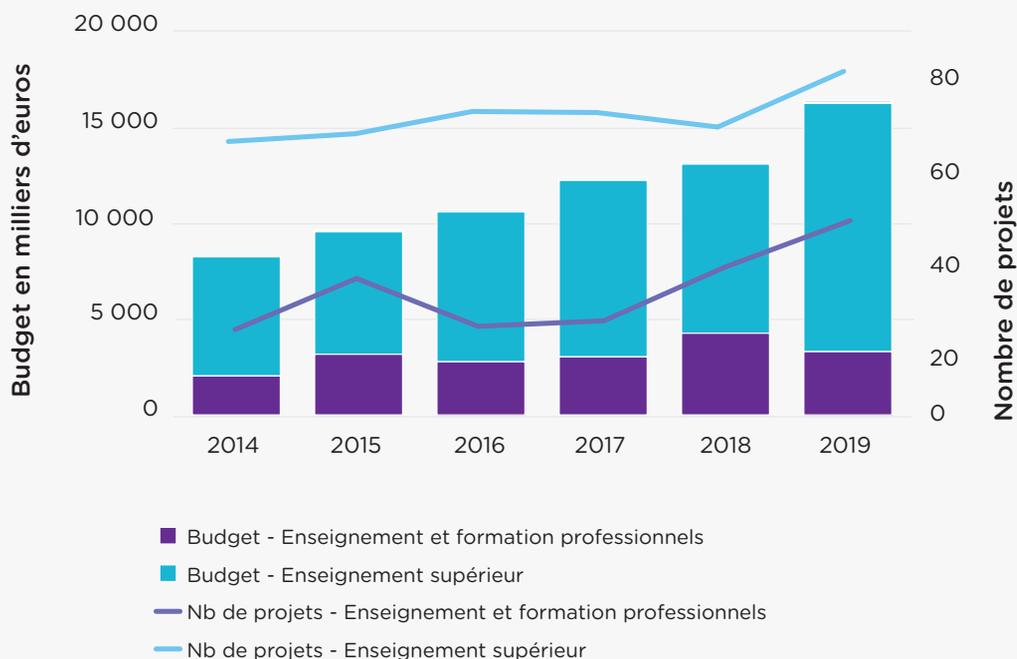
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 134 projets de mobilité (45 dans le secteur de la formation professionnelle et 89 dans l'enseignement supérieur), et 8 projets de partenariats (5 dans la formation professionnelle et 3 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 16 M€.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance suit la moyenne nationale autant en termes de mobilité sortante (respectivement + 19 %, versus + 21 %), alors que la mobilité entrante croît deux fois plus vite que l'ensemble du territoire (+ 11 %, contre + 5 % en 4 ans). En 2018-2019, près de 3100 étudiants étrangers sont ainsi venus en région Occitanie et plus de 4 500 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la dynamique est également très forte avec + 69 % en 4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre + 34 % en moyenne en France et + 59 % en termes d'arrivées (contre + 24 % sur l'ensemble du territoire). En 2018-2019, 1 760 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 1 000 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Occitanie.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national. Concernant la mobilité entrante, le premier pays d'envoi est l'Espagne pour le secteur de l'enseignement supérieur (3<sup>e</sup> au niveau national) et le Royaume-Uni pour la formation professionnelle (5<sup>e</sup> au niveau national).

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Occitanie et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Occitanie	3 640	3 810	3 950	4 320	4 530	19 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	9 %	9 %	9 %	9 %	9 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Occitanie	250	250	310	380	450	80 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	9 %	8 %	9 %	10 %	10 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Occitanie	530	1 040	860	1 360	1 760	69 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	8 %	7 %	6 %	8 %	9 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Occitanie	2 880	2 790	2 820	2 950	3 090	11 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Occitanie	230	320	340	420	480	50 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	7 %	10 %	8 %	9 %	9 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Occitanie	450	630	780	920	1 000	59 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	15 %	15 %	17 %	18 %	19 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL 2015-2016 À 2018-2019				
	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Occitanie	Total France	Occitanie	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	67 %	66 %	56 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	61 %	60 %	59 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	49 %	54 %	51 %	50 %
Total	63 %	64 %	55 %	55 %

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Ariège	0	50	50
Aude	20	130	150
Aveyron	20	100	130
Gard	200	310	510
Gers	10	40	50
Haute-Garonne	2 600	430	3 040
Hautes-Pyrénées	180	70	250
Hérault	1 530	240	1 770
Lot	0	60	60
Lozère	20	20	40
Pyrénées-Orientales	230	90	320
Tarn	130	170	300
<b>Total</b>	<b>4 980</b>	<b>1 760</b>	<b>6 740</b>

\*Effectifs arrondis à la dizaine

### 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	888	1	1	Espagne	509	1	1
Royaume-Uni	824	2	2	Royaume-Uni	160	2	3
Allemagne	337	3	3	Italie	156	3	5
Irlande	329	4	6	Belgique	141	4	6
Belgique	300	5	5	Irlande	122	5	2
Italie	295	6	4	Allemagne	121	6	7
Suède	227	7	8	Pologne	89	7	9
Pays-Bas	204	8	7	Portugal	87	8	8
Norvège	183	9	13	Roumanie	58	9	15
Finlande	181	10	9	Malte	48	10	4

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	713	1	3	Royaume-Uni	172	1	5
Allemagne	601	2	1	Allemagne	172	2	1
Italie	406	3	2	Belgique	164	3	2
Royaume-Uni	359	4	4	Espagne	114	4	4
Belgique	251	5	5	Italie	80	5	3
Pologne	134	6	6	Pays-Bas	50	6	7
Irlande	111	7	9	Pologne	37	7	8
Roumanie	99	8	7	Croatie	35	8	18
Pays-Bas	95	9	8	Irlande	30	9	13
Grèce	78	10	13	Suède	26	10	10

### ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Soucieuse d'encourager les jeunes dans leurs expériences de formations éducatives et/ou professionnelles, la Région Occitanie mène une politique volontaire visant à soutenir financièrement les étudiants qui effectuent une mobilité à l'étranger dans le cadre de leur cursus de formation dans l'enseignement supérieur afin de consolider leur expérience, de préparer leur insertion professionnelle dans les meilleures conditions et d'améliorer leur connaissance d'une langue étrangère.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie régionale en matière de jeunesse, la Région a défini des orientations qui visent à créer les conditions de l'égalité des chances, tant pour les jeunes que les territoires, et apportent aux jeunes un accompagnement dans une logique de parcours pour permettre l'insertion sociale et professionnelle, l'autonomie et le développement personnel. Ces orientations stratégiques s'articulent autour des objectifs suivants :

- agir sur les conditions de formation et d'accès à l'emploi pour l'insertion des jeunes ;
- améliorer les conditions de vie quotidienne

pour l'autonomie des jeunes ;

- favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté pour l'émancipation des jeunes.

La mobilité européenne et internationale est devenue un élément essentiel au service de l'insertion des jeunes. La Région Occitanie mène, à ce titre, une politique volontaire visant à soutenir financièrement les étudiants des établissements d'enseignement supérieur (EES) qui effectuent une mobilité à l'étranger dans le cadre de leur parcours d'enseignement supérieur afin de consolider les objectifs précités.

Le dispositif de soutien à la mobilité internationale des étudiants d'Occitanie concerne les étudiants inscrits en L3 minimum, M1, M2, BTS, DUT, DUETE, DUETI ou suivant une formation sanitaire et sociale, dans un EES des académies de Montpellier ou de Toulouse (délivrant des diplômes nationaux de Licence et Master et s'inscrivant dans le cadre du LMD), dans un des lycées d'Occitanie titulaires de la Charte Erasmus + ou dans un des établissements agréés par la Région au titre des formations sanitaires et sociales.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction des Relations européennes et internationales	Service Stratégie européenne et Mobilité internationale	Gestion mixte
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	0	0	0
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		2	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		8	

Les établissements d'enseignement supérieur partenaires de la Région au titre des aides à la mobilité internationale ne reçoivent aucune dotation relative à la gestion du dispositif.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	5 000 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	0

En 2018, 5 M€ ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, permettant ainsi à plus de 3 500 étudiants d'être accompagnés dans leur

mobilité d'études ou de stage, parmi lesquels plus d'une centaine de jeunes de la filière sanitaire et sociale et 400 apprentis du supérieur.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	n.d.	n.d.	0	0	0
Effectifs bénéficiaires	1 410	1 360	0	0	0
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	63	63	0	0	0
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	63	63	0	0	0
Dont pourcentage de femmes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Deux dispositifs régionaux d'aide à la mobilité internationale des étudiants coexistent :

- le premier, à destination des étudiants boursiers sur critères sociaux, est géré directement par les services régionaux via un portail en ligne ;
- le second, à destination des étudiants non-boursiers appartenant à un foyer fiscal dont le

QF est inférieur ou égal à 25 000 €, est géré par les établissements d'enseignement qui bénéficient à ce titre d'une subvention régionale. Dans le cadre de ce dispositif, les étudiants peuvent cumuler les aides de la Région avec celles d'Erasmus +.

Les étudiants en situation de handicap perçoivent une aide forfaitaire complémentaire de 600 €.

## ► Destination des étudiants\*

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	100	4 %	n.d.		100	4 %
Amérique	734	27 %	n.d.		734	27 %
Asie & Océanie	477	17 %	n.d.		477	17 %
Europe hors UE	72	3 %	n.d.		72	3 %
Maghreb	51	2 %	n.d.		51	2 %
Union Européenne (UE)	1 306	48 %	n.d.		1 306	48 %
indéterminé	0	0 %	n.d.		0	0 %
<b>Total général</b>	<b>2 740</b>	<b>100 %</b>	<b>n.d.</b>		<b>2 740</b>	<b>100 %</b>

\* Les chiffres pour 2018 ne concernent que les étudiants ayant bénéficié d'une aide individuelle versée directement par la Région Occitanie, au moment de l'enquête, les effectifs concernant les mobilités réalisées dans le cadre du dispositif géré par les établissements d'enseignement n'étaient pas encore disponibles

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	397
2	Espagne	332
3	Royaume-Uni	316
4	Chine	90
5	Irlande	86
6	Allemagne	86
7	Etats-Unis	86
8	Italie	68
9	Pays-Bas	61
10	Suède	57

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Norvège	n.d.
2	Venezuela	n.d.
3	Sénégal	n.d.
4	Afrique du Sud	n.d.
5	Mauritanie	n.d.
6	Albanie	n.d.
7	Qatar	n.d.
8	Algérie	n.d.
9	Tanzanie	n.d.
10	Allemagne	n.d.

## ► Communication et actions de promotion

La Région Occitanie a cofinancé la plateforme régionale pour la mobilité internationale des jeunes baptisée Eole Occitanie et lancée fin 2015. Ce réseau des acteurs de la mobilité internationale a notamment réalisé un diagnostic présentant les acteurs et dispositifs

de la Région, les freins et motivations à la mobilité, les publics ciblés, les atouts de la mobilité pour l'employabilité ainsi que les facteurs de performance d'une mobilité apprenante.



### La citation de la Présidente de la Région :

« Une expérience à l'étranger est clairement un plus sur le CV des jeunes. Les études récemment menées sur la mobilité européenne et internationale confirment que c'est un atout important pour leur employabilité. Côté employeurs, il y a aussi une vraie demande puisqu'une grande majorité d'entreprises estime qu'une expérience à l'étranger est un atout. Valoriser la mobilité internationale c'est donc donner à nos jeunes toutes les chances pour s'insérer rapidement et durablement sur le marché du travail, tout en vivant des expériences personnelles enrichissantes et épanouissantes ».

**Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie.**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse d'études ou de stage à l'étranger à condition d'être boursiers d'État ou de la Région, de forfaits mensuels s'ils ne sont pas boursiers et/ou d'une aide forfaitaire pour tous ceux

remplissant les conditions d'éligibilité relatives à la formation suivie et/ou à la destination choisie.

Le premier dispositif s'adresse aux étudiants de L3, Master, BTS, DUT, DUETE et DUETI

effectuant une mobilité comprise entre 6 et 36 semaines. Depuis la rentrée 2019, le montant de la bourse d'études et de stage est de 75 € par semaine pleine (5 jours ouvrés consécutifs). Ce dispositif est cumulable avec une bourse forfaitaire et d'aide au départ d'un montant de 600 € et réservée aux étudiants en situation de handicap.

Le deuxième dispositif est destiné aux étudiants non boursiers appartenant à un foyer fiscal dont le QF est inférieur ou égal à 25 000, inscrits en L3, M1, M2, DUT, DUETE, DUETI, effectuant une mobilité comprise entre 1 mois et demi et 9 mois. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il s'agit soit d'un forfait « International - hors Europe » à hauteur de **300 €/mois**, soit d'un forfait « Europe » à hauteur de **250 €/mois** si l'étudiant ne bénéficie pas d'une bourse Erasmus + (ou de **150 €/mois** si l'étudiant bénéficie d'une bourse Erasmus +).

Ces deux dispositifs sont cumulables, sous conditions d'éligibilité, avec l'aide au départ et les aides forfaitaires. Ces dernières couvrent les étudiants boursiers ou non boursiers, les étudiants étrangers ainsi que les étudiants titulaires d'un contrat de travail inscrits dans une section de formation par apprentissage relevant de l'enseignement supérieur. La durée de la mobilité prise en charge est de 6 semaines minimum. Le montant de l'aide forfaitaire varie de 450 € à 600 € selon la nature du projet et la destination envisagée. Si le stage en entreprise se déroule dans une structure située dans l'une des 6 régions partenaires (Battambang-Cambodge, Sichuan-Chine, Kyoto et Aichi-Japon, Tubas et les Vallées du Nord-Palestine, Régions de l'Oriental, Fès-Meknès et Casablanca Settat-Maroc, Aragon-Espagne), une aide forfaitaire de 450 € est accordée dans le cadre du forfait coopération. Le forfait « sanitaire et social - stage à l'étranger » alloue une aide forfaitaire de 450 €. Le forfait « apprentis » de 600 € est accordé aux étudiants titulaires d'un contrat de travail par apprentissage devant

effectuer un stage en entreprise ou un séjour d'études à l'étranger. Le forfait « pegasus » d'un montant de 450 € est accordé aux étudiants de la filière aéronautique qui réalisent une mobilité d'études de 3 mois minimum dans un établissement du réseau « pegasus ». Le chèque « eurocampus » d'un montant de 600 € est accordé aux étudiants qui réalisent une mobilité d'études ou de stage en Catalogne ou aux Baléares.

Le dispositif Erasmus +, mis en place en région Occitanie, vise à favoriser la mobilité de stage des étudiants des établissements d'enseignement supérieur de la filière Sanitaire et Social ainsi que la mobilité de formation ou d'enseignement des personnels de ces établissements. Un consortium regroupant la Région Occitanie et des établissements d'enseignement supérieur de la filière Sanitaire et Social de la région a été créé, afin de mettre en place un projet favorisant les mobilités européennes des étudiants de cette filière. Le stage effectué doit durer entre 2 et 12 mois. Le montant mensuel de cette aide dépend du pays de destination.

Par ailleurs, les CFA peuvent proposer aux apprentis d'effectuer des stages dans les 33 pays éligibles au programme Erasmus +, pendant 2 semaines et plus. La Région a participé à ces projets de mobilité en finançant les actions portées par les CFA. En Occitanie, près de 500 apprentis bénéficient chaque année d'une expérience de mobilité financée par la Région.

La Région est fortement engagée dans le développement de la mobilité internationale des jeunes apprenants au sens large. Les apprentis, jeunes en insertion issus des missions locales, stagiaires de la formation professionnelle issus des écoles de la 2<sup>nd</sup>e chance et les élèves des filières sanitaires et sociales bénéficient tous aujourd'hui d'un soutien de la Région avec le concours des financements européens (Erasmus + et Interreg).

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Occitanie



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Mobilité professionnelle des apprentis de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées 2016/2018

**Thématique :** apprentissage

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Région Occitanie

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/06/2016 au 31/05/2018)

**Subventions Erasmus + :** 568 613 €

**PAYS PARTENAIRES :** Allemagne / Belgique / Bulgarie / Espagne / Finlande  
Irlande / Italie / Norvège / Portugal / Royaume-Uni

### TITRE : Créer des synergies pour dynamiser la mobilité des apprentis

#### Un « Plan Apprentissage »

Renforcer la mobilité des apprentis est l'une des orientations phares du « Plan Apprentissage » lancé par la Région Occitanie en 2017. Concomitamment, un consortium de 34 CFA, de statuts variés, a reçu un fort soutien régional - assistance technique, ingénierie financière... - pour l'envoi de 426 apprentis en Europe pour 2 à 3 semaines. Ce projet Erasmus +, dont la première édition date de 2009, a pris de l'ampleur au moment de la création de la grande Région, ce qui a permis de cibler de nouveaux CFA, et notamment de petits établissements peu outillés pour la mobilité. En véritable chef d'orchestre, la Région s'attache à créer un effet levier à la fois en s'appuyant sur les réseaux et sur le savoir-faire d'acteurs du territoire, et en combinant différentes actions financières.

#### Une synergie des financements

Des crédits régionaux complètent la subven-

tion Erasmus +, en particulier pour la prise en charge des actions de préparation à la mobilité pour lesquelles des organismes labellisés « Europe Direct » sont sollicités. La Région encourage également la recherche de partenaires européens en organisant des visites d'études à l'étranger pour les personnels des CFA. Récemment, des représentants de CFA se sont rendus à Dresde, en Allemagne, grâce à un soutien de l'OFAJ <sup>(1)</sup>. Enfin, elle favorise les synergies avec d'autres projets en faveur de la mobilité des jeunes comme PyreneFP, un projet européen transfrontalier réunissant 6 régions situées de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, ou encore un autre projet mené dans le cadre de Jeunesse III <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup>Office franco-allemand pour la Jeunesse

<sup>(2)</sup>Programme du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères soutenant des projets de coopération décentralisée portant sur la mobilité internationale et la formation professionnelle des jeunes

### TÉMOIGNAGE



#### Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie

« Depuis la fin de ce projet Erasmus +, le consortium s'est étoffé pour regrouper 45 CFA. Convaincue que l'expérience de mobilité constitue un atout pour l'employabilité des jeunes, la Région soutient également la mobilité des jeunes en insertion professionnelle issus des missions locales et des écoles de la seconde chance, mais aussi la mobilité des élèves des filières sanitaires et sociales. Dans le souci d'une gestion efficace et cohérente, la Région a déposé, en 2020, un projet Erasmus + unique regroupant 96 établissements du territoire. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://www.laregion.fr/>



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS  
ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE,  
ACTEUR DE LA MOBILITÉ DES  
APPRENTIS EN EUROPE



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS  
ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE,  
ACTEUR DE LA MOBILITÉ DES  
APPRENTIS EN EUROPE



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS  
ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE,  
ACTEUR DE LA MOBILITÉ DES  
APPRENTIS EN EUROPE



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE MÉTIERS  
ET DE L'ARTISANAT D'OCCITANIE,  
ACTEUR DE LA MOBILITÉ DES  
APPRENTIS EN EUROPE



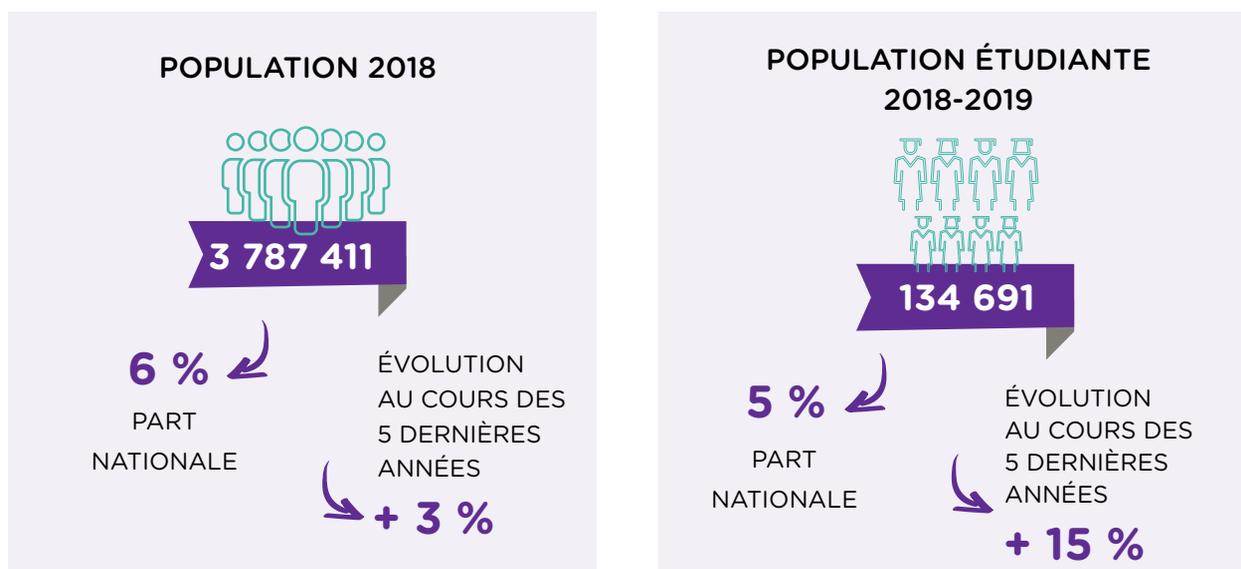


La région Pays de la Loire a accueilli un peu plus de 9 000 étudiants étrangers en 2018-2019. Parmi eux, 14,8 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 1 350 étudiants

En termes de mobilité sortante, 2 940 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement

supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parmi eux, 1 280 ont bénéficié d'un cofinancement Erasmus +. Au total, un peu plus de 3 130 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>9 100</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	6,8 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	49,2 %

La région Pays de la Loire reçoit 9 100 étudiants étrangers en mobilité internationale sur l'année académique 2018-2019, soit 6,8 % de ses effectifs étudiants et se classe au 9<sup>ème</sup> rang de l'ensemble des régions. Parmi les étudiants mobiles, près de la moitié sont des femmes.

Le nombre d'étudiants mobiles inscrits dans les Pays de la Loire a augmenté de + 10,3 % entre 2013 et 2018. Ces étudiants représentent 3,2 % de l'ensemble des étudiants mobiles dans le pays en 2018-2019.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Pays de la Loire - Nantes	8 300	100,0	3,5	9 100	100,0	3,2	900	10,3

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, l'Afrique est le premier continent d'origine des étudiants mobiles dans la région Pays de la Loire (50,8 %). Elle est suivie par l'Asie et Océanie, origine de 31,4 % des étudiants mobiles de la région contre 19,2 % à l'échelle nationale. En revanche, les étudiants européens sont peu attirés par la région (11,4 % contre 19,6 % en moyenne en France).

## ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE EN 2018-2019

Pays de la Loire	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	600	2 700	1 800	2 800	200	800	8 900
Pourcentage	6,4	30,2	20,6	31,4	2,3	9,1	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées

Contrairement au niveau national, à la rentrée 2018, la Chine est le 1<sup>er</sup> pays d'origine des étudiants mobiles en Pays de la Loire (16,1 % des étudiants mobiles) et le Maroc le 2<sup>ème</sup> (10,6 %).

Le Cameroun est le 3<sup>ème</sup> pays d'origine des étudiants en mobilité internationale dans la région alors qu'il est classé 11<sup>ème</sup> au rang national. De même, l'Inde arrive en 5<sup>ème</sup> position tandis qu'elle est au 13<sup>ème</sup> rang du classement national.

## TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN PAYS DE LA LOIRE EN 2018-2019

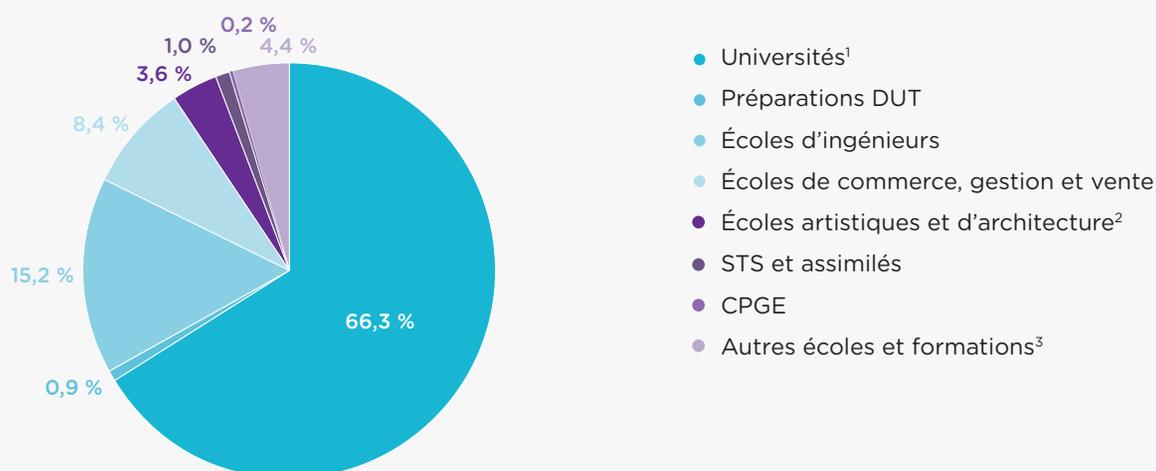
Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Chine	1 500	16,1	2
2	Maroc	1 000	10,6	1
3	Cameroun	400	4,7	11
4	Tunisie	400	4,6	5
5	Inde	400	4,6	13
6	Algérie	400	4,3	3
7	Côte d'Ivoire	300	3,5	7
8	Sénégal	300	3,5	6
9	Liban	200	2,4	12
10	Gabon	200	2,0	16
	Autre pays	4 000	44	
	<b>Total</b>	<b>9 100</b>	<b>100</b>	

Sur l'année académique 2018-2019, l'université regroupe 66,3 % des étudiants en mobilité internationale dans la région.

Les étudiants mobiles sont deux fois plus nombreux à s'inscrire en écoles d'ingénieurs dans la région

Pays de la Loire (15,2 %) qu'en moyenne dans le pays (7,6 %). En revanche, ils sont légèrement moins nombreux en écoles de commerce (- 2 points de % par rapport au niveau national).

## Répartition des étudiants étrangers en Pays de la Loire par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

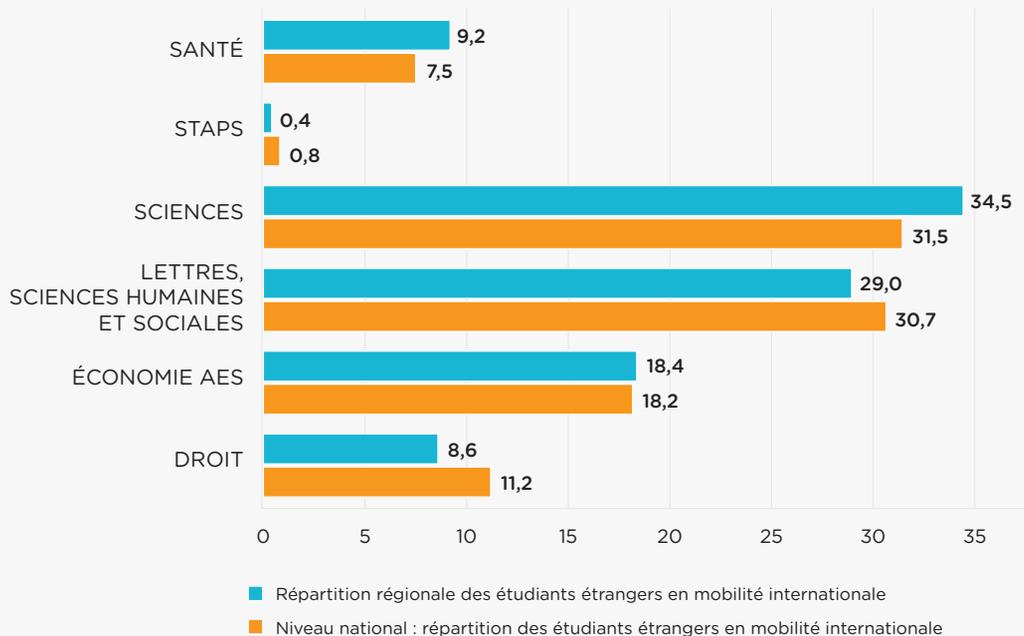
La répartition des étudiants mobiles par discipline suit la moyenne nationale.

En 2018-2019, plus d'un tiers des étudiants étrangers en mobilité internationale dans la région Pays de la Loire privilégient les Sciences et 29 % s'orientent vers les Lettres, Sciences humaines et sociales.

À l'université, les étudiants maghrébins étudient principalement en Sciences (49 %), tandis que les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont particulièrement nombreux à étudier en Lettres et Sciences humaines (45 %).



### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Pays de la Loire par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Pays de la Loire, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

Comme pour les disciplines, la répartition des étudiants mobiles par cursus dans les Pays de la Loire suit la moyenne nationale. Ils sont 42,3 % à s'inscrire en licence, 46,9 % en master et 10,8 % en doctorat.

La part des étudiants en mobilité diplômante par-

mi les étudiants en mobilité internationale est légèrement plus élevée en cursus licence (93,1 %) qu'en master (90,6 %). Dans l'ensemble, elle est aussi légèrement plus élevée au niveau régional (92,4 %) qu'à l'échelle nationale (90,1 %).



**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN PAYS DE LA LOIRE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	100	78,3	200	87,1	100	96,0	300	86,2
Afrique subsaharienne	1 000	99,4	900	99,5	100	96,6	2 000	99,3
Maghreb	500	99,8	800	94,6	100	96,4	1 400	96,7
Asie & Océanie	700	95,3	600	89,1	200	100,0	1 500	93,4
Europe hors UE	40	87,5	100	80,0	20	95,0	200	83,6
Union Européenne (UE)	200	45,2	300	63,9	100	97,3	600	61,3
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>2 600</b>	<b>93,1</b>	<b>2 800</b>	<b>90,6</b>	<b>700</b>	<b>97,7</b>	<b>6 000</b>	<b>92,4</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>42,3</b>		<b>46,9</b>		<b>10,8</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Pays de la Loire, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

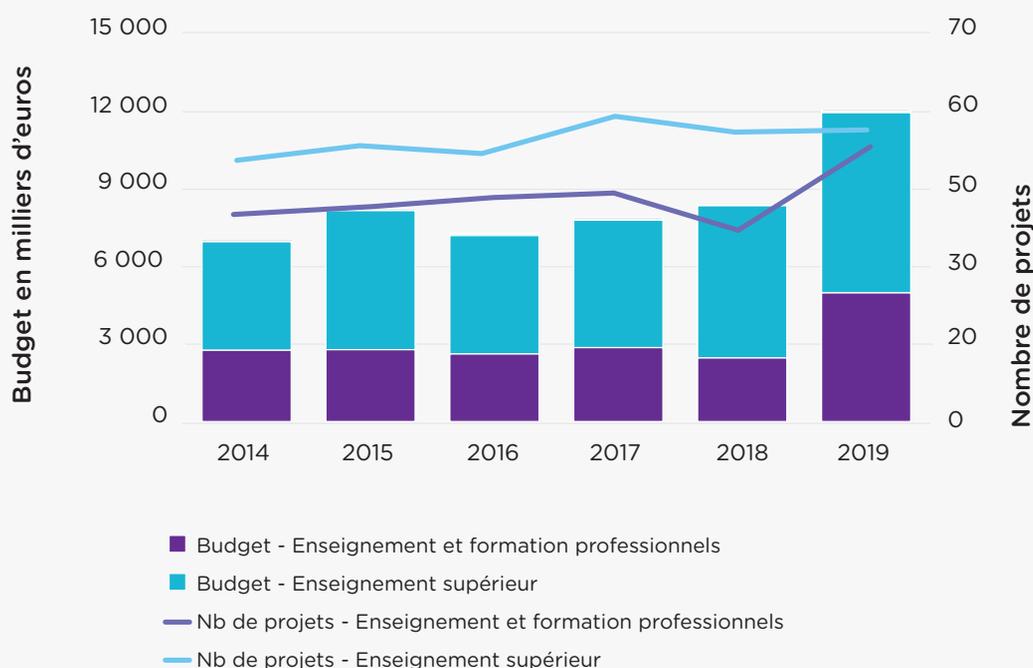
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 110 projets de mobilité (54 dans le secteur de la formation professionnelle et 56 dans l'enseignement supérieur), et 3 projets de partenariats (2 dans la formation professionnelle et 1 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 11,9 M€.

Concernant l'enseignement supérieur, en 2018-2019, plus de 1 700 étudiants étrangers sont ainsi

venus en région Pays de la Loire et plus de 3 100 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, plus de 1 700 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 240 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Pays de la Loire.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Pays de la Loire et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Pays de la Loire	2 570	2 810	2 880	3 120	3 130	11 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	7 %	7 %	7 %	7 %	6 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Pays de la Loire	140	190	200	180	200	5 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	5 %	6 %	6 %	5 %	4 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Pays de la Loire	1 030	1 440	1 540	1 520	1 720	19 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	15 %	10 %	10 %	9 %	9 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Pays de la Loire	1 220	1 260	1 380	1 320	1 350	7 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	4 %	4 %	5 %	4 %	4 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Pays de la Loire	200	200	280	240	270	35 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	6 %	6 %	7 %	5 %	5 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Pays de la Loire	130	240	180	290	240	0 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	4 %	6 %	4 %	6 %	5 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*			
	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Loire-Atlantique	1 550	620	2 170
Maine-et-Loire	1 340	270	1 610
Mayenne	10	120	120
Sarthe	270	250	520
Vendée	160	470	640
<b>Total</b>	<b>3 330</b>	<b>1 720</b>	<b>5 050</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

**PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL 2015-2016 À 2018-2019**

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Pays de la Loire	Total France	Pays de la Loire	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	67 %	66 %	59 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	54 %	60 %	44 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	47 %	54 %	55 %	50 %
<b>Total</b>	<b>63 %</b>	<b>64 %</b>	<b>57 %</b>	<b>55 %</b>

**10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019**

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	606	1	1	Espagne	262	1	1
Royaume-Uni	377	2	2	Irlande	232	2	2
Allemagne	316	3	3	Royaume-Uni	184	3	3
Italie	253	4	4	Belgique	183	4	6
Irlande	188	5	6	Italie	176	5	5
Belgique	182	6	5	Malte	163	6	4
Pologne	139	7	10	Allemagne	113	7	7
Pays-Bas	123	8	7	Pays-Bas	68	8	14
République-tchèque	119	9	11	Portugal	55	9	8
Finlande	116	10	9	Hongrie	40	10	16

**10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019**

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	267	1	3	Allemagne	87	1	1
Allemagne	243	2	1	Italie	23	2	3
Italie	204	3	2	Hongrie	17	3	9
Royaume-Uni	178	4	4	Lituanie	13	4	21
Pologne	78	5	6	Espagne	12	5	4
Belgique	61	6	5	Irlande	11	6	13
Roumanie	51	7	7	Belgique	10	7	2
République-tchèque	47	8	12	Estonie	9	8	19
Irlande	45	9	9	Slovaquie	8	9	27
Autriche	36	10	14	Chypre	7	10	22

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

L'action de la Région en faveur de la mobilité sortante des étudiants est fondée à la fois sur le soutien et le développement des stratégies d'ouverture à l'international des établissements d'enseignement de l'académie, et l'aide individuelle aux jeunes pour les accompagner dans leur projet de construction de leur parcours de formation.

La Région des Pays de la Loire soutient les mobilités individuelles d'études ou de stage d'une durée minimum de 3 mois, en Europe et à l'international. Cette aide forfaitaire au départ concerne les étudiants en formation initiale sous statut scolaire dans un établissement d'enseignement supérieur ligérien ayant une convention de partenariat avec la Région.

La Région étant attachée à plus d'équité entre étudiants dans les situations de cumul avec d'autres dispositifs, la bourse Envoléo s'ajuste en complémentarité et en cohérence, avec les aides de type Erasmus + ou les aides à la mobilité servies aux étudiants boursiers d'Etat sur critères sociaux par le CROUS ou les ministères de tutelle. Cette intervention exprime la volonté de la Région de contribuer non seulement, à l'émergence d'une véritable identité européenne mais aussi, à la nécessaire internationalisation de l'enseignement supérieur ligérien.

Dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qui couvre la période 2014-2020, la Région a souhaité fédérer les acteurs du

territoire autour de thématiques stratégiques en favorisant les synergies entre recherche, formation et innovation (RFI), et renforcer, ainsi, les dynamiques partenariales collectives.

Ces démarches RFI ont pour finalité de définir puis d'accompagner des stratégies partagées de développement, à 5 ans, des pôles de compétences thématiques reconnus à l'échelle internationale et connectés au territoire. 11 démarches ont ainsi été accompagnées sur la période 2015-2020 (acoustique, végétal, matériaux organiques pour l'électronique, électronique professionnelle, agro-alimentaire, tourisme, numérique, énergies marines renouvelables, Europe, médecine régénérative, industries culturelles et créatives), pour une enveloppe budgétaire globale de 35 M€.

Les dépenses ont notamment été plus particulièrement fléchées sur le ressourcement scientifique et le développement de coopérations internationales. Pour ces dernières, les fonds de la Région étaient orientés sur des allocations doctorales et post-doctorales, ainsi que sur des mobilités d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Ainsi, pour chacune de ces démarches, des enveloppes de mobilités entrantes et sortantes ont été mobilisées, à raison de 100 k€ et 500 k€ pour 5 ans selon les besoins spécifiques de chaque RFI. Ces orientations conduisent à la mobilisation d'enveloppes budgétaires moyennes de 60 à 80 k€/an par RFI pour développer la mobilité d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.



## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Enseignement supérieur et Recherche	Service Enseignement supérieur, Mobilité internationale et Vie étudiante / Recherche	Gestion mixte
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction Enseignement supérieur et Recherche	Service Recherche	Gestion externalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		5	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		6	

En 2018, 2 933 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région. En termes de réalisation, 73 % des bourses concernent les mobilités d'études et 27 % les mobilités de stage permettant ainsi à près de 3 000 étudiants de profiter de mobilités à l'étranger. A noter, la

mobilité entrante des étudiants internationaux n'est plus soutenue par la Région des Pays de la Loire.

Par ailleurs, 200 000 € sont consacrés aux mobilités de recherche.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	2 933 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	200 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	2 000 000

La mobilité entrante des étudiants internationaux n'est plus soutenue par la Région des Pays de la Loire

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	1 766 500	660 000	200 000	0	200 000
Effectifs bénéficiaires	2 270	670	n.d.	0	n.d.
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	Forfait 500 ou 1 000€	Forfait 500 ou 1 000€	n.d.	0	n.d.
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)			n.d.	0	n.d.
Dont pourcentage de femmes	54 %	45 %	n.d.	n.d.	n.d.

Pour la mobilité sortante des étudiants, une présélection est opérée par les établissements de formation ligériens partenaires de la Région des Pays de la Loire sur le dispositif Envoléo. Les candidatures présélectionnées et validées par les établissements d'origine sont adressées à la Région pour instruction.

Concernant la mobilité des chercheurs, la Région des Pays de la Loire n'a pas, à proprement parler, de dispositif spécifique dédié. En revanche, elle peut financer des projets dans lesquels il peut y avoir une mobilité mais ce critère n'est pas déterminant.

La Région des Pays de la Loire accorde un forfait départ dès lors que la durée minimale d'éligibilité est réalisée (13 semaines consécutives dans un seul organisme d'accueil). Il existe deux forfaits de base : 500 € pour les mobilités cofinancées par l'UE ou 1 000 € pour les mobilités non cofinancées par Erasmus +. Ces forfaits ne varient pas selon la durée du séjour.

Le forfait départ de base versé au début du séjour par la Région des Pays de la Loire est cumulable avec une bourse du CROUS pour l'aide à la formation en enseignement supérieur.

A ces forfaits de base, peuvent s'ajouter des bonifications :

- aux étudiants boursiers d'Etat sur critères sociaux des échelons 4 à 7 ne bénéficiant pas d'une aide spécifique du Ministère de tutelle (type bourse AMI du CROUS), avec un doublement du forfait de base ;
- aux étudiants en situation de handicap (carte mobilité inclusion de la MDPH), avec une aide de + 1000 €.

Une des conditions d'attribution de la bourse est que la mobilité d'études permette à l'étudiant de préparer un diplôme de niveau équivalent ou supérieur à celui de l'inscription dans l'établissement d'origine (formation diplômante au retour ou bi-diplômante).

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIANT DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	19	1 %	81	3 %	100	2 %
Amérique	805	25 %	362	12 %	1 167	19 %
Asie & Océanie	429	13 %	369	13 %	798	13 %
Europe hors UE	162	5 %	158	5 %	320	5 %
Maghreb	9	0 %	20	1 %	29	0 %
Union Européenne (UE)	1 759	55 %	1 945	66 %	3 704	61 %
indéterminé	1	0 %	0	0 %	1	0 %
<b>Total général</b>	<b>3 184</b>	<b>100 %</b>	<b>2 935</b>	<b>100 %</b>	<b>6 119</b>	<b>100 %</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	88
2	Royaume-Uni	82
3	Espagne	42
4	Irlande	35
5	Etats-Unis	26
6	Allemagne	25
7	Australie	24
8	Pays-Bas	19
9	Malte	18
10	Chine	17

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	117
2	Royaume-Uni	73
3	Espagne	42
4	Irlande	37
5	Belgique	29
6	Australie	26
7	Pays-Bas	22
8	Chine	21
9	Malte	20
10	Suède	19

## ► Communication et actions de promotion

Le dispositif d'aide unique « Envoleo » de la Région dispose d'un site dédié ([www.envoleo.paysdelaloire.fr](http://www.envoleo.paysdelaloire.fr)) à partir duquel, l'étudiant peut télécharger le règlement du dispositif, créer et suivre l'état d'avancement de son dossier de

demande de bourse.

Des affiches et des plaquettes sont remises aux établissements partenaires pour permettre un affichage dans leurs locaux.



### La citation de la Présidente de la Région :

« Permettre à chacun d'étudier, de travailler, de faire un stage ou de devenir volontaire à l'étranger est un enjeu majeur ! C'est l'ambition que la Région des Pays de la Loire porte avec les établissements d'enseignement supérieur et de formation du territoire, afin de faire profiter au plus grand nombre des opportunités de la mobilité internationale ».

**Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire.**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### Envoléo

C'est un dispositif unique qui permet d'accompagner le budget des étudiants effectuant un stage ou un séjour d'études à l'étranger de 3 mois minimum. Il existe deux forfaits de base à cette aide : 500 € pour les étudiants cofinancés par Erasmus + et 1 000 € pour les autres. Une majoration qui double le montant du forfait de base est possible pour les étudiants boursiers sur critères sociaux (à l'exception de ceux qui perçoivent déjà un complément spécifique à la mobilité internationale servi par le CROUS ou le Ministère de tutelle). Quant aux étudiants en situation de handicap, un complément de 1 000 € leur est attribué.

La mobilité des stagiaires de la formation professionnelle qualifiante est aussi soutenue par la Région. En effet, ces derniers peuvent bénéficier d'une aide pour un stage à l'étranger de 5 jours minimum. Si la mobilité est collective (10 stagiaires et plus), l'aide s'applique aussi au(x) formateur(s) accompagnant(s) : les déplacements sont pris en charge à hauteur de 220 € par participant (stagiaire et formateur). Une aide forfaitaire de 30 € par participant et par jour est attribuée, ainsi que 80 € par stagiaire pour couvrir d'autres frais, la participation régionale étant plafonnée à 1 100 €. Dans le

cas de la mobilité individuelle, les frais de déplacement sont couverts dans la limite de 300 € et l'aide forfaitaire à l'hébergement et la restauration se monte à 30 € par jour.

### Les dispositifs pour la Recherche :

Par ailleurs, la Région considère que l'attractivité des chercheurs et le ressourcement scientifique est un des enjeux clés du développement de la recherche sur le territoire ligérien. Le programme Connect talent (doté de 3 M€ en 2020) illustre ainsi la volonté d'attirer de nouveaux *leaders* scientifiques internationaux sur le territoire pour favoriser les domaines d'excellence, comme la santé et l'industrie du futur, et accélérer les projets de recherche. La Région cofinance, par ailleurs, annuellement 60 allocations doctorales au titre d'un appel à projets dédié qui contribue fortement à la mobilité entrante des chercheurs étrangers (environ 50 % des doctorants du territoire). Les programmes Recherche, Formation et Innovation ont également permis de faire émerger des stratégies internationales ces dernières années qui ont accentué la mobilité de chercheurs, notamment au travers d'appels à projets pour le recrutement de post-doctorants internationaux. Enfin, la Région investit dans l'accompagnement de jeunes chercheurs prometteurs (Etoiles Montantes) en les incitant à s'inscrire dans les réseaux européens et internationaux.



## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Pays de la Loire



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** L'Europe au cœur de l'enseignement agricole (Eras'MOVE)

**Thématique :** enseignement agricole, employabilité

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Association familiale de gestion de Briacé

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/07/2017 au 30/06/2019)

**Subventions Erasmus + :** 253 906 €

**PAYS PARTENAIRES :** Belgique / Danemark / France / Italie / Malte  
Pays-Bas / Roumanie

### TITRE : Eras'Move fédère les énergies de quatre lycées agricoles

#### Ensemble, on va plus loin

En matière de mobilité, comme dans de nombreux domaines, l'union fait la force. Alors que chacun portait auparavant ses propres projets, quatre lycées agricoles de Loire-Atlantique ont décidé, en 2015, de s'associer et de former un consortium. Objectif : partager leurs outils et savoir-faire et offrir davantage d'opportunités à leurs élèves et personnels. Soucieuses de perfectionner leurs compétences en ingénierie de projets de mobilité, les enseignantes référentes pour l'action internationale des quatre établissements ont effectué ensemble une mobilité Erasmus + d'une semaine à Chypre. Ce séjour leur a permis de se former à la prise en main d'outils de travail collaboratif et d'apprendre à mieux se connaître.

#### Une grande « Soirée Europe »

Sur 2017-2019, 5 personnels, 136 élèves de Bac Pro (viticulture, horticulture, aménagement paysager...) et 44 accompagnateurs ont vécu une expérience en Europe. Chaque établissement a partagé son réseau avec les autres membres du consortium, ce qui a permis d'élargir les destinations et les opportunités de stage. Les enseignantes référentes ont par ailleurs constaté que la mutualisation de leurs compétences a abouti à une montée en qualité dans le montage des candidatures, dans la gestion des projets et dans leur communication. Dorénavant, une grande « Soirée Europe » est organisée chaque année par les quatre lycées du consortium. Lors de l'édition 2019 de l'évènement, qui a réuni les parents d'élèves, des élus et les personnels, les élèves bénéficiaires ont restitué leur expérience Erasmus + au travers de vidéos qu'ils ont projetées et ont reçu un *Europass mobilité* certifiant des compétences acquises durant leur séjour.

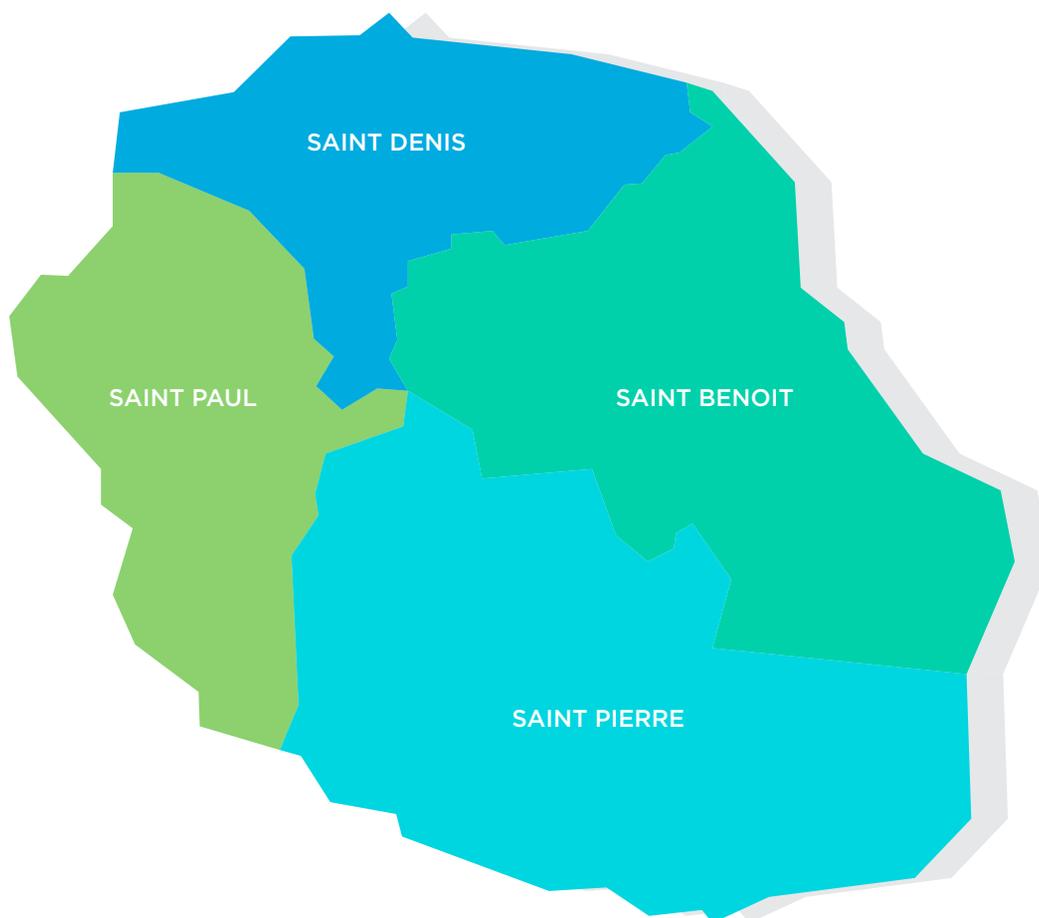
### TÉMOIGNAGE

**Cécile Chevillard, enseignante référente pour l'action internationale au Lycée professionnel de Briacé**

« La prochaine édition du projet (2020-2022) doit ouvrir les mobilités à des classes qui n'en bénéficiaient pas jusqu'à présent : les Bac Pro STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant). Notre objectif, à terme, est d'en faire profiter aussi aux élèves de CAP et de 3ème professionnelle. Précisons que nos établissements mènent également des projets Erasmus + dans l'enseignement supérieur et qu'un tiers des étudiants de BTS du Lycée de Briacé bénéficie d'une mobilité. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://www.briace.org/international/erasmus/>

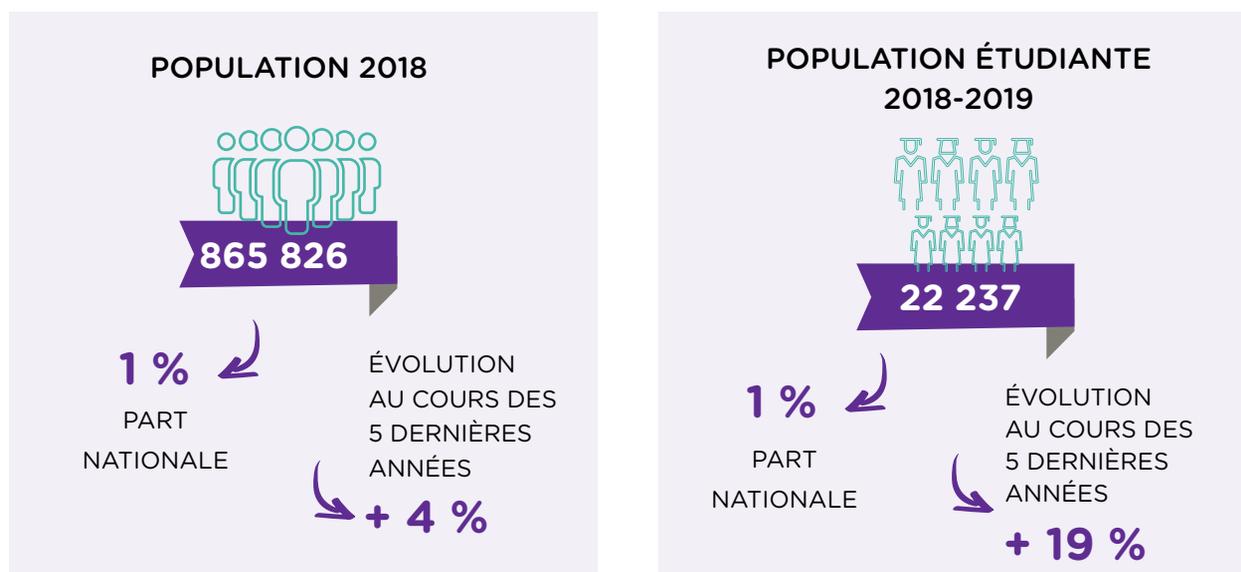




La Réunion a accueilli 500 étudiants étrangers en 2018-2019, principalement originaires de Madagascar de l'île Maurice et des Comores. Parmi eux, 160 ont bénéficié du programme européen Erasmus +, soit 32 %.

En termes de mobilité sortante, 260 étudiants, 100 personnels de l'enseignement supérieur et 200 apprenants de la formation professionnelle ont bénéficié d'une mobilité sortante financée par le programme européen Erasmus + en 2018-2019.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>500</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	2,1 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	43,1 %

La Réunion est la première collectivité d'outre-mer pour le nombre d'étudiants étrangers et la 13<sup>e</sup> sur le total des régions françaises. Elle accueille 500 étudiants en mobilité internationale qui représentent 2,1 % de sa population estudiantine. Parmi les étudiants mobiles à La Réunion, 43,1 % sont des femmes.

Avec 500 étudiants mobiles accueillis en 2018-2019, La Réunion concentre 0,2 % du total des étudiants en mobilité internationale en France. Leur nombre a augmenté de + 49,2 % en 5 ans.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
La Réunion	300	100	0,1	500	100	0,2	200	49,2

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, près de huit étudiants mobiles sur dix à La Réunion sont originaires d'Afrique subsaharienne. Les étudiants européens et asiatiques représentent respectivement environ 7 % du total des étudiants mobiles de la région et les Américains seulement 1 %.

Les étudiants originaires du Maghreb sont relativement peu nombreux à venir étudier à La Réunion. Ils représentent 5,9 % des effectifs d'étudiants mobiles sur l'île, contre 28,8 % à l'échelle nationale.

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION LA RÉUNION EN 2018-2019

La Réunion	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs		360	30	30		30	460
Pourcentage	1,1	79,2	5,9	7,1	1,0	5,8	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées

Les trois premiers pays d'origine des étudiants mobiles de la région sont des états insulaires africains proches de La Réunion : Madagascar (28,6 % des étudiants mobiles), l'Île Maurice (23,3 %) et les Comores (16,4 %). Ces pays sont classés entre les positions 21 et 44 des pays d'origine en moyenne en France.

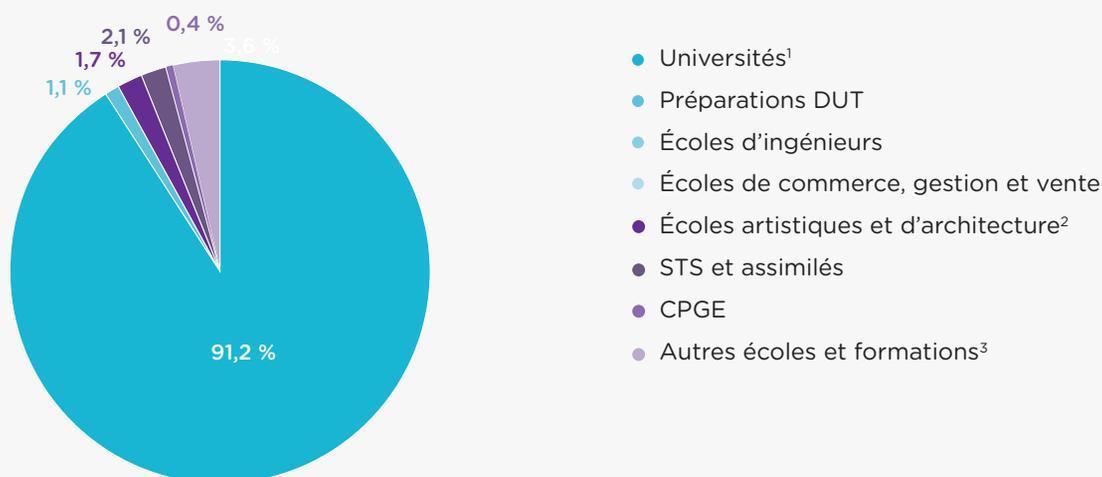
Les étudiants chinois et marocains, classés 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> au rang national, descendent en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> places des principales nationalités accueillies à La Réunion. On note également la présence des étudiants allemands et belges à la 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> places.

### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES À LA RÉUNION EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Madagascar	140	28,6	21
2	Maurice	110	23,3	39
3	Comores	80	16,4	44
4	Chine	10	3,0	2
5	Maroc	10	3,0	1
6	Allemagne	10	1,9	8
7	Inde	10	1,9	13
8	Belgique	10	1,8	27
9	Algérie	10	1,7	3
10	Cameroun	10	2	11
	Autre pays	80	17	
	<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>100</b>	

À la rentrée 2018, 91 % des étudiants mobiles à La Réunion s'inscrivent à l'université, soit + 21 points de % par rapport à la moyenne française.

## Répartition des étudiants étrangers à La Réunion par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

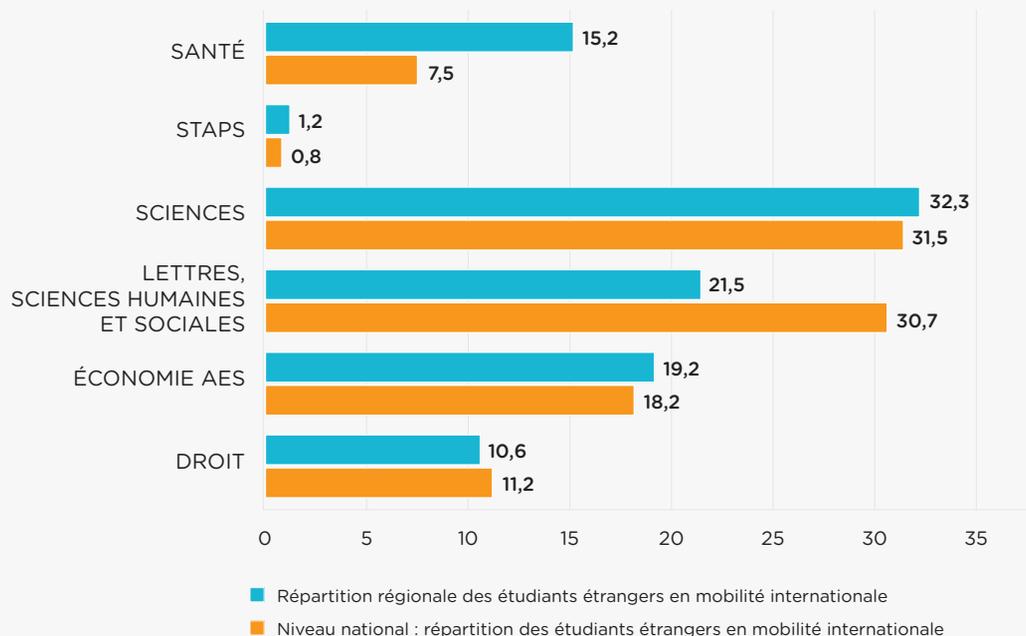
³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

La filière privilégiée des étudiants mobiles à La Réunion sont les Sciences (32 %) suivies des Lettres, Sciences humaines et sociales (21 % contre 31 % en moyenne en France). On remarque

que 15 % des étudiants mobiles sont inscrits en Santé, notamment des étudiants issus d'Afrique subsaharienne (17 % d'entre eux) et de l'UE (20 % contre 8 % au plan national).



### Répartition des étudiants en mobilité internationale à La Réunion par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région La Réunion, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, la répartition des étudiants mobiles à La Réunion suit la tendance nationale. Ils s'inscrivent principalement en cursus master (47,1 %), puis en licence (42,5 %) et en doctorat (10,4 %). La totalité des étudiants mobiles inscrits en cursus

licence et doctorat sont en mobilité diplômante. A l'université, les étudiants d'Afrique subsaharienne sont nombreux à plébisciter La Réunion comme destination (78,8 %, soit + 55 points de % que la moyenne française).



**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE LA RÉUNION PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique		100,0		100,0		100,0		100,0
Afrique subsaharienne	100	100,0	200	95,8	30	100,0	300	97,9
Maghreb	10	100,0	10	100,0		100,0	30	100,0
Asie & Océanie	20	100,0	10	44,4	10	100,0	30	84,4
Europe hors UE		100,0		100,0		100,0		100,0
Union Européenne (UE)	10	100,0	10	100,0		100,0	30	100,0
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>200</b>	<b>100,0</b>	<b>200</b>	<b>94,1</b>	<b>50</b>	<b>100,0</b>	<b>400</b>	<b>97,2</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>42,5</b>		<b>47,1</b>		<b>10,4</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région La Réunion, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 18 projets de mobilité (8 dans le secteur de la formation professionnelle et 10 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 3,5 M€.

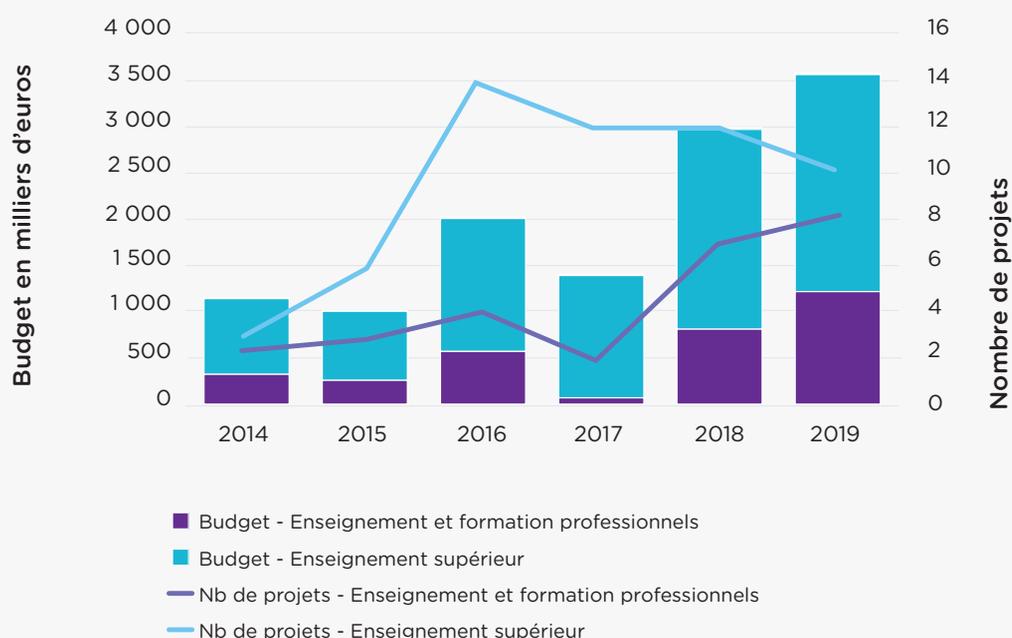
Concernant le nombre de personnes bénéficiaires, la Réunion est de loin la région d'outre-mer où les étudiants et apprenants sont les plus nombreux à partir en mobilité internationale. En 2018-2019, 260 étudiants, 100 personnels de l'enseignement supérieur et 200 apprenants de la formation professionnelle réunionnais ont réalisé une mobilité avec le programme Erasmus +, soit deux fois plus

que quatre ans auparavant.

Les effectifs en termes de mobilité entrante sont moindres mais reste bien en tête des territoires ultramarins, avec 160 étudiants, 60 personnels de l'enseignement supérieurs et 40 apprenants de la formation professionnelle étrangers venus en 2018-2019.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont très proches de ceux de la métropole, tout comme les pays d'origine de la mobilité entrante.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé à la Réunion et budget correspondant (en milliers d'euros)**



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	La Réunion	160	150	190	210	260	73 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	La Réunion	10	40	60	90	100	150 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	0 %	1 %	2 %	2 %	2 %	
Apprenants de la formation professionnelle	La Réunion	10	90	100	170	200	122 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES							
		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	La Réunion	130	130	140	150	160	23 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	La Réunion	20	20	20	30	60	200 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %	
Apprenants de la formation professionnelle	La Réunion	0	0	0	20	40	n.d.
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

**PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ CUMUL 2015-2016 À 2018-2019**

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	La Réunion	Total France	La Réunion	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	72 %	67 %	71 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	54 %	59 %	58 %	52 %
Apprenants de la formation professionnelle	35 %	53 %	48 %	51 %
Total	66 %	64 %	61 %	56 %

**10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019**

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	292	1	1
Royaume-Uni	206	2	2
Belgique	163	3	6
Allemagne	63	4	3
Irlande	55	5	5
Italie	42	6	4
Malte	38	7	17
Madagascar	28	8	54
Suède	23	9	7
Luxembourg	22	10	21

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Royaume-Uni	161	1	1
Espagne	159	2	2
Irlande	64	3	3
Allemagne	49	4	5
Italie	47	5	4
Portugal	42	6	8
Malte	25	7	6
Norvège	4	8	17

**10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES CUMUL 2015-2016 À 2018-2019**

Pays d'origine des arrivées dans la région

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Allemagne	290	1	1
Royaume-Uni	84	2	4
Belgique	66	3	5
Espagne	56	4	3
Madagascar	26	5	67
Autriche	23	6	14
Luxembourg	16	7	29
République tchèque	15	8	10
Italie	15	9	2
Liban	14	10	34

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	19	1	5
Belgique	15	2	3
Allemagne	14	3	1
Norvège	12	4	14

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

La mobilité internationale est une thématique qui revêt une importance majeure pour La Réunion, région la plus éloignée du continent européen et isolée dans le sud-ouest de l'océan Indien. La collectivité régionale est particulièrement engagée en vue de soutenir la mobilité, notamment des jeunes, et d'encourager les expériences en dehors de l'île.

12 dispositifs ont été mis en place pour favoriser la mobilité vers l'Europe et le reste du monde. Ces dispositifs touchent un très large public : « le grand public » (via le dispositif de continuité territoriale), les lycéens, les apprentis, les étudiants et les stagiaires de la formation professionnelle, les étudiants pour des mobilités de stage ou d'études, les chercheurs et les volontaires.

Par ailleurs, la coopération constitue l'un des sept

pilliers de la politique régionale. La région Réunion a inscrit l'ouverture internationale et l'insertion de La Réunion dans son environnement régional, à travers la coopération régionale, comme une composante majeure de sa politique de développement.

La mobilité internationale des jeunes est un outil d'insertion professionnelle, de développement économique et d'attractivité de son territoire. En effet, à la Réunion, les jeunes sans emploi sont plus nombreux que les jeunes en emploi. En 2018, le taux de chômage des moins de 30 ans était de 42 %. Le renforcement de l'employabilité est donc un objectif majeur. Aussi, la Région Réunion mène une politique volontariste pour associer les jeunes réunionnais à sa dynamique de coopération et pour mobiliser ses partenaires comme France Volontaires.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction générale adjointe Culture, Sport, Identité réunionnaise et Égalité des chances</li> <li>Sous-direction : Mobilité (5 ETP)</li> <li>• Direction générale adjointe Éducation, Formation, Jeunesse et Réussite</li> <li>Sous-direction Éducation (2 ETP)</li> <li>• Direction générale adjointe Coopération et Relations internationales (1 ETP)</li> </ul>		Gestion internalisée
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)			Gestion internalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		7	
À la mobilité entrante		1	
Représentation à Bruxelles		3*	

\*Les régions ultrapériphériques, comprenant les DOM et Saint-Martin, regroupent au total 3 ETP à Bruxelles.

Plusieurs directions interviennent sur la thématique de la mobilité internationale :

- la direction générale adjointe - Culture, Sport, Identité réunionnaise et Égalité des chances / sous-direction de la mobilité (5 ETP pour les sortants)
- Direction générale adjointe - Éducation, Formation, Jeunesse et Réussite / sous-direction de l'éducation (2 ETP)
- Direction générale adjointe - Coopération et Relations internationales (1 ETP)

Concernant la mobilité des chercheurs et les allocations de recherche-doctorat, elles sont comptabilisées au sein d'autres de projets de recherche collaboratifs globaux (ces données ne figurent pas dans le tableau) dans la zone OI soutenus par le programme INTERREG V OI au titre de l'OT1 (recherche-innovation). C'est le cas par exemple des projets de coopération dans le domaine de la santé ou encore de la recherche agronomique. Le chiffrage des montants des aides allouées à la mobilité et du nombre de personnes bénéficiaires n'est donc pas possible.

## ► Communication et actions de promotion

Les aides de la région sont nombreuses et dépendent principalement de la destination des études. Le portail internet dédié (<https://www.regionreunion.com/aides-services/>

article/guichet-jeunes) offre une entrée par destination afin d'orienter vers les aides associées.



Les guichets jeunes, dont la mission est d'informer sur la mobilité et d'aider dans la constitution des dossiers, sont présents partout sur l'île (Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Le Tampon).

## La citation du Président de la Région :

« La Région Réunion met un point d'honneur, depuis dix ans, à accompagner la jeunesse réunionnaise. Les mesures en faveur de la mobilité représentent un pan important de cette action pour nos jeunes. Parce que je considère que chacune et chacun d'entre eux doivent pouvoir accéder à une formation ou à un emploi en dehors de notre île. »

**Didier ROBERT, Président de la Région Réunion**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

La Région Réunion met en place de multiples dispositifs pour accompagner plusieurs types de parcours à l'international résumés ainsi :

- aide à la continuité territoriale. C'est un dispositif « grand public » qui finance une partie du billet d'avion « Réunion-Paris » - Paris n'étant pas forcément la destination finale - pour un budget annuel de : 54,1 M€ en 2019 et 157 306 de bons émis.



La Région accompagne et sécurise les parcours de formation de jeunes Réunionnais (lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle) avec le concours de fonds européens, essentiellement du FSE :

- > Mobilité éducative (stages hors académie, programmes de stages et d'échanges universitaires, dispositifs d'aide en faveur des étudiants des grandes écoles, dispositif d'accompagnement à l'apprentissage des langues étrangères) : 705 jeunes soutenus en 2019.

- > Bourses de la Réussite (allocations de première installation, allocation de Master, allocation de stages professionnels en mobilité, aide à la mobilité vers les pays étrangers, bourses régionales d'études secondaires ou supérieures en mobilité, dispositif VATEL - mobilité de jeunes en formation restauration à l'île Maurice : 3 499 étudiants ont obtenu une bourse dans cette catégorie en 2019.

**Les dispositifs Mobilité éducative et Bourse de la Réussite ont mobilisé un budget de 5,9 M€ en 2019 (part régionale).**



- > Voyages pédagogiques : ce dispositif a permis d'accompagner 60 jeunes dans leur projet d'études en préparation d'épreuves au baccalauréat et en BTS (20 000€ de budget en 2019).

- > Mobilité professionnelle - autres dispositifs visant à renforcer l'employabilité des jeunes : projet « vivre et étudier au Québec » (359 bénéficiaires en 2019), projet « de la Rose » (mobilité en Allemagne - 7 apprentis envoyés en 2019 dans des entreprises à Berlin), projet de mobilité en Europe pour les formations paramédicales (542 bénéficiaires en 2019).

**La mobilité professionnelle est soutenue à hauteur de 9, 89 M€ au titre de l'année 2019.**

Dans le cadre du programme Interreg V Océan Indien 2014-2020, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour favoriser la mobilité, dont le dispositif « Projets de Coopération Régionale Océan Indien en faveur des Jeunes » (CROIJ). Il vise à soutenir les projets de coopération régionale en faveur des collégiens, des lycéens, des étudiants de BTS en formation initiale au sein des lycées et des apprentis relevant du second degré.

Il s'adresse aux lycées, centres de formation des apprentis et collèges ayant des « projets de coopération avec des partenaires de la zone Océan Indien » sous la forme d'échanges pédagogiques avec des établissements de formation ou de stages professionnels.

L'AMI est décliné sur les volets Transfrontalier et Transnational de l'action intitulée « Accompagnement du développement de programmes d'échanges spécifiques (de type ERASMUS +) et Bourses d'excellence ».

En 2018, un appel à projets a été lancé pour les années scolaires 2017/2018 et 2018/2019. Quatre projets ont été retenus dont « Les échos volontaires de l'océan Indien » porté par le Collège Jean Albany, en partenariat avec l'École Rivière Anglaise des Seychelles

En novembre 2019, suite au 2e appel à projets, quatre projets ont été sélectionnés (dont une opération au Mozambique portée par l'École d'architecture de La Réunion et présentée à la dernière COREI).

Le programme de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) - Interreg V OI est porté par l'association France Volontaires et s'adresse aux jeunes diplômés de 18 à 33 ans. Les missions consistent à mettre en place et à accompagner des projets de développement

local, culturels, éducatifs, pédagogiques et sanitaires, à organiser des manifestations en faveur de la coopération dans des structures de la zone océan Indien. Fin 2019, 45 VSI étaient en poste dans la zone Afrique australe et océan Indien :

1 au Mozambique, 3 en Tanzanie, 5 aux Seychelles, 6 aux Comores, 9 à l'Île Maurice, 11 à Madagascar. 14 sont affectés à des postes dans le secteur de la coopération économique, 8 dans le secteur de l'énergie et de l'environnement, 10 dans le secteur de la coopération culturelle, 3 dans le secteur de l'agronomie et 1 dans le secteur de la pédagogie. La majorité des jeunes reste en poste 2 ou 3 ans, et augmente son employabilité par l'expérience acquise à l'international.

Les volontaires contribuent à renforcer les liens économiques, sociaux et culturels existants avec les territoires de la zone Océan indien. Les volontaires sont, à ce titre, de véritables partenaires de la Région.

Enfin, la Région accueille, depuis 2018, des VSI au sein de ses antennes extérieures (Madagascar, Maurice, Comores et Seychelles) comme appui au développement économique de la zone océan Indien en partenariat avec les ministères des Affaires étrangères de ces pays.

## ► Autre exemple de dispositifs régionaux

En mars-avril 2019, dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, 17 lycéens ont effectué un stage de quatre semaines en entreprise aux Seychelles.

En mai 2019, le projet YICONO « Sur le chemin du soleil et de l'eau », mené par l'association « Lycéens en action » a permis à 12 élèves du Lycée professionnel de Bras Panon de se rendre aux Comores, dans le cadre de l'installation d'un système de traitement de l'eau d'un hôpital, et de son alimentation par une centrale photovoltaïque.

Depuis 2016, 188 élèves et formateurs des BTS des deux lycées agricoles ont effectué des séjours d'études dans divers établissements d'enseignement agricole de la zone de l'océan Indien, notamment en Afrique du Sud.

**Au total, en 2019, dans le cadre du programme INTERREG V, 1 476 personnes ont participé aux programmes d'éducation et de formation dans l'océan Indien, 14 projets de recherche collaboratifs au sein des pays de la Commission de l'océan Indien ont été menés et 98 entreprises ont été soutenues.**

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + à La Réunion

### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Evaluation des compétences en intercompréhension : réception et interactions plurilingues (EVAL-IC)

**Thématique :** langues

**Secteur :** enseignement supérieur

**Nature du projet :** projet de partenariat

**Nom du porteur de projet :** Université de la Réunion

**Durée du projet :** 36 mois (du 01/09/2016 au 31/08/2019)

**Subventions Erasmus + :** 362 642 €

**PAYS PARTENAIRES :** Allemagne / Autriche / Belgique / Espagne / France  
Italie / Portugal / Roumanie

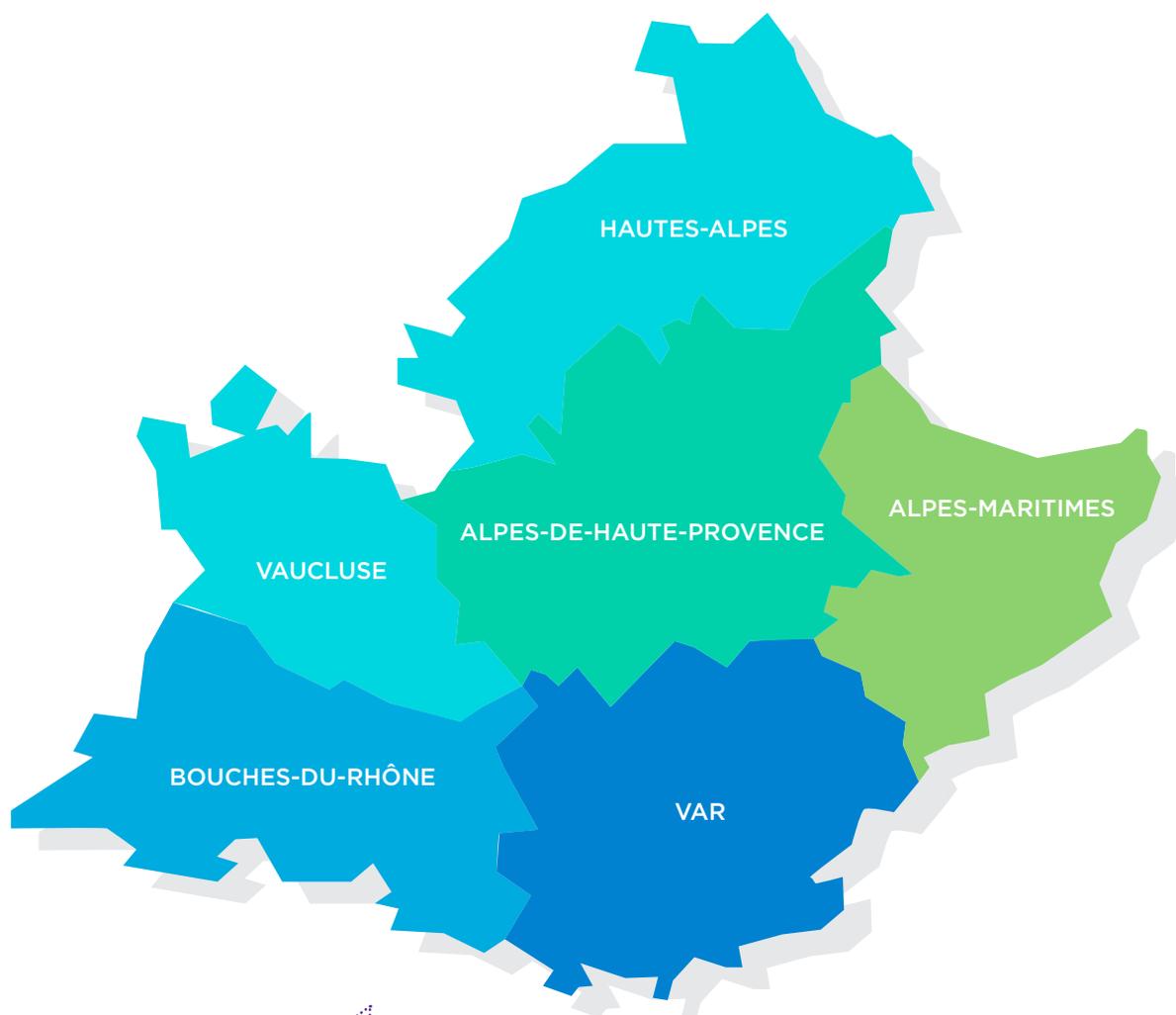
### TITRE : Évaluer et reconnaître les compétences en intercompréhension

L'« intercompréhension » est une approche visant à permettre la communication entre locuteurs de langues apparentées en se basant sur des repères communs qui fait depuis longtemps l'objet de recherches et d'enseignements universitaires. Pour autant, les outils permettant d'en évaluer et d'en attester les compétences manquaient encore. Pour répondre à ce besoin, le projet Erasmus + EVAL-IC a réuni 14 universités européennes. Centré sur l'intercompréhension entre langues romanes, il a élaboré un descripteur de compétences et un protocole d'évaluation, en s'appuyant sur des travaux antérieurs. Ces

outils ont été testés, et sont désormais utilisés par les universités du partenariat. « *Nos productions visent une reconnaissance internationale* », précise Christian Ollivier, professeur à l'Université de la Réunion spécialisé en sciences du langage et en didactiques des langues. « *Dès 2021, il est prévu de proposer le protocole d'évaluation aux 37 partenaires associés du projet et à d'autres universités qui ont exprimé leur intérêt. Par ailleurs, deux journées d'étude et de formation ouvertes aux chercheurs et aux enseignants spécialisés sont programmées pour le mois de novembre 2020 à la Réunion* », poursuit-il.

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <http://evalic.eu/>





La région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli 17 300 étudiants en mobilité internationale en 2018-2019.

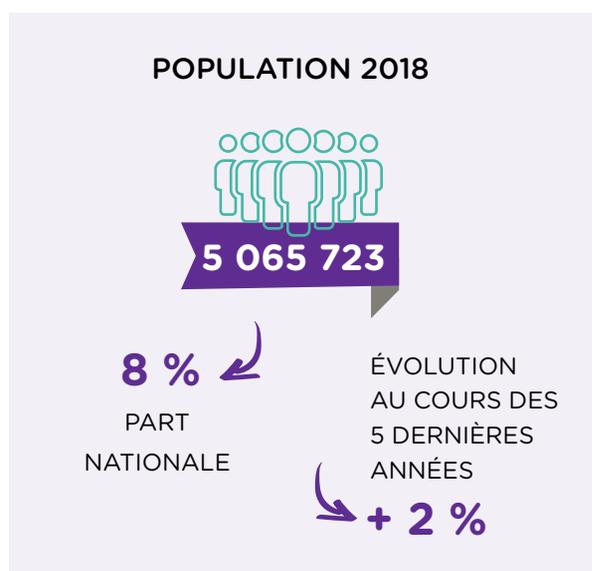
Parmi eux, 11 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 1 900 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 1 120 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur

stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, 2 100 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger.

Au cours des quatre dernières années, le nombre d'apprenants de la formation professionnelle Erasmus + a doublé en mobilité sortante et augmenté de 50 % en mobilité entrante.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>17 300</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	10,1 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	51,4 %

En 2018-2019, 17 300 étudiants mobiles sont inscrits dans la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui représente 10,1 % de sa population estudiantine. La région se classe au 7<sup>ème</sup> rang des régions d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Elle reçoit 51,4 % de femmes parmi ses étudiants mobiles.

Entre 2013 et 2018, les effectifs des étudiants étrangers en mobilité internationale ont augmenté de + 23,8 % dans la région (contre + 18,8 % au plan national). Cette croissance est davantage portée par l'académie de Nice (+ 35,2 %) qui regroupe 45,2 % des étudiants mobiles.

L'académie d'Aix-Marseille réunit 3,3 % des étudiants mobiles en France et celle de Nice 2,8 %.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE								
	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Aix-Marseille	8 200	58,6	3,5	9 500	54,8	3,3	1 300	15,7
Nice	5 800	41,4	2,5	7 800	45,2	2,8	2 000	35,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 900	100,0	5,9	17 300	100,0	6,1	3 300	23,8

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

À la rentrée 2018, la répartition des étudiants mobiles par origine suit la tendance nationale. Les étudiants européens sont proportionnellement légèrement plus nombreux à s'inscrire dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en moyenne en France (22,3 % contre 19,6 %) tandis que les étudiants africains sont légèrement moins attirés (49 % contre 52,5 %).

### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN 2018-2019

Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	1 200	3 500	4 900	3 700	800	3 000	17 200
Pourcentage	7,1	20,3	28,7	21,6	4,7	17,7	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées (330 étudiants)

Hormis le Vietnam et la Russie qui gagnent respectivement 7 et 9 places par rapport au classement national, les principaux pays d'origine des étudiants mobiles en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont similaires à ceux de l'ensemble du pays.

Le Maroc, premier pays d'origine est suivi par l'Algérie (3<sup>ème</sup> au niveau national) et par la Chine (2<sup>ème</sup> à l'échelle de la France). Ils représentent respectivement 13,8 %, 8,9 % et 8,3 % des étudiants en mobilité internationale de la région.

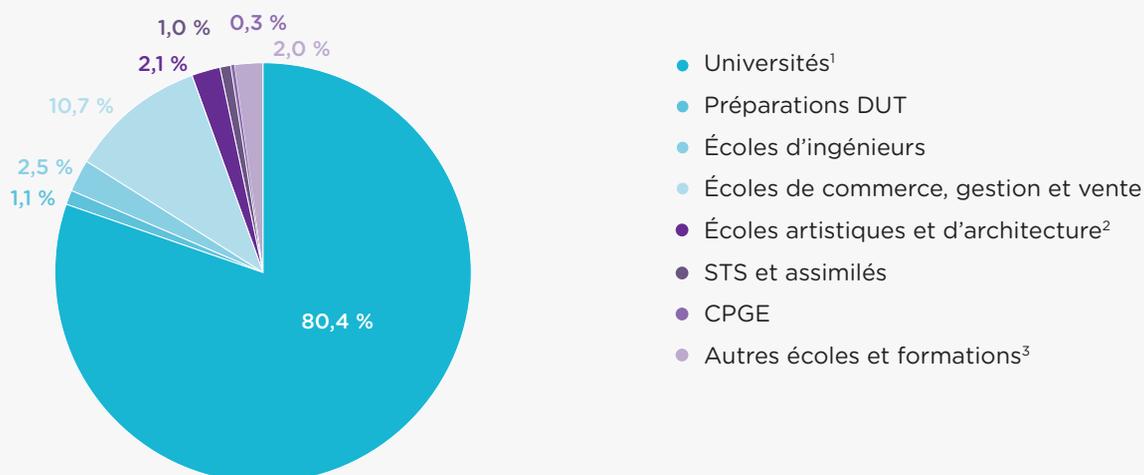
### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	2 400	13,8	1
2	Algérie	1 500	8,9	3
3	Chine	1 400	8,3	2
4	Italie	1 000	6,0	4
5	Tunisie	900	5,4	5
6	Sénégal	800	4,6	6
7	Vietnam	500	3,0	14
8	Allemagne	400	2,4	8
9	Côte d'Ivoire	400	2,2	7
10	Russie	300	1,9	19
	Autre pays	7 500	44	
	<b>Total</b>	<b>17 300</b>	<b>100</b>	

À la rentrée 2018, huit étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix s'inscrivent à l'université dans la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 13 900 étudiants. Comme au

plan national, ils sont 10,7 % à s'orienter en Écoles de commerce, gestion et vente. Au contraire, ils fréquentent moins les Écoles d'ingénieurs (2,5 % contre 7,6 % en moyenne en France).

## Répartition des étudiants étrangers en Provence-Alpes-Côte d'Azur par type d'établissements en 2018-2019



<sup>1</sup>Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

<sup>2</sup>Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

<sup>3</sup>Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

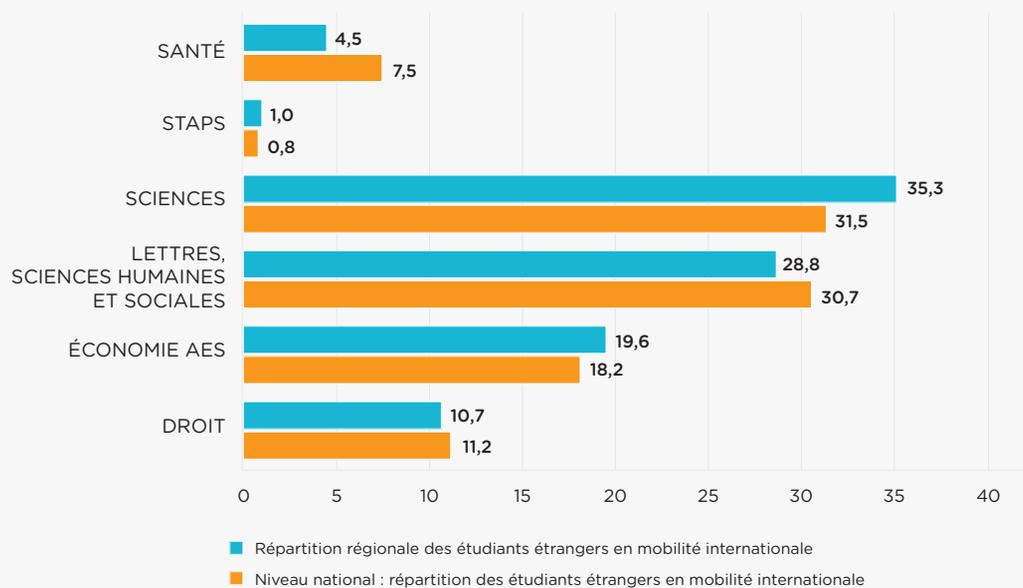
En 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale de la région privilégient les disciplines universitaires scientifiques (35 %) puis les Lettres, Sciences humaines et sociales (29 %). Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ils sont moitié moins à s'orienter vers des filières de

santé qu'en moyenne dans le pays (4 % contre 8 % au niveau national).

Les étudiants originaires de l'UE et d'Amérique sont particulièrement attirés par les filières Lettres, Sciences humaines et sociales (respectivement 48 % et 46 %).



## Répartition des étudiants en mobilité internationale en Provence-Alpes-Côte d'Azur par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, près de la moitié des étudiants mobiles dans les universités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'inscrivent en master (48,9 %, soit + 3 points de % qu'à l'échelle nationale) et 38,1 % en licence. Ils sont proportionnellement légèrement plus nombreux à s'inscrire en doctorat qu'en moyenne dans le pays (13 % contre 11,3 %). Dans la région, la part des étudiants en mobilité

diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale est plus élevée en licence (94,4 %) qu'en master (88,8 %).

La part des étudiants en mobilité diplômante est légèrement plus élevée en Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur que dans l'ensemble de la France (92 % contre 90,1 %).



**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019**

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	300	86,9	400	82,9	200	94,6	900	86,7
Afrique subsaharienne	1 200	99,4	1 600	99,1	300	99,0	3 100	99,2
Maghreb	1 600	99,4	2 400	98,3	300	94,3	4 300	98,4
Asie & Océanie	1 000	94,1	1 000	87,7	500	98,8	2 500	92,4
Europe hors UE	300	91,9	300	87,1	100	96,7	600	90,5
Union Européenne (UE)	1 000	84,0	1 200	59,1	400	97,5	2 500	74,7
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>5 300</b>	<b>94,4</b>	<b>6 800</b>	<b>88,8</b>	<b>1 800</b>	<b>97,1</b>	<b>13 900</b>	<b>92,0</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>38,1</b>		<b>48,9</b>		<b>13,0</b>		<b>100,0</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

*Champ : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)*

## ► Les actions du programme européen Erasmus+

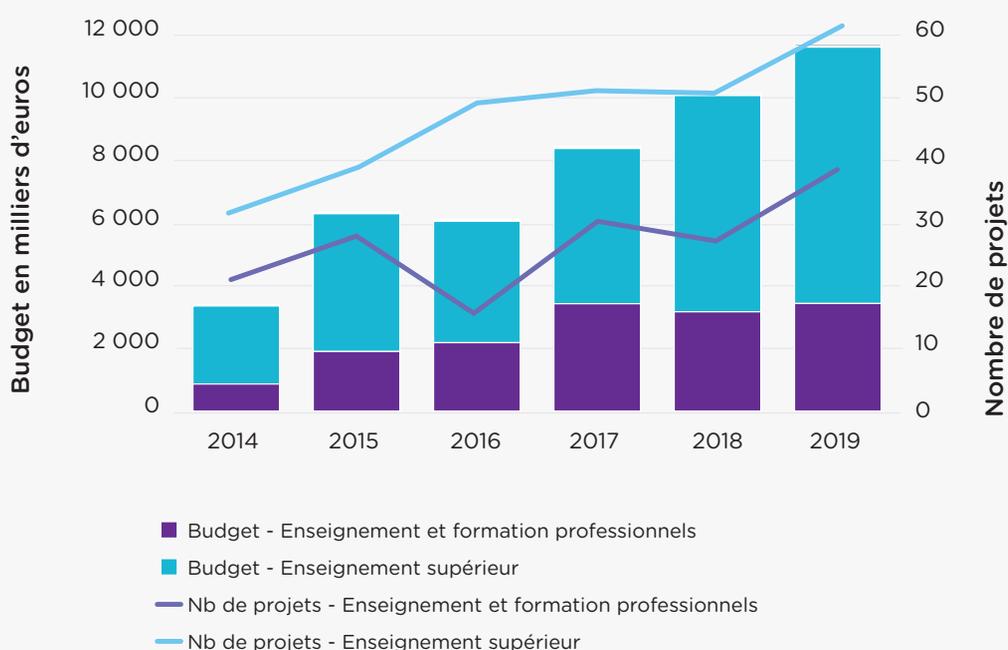
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 76 projets de mobilité (dont 28 dans le secteur de la formation professionnelle et 48 dans l'enseignement supérieur), et 10 projets de partenariats (5 dans la formation professionnelle et 5 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 11,3 M€.

Avec 2 100 étudiants en 2018-2019 et 1 200 apprenants de la formation professionnelle, la mobilité sortante en région Sud-PACA suit

une croissance extrêmement dynamique : ils étaient respectivement 1 400 et 600 quatre ans auparavant. En termes de mobilité entrante, un peu plus de 1 900 étudiants et près de 800 apprenants de la formation professionnelle étrangers sont venus étudier ou réaliser un stage dans la région en 2018-2019.

Le premier pays de destination est le Royaume-Uni pour l'enseignement supérieur (2<sup>e</sup> au niveau national) et l'Irlande pour la formation professionnelle (2<sup>e</sup> au niveau national).

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Provence-Alpes-Côte d'Azur et budget correspondant (en milliers d'euros)**



## NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 290	1 440	1 610	1 840	2 100	46 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	3 %	3 %	4 %	4 %	4 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	80	110	140	160	240	118 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	3 %	4 %	4 %	4 %	5 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Provence-Alpes-Côte d'Azur	300	620	850	1 020	1 200	94 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	4 %	4 %	5 %	6 %	6 %	

\*Effectifs arrondis à la dizaine

## NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 800	1 880	1 870	1 850	1 930	3 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	6 %	6 %	7 %	6 %	6 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	190	180	230	270	330	83 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Provence-Alpes-Côte d'Azur	570	520	590	640	780	50 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	18 %	13 %	13 %	12 %	15 %	

\*Effectifs arrondis à la dizaine

## PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ EN 2018-2019

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Total France	Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	68 %	66 %	60 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	58 %	60 %	53 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	62 %	54 %	55 %	50 %
Total	65 %	64 %	58 %	55 %

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Alpes-de-Haute-Provence	10	50	60
Alpes-Maritimes	460	100	560
Bouches-du-Rhône	1 410	620	2 030
Hautes-Alpes	10	60	70
Var	230	110	340
Vaucluse	220	260	480
<b>Total</b>	<b>2 330</b>	<b>1 200</b>	<b>3 530</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

#### Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Royaume-Uni	408	1	2	Irlande	289	1	2
Espagne	308	2	1	Malte	217	2	4
Allemagne	215	3	3	Royaume-Uni	172	3	3
Italie	214	4	4	Espagne	163	4	1
Irlande	158	5	6	Italie	118	5	5
Belgique	152	6	5	Islande	28	6	26
Pays-Bas	86	7	7	Pays-Bas	27	7	14
Suède	84	8	8	Belgique	27	8	6
Norvège	82	9	13	Portugal	22	9	8
Portugal	62	10	12	Finlande	20	10	13

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Allemagne	405	1	1	Belgique	204	1	2
Italie	336	2	2	Autriche	197	2	6
Royaume-Uni	268	3	4	Allemagne	84	3	1
Espagne	194	4	3	Pays-Bas	68	4	7
Belgique	149	5	5	Pologne	68	5	8
Roumanie	121	6	7	Royaume-Uni	45	6	5
Pologne	68	7	6	Italie	42	7	3
Irlande	67	8	9	Grèce	16	8	16
Pays-Bas	52	9	8	Danemark	15	9	17
République tchèque	45	10	12	Turquie	11	10	14

### ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

**Le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI)** affiche un objectif concret : doubler la mobilité sortante, avec un effort particulier envers les étudiants disposant de ressources modestes, d'ici 2025.

La mobilité internationale des étudiants constitue un vecteur au service de l'internationalisation des activités des établissements. Elle permet de consolider des liens avec des partenaires étrangers sur le plan de la formation et de la recherche. Première étape vers le développement de coopérations plus abouties, telles que l'élaboration de chaires communes ou de cursus et diplômes communs, cette mobilité constitue une des composantes importantes des stratégies internationales des établissements d'enseignement supérieur.

Pour les étudiants, suivre une partie de leurs études à l'étranger représente un choix lourd en termes d'investissement personnel : apprentissage de la langue, adaptation à un système d'enseignement

différent, capacité à nouer des relations avec des personnes issues d'une culture différente. Un séjour d'études ou de stage à l'étranger représente également un engagement financier conséquent qui nécessite parfois de recourir à des aides publiques.

#### De nombreux atouts

La mobilité internationale constitue, néanmoins, un véritable atout dans un parcours d'enseignement supérieur. Elle concourt à accélérer l'apprentissage de l'autonomie, elle constitue une expérience culturelle exceptionnelle, elle participe à forger une ouverture et une curiosité intellectuelle certaine, elle valorise indéniablement un cursus... Réaliser une mobilité internationale contribue également à développer des compétences (notamment linguistiques) et des savoir-être, représentant des atouts majeurs pour une insertion professionnelle réussie.

La Région Sud souhaite soutenir la mobilité internationale, notamment par le financement de

bourses de mobilité étudiante sortante. Les aides mises en place auront pour vocation de s'articuler avec les différents outils de financement à disposition des étudiants (dont Erasmus +). Ce dispositif contribuera au rayonnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au travers de l'échange de compétences, de savoirs et de cultures.

### Mobilité et attractivité

La capacité du territoire à valoriser ses étudiants à l'étranger concourt au rayonnement culturel et technologique régional, notamment en ce qui concerne l'adoption des normes internationales ou encore l'exportation de modèles d'organisation...

Le Schéma prévoit plusieurs actions visant à attirer des talents et à articuler les stratégies

des établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec la stratégie de marketing territorial et d'attractivité de la Région.

La Région s'engage notamment à soutenir les candidatures régionales au dispositif COFUND, programme H2020. La candidature « DOC2AMU » de l'Université Aix-Marseille a permis à 30 doctorants étrangers d'irriguer les laboratoires régionaux. L'Université de Nice a également reçu le soutien régional pour son projet « BoostUrCAreer » validé par la Commission européenne et permettant d'accueillir 15 doctorants.

La Région compte développer l'attractivité de ses campus en leur offrant des espaces de vie et de travail adaptés à leurs besoins et répondant aux standards internationaux.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de l'attractivité, de la recherche, du rayonnement international et de l'innovation	Service Rayonnement international	Gestion internalisée
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de l'attractivité, de la recherche, du rayonnement international et de l'innovation	Service Recherche, Enseignement supérieur, Santé et Innovation	Gestion internalisée
Soutien à des projets de coopération euro-méditerranéenne en lien avec les territoires de coopération des rives sud et est de la Méditerranée.	Direction de la coopération euro-méditerranéenne	Service Coopération décentralisée	Gestion internalisée
Comité régional de la mobilité internationale des jeunes	Direction de la coopération euro-méditerranéenne	Service Coopération européenne	Gestion internalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		3	
À la mobilité entrante		0,35	
Représentation à Bruxelles		6	

## LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	838 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	732 667

En 2018, 838 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses réparties à 9 % pour les mobilités d'études et à 91 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à plus de 1 100 étudiants de profiter d'une mobilité.

En termes de mobilité entrante, 733 000 € ont été affectés à la mobilité entrante, permettant à 30 chercheurs étrangers de bénéficier de bourses régionales.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
<b>Enveloppe affectée (en milliers d'euros)</b>	71 600	766 405	0	0	732 667
<b>Effectifs bénéficiaires</b>	350	770	0	0	30
<b>Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)</b>	Forfait de 1 000 €/semestre ou 1 500 €/an	87	0	0	522
<b>Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)</b>		100	0	0	522
<b>Dont pourcentage de femmes</b>	64 %	68 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

Les bourses sont affectées sur critères sociaux pour les étudiants mais pas pour les doctorants.

Concernant le nombre de chercheurs en mobilité entrante, il faut noter que les doctorants bénéficient de financements répartis sur trois années universitaires. Les versements des

bourses se font chaque année universitaire. Sont donc ici comptabilisés, par exemple, en 2017, les chercheurs percevant au titre de l'année universitaire 2017-2018 le premier versement de leur bourse (cohorte 2017) et ceux percevant leur deuxième versement (cohorte 2016).

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	1	0 %	62	8 %	63	6 %
Amérique	211	61 %	236	31 %	447	40 %
Asie & Océanie	121	35 %	217	28 %	338	30 %
Europe hors UE	13	4 %	20	3 %	33	3 %
Maghreb	0	0 %	39	5 %	39	3 %
Union Européenne (UE)	1	0 %	198	26 %	199	18 %
indéterminé	0	0 %	1	0 %	1	0 %
<b>Total général</b>	<b>347</b>	<b>100 %</b>	<b>773</b>	<b>100 %</b>	<b>1 120</b>	<b>100 %</b>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	356
2	Chine	327
3	États-Unis	244
4	République de Corée	232
5	Russie	191
6	Thaïlande	188
7	Japon	147
8	Colombie	131
9	Argentine	130
10	Chili	79

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	665
2	États-Unis	345
3	Espagne	192
4	Royaume-Uni	190
5	Vietnam	176
6	Thaïlande	156
7	Mexique	120
8	Maroc	101
9	Australie	94
10	Cambodge	71

## ► Communication et actions de promotion

Dans le cadre de sa stratégie de marketing territorial, de promotion et d'attractivité, adoptée en mars 2017, la Région Sud a mis en place une gouvernance associant l'ensemble des partenaires régionaux concernés par la promotion et l'attractivité du territoire au niveau national et international, parmi lesquels les acteurs de l'enseignement supérieur

et de la recherche. Cette gouvernance permet d'accompagner les acteurs dans leur développement à l'international. Elle pilote notamment des groupes de travail thématiques ainsi qu'un réseau régional d'ambassadeurs, composé d'acteurs majeurs du territoire et de membres éminents de l'enseignement supérieur et de la recherche.



## La citation du Président de la Région :

« La jeunesse est notre avenir. Elle est au cœur du projet de notre territoire : faire de la région Sud une terre d'excellence, du savoir, de l'audace et de l'innovation au service de la croissance économique et de l'emploi ».

**Renaud MUSELIER, Président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur**

### ► Exemple de dispositifs régionaux

#### **Fort et large partenariat pour la mobilité des jeunes**

Les actions régionales en faveur de la mobilité européenne et internationale des jeunes s'inscrivent dans le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation mais également dans la « Feuille de route Europe » et dans la « Stratégie Méditerranée », approuvées le 16 mars 2018.

Cet engagement de la Région Sud en faveur de la mobilité internationale des jeunes s'appuie également sur les orientations définies par le Comité régional de la mobilité internationale des jeunes. Copilotée par l'Etat et la Région, cette instance a pour objectif d'augmenter la mobilité des jeunes à travers une meilleure coordination des acteurs régionaux.

La stratégie régionale promouvant la mobilité de tous les jeunes est soutenue par la Région Sud à hauteur de 30 000 € pour deux ans. Elle vise à améliorer l'information et la communication sur les dispositifs de mobilité, à accompagner les acteurs dans le montage et la gestion des projets et à faire émerger des projets innovants sur le territoire.

#### **Aides aux études**

La Région Sud met en œuvre, depuis de nombreuses années, un dispositif d'aides individuelles aux étudiants. Les étudiants de l'enseignement supérieur effectuant un séjour

d'études hors de l'Union européenne peuvent recevoir une aide régionale à la mobilité internationale d'études. La bourse forfaitaire est de 1 000 € pour un semestre et de 1 500 € pour deux semestres. Cette bourse n'est pas cumulable avec d'autres aides.

Les étudiants sont aussi soutenus pour réaliser un stage à l'étranger de 8 semaines minimum, dans le cadre du Programme régional d'aide à la mobilité étudiante (PRAME), volet enseignement supérieur. Le montant de la bourse hebdomadaire dépend de la résidence fiscale des étudiants : ceux domiciliés en Provence-Alpes-Côte d'Azur touchent 100 € par semaine, ceux qui sont domiciliés hors de la région, 75 €. Une bonification de 400 € peut être attribuée aux étudiants en situation de handicap. La durée de la prise en charge est de 20 semaines maximum. Ce dispositif est non cumulable avec d'autres.

Ce même programme comporte un volet pour les étudiants de certaines filières de BTS effectuant un stage à l'étranger de 4 semaines minimum, ainsi qu'un volet pour les étudiants inscrits en formation du secteur sanitaire et social, partant en stage à l'étranger pendant 3 semaines minimum. Le montant maximum pouvant être versé dans le cadre du PRAME est de 2 000 € pour une année universitaire. Ces 4 dispositifs sont réservés aux étudiants dont le quotient familial est inférieur à 24 000 €.

### **Université européenne**

La Région s'est également engagée aux côtés d'Aix-Marseille Université, lauréate du projet pilote Erasmus + d'alliance européenne. Doté de 5 M€ de crédits européens, le projet CIVIS constitue une alliance de 8 universités, implantées dans 8 pays et régions à travers l'Europe, comptant près de 400 000 étudiants et 55 000 personnels. L'université civique européenne est envisagée comme un espace d'enseignement, de recherche, d'échanges culturels et d'action citoyenne, innovant et responsable au sein de l'Europe. Attaché à représenter les habitants et les institutions européennes, cet espace est aussi susceptible de développer des partenariats en Méditerranée et en Afrique.

### **Insertion professionnelle des jeunes diplômés par une expérience à l'étranger**

Un autre programme, dénommé FAJE, permet de valoriser la formation initiale des jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi par une expérience professionnelle au sein d'une entreprise ou d'une association à l'étranger. Le programme FAJE est cofinancé par le Fonds social européen (FSE) et s'adresse aux titulaires d'un bac+3 minimum, âgés de moins de 30 ans, en recherche d'un premier emploi en adéquation avec leur niveau de formation depuis plus de 6 mois. Une rémunération est attribuée aux jeunes qui ne perçoivent pas d'allocations de la part de Pôle Emploi (lors de la phase de formation). Les jeunes diplômés reçoivent une bourse mensuelle de 700 € durant la mission à l'étranger, ainsi qu'une aide au voyage (remboursement au tarif le plus économique des billets de transport aller/retour sur justificatifs, plafonné à 500 €) et une aide aux frais de visa pour un montant maximum de 300 €.

Les 2 phases du programme FAJE :

- formation et accompagnement (8 semaines) : réalisation d'un bilan personnel et professionnel, acquisition des outils et des moyens pour réaliser le projet professionnel, recherche d'une mission professionnelle ;

- mission professionnelle : 6 mois dans une entreprise ou une association supprimer virgule, située à l'étranger.

La Région a par ailleurs signé une convention avec Business France et l'IMED pour promouvoir les Volontariats Internationaux en Entreprises (VIE) à temps et coût partagés. Les jeunes concernés ont entre 18 et 28 ans. En 2018, 250 volontaires de la région Sud ont effectué une mission pour 89 entreprises dans le monde entier.

### **RAMSES est ambitieux**

La Région Sud soutient la mobilité des lycéens inscrits dans les établissements d'enseignement professionnel. Cette mobilité s'avère un véritable levier pour leur insertion professionnelle. Coordonné par le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, le projet RAMSES (Région et Académie Mobilisées pour des Stages Européens Stratégiques) 2019-2020 a été financé par la Région à hauteur de 178 500 €. Ce projet, considéré comme l'un des projets les plus ambitieux du territoire national par l'Agence Erasmus+, propose, pour plus de 800 élèves de bac professionnel, un parcours de mobilité comportant des périodes de formation en milieu professionnel dans un autre pays européen.

### **Ouverture méditerranéenne**

La Région Sud, naturellement tournée vers la Méditerranée, soutient les projets de coopération et de mobilité entrante et sortante vers nos territoires de coopération des rives sud et est de la Méditerranée. La Région y a ainsi consacré plus de 200 000 € en 2019, et certains projets ont également été cofinancés via Erasmus +.

La Région place la jeunesse au cœur des échanges ; c'est le cas, par exemple, dans le cadre de la manifestation annuelle « Méditerranée du futur », avec la constitution du parlement euro-méditerranéen de la jeunesse, instance de dialogue et d'échanges de jeunes méditerranéens de tous les pays avec lesquels la Région a des accords de coopération.

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Provence-Alpes-Côte d'Azur



### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Flood Risks Management and Resilience in Europe (HydroEurope)

**Thématique :** gestion de l'eau

**Secteur :** enseignement supérieur

**Nature du projet :** projet de partenariat

**Nom du porteur de projet :** Université Nice Sophia Antipolis (aujourd'hui intégrée à l'Université Côte d'Azur)

**Durée du projet :** 36 mois (du 01/09/2015 au 31/08/2018)

**Subventions Erasmus + :** 296 652 €

**PAYS PARTENAIRES :** Allemagne / Belgique / Espagne / Pologne  
Royaume-Uni

### TITRE : Former la jeune génération à la gestion des crues

Grâce aux technologies, il est possible d'anticiper les crues et d'en réduire les impacts. Prolongement d'une initiative lancée en 2002, le programme intensif « HydroEurope » (2015-2018) a réuni six universités européennes. Il a permis de produire des ressources pédagogiques et une méthode d'apprentissage collaborative qui ont été intégrées à un module de formation auquel 300 étudiants de niveau master issus du monde entier ont participé. Ces jeunes se sont notamment retrouvés en France pour travailler par équipe sur un cas concret : la crue du Var de 1994. Décliné sur d'autres continents à travers les projets HydroAsia et HydroLatinAmerica, et prolongé par le projet

de partenariat Erasmus + « WaterEurope » (2018-2021), « HydroEurope » intègre une stratégie globale de l'université. Depuis vingt ans, celle-ci multiplie les partenariats européens et internationaux autour de la thématique de la gestion de l'eau : projets de recherche européens, master Erasmus Mundus « EuroAqua + », master conjoint « EK-Hydro » associant une université de la Corée du Sud... « *Les projets s'alimentent les uns les autres* », explique Philippe Gourbesville, professeur à Polytech Nice-Sophia. « *Cela nous permet de nous enrichir de la vision de nos partenaires, car la problématique de la gestion de l'eau a une forte dimension géographique. C'est très positif !* »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <http://a.aqcl.d.eu/archives/2017/www.hydroeurope.org/index-2.html>





[agence.erasmusplus.fr](https://agence.erasmusplus.fr)



[regions-france.org](https://regions-france.org)



[enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr)



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.  
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Copyright photos : Shutterstock Images - Octobre 2020.

